



Commission européenne



LE MARCHÉ EUROPÉEN DU POISSON

ÉDITION 2025



FAITS SAILLANTS
L'UE DANS LE MONDE
APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ
CONSOMMATION
IMPORTATIONS – EXPORTATIONS
DÉBARQUEMENTS DANS L'UE
AQUACULTURE

E U M O F A

European Market Observatory for Fisheries and Aquaculture Products

WWW.EUMOFA.EU

Affaires
maritimes et
pêche

Manuscrit achevé en novembre 2025.

La Commission européenne ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de l'usage fait de cette publication en cas de réutilisation.

Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2025

© Union européenne, 2025



La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est mise en œuvre sur la base de la décision 2011/833/UE de la Commission du 12 décembre 2011 relative à la réutilisation des documents de la Commission (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

Sauf mention contraire, la réutilisation du présent document est autorisée dans le cadre d'une licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Cela signifie que la réutilisation est autorisée moyennant citation appropriée de la source et indication de toute modification.

Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne, il peut être nécessaire de demander l'autorisation directement auprès des titulaires de droits respectifs. L'Union européenne ne détient pas les droits d'auteur relatifs à l'élément suivant :

Photo de couverture : © Ara Barradas, "Unrecognizable fishmonger women selling assorted fish and seafood at a stand in the local market. Fish market". Source: iStock by Getty Images

PDF ISBN 978-92-68-34344-9 ISSN 2363-4162 doi: 10.2771/6235862 KL-01-25-064-FR-N

POUR PLUS D'INFORMATIONS ET COMMENTAIRES :

Direction générale des affaires maritimes et de la pêche

B-1049 Bruxelles

Courriel : contact-us@eumofa.eu

Champ de l'étude

« Le marché européen du poisson » vise à fournir une description économique de l'ensemble du secteur européen de la pêche et de l'aquaculture. Il répond à des questions telles que : « Qu'est-ce qui est produit/exporté/importé? », « Quand et où? », « Qu'est-ce qui est consommé? », « Par qui? », et « Quelles sont les principales tendances? ».

Une analyse comparative permet d'évaluer l'importance des produits de la pêche et de l'aquaculture sur le marché européen par rapport aux autres produits alimentaires. Dans ce rapport, les variations de valeur et de prix pour des périodes supérieures à cinq ans sont analysées en déflatant les valeurs à l'aide du déflateur du PIB (base=2020); pour des périodes plus courtes, les variations de valeur nominale et de prix sont analysées.

Cette publication est l'un des services fournis par l'Observatoire européen des marchés des produits de la pêche et de l'aquaculture (EUMOFA).

Cette édition est basée sur les données disponibles au mois de Novembre 2025. Les analyses comprises dans cette publication ne tiennent pas compte des éventuelles mises à jour réalisées par les sources utilisées après cette date.

Des données plus précises et complémentaires sont disponibles dans la base de données EUMOFA par espèces, lieux de vente, États membres, pays partenaires. Les données sont mises à jour quotidiennement.

EUMOFA, développé par la Commission européenne, est l'un des outils de la politique commune de la pêche. [Règlement (CE) no 1379/2013 portant sur l'organisation commune des marchés dans le secteur des produits de la pêche et de l'aquaculture, art. 42].

EUMOFA, en tant qu'outil de connaissance du marché, fournit régulièrement des indicateurs hebdomadaires, des tendances mensuelles et des données structurelles annuelles aux différents niveaux de la filière.

La base de données s'appuie sur des données fournies et validées par les États membres et les institutions européennes. Elle est disponible dans les 24 langues de l'UE.

Le site Web d'EUMOFA, accessible au public depuis avril 2013, peut être consulté à l'adresse suivante : www.eumofa.eu.

SOMMAIRE

Note méthodologique	1
Faits saillants	18
1 / L'UE dans le monde	23
1.1 Production mondiale	23
1.2 Importations – Exportations	27
1.3 Consommation	33
2 / Approvisionnement du marché	34
2.1 Bilan d'approvisionnement et autosuffisance	34
2.2 Analyse par espèces principales	38
3 / Consommation	43
3.1 Bilan de l'ensemble des produits de la pêche et de l'aquaculture	43
3.2 Consommation des produits en la pêche et de l'aquaculture frais par les ménages	54
3.3 Ventes au détail et consommation hors domicile	62
3.4 Les systèmes de qualité dans l'UE : indications géographiques et spécialités traditionnelles	67
4 / Importations - Exportations	71
4.1 Balance commerciale extra-UE	75

4.2 Comparaison entre les importations de produits de la pêche et de l'aquaculture et de viande	77
4.3 Importations extra-UE	78
4.4 Exportations extra-UE	90
4.5 Commerce intra-UE	97
5 / Débarquements dans l'UE	102
5.1 Vue d'ensemble	102
5.2 Analyse par espèces principales	107
6 / Aquaculture	119
6.1 Vue d'ensemble	119
6.2 Analyse par espèces principales	126

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Le présent rapport s'appuie principalement sur les données consolidées et exhaustives, en volume et en valeur, collectées auprès de différentes sources, et diffusées par EUMOFA, à tous les stades de la filière. Au sein d'EUMOFA, les données relatives aux produits de la pêche et de l'aquaculture sont harmonisées en 108 « Principales espèces commerciales », chacune d'entre elles étant associée à l'un des 12 « Groupes de produits », afin de pouvoir établir des comparaisons aux différents stades de la filière.

Aux liens suivants, les utilisateurs peuvent consulter et télécharger :

- La liste des « Principales espèces commerciales » et « Groupes de produits » EUMOFA :
https://eumofa.eu/documents/20124/35680/Metadata+2+-+DM+-+Annex%2B1_%2BList%2Bof%2BMCS%2Band%2BCG.pdf/Od849918-162a-4d1a-818c-9edcbb4edfd2?t=1580806413808
- Le tableau de correspondance entre les codes ERS¹ (données sur les captures, les débarquements et la production aquacole) et les normes EUMOFA (Principales espèces commerciales, Groupes de produits) :
<https://eumofa.eu/documents/20124/35680/Metadata+2+-+DM+-+Annex+3+Corr+of+MCS CG ERS.PDF/1615c124-b21b-4bff-880d-a1057f88563d?t=1618503978414>
- Le tableau de correspondance entre les codes NC 8² (données sur les échanges commerciaux de l'UE) et les normes EUMOFA :
<https://eumofa.eu/documents/20124/35680/Metadata+2+-+DM+-+Annex+4+Corr+CN8-CG-MCS.pdf/ae431f8e-9246-4c3a-a143-2b740a860291?t=1697717528452>

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES EUMOFA, Eurostat, administrations nationales de l'UE, FAO, OCDE, Fédération Européenne des Producteurs Aquacoles (FEAP), Europanel, Kantar, GfK, Trade Data Monitor (TDM) et Euromonitor. Les notes méthodologiques ci-dessous fournissent des informations plus détaillées sur les sources utilisées.

CAPTURES Les captures comprennent tous les produits pêchés par la flotte d'un pays dans toute zone de pêche (eaux maritimes et intérieures), indépendamment de la zone de débarquement/vente. Les données excluent les mammifères marins, les crocodiles, les coraux, les perles, les nacres, les coquillages et les éponges. Dans ce rapport, les données sur les captures sont fournies en équivalent poids vif.

Les principales sources de données sur les captures sont la FAO (pour les pays hors UE) et Eurostat (pour les États membres de l'UE, code de données en ligne : [fish ca main, extraction effectuée le 3 juillet 2025](#)). Conformément aux lignes directrices d'Eurostat sur la production et la diffusion de données statistiques par les services de la Commission après le retrait du Royaume-Uni de l'UE, et étant donné que la période de référence la plus récente est l'année 2023, le Royaume-Uni est

¹ L'acronyme « ERS » se rapporte aux systèmes d'enregistrement et de communication électroniques établis par le règlement (CE) n° 1966/2006 du Conseil.

² L'acronyme « NC » se rapporte à la Nomenclature Combinée, à savoir la classification des marchandises mise en place au sein de l'UE pour établir les statistiques du commerce extérieur de l'UE. Cette classification se fonde sur le Système Harmonisé (SH) pour le codage et la description des marchandises, géré par l'Organisation mondiale des douanes (OMD). Le SH utilise un code numérique à 6 chiffres pour coder les marchandises tandis que la Nomenclature Combinée détaille davantage le codage par l'utilisation d'un code à 8 chiffres afin de répondre aux besoins de l'UE.

exclu des agrégations de l'UE pour chaque année. Afin de mener à bien une analyse sur les captures de l'UE-27 et étant donné qu'Eurostat ne fournit pas de données sur les captures dans les eaux intérieures, l'EUMOFA a intégré les données de l'UE à celles recueillies dans la base de données de la FAO.

En outre, en cas de confidentialité des données pour certaines espèces sur Eurostat, les chiffres de la FAO ont été utilisés, s'ils étaient disponibles. La liste ci-dessous énumère ces cas (pour tous les autres cas non rapportés dans cette liste, seules les données d'Eurostat ont été utilisées) :

- Danemark : données de 2018-2019 sur la crevette nordique.
- Grèce : données de 2016, 2017 et 2018 sur différentes espèces.
- Irlande : données sur différentes espèces pour la période 2018-2023 et données sur les chinchards autres que le chinchard commun pour la période 2010-2011.
- Lettonie : données de 2021 sur le cabillaud et données de 2017, 2018, 2019, 2022 et 2023 sur différentes espèces.
- Portugal : données de 2023 sur différentes espèces.

Il convient également de tenir compte des précisions suivantes :

- les données incluent les prévisions de la FAO pour un certain nombre de pays membres et non membres de l'UE.
- pour certains États membres de l'UE, les données d'Eurostat comprennent des estimations et des chiffres provisoires, comme indiqué ci-dessous :
 - o Bulgarie : les données de 2017 et de 2020 sont des estimations nationales.
 - o Danemark : les données de 2017 sur la crevette nordique sont des estimations nationales, tandis que celles de 2021 et 2023 sont provisoires.
 - o Allemagne : les données de 2017 sont provisoires pour presque toutes les espèces.
 - o Irlande : les données de 2017 sur le lieu noir, l'églefin et les « baudroies nca » sont des estimations nationales.
 - o France : les données de 2018, 2019, 2020, 2021 sont provisoires.
 - o Italie : les données de 2018 et de 2020 et la plupart de celles de 2019 sont provisoires.
 - o Roumanie : les données de 2017 sont des estimations nationales.
 - o Finlande : les données de 2016 et de 2017 sont des estimations nationales, tandis que celles de 2020 et de 2021 sont provisoires.

AQUACULTURE La principale source utilisée par l'EUMOFA pour les données sur l'aquaculture est Eurostat (codes de données en ligne : [fish_aq2a](#) et [fish_aq2b](#) ; extraction effectuée le 5 juillet 2025). Pour les pays hors UE, cette source est la FAO, dont les données constituent des estimations ou des prévisions.

Les données étant disponibles jusqu'en 2023, conformément aux lignes directrices d'Eurostat sur la production et la diffusion de données statistiques par les services de la Commission après le retrait du Royaume-Uni de l'UE, ce dernier est exclu des agrégations UE pour chaque année.

Afin d'analyser la production aquacole dans l'UE, l'EUMOFA a, dans certains cas, intégré les données communautaires d'Eurostat avec des données provenant de la

[base de données de la FAO](#), de sources nationales et d'associations sectorielles. La liste ci-dessous présente ces cas, ainsi que d'autres pour lesquels les données sont des estimations ou des chiffres provisoires. Pour tous les autres cas non signalés dans cette liste, seules les données d'Eurostat ont été utilisées.

➤ Belgique

Les données confidentielles d'Eurostat de 2016 ont été intégrées aux estimations de la FAO.

Les données de 2017-2022 ont été collectées auprès de la FAO.

➤ Bulgarie

Les données de 2013 et 2014 sur le brochet et les moules *Mytilus* spp. ont été recueillies auprès de la FAO.

Les données de 2014 sur les écrevisses ont été collectées auprès de la FAO.

Les valeurs de 2016-2017 sur les algues et l'anguille ont été recueillies auprès de la FAO.

Les données de 2018 sur les algues ont été collectées auprès de la FAO.

Les données de 2019-2020 sur les huîtres ont été collectées auprès de la FAO.

Les données de 2020 sur le groupe « autres poissons d'eau douce » ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

➤ République tchèque

Les données de 2020 sur les siluriformes d'eau douce ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

➤ Danemark

Les données de sur le saumon ont été collectées auprès de la FAO.

Les données de 2013 sur le turbot, l'omble chevalier, l'esturgeon et le sandre ont été recueillies auprès de la FAO.

Les données de 2015-2018 sur les algues ont été collectées auprès de la FAO, celles de 2015 et 2016 étant des prévisions.

Les données confidentielles d'Eurostat de 2014, 2015 et 2016 ont été intégrées aux chiffres de la FAO (les données de 2016 sur l'anguille étant des prévisions).

Les données de 2011, 2017 et 2018 sur le sandre ont été collectées auprès de la FAO.

Les données de 2017-2018 sur les groupes « autres salmonidés » et « autres poissons d'eau douce » ont été collectées auprès de la FAO.

Les données de 2018 sur l'anguille sont des prévisions de la FAO.

Les données de 2019 et 2021 sur les valeurs ont été intégrées aux chiffres de la FAO, celles de 2021 étant des estimations.

Les données de 2020 et 2022 sur la plupart des espèces ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

➤ Allemagne

Les données confidentielles d'Eurostat de 2013-2023 sur différentes espèces ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

Les données confidentielles d'Eurostat de 2011 sur la truite, le brochet, le sandre et l'anguille ont été intégrées aux chiffres collectés à partir de la source nationale (DESTATIS).

➤ Estonie

Les données confidentielles d'Eurostat de 2014-2022 sur certaines espèces ont été intégrées aux chiffres de la FAO. Seules celles relatives aux poissons d'eau douce l'ont été pour 2023.

- **Irlande**

Pour 2014, les valeurs sont des estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat, sauf pour la coquille Saint-Jacques et le groupe « autres mollusques et invertébrés aquatiques », dont les valeurs confidentielles ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

Pour 2015, les valeurs confidentielles d'Eurostat du groupe « autres mollusques et invertébrés aquatiques » ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

Les données de 2016 sur le groupe « autres mollusques et invertébrés aquatiques » ont été collectées auprès de la FAO.

Les données de 2017-2018 sont des estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat.

Les données de 2020 sur les mollusques ont été intégrées aux chiffres de la FAO.
- **Grèce**

Les données confidentielles d'Eurostat de 2013, 2015 et 2016 sur certaines espèces ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

Les données de 2017 sont des chiffres nationaux provisoires disponibles auprès d'Eurostat.

Les données de 2022 ont été intégrées aux chiffres de la FAO.
- **Espagne**

Les données de 2019-2020 sur la plupart des espèces ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

Les données de 2022 sur l'anguille et les crevettes à pattes blanches ont été collectées auprès de la FAO.
- **France**

Les données sur la sole sont des prévisions de la FAO.

Les données de 2015-2017 sur le saumon sont des prévisions de la FAO. Les données de 2010-2014 ont été intégrées aux chiffres fournis par le FEAP et les valeurs correspondantes ont été estimées en multipliant les volumes par leur prix unitaire de 2008, telles qu'elles sont disponibles auprès d'Eurostat.

Les données de 2015-2017 sur le turbot sont des prévisions de la FAO. Les données de 2009-2014 ont été intégrées aux chiffres fournis par le FEAP et les valeurs correspondantes ont été estimées en multipliant les volumes par leur prix unitaire de 2008, telles qu'elles sont disponibles auprès d'Eurostat.

Les données de 2013 et 2016-2017 sur la carpe, les siluriformes et les autres poissons d'eau douce comprennent les estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat.

Les données de 2018-2019 sur les valeurs de la carpe, du brochet, du sandre et sur le groupe « autres poissons d'eau douce » comprennent les estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat.

Les données de 2019-2020 sur l'ormeau sont des prévisions de la FAO.
- **Croatie**

Les données de 2020 sur le groupe « autres poissons d'eau douce » ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

Les données de 2021 ont été collectées auprès de la FAO.

Les données confidentielles de 2022 sur la truite ont été intégrées aux chiffres de la FAO.
- **Hongrie**

Les données de 2016 sur le groupe « autres poissons d'eau douce » ont été collectées auprès de la FAO.

Les données de 2020 sur les siluriformes d'eau douce ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

➤ Italie

Les données de 2015 sont des estimations et des prévisions nationales disponibles auprès d'Eurostat.

Les données de 2017 sur la palourde croisée d'Europe sont des prévisions de la FAO.

Les données de 2020 sur les crevettes d'eau chaude ont été collectées auprès de la FAO.

➤ Lettonie

Les données confidentielles d'Eurostat de 2014-2015 et de 2017-2018 ont été intégrées aux chiffres de la FAO. Seules celles relatives aux poissons d'eau douce l'ont été pour 2023.

Les données de 2019 sur le brochet et le sandre ont été recueillies auprès de la FAO.

➤ Lituanie

Les données de 2019-2020 sur le sandre ont été collectées auprès de la FAO.

➤ Pays-Bas

Les valeurs de 2015, 2018 et 2019 sur l'anguille, les siluriformes d'eau douce et le groupe « autres poissons de mer » sont des estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat.

Les données de 2012 et de 2014-2016 sur les moules sont des estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat.

Les données de 2013-2017 sur le turbot sont des prévisions de la FAO.

Toutes les données sur le sandre sont des prévisions de la FAO.

Les données de 2019-2020 et celles de 2023 sur la plupart des espèces ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

➤ Autriche

Les données confidentielles d'Eurostat de 2013-2019 ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

➤ Pologne

Les données de 2016 sur le tilapia sont des prévisions de la FAO.

Les données de 2019-2020 sur le groupe « autres poissons d'eau douce » ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

Les données de 2021 ont été collectées auprès de la FAO. La plupart sont des estimations.

➤ Portugal

Les données de 2013 et 2014 sur la palourde sont des estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat.

Les données de 2015 sur la truite et la palourde sont des estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat, tandis que celles sur toutes les autres espèces sont des chiffres provisoires nationaux disponibles auprès d'Eurostat.

Les données de 2015-2018 sur les moules ont été collectées auprès de la FAO.

Les données de 2020 sur le groupe « autres poissons de mer » ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

➤ Roumanie

Les données de 2015 sont des estimations nationales disponibles auprès

d'Eurostat.

Les données de 2015-2016 sur le turbot sont des prévisions de la FAO. Les données de 2019 sont des estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat.

Les données de 2020 sur les siluriformes d'eau douce et le groupe « autres poissons d'eau douce » ont été intégrées aux prévisions de la FAO.

➤ Slovénie

Les données confidentielles d'Eurostat de 2013-2023 sur différentes espèces ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

➤ Slovaquie

Les données de 2019 sur le brochet et le sandre sont des prévisions de la FAO. En outre, les données sur les espèces suivantes ont été intégrées aux prévisions de la FAO : carpe, siluriformes d'eau douce, truite.

Les données de 2020 sur la plupart des espèces ont été intégrées aux prévisions de la FAO.

Les données de 2021 sur la plupart des espèces ont été intégrées aux estimations de la FAO, y compris les données confidentielles d'Eurostat sur les siluriformes.

➤ Suède

Les données de 2013, 2014 et 2016 sur le saumon ont été recueillies auprès de la FAO.

Les données confidentielles d'Eurostat de 2019, 2021 et 2022 sur différentes espèces ont été intégrées aux chiffres de la FAO. Seules celles relatives aux poissons d'eau douce l'ont été pour 2023.

BILAN DES APPROVISIONNEMENTS

Le bilan d'approvisionnement est un indicateur indirect qui permet de suivre l'évolution de l'offre interne des produits de la pêche et de l'aquaculture dans l'Union européenne, destinés à la consommation humaine et à la consommation apparente. Le bilan d'approvisionnement et la consommation apparente doivent donc être utilisés en termes relatifs (ex. : analyse des tendances) plutôt qu'en termes absolus. Le bilan d'approvisionnement est établi sur la base de l'équation suivante, calculée en équivalent poids vif :

$$(captures + production aquacole + importations) - exportations = consommation apparente$$

Les données incluses dans le bilan d'approvisionnement, disponibles auprès de l'EUMOFA, sont détaillées par groupes de produits et par principales espèces commerciales. Les écarts éventuels dans les sommes totales sont dus aux arrondis. Les sources utilisées sont les suivantes :

- Captures : produits capturés par les navires de pêche des États membres de l'UE. Les quantités de captures non destinées à la consommation humaine ont été estimées à l'aide d'approximations reposant sur l'utilisation des débarquements par destination (telles que disponibles auprès d'EUROSTAT). Les données sur les captures sont disponibles en équivalent poids vif. Source : données d'EUROSTAT pour les captures dans les zones maritimes (ensemble de données de référence : [fish_ca_main](#)), intégrées aux données de la FAO pour les captures dans les eaux intérieures.
- Production aquacole : espèces aquatiques élevées dans les États membres de l'UE. Les données sur l'aquaculture sont disponibles en équivalent poids

vif. Source : EUROSTAT (ensemble de données de référence : [fish_aq2a](#)). Ces données couvrent le secteur aquacole du point de vue de la production sur l'exploitation, disponible pour la consommation humaine. Inclues indépendamment de leur utilisation finale depuis l'année de référence 2016, les plantes aquatiques constituent une exception au critère de « consommation humaine ». Il est à noter toutefois que les algues de l'UE sont presque exclusivement issues de la récolte. Les données sont intégrées à celles de la FAO, de la FEAP et des administrations nationales (pour plus de détails sur les sources par année et par pays, veuillez consulter la section pertinente dans cette note méthodologique).

- Importations - Exportations : produits de la pêche et de l'aquaculture importés/exportés par les États membres de l'UE en provenance/à destination de pays tiers. Les produits à usage non alimentaire ne sont pas inclus. Les données d'importation et d'exportation sont disponibles en poids net. Pour obtenir le bilan d'approvisionnement, le poids net est converti en équivalent-poids vif (pour la conversion en équivalent-poids vif, veuillez consulter la section correspondante ci-dessous). L'évaluation de l'origine des importations et des exportations en fonction de la méthode de production permet d'estimer la part des importations/exportations provenant de l'aquaculture et celle provenant de la pêche. Les données utilisées sont celles de la FAO (pour la méthode appliquée, veuillez consulter la section correspondante ci-dessous). Source : EUROSTAT-COMEXT (ensemble de données de référence : [DS-045409](#)).
- Consommation apparente (totale et par habitant) : quantité estimée de produits de la pêche et de l'aquaculture consommée dans l'Union européenne. La consommation par habitant indique la quantité consommée par chaque personne dans l'UE.

CONVERSION DU POIDS
 NET EN ÉQUIVALENT
 POIDS VIF

EUROSTAT fournissant des données de production en poids vif, les volumes nets d'importation/exportation sont convertis à l'aide de facteurs de conversion (FC) dans le but d'établir un bilan d'approvisionnement harmonisé.

Prenons l'exemple du FC pour l'élément dont le code NC8 est 03044410 : cet élément correspond aux « filets de morue *Gadus morhua*, *Gadus ogac*, *Gadus macrocephalus* frais ou réfrigérés et aux poissons de l'espèce *Boreogadus saida* ». Le FC est fixé à 2,85, ce qui représente la moyenne des facteurs de conversion trouvés pour les filets sans peau ni arêtes de cette espèce dans les publications d'EUROSTAT et de la FAO. Pour une liste complète des FC utilisés par l'EUMOFA, veuillez consulter les métadonnées publiées sur le site de l'EUMOFA à l'adresse suivante :

<https://eumofa.eu/documents/20124/35680/Metadata+2+-+DM+-+Annex+7+CF+per+CN8.pdf/7e98ac0c-a8cc-4223-9114-af64ab670532?t=1681387953349>

ÉVALUATION DE
 L'ORIGINE DES
 IMPORTATIONS ET DES
 EXPORTATIONS EN
 FONCTION DE LA

L'objectif de l'évaluation de l'origine par méthode de production consiste à mesurer le poids de l'aquaculture dans l'analyse du bilan d'approvisionnement de l'UE. Pour chaque État membre de l'UE, sur la base du volume total des importations et exportations extra-UE, les méthodes de production des pays d'origine et de destination des exportations sont évaluées, en établissant la moyenne des volumes de production des trois dernières années en termes de pêche et d'aquaculture.

MÉTHODE DE PRODUCTION	<p>Une évaluation plus poussée fournit une estimation de la part moyenne pondérée de l'aquaculture dans la production totale (aquaculture + pêche). Celle-ci est exprimée sous forme de coefficient.</p> <p>Cet indicateur indirect permet de déterminer l'origine des importations et les destinations des exportations en fonction des méthodes de production, c'est-à-dire si les importations/exportations d'un État membre donné proviennent d'activités d'élevage ou de pêche.</p>
DÉPENSES ET PRIX DES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE	<p>Les données sur les dépenses de l'UE sont fournies par EUROSTAT. Ces données sont compilées sur la base d'une méthodologie commune élaborée dans le cadre du « Programme PPA EUROSTAT - OCDE » (https://ec.europa.eu/eurostat/web/products-manuals-and-guidelines/-/ks-be-06-002).</p> <p>Le présent rapport s'appuie sur la « dépense nominale (en euros) » et la « dépense nominale par habitant (en euros) ». La « dépense » est considérée comme une composante du produit intérieur brut (PIB) et concerne les dépenses de consommation finale en biens et services consommés individuellement par les ménages.</p> <p>Les dépenses sont présentées en parités de pouvoir d'achat (PPA), qui sont des déflateurs spatiaux et des convertisseurs de devises qui éliminent les effets des différences de prix entre les États membres/pays, permettant ainsi de comparer les volumes des composantes du PIB et les niveaux de prix. Dans les pays en dehors de la zone euro, des indices de niveau du prix (INP) sont utilisés pour harmoniser différentes monnaies dans une seule devise (l'euro, dans ce cas). Les INP sont obtenues sous forme de ratios entre les PPA et les taux de change nominaux actuels ; par conséquent les valeurs des PPA et des INP coïncident dans les pays de la zone euro.</p> <p>Les indices des prix se réfèrent à l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), qui fournit des mesures comparables de l'inflation. Cet indicateur économique mesure l'évolution dans le temps des prix des biens et services de consommation achetés par les ménages. En d'autres termes, il s'agit d'un ensemble d'indices des prix à la consommation calculés selon une approche harmonisée et un ensemble de définitions prévues dans les règlements et recommandations.</p> <p>Les « produits alimentaires » sont un agrégat de produits correspondant à la nomenclature COICOP 01.1 (https://ec.europa.eu/eurostat/ramon/nomenclatures/index.cfm?TargetUrl=LST_NOM_DTL&StrNom=HICP_2019&StrLanguageCode=EN&IntPcKey=43907206&StrLayoutCode=HIERARCHIC). Cette catégorie comprend l'ensemble des produits alimentaires achetés en vue d'être consommés à domicile. Dans ce rapport, les éléments suivants, appartenant à l'agrégat « produits alimentaires », sont analysés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « Produits de la pêche et de l'aquaculture », correspondant à la nomenclature COICOP 01.1.3 (« poissons et produits de la mer », dans Eurostat). Ce groupe comprend les produits « frais ou réfrigérés », « congelés », « séchés, fumés ou salés », les « autres produits en conserve ou transformés », les crabes terrestres, les escargots terrestres et les grenouilles, ainsi que les poissons et produits de la mer achetés vivants à des fins de consommation alimentaire. - La catégorie « viande », correspondant à la nomenclature COICOP 01.1.2, comprend les « viandes et abats comestibles frais, réfrigérés ou congelés, séchés, salés ou fumés » et les « autres viandes et préparations à base de

viande en conserve ou transformées ». Elle inclut également la viande et les abats comestibles de mammifères marins et d'animaux exotiques, ainsi que les animaux et volailles achetés vivants à des fins de consommation alimentaire.

**CONSOMMATION DES
 PRODUITS DE LA PÊCHE
 ET DE L'AQUACULTURE
 FRAIS PAR LES MÉNAGES**

Les données sont collectées auprès de l'EUROPANEL et concernent les achats par les ménages d'une sélection d'espèces fraîches dans 11 États membres de l'UE, qui sont ensuite regroupées dans la base EUMOFA en « principales espèces commerciales ». Les achats des ménages sont enregistrés quotidiennement par un échantillon de ménages dans les supermarchés, les magasins discount, les micro-marchés, les épiceries, les poissonneries et les ventes en ligne (dont « Amazon Fresh »), qui fournit à l'EUROPANEL de nombreuses informations, parmi lesquelles les espèces, les quantités et les valeurs.

L'échantillon de ménages (c'est-à-dire le « panel ») est composé de manière à être représentatif de la population de chaque pays et à estimer correctement ses caractéristiques. Les spécifications concernant les panels d'où proviennent les données sont fournies ci-dessous :

État membre	Taille de l'échantillon (Ménages)
Danemark	3.000
Allemagne	30.000
Irlande	5.650
Espagne (à l'exception des îles Canaries)	12.000
France	20.000
Italie	10.000
Hongrie	4.000
Pays-Bas	10.000
Pologne	8.000
Portugal (sauf Madère et les Açores)	4.000
Suède	4.000

Pour chaque pays étudié (à l'exception de la Hongrie), les données sur la consommation des ménages couvrent une sélection des espèces fraîches les plus consommées, ainsi que la catégorie « autres produits non spécifiés », qui regroupe toutes les autres espèces fraîches enregistrées par les panels de ménages mais non disponibles sur un plan désagrégé. Les produits suivis comprennent le poisson emballé ou en vrac, toujours sans ingrédients supplémentaires. La liste complète des « principales espèces commerciales » suivies pour chaque pays est présentée ci-dessous :

Danemark	France	Allemagne	Irlande
Cabillaud	Cabillaud	Lieu d'Alaska	Cabillaud
Limande	Dorade royale	Carpe	Églefin
Flet	Merlu	Cabillaud	Merlu
Flétan	Maquereau	Hareng	Maquereau
Maquereau	Baudroie (= lotte)	Moule <i>Mytilus</i>	Lieu noir
Moule <i>Mytilus</i>	Lieu noir	Plie	Saumon
Saumon	Saumon	Lieu noir	Crevettes
Truite	Sardine	Saumon	Autres produits non spécifiés
Autres produits non spécifiés	Truite	Crevettes	
	Merlan	Truite	
	Autres produits non spécifiés	Autres poissons d'eau douce	
		Autres produits non spécifiés	
Italie	Pays-Bas	Pologne	Portugal
Anchois	Cabillaud	Carpe	Palourde et autres vénérédés
Palourde et autres vénérédés	Hareng	Maquereau	Bar commun
Bar commun	Maquereau	Saumon	Dorade royale
Dorade royale	Moule <i>Mytilus</i>	Truite	Merlu
Merlu	Pangasius	Autres produits non spécifiés	Maquereau
Moule <i>Mytilus</i>	Plie		Poulpe
Poulpe	Saumon		Saumon
Saumon	Crevette <i>Crangon</i> spp		Sardine
Calmar	Autres crevettes		Sabre
Espadon	Truite		Crevettes
Autres produits non spécifiés	Autres produits non spécifiés		Autres produits non spécifiés
Espagne	Suède	Hongrie	
Cabillaud	Cabillaud	Produits non spécifiés	
Bar commun	Flet		
Dorade royale	Églefin		
Merlu	Flétan		
Maquereau	Hareng		
Baudroie (= lotte)	Sandre		
Saumon	Saumon		
Sardine	Autres salmonidés		
Sole	Autres produits non spécifiés		
Thon			
Autres produits non spécifiés			

VENTE AU DÉTAIL ET
CONSOMMATION HORS
DOMICILE

Les données sur les ventes au détail et la consommation hors domicile sont fournies par Euromonitor International¹ (<https://www.euromonitor.com/>), dont les estimations pourraient être différentes des autres statistiques disponibles au niveau national, car différentes approches méthodologiques peuvent être utilisées. Elles se réfèrent aux produits « non transformés » et « transformés ».

Produits non transformés

Les données sont fournies pour la catégorie « poissons et produits de la mer », ainsi que pour les sous-catégories « poissons, crustacés, mollusques et céphalopodes », comme indiqué en détail ci-dessous :

Poissons et produits de la mer : cette catégorie comprend l'agrégation des poissons, crustacés, mollusques et céphalopodes. Elle inclut les poissons et les produits de la mer non transformés, emballés ou non emballés (frais, réfrigérés, congelés). Les poissons et produits de la mer réfrigérés et congelés peuvent être nettoyés, éviscérés, pelés/parés/filetés/découpés à différents degrés, mais non cuits ; aucune sauce, aucune herbe ni aucun condiment ne peuvent être ajoutés.

-Crustacés : cette catégorie comprend tous les crustacés frais, réfrigérés et congelés mais non cuits (c'est-à-dire les animaux vivant dans l'eau, ayant un corps ferme et une carapace dure) tels que les homards, les crevettes et les crabes, qu'ils soient vendus emballés ou non.

-Poissons : cette catégorie comprend tous les poissons d'eau douce et de mer (sauvages ou d'élevage) frais, réfrigérés et congelés, mais non cuits, qu'ils soient vendus emballés ou non, coupés ou entiers.

-Mollusques et céphalopodes : cette catégorie comprend tous les mollusques (crustacés tels que les huîtres et les palourdes) et céphalopodes (tels que la poulpe, le calmar, la seiche) frais, réfrigérés et congelés, mais non cuits, qu'ils soient vendus emballés ou non.

Produits transformés

Les données sont fournies pour la catégorie « poissons et produits de la mer transformés », ainsi que pour les sous-catégories « produits de la mer de longue conservation », « produits de la mer transformés réfrigérés » et « produits de la mer transformés congelés », comme indiqué en détail ci-dessous :

Poissons et produits de la mer : cette catégorie représente l'agrégation de poissons et de produits de la mer de longue conservation, réfrigérés et congelés.

-Produits de longue conservation : cette catégorie comprend les poissons, les mollusques et crustacés et les produits de la mer de longue conservation, généralement vendus en boîtes de conserve, en bocaux de verre ou dans des emballages en aluminium/autoclave. Ils se conservent aussi généralement dans l'huile, la saumure, l'eau salée ou avec une sauce (sardines à la sauce tomate, par exemple). Les poissons/produits de la mer vendus à température ambiante sont également inclus. Ces types de produits comprennent le cabillaud, l'églefin, le maquereau, les sardines, le thon, les crevettes, le crabe, les moules, l'anchois, le caviar, etc.

-Produits transformés réfrigérés : cette catégorie comprend l'ensemble des poissons et produits de la mer transformés, réfrigérés et emballés ainsi que les poissons fumés, qui sont vendus en libre-service dans magasins de détail. Les poissons et produits de la mer transformés et vendus avec une sauce ainsi que les crevettes cuites sont inclus. Remarque : les produits à base de hareng vendus dans des réfrigérateurs/armoires réfrigérantes, dont la durée de conservation est supérieure à 6 mois, sont exclus. Ces produits, très répandus dans les pays scandinaves, sont inclus dans les produits de la

mer de longue conservation car ils ont une durée de conservation similaire à celle des poissons de longue conservation vendus à température ambiante.

-Produits transformés congelés : cette catégorie comprend l'ensemble des poissons et produits de la mer transformés qui sont ensuite préparés avec l'ajout d'autres ingrédients, dont de la chapelure/pâte à frire, de la sauce, de l'assaisonnement, etc. Ces types de produits incluent ce qui suit : bâtonnets de poisson, tourtes au poisson, poisson pané ou en pâte à frire, poisson avec sauce (n'importe quel type de sauce), boulettes de poisson, boulettes de seiche, langoustines, calamars, etc.

IMPORTATIONS- EXPORTATIONS Les flux commerciaux des produits de la pêche et de l'aquaculture sont analysés pour les éléments se rapportant à la liste des codes NC-8 au lien suivant : <https://eumofa.eu/documents/20124/35680/Metadata+2+-+DM+-+Annex+4+Corr+CN8-CG-MCS.pdf/ae431f8e-9246-4c3a-a143-2b740a860291?t=1697717528452>.

La source utilisée pour la collecte des données d'importations-exportations est EUROSTAT - COMEXT (code de données en ligne : [DS-045409](#), extraction effectuée le 22 avril 2025). Pour plus d'informations sur la méthodologie et les principes qui sous-tendent l'enregistrement des données EUROSTAT par « pays d'origine » et « pays de destination », veuillez consulter le « Rapport de qualité sur les statistiques du commerce international » d'EUROSTAT, au lien suivant : <https://ec.europa.eu/eurostat/web/products-statistical-reports/w/ks-ft-22-010>.

Il convient de préciser que les données comprennent des cas où les volumes ou les valeurs n'ont pas été indiqués pour des raisons de confidentialité. Le principe de la confidentialité statistique d'Eurostat est expliqué sur le lien suivant : <https://ec.europa.eu/eurostat/about-us/statistical-confidentiality#:~:text=Statistical%20confidentiality%20is%20a%20fundamental,t heir%20use%20for%20statistical%20purposes>.

FLUX COMMERCIAUX EXTRA-UE Ils incluent toutes les transactions entre les États membres de l'Union européenne (UE) et les pays extérieurs à l'UE (pays extra-UE). La source utilisée pour ces flux commerciaux est EUROSTAT-COMEXT. Conformément aux lignes directrices d'Eurostat sur la production et la diffusion de données statistiques par les services de la Commission après le retrait du Royaume-Uni de l'UE, et étant donné que la période de référence la plus récente est l'année 2024, le Royaume-Uni est exclu des agrégations de l'UE pour chaque année. Cela signifie que le Royaume-Uni est traité comme un pays d'origine/de destination extra-UE des importations et exportations de l'UE-27.

Enfin, il est important de souligner que si les importations sont déclarées comme telles par Eurostat-COMEXT en fonction des flux enregistrés par les douanes nationales, dans la plupart des cas, les États membres de l'UE ne sont pas les véritables destinations. Ils sont plutôt des « points d'entrée » pour les produits de la pêche et de l'aquaculture importés dans l'UE, qui sont ensuite échangés sur le marché intérieur.

FLUX COMMERCIAUX INTRA-UE Ils incluent toutes les transactions déclarées par les États membres de l'Union européenne (UE) avec un autre État membre. Pour l'analyse du commerce intra-UE,

seules les exportations ont été prises en compte. La source utilisée pour ces flux commerciaux est EUROSTAT-COMEXT.

En général, les comparaisons bilatérales entre États membres des flux intra-UE révèlent des écarts importants et persistants. Les comparaisons portant sur les statistiques du commerce intra-UE et les résultats correspondants doivent donc être considérés avec prudence et tenir compte de l'existence de ces écarts. Telle est l'explication officielle d'Eurostat : étant donné que les données sur le commerce intra-UE s'appuient sur des règles communes et largement harmonisées, on pourrait s'attendre à ce que la balance commerciale intra-UE soit nulle ou du moins proche de zéro. Toutefois, il convient de souligner qu'une correspondance parfaite est rendue impossible tout d'abord par l'approche CAF/FAB³ : la valeur des importations devrait être plus élevée que la valeur miroir des exportations, car elle inclut des coûts de transport supplémentaires.

On pourrait néanmoins légitimement s'attendre à une correspondance étroite étant donné que les partenaires commerciaux au sein de l'UE sont souvent des pays voisins, mais les livraisons aux navires et aux avions de fret constituent une autre raison méthodologique qui s'y oppose : ces mouvements de marchandises créent des asymétries dans les ITGS intra-UE car des dispositions juridiques spécifiques stipulent que seules les expéditions doivent être déclarées.

Au niveau mondial, la plupart des raisons méthodologiques des asymétries disparaissent. Les problèmes restants concernent la déclaration des données (par exemple, les déclarations Intrastat manquantes et le commerce de biens spécifiques tels que les navires de mer et les avions qui ne sont pas correctement saisis).

DÉBARQUEMENTS Les données d'Eurostat concernant les débarquements (code de données en ligne : [fish ld main, données collectées le 16 juin 2025](#)) comprennent le premier déchargement à terre de l'ensemble des produits de la pêche d'un navire de pêche dans un État membre de l'UE donné. Les données étant disponibles jusqu'en 2023, conformément aux lignes directrices d'Eurostat sur la production et la diffusion de données statistiques par les services de la Commission après le retrait du Royaume-Uni de l'UE, ce dernier est exclu des agrégations UE pour chaque année. Les données comprennent les débarquements effectués par les navires des États membres de l'Union européenne, du Canada, des îles Féroé, du Groenland, du Kosovo, de l'Islande, de la Norvège et du Royaume-Uni. Elles comprennent également les débarquements d'espèces non destinées à la consommation humaine et d'algues. Les points suivants doivent être mentionnés à l'égard des données utilisées pour le chapitre « Débarquements dans l'UE » :

- Confidentialité. Comme l'ont indiqué les fournisseurs nationaux de données à Eurostat, les débarquements sont confidentiels lorsqu'ils proviennent de moins de trois navires. Par conséquent, dans certains cas, les États membres fournissent des données à un niveau plus agrégé et, dans d'autres, les données ne sont tout simplement pas disponibles. Le système de l'EUMOFA ne tient pas compte des résultats affichant un volume ou une valeur équivalent à zéro, étant considérés comme des informations partielles qui empêchent toute analyse des données. Les cas suivants, ventilés par pays, année et espèces, ne sont pas inclus dans l'analyse pour des raisons de confidentialité :

- Danemark

³ Le coût, l'assurance et le fret (CAF) et le franco à bord (FAB) sont des accords d'expédition internationaux utilisés pour le transport de marchandises. La règle CAF oblige le vendeur à souscrire une assurance pour l'envoi. Si la règle FAB est utilisée, une fois que les marchandises ont été chargées à bord, le risque est transféré à l'acheteur, qui supporte tous les coûts ultérieurs.

Pour 2017, les données liées à la destination et/ou aux présentations/préservations de certaines espèces spécifiques appartenant aux principales espèces commerciales suivantes sont confidentielles : anguille, brochet, cabillaud, sole, sardine, thon rouge, crabe, crevettes d'eau froide, langoustine, huître, palourde et les groupes « autres poissons d'eau douce », « autres poissons de fond », « petits pélagiques divers » et « thons divers ». Seuls les totaux, collectés auprès de *Statistics Denmark*, sont disponibles.

Pour les autres années, les données sont confidentielles à l'égard des espèces et des débarquements suivants :

2019 :

- les débarquements de merlan bleu par la flotte irlandaise ;
- les débarquements de hareng destiné à un usage industriel par les flottes allemande et britannique ;
- les débarquements de chinchard commun destiné à un usage industriel par la flotte danoise ;
- les débarquements de lançons par la flotte allemande ;
- les débarquements de sprat par les flottes allemande et estonienne ainsi que les débarquements de sprat destiné à un usage industriel par la flotte lettone.

2020 :

- les débarquements, par la flotte allemande, de hareng et de sprat destinés à un usage industriel et à l'alimentation animale (respectivement) ;
- les débarquements, par les flottes lituanienne et polonaise, de sprat destiné à un usage industriel et à l'alimentation animale (respectivement) ;
- les débarquements de merlan bleu par la flotte britannique ;
- les débarquements de palourde de l'espèce *Spisula solida* par la flotte danoise.

2021 :

- les débarquements de merlan bleu par les flottes irlandaise et islandaise.
- les débarquements de hareng par la flotte néerlandaise ;
- les débarquements de palourde de l'espèce *Spisula solida* par la flotte danoise ;
- les débarquements de lançons par la flotte allemande ;
- les débarquements de sangliers (inclus dans les principales espèces commerciales « autres poissons de mer ») par la flotte britannique.

2022 :

- les débarquements de sangliers (inclus dans les principales espèces commerciales « autres poissons de mer ») par les flottes danoise et britannique ;
- les débarquements de capelans (inclus dans les principales espèces commerciales « petits pélagiques divers ») ;
- les débarquements de hareng destiné à la consommation humaine par les flottes britannique et islandaise, ainsi que les débarquements de hareng à usage inconnu par la flotte danoise ;
- les débarquements de sprat destiné à un usage industriel par les flottes irlandaise et islandaise ;
- les débarquements de spisule épaisse ;

- les débarquements de merlan bleu destiné à un usage industriel par les flottes irlandaise et islandaise.

En outre, pour toutes les autres espèces commerciales principales, sont exclues chaque année plusieurs données confidentielles liées au pavillon des navires, à la destination et/ou aux présentations/préservations de certaines espèces spécifiques.

- Finlande

Les valeurs sont confidentielles pour plusieurs espèces commerciales débarquées en 2023.

- Irlande

- Les données de 2018 sont confidentielles pour les principales espèces commerciales suivantes : ormeau, limande, roussette, flet d'Europe, grenadier, flétan de l'Atlantique, grande castagnole, sébaste, sardine, sabre, concombre de mer, bar commun, sparidés, espadon, thon rouge et vive. En outre, pour toutes les autres principales espèces commerciales, sont exclues certaines données confidentielles liées au pavillon des navires, à la destination et/ou aux présentations/préservations de certaines espèces spécifiques.
- Les données de 2019 sont confidentielles pour les principales espèces commerciales suivantes : anchois, flet d'Europe, grenadier, flétan noir, moule *Mytilus* spp., sardine, oursin, crevettes d'eau chaude, espadon. En outre, pour toutes les autres principales espèces commerciales, sont exclues plusieurs données confidentielles liées au pavillon des navires, à la destination et/ou aux présentations/préservations de certaines espèces spécifiques.
- Les données de 2020 sont confidentielles pour les principales espèces commerciales suivantes : anguille, flet d'Europe, grenadier, églefin, flétan de l'Atlantique, hareng, chinchard commun, sébaste, concombre de mer, thon obèse, vive. En outre, pour toutes les autres espèces commerciales principales, sont exclues plusieurs données confidentielles liées au pavillon des navires, à la destination et/ou aux présentations/préservations de certaines espèces spécifiques.
- Les données de 2021 sont confidentielles pour les principales espèces commerciales suivantes : flétan noir, moule *Mytilus* spp. (moule commune), saumon, sardine, espadon et thon rouge. En outre, pour toutes les autres espèces commerciales principales, sont exclues plusieurs données confidentielles liées au pavillon des navires, à la destination et/ou aux présentations/préservations de certaines espèces spécifiques.
- Les données de 2022 sont confidentielles pour les principales espèces commerciales suivantes : anchois, rouget et truite.
- En outre, pour toutes les autres espèces commerciales principales, sont exclues chaque année plusieurs données confidentielles liées au pavillon des navires, à la destination et/ou aux présentations/préservations de certaines espèces spécifiques.
- Enfin, les données suivantes ont été collectées auprès de l'APSF (Autorité de protection des pêches maritimes) et de l'Office central des statistiques :
 - données de 2013, 2014, 2018 et 2019 concernant le merlu.

- données de 2014 concernant le maquereau.
 - données de 2016 concernant le hareng.
 - données de 2018 concernant le merlan bleu et la baudroie
 - données de 2019 concernant la valeur du maquereau et du merlan bleu.
- Grèce
- Les données de 2016 et de 2017 sont confidentielles pour les débarquements effectués par un seul navire opérant dans l'Atlantique Centre-Est, portant sur les principales espèces commerciales suivantes : seiche, flet (autres que le flet d'Europe), Saint-Pierre et le groupe « autres poissons plats ». En ce qui concerne uniquement 2017, sont exclues les données confidentielles portant sur la crevette rose du large congelée.
- En outre, pour 2016, 2017 et 2018, sont exclues certaines données confidentielles liées à la destination et/ou aux présentations/préservations de certaines espèces spécifiques. Celles-ci concernent les espèces indiquées ci-après.
- o Pour 2016 et 2017 : certaines espèces appartenant aux principales espèces commerciales suivantes : poulpe, rouget, dorade (autre que la dorade royale), calmar et les groupes « autres requins » et « autres poissons de mer ». En ce qui concerne uniquement 2017, sont exclues les données confidentielles relatives aux espèces appartenant au groupe « crevettes d'eau chaude ».
 - o Pour 2018, certaines espèces appartenant aux principales espèces commerciales suivantes : crabe, Saint-Pierre, poulpe, rouget, calmar, dorade (autre que la dorade royale) et le groupe « autres poissons de mer ».
- Malte
- Les données concernant les débarquements effectués par des navires battant pavillon chypriote sont exclues car elles sont confidentielles.
- Données provisoires
- France
- Les volumes et les valeurs de 2018, 2019, 2020 et 2021 sont des données provisoires disponibles auprès d'Eurostat.
- Italie
- Les volumes et les valeurs de 2018, 2019 et 2020 sont des données provisoires disponibles auprès d'Eurostat.
- Estimations
- Bulgarie
- Les volumes et les valeurs de 2017 et 2020 sont des estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat.
- Danemark
- Les valeurs de 2019, 2020, 2021 et 2022 incluent des estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat.
- Irlande

Les volumes et les valeurs de 2017 ainsi que les valeurs de 2020 et 2022 incluent des estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat.

- Lituanie

Les volumes et les valeurs de 2017 sont des estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat.

- Pays-Bas

Les volumes et les valeurs de 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023 incluent des estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat.

- Portugal

Les volumes et les valeurs de 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023 incluent des estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat.

- Roumanie

Les volumes et les valeurs de 2017 sont des estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat.

FAITS SAILLANTS

LA HAUSSE DES PRIX CONTINUE D'INFLUER SUR LA CONSOMMATION DES MÉNAGES DE L'UE

En 2024, les dépenses des ménages en produits de la pêche et de l'aquaculture dans l'UE-27⁴ ont atteint 62,8 milliards d'euros, soit une hausse de 4% (ou 2,7 milliards) par rapport à 2023. Pour la troisième année consécutive, cette croissance a été observée dans l'ensemble des États membres. Cette évolution reflète davantage la hausse des prix qu'une consommation accrue, alors que ne cessent de diminuer les dépenses des ménages en poisson frais. Selon les données d'Europanel, Kantar et GFK, la consommation totale de poisson à domicile, en baisse depuis 2021, a chuté de plus de 4% dans les principaux pays consommateurs de l'UE entre 2023 et 2024. Le prix du poisson est resté élevé dans toute l'Union européenne, suivant une tendance entamée en 2020. Alors que les fortes hausses de 2022 étaient dues à un contexte économique et géopolitique particulièrement tendu, les pressions inflationnistes ont persisté en 2023 et 2024, ce qui a eu pour effet de maintenir les prix à un niveau élevé malgré un ralentissement général de l'inflation. De 2020 à 2024, en effet, les prix à la consommation des produits alimentaires aquatiques ont augmenté de plus de 25%, contre 28% pour la viande et 32% pour l'ensemble des aliments.

LA VALEUR DES FLUX COMMERCIAUX DE L'UE A DIMINUÉ POUR LA DEUXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE

En 2024, les flux commerciaux⁵ de l'UE pour les produits de la pêche et de l'aquaculture ont légèrement baissé. En effet, la valeur nominale a reculé de 1% et le volume de 0,5% par rapport à 2023. Malgré ce timide ralentissement, 2024 a enregistré la troisième plus forte hausse de la valeur des échanges des dix dernières années. Sur la période 2015-2024, les flux commerciaux de l'Union européenne ont augmenté de 18% en termes réels, soit un taux de croissance annuel de 2% en moyenne, tandis que le volume ne progressait que de 2%. Les échanges intra-UE ont diminué de 1% par rapport à 2023, totalisant 5,8 millions de tonnes et 31,7 milliards d'euros, soit 45% de la valeur totale et 42% du volume total. Il convient de noter que, pour la deuxième année consécutive, les flux intra-UE ont dépassé en valeur les importations extra-UE.

Ces dernières ont compté pour 43% de la valeur et du volume de l'ensemble des flux commerciaux de l'Union européenne, soit 5,9 millions de tonnes et 29,9 milliards d'euros. Alors que le volume est resté généralement stable par rapport à 2023, la valeur est retombée légèrement (-1%), restant à un niveau inférieur à celui d'avant la pandémie. Les exportations extra-UE ont eu un impact beaucoup moins important, ce qui confirme le rôle de l'UE en tant qu'importateur net. Leur valeur a augmenté d'à peine 1% pour atteindre 8,3 milliards d'euros, soit 12% de la valeur totale des échanges. En revanche, leur volume a reculé de 1% pour se situer à 2,2 millions de tonnes, soit son niveau le plus bas depuis 2019. De fait, les exportations extracommunautaires sont le seul flux à avoir enregistré une croissance de la valeur en 2023 et 2024.

Dans l'ensemble, les résultats commerciaux de 2024 ont reflété un ralentissement continu après la forte croissance observée en 2022 (année marquée par des pressions inflationnistes et des tensions géopolitiques). Bien que l'inflation se soit atténuée en 2024, elle a continué à exercer une forte influence sur la valeur des échanges. En décembre 2024, le taux d'inflation de l'UE s'élevait à 2,7%, contre 3,4% l'année précédente. Il s'est stabilisé autour de 2,4% au début de 2025.

⁴ Conformément aux lignes directrices d'Eurostat sur la production et la diffusion de données statistiques par les services de la Commission après le retrait du Royaume-Uni de l'UE, alors que la période de référence la plus récente est l'année 2024, le Royaume-Uni est exclu des agrégations de l'UE pour chaque année.

⁵ Importations extra-UE + exportations extra-UE + flux commerciaux intra-UE.

AMÉLIORATION DE LA BALANCE COMMERCIALE DE L'UE ET DES AUTRES PRINCIPAUX IMPORTATEURS NETS DE POISSON

En 2024, le déficit commercial de l'UE⁶ dans le domaine des produits de la pêche et de l'aquaculture a légèrement baissé de 2% par rapport à l'année précédente. Cette amélioration est due à une hausse de 1% des exportations et à un recul de 1% des importations. Les volumes échangés sont demeurés généralement stables, les importations augmentant de 0,3% et les exportations diminuant de 1%.

Les résultats ont varié d'un État membre à l'autre. L'Espagne a enregistré le déficit commercial le plus important, devant la France, l'Italie et les Pays-Bas, tandis qu'il s'améliorait au Danemark, en Suède et en Allemagne. Certains de ces pays font office de point d'entrée principal de produits de haute valeur dans l'UE. C'est notamment le cas de la Suède, par où passe une majorité d'exportations norvégiennes.

Dans les groupes de produits, la plupart des catégories ont contribué à l'amélioration générale observée en 2024. Les principales progressions ont été réalisées par les poissons de fond et les produits à usage non alimentaire, ces derniers faisant même l'objet d'un excédent commercial. Les produits aquatiques divers ont également maintenu une balance positive, tandis que le thon et les espèces apparentées ont vu celle-ci se creuser à la suite d'une hausse des importations et d'une baisse des exportations par rapport à 2023.

Hors de l'Union européenne, les États-Unis et le Japon, deuxième et troisième plus grands importateurs nets de produits de la pêche et de l'aquaculture au monde, ont présenté une trajectoire différente en 2024. Le déficit commercial des États-Unis s'est creusé d'environ 5%, atteignant 18 milliards d'euros en 2024. En revanche, il a diminué d'environ 3% au Japon, où il s'est élevé à 10,3 milliards d'euros.

2023 : BAISSÉ DE LA CONSOMMATION APPARENTE, HAUSSE DU TAUX D'AUTOSUFFISANCE

En 2023, la consommation apparente⁷ de l'UE en produits de la pêche et de l'aquaculture a été estimée à 10,25 millions de tonnes EPV (ou 22,89 kg EPV par habitant), soit 3% de moins qu'en 2022. Il s'agit de son niveau le plus bas des dix dernières années. Cette baisse est le reflet d'une production aquacole en baisse et d'une diminution des importations, que ne compense qu'en partie la hausse modérée des captures. En dépit de cette évolution, les produits d'élevage ont maintenu un niveau stable dans la consommation totale, tandis que les captures sauvages atteignaient un plancher sur la période de dix ans.

La consommation apparente des prises sauvages est tombée à 7,32 millions de tonnes EPV, ou 16,36 kg EPV par habitant, tandis que celle de produits aquacoles restait proche de sa moyenne de dix ans : 2,92 millions de tonnes EPV, ou 6,53 kg EPV par habitant.

Les débarquements de captures dans l'UE, y compris les espèces non destinées à la consommation humaine et les algues, ont suivi une tendance à la baisse depuis 2018. Ils ont totalisé 2,92 millions de tonnes en 2023, pour une valeur de 6,21 milliards d'euros, soit leur niveau le plus faible de la période 2014-2023. Cette même année, les importations ont diminué d'environ 300.000 tonnes EPV par rapport à 2022, tandis que les exportations reculaient de près de 90.000 tonnes EPV. Cela a entraîné une hausse du taux d'autosuffisance de l'UE, une première depuis 2018. Celui-ci s'est élevé à 38,1%, un pourcentage comparable à celui de 2021.

Selon l'EUMOFA et les estimations nationales, le Portugal a continué d'afficher le plus haut taux de consommation apparente de produits de la pêche et de l'aquaculture⁸ : 53,61 kg EPV par habitant en 2023. Parallèlement au recul généralisé dans l'UE, la plupart des principaux États membres consommateurs ont enregistré une baisse entre 2022 et 2023. L'Italie et Chypre font figure d'exception, avec une légère hausse de 1%.

⁶ Exportations extra-UE moins importations extra-UE. L'EUMOFA réalise chaque année une estimation de l'approvisionnement total de produits de la pêche et de l'aquaculture pour les consommateurs de l'UE (captures + production aquacole + importations). En ne tenant pas compte des exportations, cette formule fournit une approximation de la consommation apparente de l'UE. Les données consolidées sur la production de produits de la pêche et de l'aquaculture de l'Union européenne étant disponibles jusqu'en 2023, les estimations ont donc été réalisées également jusqu'en 2023.

⁷ La définition de « consommation apparente » est disponible dans la rubrique « Bilan d'approvisionnement » de la note méthodologique.

⁸ Il convient de mentionner que les modes de calcul de la consommation apparente à l'échelle de l'UE et des États membres sont différents. Dans le premier cas, la méthode repose sur les données et estimations indiquées dans la note méthodologique et, dans le second cas, elle nécessite une adaptation des tendances anormales en raison du plus grand impact de l'évolution des stocks.

DYNAMIQUE RÉCENTE POUR CERTAINES ESPÈCES PRINCIPALES

En 2024, les importations de saumon dans l'UE ont augmenté de 5% grâce à une production aquacole européenne en hausse (+5%), contrebalancée en partie par une baisse de la production américaine (-6%). Dans le même temps, les captures de saumon du Pacifique devraient chuter d'environ 50% par rapport au pic de 2023. Bien que les volumes importés ne soient pas très importants, le saumon du Pacifique reste une matière première bon marché pour le secteur de la transformation de l'Union européenne. Malgré la réduction des importations de saumon, leur valeur globale est demeurée stable (+0,1%). Elle a atteint 8,4 milliards d'euros, soit un niveau conforme à celui de 2023. À noter que les valeurs de 2022-2024, qui ont doublé sur dix ans, étaient les plus élevées jamais enregistrées. Au cours des sept premiers mois de 2025, les importations communautaires ont continué d'augmenter. Leur volume s'est accru de 12% par rapport à la même période en 2024. Leur valeur, en revanche, a diminué d'environ 7%, ce qui témoigne d'une forte baisse des prix unitaires dans un contexte de réduction des contraintes de la chaîne d'approvisionnement au niveau mondial. La hausse du volume s'explique par l'augmentation estimée de la production aquacole européenne (+9-11% par rapport à 2024) et américaine (+6-8%). L'on estime également que les captures de saumon du Pacifique croîtront d'environ 40% en 2025.

Les crevettes⁹, quatrième espèce la plus consommée dans l'UE en 2023, ont représenté 10% du volume et 13% de la valeur totale des importations communautaires en 2024. Leur volume a baissé de près de 4% par rapport à l'année précédente, tandis que leur valeur restait stable (-0,4%). Les crevettes d'eau chaude¹⁰, qui proviennent principalement d'Équateur, ont constitué 54% du volume et 52% de la valeur. Elles étaient suivies des autres espèces de crevettes¹¹, qui ont compté pour 35% du volume et 39% de la valeur. La plupart ont été importées d'Argentine (36% du volume total), d'Inde (14%) et du Vietnam (11%). Les crevettes d'eau froide¹², enfin, ont représenté 10% du volume et 7% de la valeur. 80% provenaient du Groenland. En 2024, l'Équateur, l'Argentine et l'Inde ont augmenté respectivement leur part de marché de 2%, 1% et 1% en volume. Ensemble, ces trois partenaires commerciaux ont fourni 54% du total importé par l'UE. Au cours des sept premiers mois de 2025, les importations communautaires de crevettes ont grimpé d'environ 10% en volume et de 15% en valeur par rapport à la même période en 2024. Cette hausse est due principalement aux crevettes d'eau chaude, dont le volume et le prix ont affiché les plus fortes progressions. Les crevettes d'eau froide et les crevettes roses du large ont également contribué à cette croissance globale.

Le cabillaud reste l'une des espèces les plus prisées par les consommateurs européens. En 2024, les quotas de cabillaud dans l'Arctique Nord-Est ont été réduits de 20%, suivant des réductions similaires en 2022 et 2023. Cela a entraîné une baisse de 10% des approvisionnements étrangers sur le marché de l'UE. Son prix moyen a augmenté de 3%, passant de 6,71 EUR/kg à 6,90 EUR/kg, tandis que la valeur des importations diminuait de près de 7% par rapport à l'année précédente. En 2025, les quotas ont à nouveau diminué de 25% et les prix à l'importation ont augmenté lors des sept premiers mois de l'année (8,22 EUR/kg en moyenne), alors que l'approvisionnement communautaire chutait de 8% par rapport à la même période en 2024. En 2026, les prix devraient rester élevés et les quotas se réduire davantage de 14% dans l'Arctique Nord-Est.

Le thon¹³ reste en tête de la liste des produits aquatiques les plus consommés par habitant dans l'Union européenne (2,68 kg EPV en 2023). Il a représenté 11% du volume et 10 % de la valeur totale des importations communautaires de PPA en 2024, soit une hausse de 18% et 8%, respectivement, par rapport à l'année précédente. Le listao a compté pour 58% du volume et 56% de la valeur. Il a devancé l'albacore (28% en volume et en valeur). Le prix

⁹ La catégorie « crevettes » comprend les crevettes d'eau chaude, les crevettes d'eau froide, les crevettes roses du large, les crevettes *Crangon* spp. et les crevettes diverses.

¹⁰ Crevettes du genre *Penaeus*.

¹¹ Les produits les plus importés dans ce groupe sont les suivants : crevettes, même fumées, même décortiquées, congelées, y compris les crevettes non décortiquées, cuites à l'eau ou à la vapeur (à l'exclusion des crevettes « Pandalidae », « *Crangon* », des crevettes roses du large « *Parapenaeus longirostris* » et des crevettes « *Penaeus* »), code NC 8 : 03061799.

¹² Crevettes du genre *Pandalus*.

¹³ La catégorie « thon » comprend le listao, l'albacore, le thon obèse, le thon blanc, le thon rouge et les thons divers.

moyen du thon rouge, élevé principalement pour l'industrie d'engraissement, a enregistré une brusque baisse de 60%, passant de 11,89 à 4,71 EUR/kg en 2024. Les thons divers affichent désormais le prix le plus élevé de la catégorie : 6,00 EUR/kg. L'Équateur est resté le principal fournisseur de l'UE (29% du volume et 48% de la valeur des importations). Les produits préparés et conservés, composés majoritairement de filets de thon pour l'industrie de transformation, ont continué de dominer les importations (75% du volume total). Au cours des sept premiers mois de 2025, les importations de thon ont continué d'augmenter dans l'Union européenne. Ainsi leur volume et leur valeur se sont accrus d'environ 8% et 10%, respectivement, par rapport à la même période en 2024. Les deux principales espèces derrière cette croissance sont le listao, qui a atteint des volumes exceptionnellement élevés début 2025 (+17%), ainsi que le thon blanc (+147%). Bien qu'importé en faible quantité, le thon rouge a connu un redressement de sa valeur (6,76 EUR/kg) par rapport à la forte diminution de 2024.

Le lieu d'Alaska demeure une espèce très prisée par l'industrie de transformation de l'UE. En 2024, son volume d'importation a diminué de 17% pour atteindre 237.200 tonnes, tandis que sa valeur chutait de 32%. La réduction des importations en provenance de Chine (-51%, 74.400 tonnes) en est la principale raison. Cela a entraîné une évolution importante des parts de marché, la Chine perdant 21% de ces derniers et les États-Unis progressant de 19%. Les importations provenant de ces derniers ont présenté le prix moyen le plus élevé - 3,22 EUR/kg -, supérieur d'environ 0,85 EUR/kg aux produits chinois et russes. En moyenne, les prix à l'importation des trois principaux fournisseurs (États-Unis, Russie et Chine) ont baissé d'environ 23% en 2024. Au cours des sept premiers mois de 2025, les importations communautaires de lieu d'Alaska ont rebondi par rapport à la même période en 2024 : environ +16% en volume et +20% en valeur. Ce sont les importations originaires de Russie et des États-Unis qui ont permis cette reprise, tandis que la Chine maintenait le niveau bas atteint en 2024. En dépit de l'augmentation de l'approvisionnement, les prix moyens à l'importation sont restés encore très inférieurs aux niveaux antérieurs à 2024, ce qui indique que les prix du marché se redressent plus lentement que les volumes.

TENDANCES MACROÉCONOMIQUES

En 2024, l'euro (EUR) s'est apprécié de 0,5% par rapport au dollar américain (USD)¹⁴, bien que sa position ait fortement fluctué par rapport à d'autres monnaies importantes pour le secteur de la pêche et de l'aquaculture. Il s'est renforcé de 1,8% par rapport à la couronne norvégienne (NOK) et déprécié de 2,3% par rapport à la livre sterling (GBP), tout en restant stable par rapport à la couronne islandaise (ISK) (+0,1%). Au cours des trois premiers trimestres de 2025, l'euro s'est apprécié de 3,0% par rapport au dollar américain et de 0,7% par rapport à la couronne norvégienne, mais s'est déprécié de 1,2% par rapport à la livre sterling et de 2,6% par rapport à la couronne islandaise.

Le taux d'intérêt¹⁵ de la Banque centrale européenne (BCE) est passé de 0,00% en juillet 2022 à un pic de 4,00% en septembre 2023. Il s'agit du cycle de resserrement le plus rapide jamais enregistré pour freiner l'inflation record dans la zone euro. Lorsque les pressions inflationnistes se sont atténuées, la BCE a déclenché une phase de relâchement progressif à partir de mi-2024. Le taux de facilité de dépôt est passé de 3,75% en juin 2024 à 3,00% en décembre 2024. Il a continué de baisser en 2025, atteignant 2,00% en juin. Cette diminution progressive reflète la volonté de la BCE de s'orienter vers une politique monétaire plus neutre, de façon à soutenir la reprise économique tout en maintenant les anticipations d'inflation ancrées au niveau de l'objectif de 2%.

Après la flambée des prix exceptionnelle de 2022, l'inflation s'est nettement assouplie dans l'Union européenne entre 2023 et 2025. L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)¹⁶ pour l'UE-27 a chuté entre 2023 et 2024, passant d'une moyenne de 6,4% à 2,6%, avant de se stabiliser autour de 2,3% en 2025. Dans la zone euro, l'inflation a suivi une

¹⁴ Banque centrale européenne (BCE) https://www.ecb.europa.eu/stats/policy_and_exchange_rates/euro_reference_exchange_rates/html/index.en.html

¹⁵ Banque centrale européenne (2025). Taux d'intérêt directeurs de la BCE. https://www.ecb.europa.eu/stats/policy_and_exchange_rates/key_ecb_interest_rates/html/index.en.html

¹⁶ Eurostat (2025). IPCH - Taux d'inflation. https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/tec00118_custom_18856701/default/table

tendance similaire, passant de 5,4% à 2,4%, et avoisinant la cible de la BCE en 2025. Cette modération générale est due à l'abaissement des prix de l'énergie et des produits alimentaires, à l'amélioration des conditions de la chaîne d'approvisionnement et aux effets différés du durcissement monétaire. Mi-2025, l'inflation s'était largement normalisée dans l'ensemble des États membres, signe d'un retour à la stabilité des prix après deux ans de forte volatilité.

Les prix du carburant maritime¹⁷ ont continué de baisser en 2023 et 2024, avant de se stabiliser en 2025. Après avoir atteint une moyenne de 0,93 EUR/l en 2022, les prix sont tombés à 0,72 EUR/l en 2023, puis à 0,66 EUR/l en 2024, du fait de la baisse des cotations du pétrole brut et de l'apaisement des tensions géopolitiques. En 2025, après quelques fluctuations modérées (entre 0,53 et 0,67 EUR/l), ils se sont stabilisés autour d'une moyenne de 0,59 EUR/l. Après deux ans de dépenses énergétiques élevées, la stabilisation des coûts du carburant a soulagé les opérateurs du secteur halieutique et amélioré les marges d'exploitation de l'ensemble de la flotte européenne.

Après le pic de 2022, les prix des produits de la pêche et de l'aquaculture ont affiché une hausse modérée entre 2023 et 2025. Selon l'IPCH, les poissons et produits de la mer¹⁸ ont enregistré une inflation d'environ 3,5% en moyenne en 2023, qui est retombée à près de 2,0% en 2024, puis fluctué entre 1,5% et 3,0% en 2025. Il ressort des données désagrégées que les prix du poisson frais ou réfrigéré ont été relativement volatiles, avec des taux annuels passant de 1,5% début 2024 à environ 4,5% fin 2025, tandis que les produits congelés connaissaient une croissance plus modérée (entre +1,0% et +2,0%) pendant la même période.

Au niveau des producteurs, les prix du poisson, des crustacés et des mollusques transformés et conservés¹⁹ sont restés élevés, bien que leur croissance ait été limitée entre 2023 et 2025. En 2023, l'indice des prix à la production était 24% supérieur, en moyenne, au niveau de 2021. Il s'est accru de 0,9% en 2024 et de 1,7% lors des trois premiers trimestres de 2025. Cela confirme que les ajustements brusques des coûts observés en 2022 s'étaient déjà stabilisés entre 2023 et 2024. Les légères hausses qui ont suivi traduisent la pression persistante des coûts de l'énergie, de la main-d'œuvre et du conditionnement, parallèlement à l'amélioration des conditions de la chaîne d'approvisionnement. Dans l'ensemble, l'évolution des prix à la production et à la consommation dans le secteur pointe vers une normalisation progressive, l'inflation retrouvant son taux traditionnellement modéré, tout en restant légèrement supérieur aux niveaux pré-pandémiques.

¹⁷ EUMOFA [key economic drivers](#) dashboard (MABUX). Pays inclus dans la moyenne : Belgique, Croatie, Chypre, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Slovénie, Espagne et Suède.

¹⁸ Eurostat (2025). *IPCH - données mensuelles (taux de change annuel)*. https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/PRC_HICP_MANR_custom_18858497/default/table

¹⁹ Eurostat (2025). *Prix à la production industrielle, total - données trimestrielles*. https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/sts_inpp_q_custom_18858573/default/table

1/ L'UE DANS LE MONDE

1.1 PRODUCTION MONDIALE

En 2023, la production²⁰ de produits de la pêche²¹ et de l'aquaculture a totalisé 227,8 millions de tonnes à l'échelle mondiale, soit une hausse de 2% (ou 4,8 millions de tonnes) par rapport à l'année précédente. Il s'agit de son niveau le plus élevé en dix ans. 2023 a représenté un pic sur dix ans pour l'aquaculture, qui a poussé le volume global vers le haut avec 136,1 millions de tonnes. Les captures, en revanche, ont chuté de 370.000 tonnes pour un total de 91,7 millions de tonnes. L'UE se classe au huitième rang mondial avec 4,6 millions de tonnes, soit 1% de plus qu'en 2022. Cette progression est due à la hausse des captures de merlan bleu, tandis que la production aquacole reculait légèrement.

La Chine a maintenu sa première place en termes de prises et d'élevage aquacole, avec une production totale rehaussée de 4% entre 2022 et 2023 (+4% de produits aquacoles et +2% de captures). Parmi les principaux producteurs (asiatiques pour la plupart), l'Inde a connu la plus forte progression en termes de captures et d'aquaculture : +11%.

Elle devance la Russie, qui a connu une croissance de 8% par rapport à 2022, principalement sous la poussée du secteur de la pêche.

En revanche, la production globale des États-Unis a atteint son niveau le plus bas des dix dernières années, avec une diminution de 3% par rapport à l'année précédente. Une baisse de la récolte de palourdes et de captures de merlu, de calmar et de listao en est la cause principale.

Il convient de mentionner l'importante chute de la pêche au Pérou, qui est écarté de la liste des 10 principaux producteurs pour la première fois en dix ans. Ce pays capture essentiellement des petits pélagiques, dont le volume est sujet à de fortes fluctuations liées à l'évolution du climat. C'est le cas notamment de l'anchois du Pérou (*Engraulis ringens*), dont les faibles prises ont tiré la production globale vers le bas.

²⁰ La source des données sur la production dans les pays hors UE est la FAO. Dans ce chapitre, les chiffres sur la Russie qui sont inclus dans la production européenne englobent la production russe totale, conformément à la base de données de la FAO.

²¹ Les captures comprennent tous les produits pêchés par la flotte d'un pays dans toute zone de pêche (eaux maritimes et intérieures), indépendamment de la zone de débarquement/vente. Les données incluent les captures destinées à des fins alimentaires et non alimentaires. Conformément aux lignes directrices d'Eurostat sur la production et la diffusion de données statistiques par les services de la Commission après le retrait du Royaume-Uni de l'UE, alors que la période de référence la plus récente est l'année 2023, le Royaume-Uni est exclu des agrégations de l'UE pour chaque année. En outre, les données de l'UE incluent la Croatie depuis 2013, date de l'adhésion de ce pays.

TABLEAU 1

LES 15 PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS EN 2023 (1.000 TONNES)

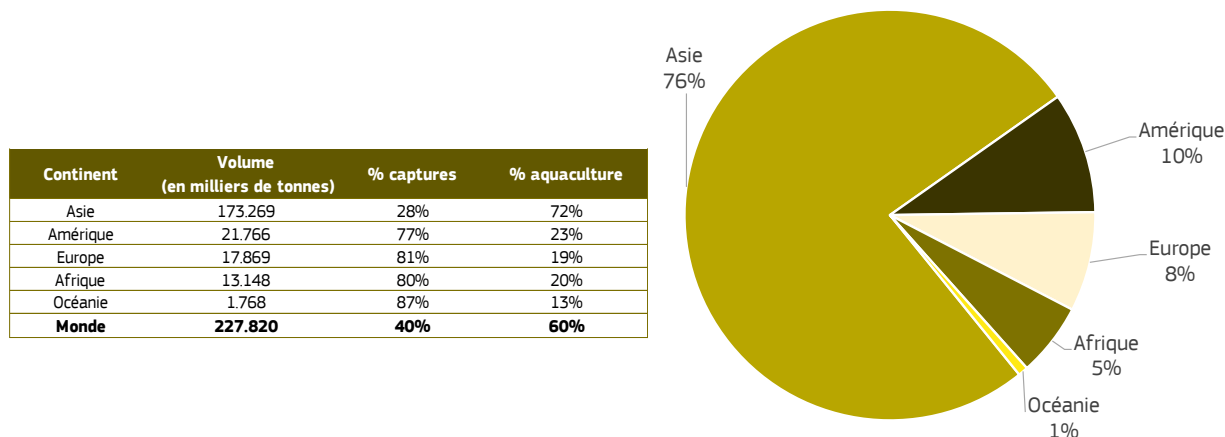
Source : Eurostat (codes de données en ligne : [fish_ca_main](#) et [fish_aq2a](#)) et FAO. Les données incluent les captures destinées à des fins alimentaires et non alimentaires. Les écarts éventuels dans les variations en % et les totaux sont dus aux arrondis. De plus amples détails sont disponibles dans le contexte méthodologique.

	Captures	Aquaculture	Production totale	% du total	% de variation de la production totale 2023/2022
Chine	13.425	78.276	91.701	40%	+4%
Indonésie	7.817	15.353	23.170	10%	+5%
Inde	6.178	11.321	17.499	8%	+11%
Viêt Nam	3.417	5.379	8.796	4%	+0.4%
Fédération de Russie	5.393	365	5.759	3%	+8%
Bangladesh	2.063	2.853	4.915	2%	+3%
États-Unis	4.156	456	4.612	2%	-3%
UE	3.555	1.043	4.598	2%	+1%
Norvège	2.544	1.650	4.194	2%	-2%
Chili	2.596	1.503	4.099	2%	-3%
Philippines	1.715	2.384	4.099	2%	-0.4%
Japon	2.904	879	3.783	2%	-3%
Pérou	3.519	105	3.624	2%	-3.4%
Corée du Sud	1.317	2.304	3.621	2%	+2%
Birmanie	1.623	1.197	2.820	1%	-8%
Autres	29.458	11.071	40.529	16%	+2%
TOTAL	91.681	136.140	227.820	100%	+2%

GRAPHIQUE 1

PRODUCTION MONDIALE PAR CONTINENT EN 2023

Source : Source : Eurostat (codes de données en ligne : [fish_ca_main](#) et [fish_aq2a](#)) et FAO. De plus amples détails sont disponibles dans le contexte méthodologique.



La part de l'aquaculture dans la production mondiale n'a cessé d'augmenter depuis 2000. Son niveau de production dépasse celui des captures depuis 2013. Cette tendance a été portée par les pays asiatiques, qui ont représenté 92% de la production aquacole mondiale totale en 2022, incluant à la fois les algues et les produits animaux. Si l'on tient compte uniquement de ces derniers, la production aquacole est supérieure à celle du secteur de la pêche depuis 2021.

L'Asie est le seul continent où l'aquaculture prend le dessus sur la pêche. Les quatre premiers pays producteurs du monde sont asiatiques et, dans chacun d'entre eux, la majorité de la production est issue de l'élevage. Mentionnons tout d'abord la Chine, où

la production aquacole a représenté 85% du total en 2023, suivie de l'Indonésie (66%), de l'Inde (65%) et du Vietnam (61%).

En Amérique, en Europe (incluant les pays membres et non membres de l'Union européenne) et en Afrique, seul un cinquième de la production totale est couvert par l'aquaculture. La part du secteur aquacole dans le volume global est encore plus faible en Océanie (environ 15%).

ASIE

L'Asie est en tête non seulement de la production aquacole mondiale, mais également sur le plan des captures. En 2023, la production aquacole de ce continent a atteint son niveau le plus élevé en dix ans : 124 millions tonnes, soit une hausse de 4% par rapport à l'année précédente. De même, les captures ont augmenté de 2% pour atteindre 48 millions de tonnes.

La Chine, en tant que principal producteur asiatique de produits de la pêche et de l'aquaculture, influe fortement sur les tendances générales dans la région, principalement dans le secteur de l'aquaculture. Fort de 78 millions de tonnes produites, ce pays représente en effet 63% de la production aquacole du continent, contre 13 millions de tonnes de captures (28% de la production totale issue de la pêche).

Plus de la moitié de la production aquacole chinoise est composée de carpe et d'algues. La production d'algues (destinées ou non à des fins alimentaires) s'est accrue - passant de 22,5 millions en 2022 à 23,1 millions de tonnes en 2023 -, dans la lignée d'une tendance à la hausse enregistrée au cours de la dernière décennie. L'élevage de carpe a également augmenté, passant de 18,7 millions en 2022 à 18,9 millions de tonnes en 2023, suivant une progression entamée en 2020, sans atteindre toutefois le niveau des algues. Ces dix dernières années, en effet, la production chinoise d'algues a grimpé de 48%, contre seulement 6% pour la carpe.

Ce pays joue un rôle majeur dans la production aquacole de ces deux espèces à l'échelle mondiale, à hauteur de 85% du volume global pour la carpe et de 62% pour les algues en 2023. À titre de comparaison, en 2023, l'Union européenne n'a élevé que 72.333 tonnes de carpe, ce qui constitue uniquement 0,3% du total au niveau mondial. Et elle a cultivé près de 83.437 tonnes d'algues (+14% de plus qu'en 2022). Cependant, la production communautaire d'algues (qui a lieu presque exclusivement en France et en Irlande) provient en grande partie de récoltes sauvages à des fins non alimentaires, ce qui limite la pertinence de la comparaison avec la situation en Chine. Une part importante de la production asiatique issue de la pêche est constituée de poissons osseux (*Osteichthyes*, composés pour la plupart d'*Actinopterygii*), qui représentent un quart des captures totales du continent. Ces espèces sont principalement pêchées par la Chine, l'Indonésie et le Vietnam. Le listao a également fait l'objet de prises plus importantes au Vietnam et au Japon, tout comme le maquereau, notamment en Indonésie et en Inde.

AMÉRIQUE

La production de produits de la pêche et de l'aquaculture en Amérique - à savoir l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud - est la deuxième plus importante des cinq continents. Elle a atteint près de 21,8 millions de tonnes en 2023, dans la continuité d'une tendance à la baisse également observée en 2022.

La perte totale s'est élevée à 2,4 millions de tonnes (-10%) entre 2021 et fin 2023, notamment sous l'impact de la baisse de captures d'anchois du Pérou (*Engraulis ringens*), qui sont utilisés dans la fabrication de farine de poisson. En effet, 77% de la production du continent américain émane de la pêche, principalement de l'anchois au Pérou et du lieu d'Alaska aux États-Unis. Les prises de ce dernier, contrairement à l'anchois, se sont accrues de 17% par rapport à 2022, atteignant un volume total de 1,4 million de tonnes et mettant fin à une chute similaire observée entre 2021 et 2022.

D'autre part, toujours en 2023, la production aquacole a totalisé plus de 5 millions de tonnes sur le continent américain, soit une hausse de 2% par rapport à l'année précédente, ce qui constitue le niveau le plus élevé de la décennie écoulée. Elle se composait essentiellement de crevettes d'eau chaude de l'Équateur (1,2 million de tonnes) et de saumon du Chili (1 million de tonnes), soit un pic sur dix ans pour ces deux espèces. À titre de comparaison, en 2023, l'UE n'a produit que 246 tonnes de crevettes d'eau chaude (principalement en France) et 9.300 tonnes de saumon (en Irlande, pour la plupart).

EUROPE

La production européenne de produits de la pêche et de l'aquaculture (incluant les pays membres et non membres de l'UE) est la troisième plus importante au monde. Après avoir connu de légères fluctuations (moins de 1%) entre 2020 et 2022, elle a atteint 17,9 millions de tonnes en 2023, soit 3% de plus que l'année précédente.

Cette hausse s'explique par un plus grand nombre de captures (passant de 13,8 millions à 14,4 millions de tonnes), notamment celles réalisées par la flotte russe, qui ont totalisé 5,4 millions de tonnes. Ce niveau, le plus élevé du continent européen, constitue un pic sur les dix dernières années. Le lieu d'Alaska compte pour plus d'un tiers des captures de la Russie. Ces dernières se sont toutefois stabilisées autour de 1,9 million de tonnes. De même, les captures russes de saumon et de sardine ont augmenté respectivement de 124% (de 272.477 à 609.376 tonnes) et de 85% (de 296.458 à 547.074 tonnes). À titre comparatif, l'UE a pêché 944 tonnes de saumon et 151.197 tonnes de sardine en 2023. La Russie devance ainsi les 27 États membres de l'Union européenne qui, ensemble, ont capturé 3,5 millions de tonnes en 2023. Comme indiqué ci-dessus, les prises de merlan bleu ont augmenté par rapport à 2022, pour atteindre 375.000 tonnes, soit un pic sur dix ans. Cela a influé sur la tendance globale à la hausse de la production communautaire.

Viennent ensuite la Norvège (2,5 millions tonnes en 2023) et l'Islande (1,4 million de tonnes), qui ont connu une diminution par rapport à 2022 (-3% et -4%, respectivement). Le hareng, le merlan bleu et le cabillaud sont les principales espèces pêchées par ces deux pays.

En revanche, la Norvège occupe le premier rang des producteurs aquacoles. Elle couvre à elle seule près de la moitié de la production européenne. Son volume s'est élevé à 1,6 million de tonnes en 2023, consistant en du saumon (94% du total) et de la truite (5%). Avec plus de 1 million de tonnes, l'UE occupe la deuxième place tout en privilégiant une production plus diversifiée. Les moules, la truite, les huîtres, la dorade royale et le bar commun sont les cinq principales espèces élevées dans l'Union européenne. La Fédération de Russie suit de loin à la troisième place. Sa production aquacole a totalisé 365.269 tonnes (truite et carpe, en majorité) en 2023.

AFRIQUE

La production africaine de produits de la pêche et de l'aquaculture est la quatrième plus importante au monde. Elle a atteint près de 13,1 millions de tonnes en 2023, ce qui représente une légère hausse de 0,03% par rapport à l'année précédente.

87% provient de la pêche, de la sardine en particulier (par les flottes marocaine et mauritanienne), ainsi que de poissons d'eau douce en Ouganda. À noter que le Maroc dispose du stock de sardine commune le plus important du monde. Les captures de cette dernière ont augmenté en 2023, pour alimenter principalement le secteur communautaire de la conserverie.

Mentionnons enfin que le tilapia du Nil, élevé en Égypte, concentre la majeure partie de la production aquacole africaine.

OCÉANIE

L'Océanie représente un peu moins de 1% de la production mondiale de produits de la pêche et de l'aquaculture. En 2023, son volume a atteint près de 1,8 million de tonnes, dont 87% issues de captures à l'état sauvage. Le listao est de loin la principale espèce capturée sur ce continent, de l'ordre de 625.000 tonnes en 2023, soit plus d'un tiers

du total (pêche et aquaculture confondues). Ses principaux producteurs sont Kiribati, la Micronésie et la Papouasie-Nouvelle-Guinée. La production de listao de l'Océanie était quatre fois supérieure à celle de l'UE. En outre, ce continent compte pour deux tiers des captures mondiales de grenadier, effectuées essentiellement par la flotte néozélandaise : 110.402 tonnes en 2023, contre moins de 4.000 tonnes dans l'Union européenne (à titre de comparaison).

Enfin, l'aquaculture est surtout concentrée en Australie (120.000 tonnes produites en 2023, composées de saumon en particulier) et en Nouvelle-Zélande (près de 110.000 tonnes, principalement de moules).

1.2 IMPORTATIONS-EXPORTATIONS²²

UE Le volume des flux commerciaux²³ de produits de la pêche et de l'aquaculture de l'UE est le deuxième plus élevé après la Chine. L'Union européenne avait dépassé cette dernière en 2020, année marquée par la pandémie de COVID-19, avant d'être à nouveau reléguée au deuxième rang en 2021, lorsque la Chine avait affiché un volume commercial de plus de 10,5 millions de tonnes.

En 2024, les flux commerciaux de produits de la pêche et de l'aquaculture ont atteint 8,1 millions de tonnes et 38,1 milliards d'euros, soit une baisse de 0,1% en volume et de 0,5% en valeur par rapport à 2023. En 2023 et 2024, en effet, le volume a atteint un niveau plancher par rapport à la période antérieure de cinq ans, où la moyenne était de 8,5 millions de tonnes. En termes de valeur, qu'elle soit nominale ou déflatée, le montant atteint est le troisième plus élevé de la décennie 2015-2024.

L'Union européenne est un importateur net. Son déficit commercial s'est élevé à 21,6 milliards d'euros en 2024, soit une hausse de 5% en termes réels par rapport à l'année précédente. Les volumes exportés ont diminué, tandis que les importations ont légèrement augmenté. Le déficit s'est réduit, toutefois, parce que les valeurs d'importation et d'exportation ont pris des directions opposées (-1% et +1%, respectivement).

La section 4 du présent rapport présente une analyse détaillée de la tendance des importations et exportations des États membres de l'UE par pays partenaire, et décrit l'évolution des principaux taux de change. Cette section aborde les flux commerciaux (importations + exportations) des cinq premiers négociants mondiaux de produits de la pêche et de l'aquaculture hors UE, à savoir la Chine, les États-Unis, la Norvège, le Japon et la Thaïlande. Ces pays sont classés par valeur et leurs flux commerciaux sont comparés à ceux de l'UE.

CHINE La Chine a enregistré une hausse du volume de ses échanges de 8% par rapport à 2023, pour atteindre plus de 13 millions de tonnes en 2024. Elle poursuit ainsi une tendance à la hausse entamée en 2021. Après une chute de 8% entre 2022 et 2023, leur valeur s'est maintenue à 41 millions d'euros entre 2023 et 2024.

Le volume s'est accru grâce à une hausse des exportations (+825.000 tonnes), qui ont totalisé 5,9 millions de tonnes. Les plus significatives ont été celles à destination des États-Unis (+90.430 tonnes), du Vietnam (+76.000 tonnes) et des Pays-Bas (+74.000 tonnes). La plupart des exportations vers le marché américain ont consisté en des poissons de mer préparés-conservés²⁴. Celles destinées aux marchés vietnamien et néerlandais ont plutôt été composées de produits non destinés à la consommation humaine, qui constituent d'ailleurs la majorité des produits de la pêche et de l'aquaculture exportés par la Chine (couvrant près de 30% du volume total

²² Les sources utilisées dans ce chapitre sont Eurostat pour l'UE (code de données en ligne [DS-045409](#)) et Trade Data Monitor (TDM) pour les pays hors UE.

²³ La somme de ses importations et exportations avec les pays tiers.

²⁴ Aucune autre donnée n'est disponible en termes d'espèces.

exporté en 2024). En valeur, les exportations chinoises ont atteint plus de 20 milliards d'euros en 2024, soit 2% de plus qu'en 2023, mais 12% de moins qu'en 2022, qui avait affiché un total de près de 23 milliards d'euros (cette année-là, ses exportations de poissons de mer congelés²⁵ vers le Japon avaient totalisé près de 500 millions d'euros).

En ce qui concerne les importations, le volume a augmenté de 1% entre 2023 et 2024, pour atteindre 7,1 millions de tonnes. En revanche, leur valeur a diminué de 3%. En effet, bien que la farine de poisson ait tiré le volume vers le haut, la Chine a importé moins de crevettes²⁶ (-7%) et de lieu d'Alaska (-6%), deux espèces de plus grande valeur qui constituent une grande partie de ses importations. Le lieu d'Alaska est fourni principalement par la Fédération de Russie, tandis que les crevettes proviennent essentiellement d'Équateur.

Les importations provenant de l'UE ne représentent qu'une petite partie du total des importations chinoises de produits de la pêche et de l'aquaculture (seulement 3% du volume et de la valeur en 2024). Ces flux comprennent principalement des importations de produits à usage non alimentaire en provenance de Bulgarie. Le marché communautaire, en revanche, a absorbé 18% des exportations chinoises en volume. Le pourcentage n'est que de 11% en valeur parce que ces exportations portent majoritairement sur des produits destinés à fins non alimentaires, destinés principalement au marché néerlandais.

ÉTATS-UNIS

Les États-Unis sont le deuxième plus grand importateur net de produits de la pêche et de l'aquaculture dans le monde après l'Union européenne. Ses importations ont représenté plus de 60% des 6 millions de tonnes échangées en 2024, à savoir 3,6 millions de tonnes. Mais leur montant s'est élevé à 24,4 milliards d'euros, soit près de 80% de la valeur totale, car les États-Unis importent surtout du saumon du Chili et des crevettes d'Inde, d'Équateur et d'Indonésie. Le Canada est un autre fournisseur important, notamment de produits non destinés à la consommation humaine. De 2023 à 2024, les importations américaines de produits de la pêche et de l'aquaculture ont progressé de 3% en volume et de 1% en valeur, essentiellement grâce aux importations accrues en provenance du Vietnam (365.000 tonnes) et de la Malaisie (116.780 tonnes). En effet, les importations de siluriformes d'eau douce ont augmenté en provenance du Vietnam, tandis que les produits à usage non alimentaire ont couvert la quasi-totalité de celles originaires de Malaisie.

Par ailleurs, en 2024, le volume des exportations américaines a atteint son niveau le plus bas des dix dernières années, atteignant 2,3 millions de tonnes (-10% par rapport à 2023). Leur valeur s'est élevée à 6,4 milliards d'euros, soit 11% de moins qu'en 2022 et 2023, mais 3% de plus que le niveau atteint les trois années antérieures. Ces flux comprennent majoritairement des produits destinés à des fins non alimentaires. Les États-Unis exportent principalement leurs produits vers la Chine et le Canada. Ces deux pays ont enregistré une baisse entre 2023 et 2024. La diminution observée est plutôt due à la chute des exportations vers le Mexique, cinquième plus grand marché pour les États-Unis, derrière la Corée du Sud et le Japon. En 2024, en effet, ses exportations à destination du marché mexicain ont presque diminué de moitié par rapport à 2023. Il convient de noter qu'en 2024, les exportations vers le Mexique étaient conformes à celles des autres années, tandis que celles de 2023 constituaient une exception.

12% des produits de la pêche et de l'aquaculture exportés par les États-Unis ont pris la destination du marché européen. Ce pourcentage s'est élevé à près de 20% en termes de valeur. Il s'agissait essentiellement de filets congelés de lieu d'Alaska, importés par les Pays-Bas. À l'opposé, seulement 5% des importations américaines

²⁵ Ibidem.

²⁶ Ibidem.

provenaient de l'Union européenne. Les principaux fournisseurs du marché américain sont l'Espagne (poulpe) et les Pays-Bas (saumon).

NORVÈGE

La Norvège est le principal pays producteur et exportateur de saumon dans le monde. Ceci explique qu'elle occupe le deuxième rang des pays exportateurs de produits de la pêche et de l'aquaculture, juste après la Chine. Ses exportations ont totalisé près de 2,8 millions de tonnes en 2024, destinées à parts égales à des pays membres et non membres de l'UE. Elles ont atteint 15 milliards d'euros en valeur. Leur volume a baissé de 3% par rapport à 2023, en raison d'une chute des exportations de cabillaud et de merlan bleu vers l'Union européenne. Leur valeur totale, en revanche, n'a reculé que de 1% par rapport à l'année précédente. Les exportations de maquereau, en effet, ont augmenté de 3% en volume et de 23% en valeur, atteignant respectivement 305.000 tonnes et 674 millions d'euros, ce qui a compensé la diminution de la valeur liée aux exportations de saumon vers le marché européen (-2%, malgré une hausse du volume de 1%). Les exportations accrues de maquereau à destination de la Chine ont entraîné cette hausse globale.

En outre, les importations ont totalisé 1,2 million de tonnes en 2024, soit 3% de moins qu'en 2023. Mais leur valeur a atteint 2,6 milliards d'euros, ce qui constitue une progression de 2%. Un quart d'entre elles provient de l'UE, plus précisément du Danemark : en 2024, ses exportations de poisson ont été destinées à l'élevage de saumon dans les exploitations aquacoles du pays.

JAPON

Les importations représentent plus de 80% du volume de produits de la pêche et de l'aquaculture échangé par le Japon. En 2024, ce dernier en a importé 2,3 millions de tonnes, d'une valeur de 12,2 milliards d'euros. Cela constitue une hausse de 1% en volume, mais une baisse de 5% en valeur, par rapport à l'année dernière. La plupart des importations japonaises portent sur des poissons de mer préparés-conservés²⁷ de Chine et sur des crevettes²⁸ du Vietnam, de l'Inde, de l'Indonésie et de la Thaïlande. La diminution de la valeur globale est due à la réduction de la valeur des importations de produits à base d'œufs de saumon (Russie et États-Unis) et de thon (Malte et Thaïlande).

En ce qui concerne les exportations, les principaux marchés du Japon en termes de valeur sont les États-Unis. Ces derniers importent essentiellement des coquilles Saint-Jacques et des filets congelés de poissons de mer²⁹. Hong Kong, Taïwan et le Vietnam sont d'autres destinations importantes des coquilles Saint-Jacques japonaises. Les petits pélagiques divers³⁰ et les poissons de mer entiers et congelés³¹ constituent la majeure partie du volume des exportations. Ces dernières ont atteint un total de 468.475 tonnes en 2024, soit une baisse de 4% par rapport à l'année précédente. Il s'agit du niveau le plus bas des dix dernières années. Leur valeur s'est élevée à 1,9 milliard d'euros, soit une chute de 12%. Le recul du volume est dû en grande partie à la réduction des exportations vers la Chine à partir de 2023 : de 2022 à 2023, elles ont chuté de 41% en volume et de 38% en valeur, puis de 77% en volume et de 86% en valeur entre 2023 et 2024. Cela faisait suite à l'interdiction des importations japonaises, due aux rejets d'eau radioactive de la centrale nucléaire de Fukushima³². L'UE n'est pas un partenaire important du Japon en termes d'échanges commerciaux de produits de la pêche et de l'aquaculture. En 2024, le marché communautaire n'a représenté que 3% de la valeur et 1% du volume total des exportations japonaises. En

²⁷ Ibidem.

²⁸ Ibidem.

²⁹ Ibidem.

³⁰ Ibidem.

³¹ Ibidem.

³² Source: <https://www.euronews.com/2025/05/30/china-to-resume-seafood-imports-from-japan-suspended-after-fukushima-wastewater-discharge>

outre, seulement 4% des importations de ce pays (en volume et en valeur) ont eu pour origine des États membres de l'Union européenne.

THAÏLANDE

En termes de valeur, la balance commerciale de la Thaïlande pour les produits de la pêche et de l'aquaculture a affiché un excédent de 1,3 milliard d'euros en 2024, bien que le volume importé ait été supérieur à celui exporté : 2,4 millions de tonnes importées en 2024 (10% de plus qu'en 2023), contre 1,6 million de tonnes exportées (8% de plus qu'en 2023). La valeur de ses exportations a atteint 5,5 milliards d'euros (+7% par rapport à 2023), tandis que celle des importations s'est élevée à 4,2 milliards d'euros (+1%).

La plupart des produits de la pêche et de l'aquaculture importés en Thaïlande comprennent du listao congelé en provenance de Taïwan, de la Micronésie, de la Corée du Sud et de Nauru. La plupart est ensuite transformés par l'industrie de la conserverie en vue de son exportation. Le thon préparé-conservé³³ constitue en effet la majeure partie des exportations du pays, aussi bien en valeur (42%) qu'en volume (36%). Les États-Unis sont le principal pays de destination de ces produits.

Les États membres de l'UE ne sont pas d'importants partenaires commerciaux de la Thaïlande. En 2024, le marché communautaire n'a représenté que 4% de la valeur et 2% du volume total des exportations thaïlandaises. En outre, seulement 3% du volume et 4% de la valeur totale des importations de ce pays ont eu pour origine des pays de l'Union européenne.

³³ Aucune autre donnée n'est disponible en termes d'espèces

TABLEAU 2

EXPORTATIONS DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE DES PRINCIPAUX NÉGOCIANTS MONDIAUX (VOLUME EN MILLIONS DE TONNES ET VALEUR NOMINALE EN ET % DES EXPORTATIONS DESTINÉES À L'UE AU TOTAL EN 2024

Source : élaboration par l'EUMOFA de données provenant d'EUROSTAT (pour les flux commerciaux de l'UE, code de données en ligne [DS-045409](#)) et de Trade Data Monitor (pour les pays hors UE). Les écarts éventuels dans les variations en % sont dus aux arrondis.

	2020		2021		2022		2023		2024		2024/2023	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Chine	4,91	17,11	4,86	19,24	4,87	22,97	5,06	19,77	5,89	20,16	+16%	+2%
Norvège	2,73	9,87	3,10	11,94	2,95	15,03	2,86	15,13	2,76	14,98	-4%	-1%
UE	2,54	6,87	2,42	6,76	2,31	8,07	2,22	8,13	2,20	8,25	-1%	+1%
États-Unis	2,74	5,59	2,74	6,21	2,52	7,38	2,61	7,22	2,33	6,41	-10%	-11%
Thaïlande	1,59	5,13	1,51	4,69	1,54	5,64	1,48	5,13	1,59	5,50	+8%	+7%
Japon	0,61	1,80	0,66	2,17	0,65	2,58	0,49	2,18	0,47	1,92	-4%	-12%

TABLEAU 3

IMPORTATIONS DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE DES PRINCIPAUX NÉGOCIANTS MONDIAUX (VOLUME EN MILLIONS DE TONNES ET VALEUR NOMINALE EN MILLIARDS D'EUROS) ET % DES IMPORTATIONS ORIGINAIRES DE L'UE SUR LE TOTAL EN 2024

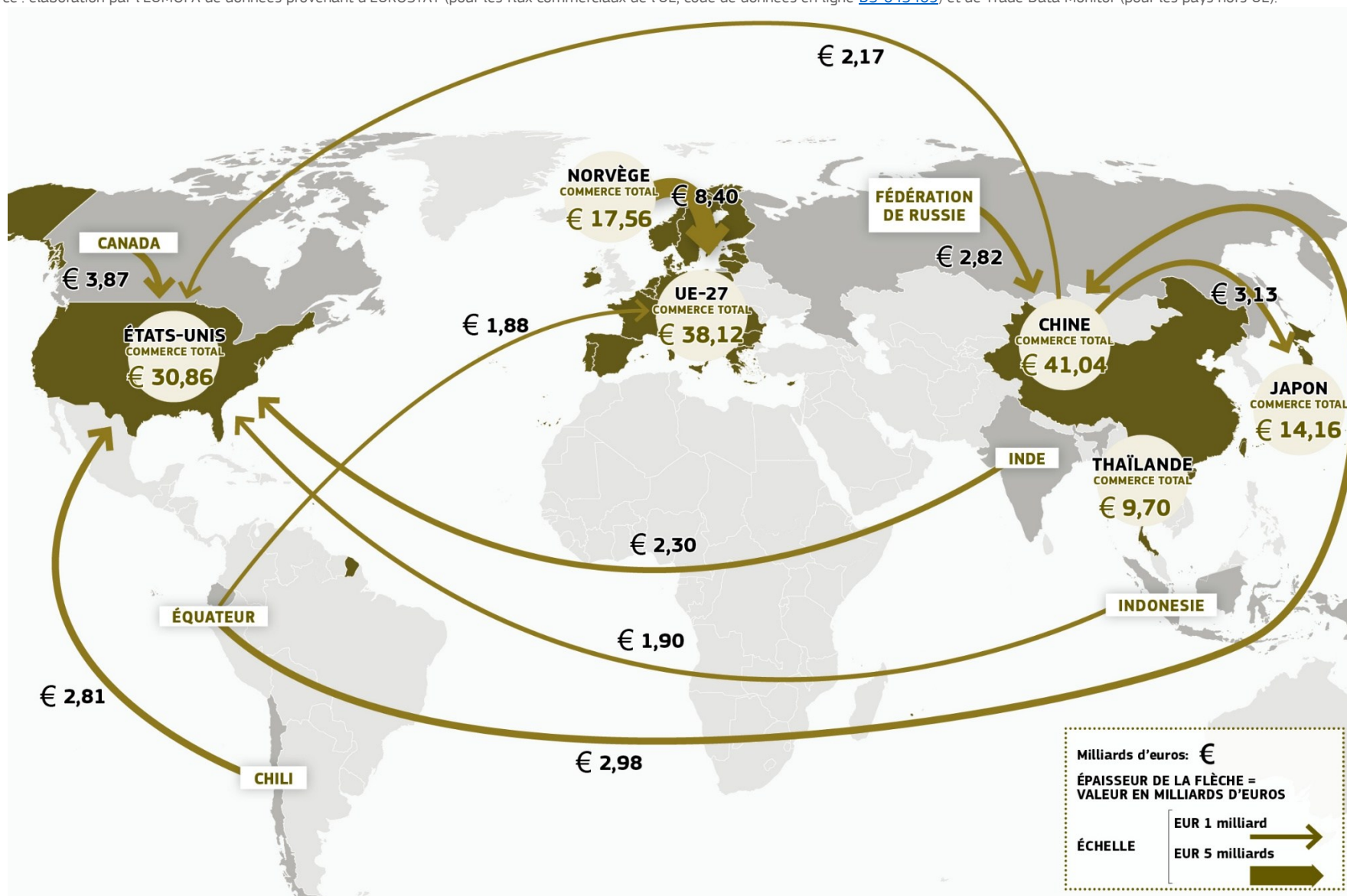
Source : élaboration par l'EUMOFA de données provenant d'EUROSTAT (pour les flux commerciaux de l'UE, code de données en ligne [DS-045409](#)) et de Trade Data Monitor (pour les pays hors UE). Les écarts éventuels dans les variations en % sont dus aux arrondis.

	2020		2021		2022		2023		2024		2024/2023	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
UE	6,16	24,20	6,24	25,85	6,12	31,92	5,93	30,18	5,95	29,87	+0,3%	-1%
États-Unis	3,30	19,47	3,80	24,63	3,84	29,41	3,53	24,32	3,64	24,45	+3%	+1%
Chine	5,75	13,53	5,89	15,14	6,62	22,15	7,03	21,57	7,14	20,88	+1%	-3%
Japon	2,40	12,03	2,36	12,33	2,38	14,80	2,27	12,84	2,29	12,23	+1%	-5%
Thaïlande	2,21	3,47	2,16	3,46	2,13	4,45	2,17	4,17	2,37	4,20	+10%	+1%
Norvège	0,83	1,48	1,19	1,88	1,22	2,42	1,20	2,53	1,17	2,57	-3%	+2%

GRAPHIQUE 2

LES 10 PRINCIPAUX FLUX COMMERCIAUX DES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE DANS LE MONDE (2024, VALEURS NOMINALES)

Source : élaboration par l'EUMOFA de données provenant d'EUROSTAT (pour les flux commerciaux de l'UE, code de données en ligne [DS-045409](#)) et de Trade Data Monitor (pour les pays hors UE).



1.3 CONSOMMATION

En 2025, selon les prévisions des Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2024-2034³⁴, l'UE est classée au 15^e rang mondial en termes de consommation de poisson par habitant³⁵. Celle-ci devrait toutefois augmenter au cours des trois prochaines années.

TABLEAU 4

CONSOMMATION HUMAINE DE POISSON PAR HABITANT. LES 20 PRINCIPAUX PAYS SONT CLASSÉS EN FONCTION DE LA CONSOMMATION PAR HABITANT EN 2025. (PRÉVISIONS, VOLUMES EN KG).

Source : OCDE

	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034
Malaisie	54,99	55,38	55,31	55,81	56,10	56,32	56,31	56,60	56,95	57,19
Norvège	54,21	54,29	54,15	54,77	55,09	55,22	55,10	55,40	55,77	56,01
Corée du Sud	53,94	54,15	53,97	54,42	54,68	54,84	54,77	54,97	55,23	55,40
Chine	46,32	46,95	47,30	47,99	48,53	49,10	49,49	50,14	50,84	51,47
Indonésie	43,38	44,02	44,67	44,40	44,55	44,59	44,26	43,92	43,93	43,97
Viêt Nam	42,79	43,94	44,07	43,93	44,29	44,87	45,13	45,98	46,72	47,64
Japon	41,98	41,92	41,75	42,09	42,21	42,23	42,06	42,12	42,24	42,27
Thaïlande	32,01	32,29	32,42	32,93	33,30	33,63	33,77	34,13	34,52	34,83
Nouvelle-Zélande	27,60	27,67	27,59	27,89	28,06	28,19	28,19	28,44	28,68	28,88
Israël	26,98	27,35	27,48	28,09	28,62	29,09	29,43	29,93	30,47	30,96
Pérou	26,88	26,95	25,64	27,10	27,35	27,68	26,34	28,09	28,43	28,80
Philippines	24,49	24,69	24,73	25,02	25,22	25,25	25,16	25,17	25,21	25,16
États-Unis	23,20	23,13	23,01	23,25	23,40	23,54	23,56	23,71	23,90	24,05
Fédération de Russie	22,63	22,51	22,43	22,60	22,68	22,66	22,55	22,55	22,60	22,59
UE	21,60	21,41	21,17	21,05	21,10	21,08	21,02	21,11	21,20	21,07
Égypte	21,01	21,13	21,30	21,87	21,92	22,05	22,15	22,36	22,64	22,88
Canada	20,99	21,46	21,41	21,65	21,60	21,57	21,44	21,44	21,49	21,50
Royaume-Uni	18,53	18,30	18,18	18,28	18,29	18,31	18,27	18,33	18,44	18,51
Suisse	15,98	15,97	15,97	15,96	15,97	15,98	15,99	16,01	16,04	16,06
Chili	15,34	15,48	15,54	15,59	15,85	15,96	15,99	15,89	16,28	16,40
Monde	21,43	21,51	21,46	21,53	21,60	21,65	21,60	21,68	21,78	21,84

³⁴ Aucune donnée consolidée n'étant disponible au moment de la rédaction du présent rapport, ni directement comparable avec d'autres données dans ce dernier, des prévisions sont utilisées pour indiquer la tendance annuelle. Les données de cette section proviennent du site web de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). Plus d'informations disponibles au lien suivant : [https://data-explorer.oecd.org/vis?lc=en&dfds\]=dsDisseminateFinalDMZ&dfid\]=DSD_AGR%40DF_OUTLOOK_2025_2034&dfag\]=OECD.TAD.ATM&dfv\]=1.1&dq=OECD.A.CPC_0111...&pd=2010%2C2034&to\[TIME_PERIOD\]=false](https://data-explorer.oecd.org/vis?lc=en&dfds]=dsDisseminateFinalDMZ&dfid]=DSD_AGR%40DF_OUTLOOK_2025_2034&dfag]=OECD.TAD.ATM&dfv]=1.1&dq=OECD.A.CPC_0111...&pd=2010%2C2034&to[TIME_PERIOD]=false)

³⁵ Ceci vise le groupe de produits « poissons et autres produits de pêche ».

2/ APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ

2.1 BILAN D'APPROVISIONNEMENT ET AUTOSUFFISANCE

En 2023, l'approvisionnement de l'UE³⁶ en produits de la pêche et de l'aquaculture destinés à la consommation humaine, qui comprend à la fois la production intérieure et les importations, s'est élevé à 12,38 millions de tonnes d'équivalent poids vif (EPV), soit son niveau le plus bas de la décennie écoulée (2014-2023). L'approvisionnement est en diminution depuis 2018, hormis un bref rebond entre 2020 et 2021, après avoir subi une forte baisse en 2020. Cette dernière était due à l'épidémie de COVID, qui avait impacté les captures, la production aquacole et les importations. Une rechute s'est produite en 2021 et 2022, bien que dans une moindre mesure (-2%), sous l'effet d'une réduction cumulée des prises, de l'aquaculture et des importations. Cette tendance à la baisse s'est poursuivie en 2023 (-3%). Bien que l'approvisionnement ait montré des signes de reprise³⁷ (+1%, ou +22.679 tonnes EPV par rapport à 2022), cela n'a pas suffi pour compenser les baisses provenant de la production aquacole (-4%, ou -44.695 tonnes EPV) et, surtout, des importations (-3%, ou -295.930 tonnes EPV). Par conséquent, la consommation apparente estimée de l'UE³⁸ a fléchi de 2%, atteignant 10,25 millions de tonnes EPV (près de 240.000 tonnes EPV de moins qu'en 2022). Il s'agit de son niveau le plus bas des dix dernières années.

³⁶ Conformément aux lignes directrices d'Eurostat sur la production et la diffusion de données statistiques par les services de la Commission après le retrait du Royaume-Uni de l'UE, étant donné que la période de référence la plus récente est l'année 2023, le Royaume-Uni est exclu des agrégations de l'UE pour chaque année. En outre, les données de l'UE incluent la Croatie depuis 2013, date de l'adhésion de ce pays.

³⁷ Il convient de noter que les données relatives à la production issue de la pêche, incluses dans le bilan d'approvisionnement, portent sur les captures destinées à la consommation humaine. Elles diffèrent donc de celles sur les débarquements analysées au chapitre 5 du présent rapport. Veuillez consulter le contexte méthodologique pour de plus amples informations concernant les définitions.

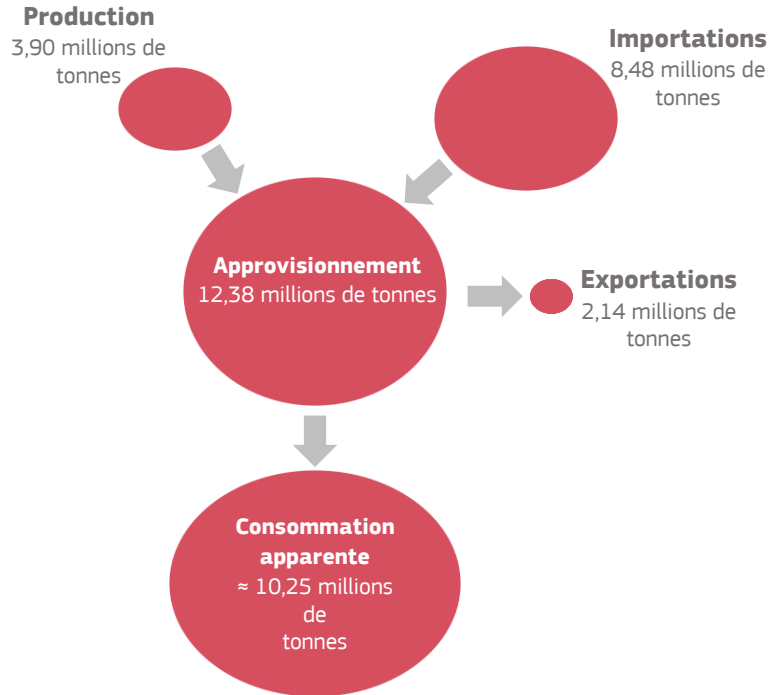
³⁸ La définition de « consommation apparente » est disponible dans la rubrique « Bilan d'approvisionnement » de la note méthodologique.

TOTAL DES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

GRAPHIQUE 3

**BILAN
 D'APPROVISIONNEMENT
 DE L'UE
 (2023, EN ÉQUIVALENT
 POIDS VIF,
 USAGE ALIMENTAIRE
 UNIQUEMENT)**

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#) et [fish_aq2a](#) et [DS-045409](#)) et de la FAO. La note méthodologique présente en détail les sources et l'approche méthodologique utilisée pour évaluer la méthode de production des importations et des exportations, ainsi que l'utilisation des débarquements par destination.



PRODUITS DE LA PÊCHE

PRODUITS AQUACOLES

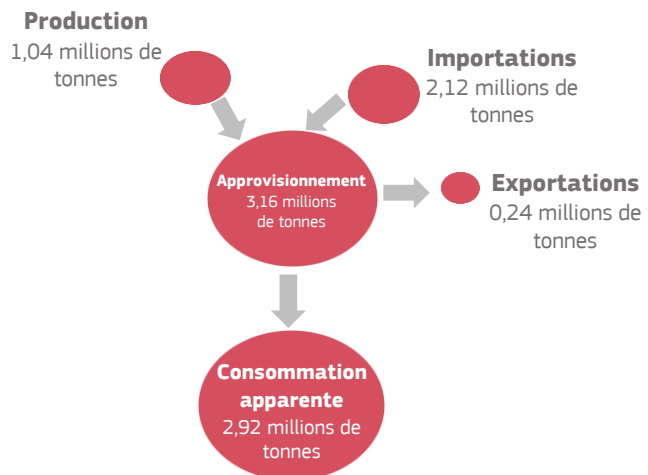
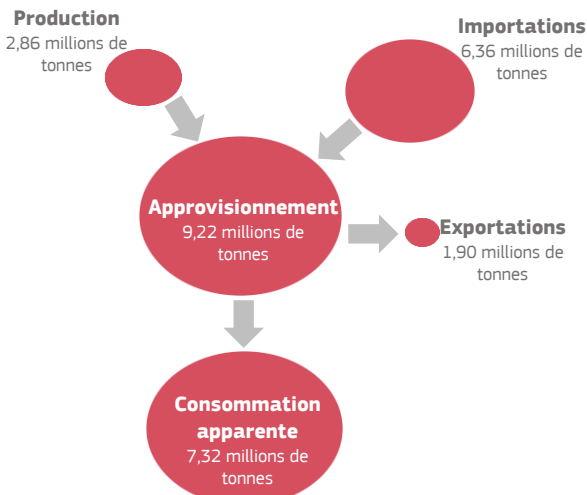


TABLEAU 5**BILAN D'APPROVISIONNEMENT DE L'UE POUR LES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE PAR GROUPE DE PRODUITS ET MÉTHODE DE PRODUCTION (2023, ÉQUIVALENT POIDS VIF, USAGE ALIMENTAIRE SEULEMENT)**

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#), [fish_aq2a](#) et [DS-045409](#)) et de la FAO. La note méthodologique présente en détail les sources et l'approche méthodologique utilisée pour évaluer la méthode de production des importations et des exportations, ainsi que l'utilisation des débarquements par destination.

Groupe de produits	Production (tonnes)		Importations (tonnes)		Exportations (tonnes)		Consommation apparente (tonnes)			Consommation apparente par habitant (kg)		
	Pêche	Aquaculture	Pêche	Aquaculture	Pêche	Aquaculture	Pêche	Aquaculture	Total	Pêche	Aquaculture	Total
Bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques	154.882	491.375	149.132	178.442	33.250	23.199	270.764	646.618	917.382	0,60	1,44	2,05
Céphalopodes	88.901	0	635.893	0	75.107	0	649.687	0	649.687	1,45	0	1,45
Crustacés	113.574	656	418.456	432.930	142.490	3.525	389.540	430.061	819.602	0,87	0,96	1,83
Poissons plats	74.517	14.005	154.562	977	82.102	429	146.977	14.553	161.528	0,33	0,03	0,36
Poissons d'eau douce	88.933	97.960	60.591	202.647	7.216	5.769	142.308	294.838	437.147	0,32	0,66	0,98
Poissons de fond	587.547	0	2.352.739	473	477.763	0	2.462.523	473	2.462.996	5,50	0	5,50
Produits aquatiques divers	80.450	1.164	289.230	0	61.083	0	308.597	1.164	309.761	0,69	0	0,69
Autres poissons de mer	234.503	220.509	376.665	114.875	143.965	39.915	467.203	295.469	762.674	1,04	0,66	1,70
Salmonidés	11.384	184.754	60.759	1.192.355	474	160.181	71.669	1.216.928	1.288.597	0,16	2,72	2,88
Petits pélagiques	1.018.137	0	719.971	0	559.222	0	1.178.886	0	1.178.886	2,63	0	2,63
Thon et espèces apparentées*	408.372	32.658	1.142.951	632	314.849	11.133	1.236.474	22.157	1.258.631	2,76	0,05	2,81
Total	2.861.200	1.043.081	6.360.949	2.123.331	1.897.521	244.151	7.324.628	2.922.261	10.246.891	16,36	6,53	22,89

Estimations basées sur des données disponibles en juillet 2025. Les données présentées dans ce tableau peuvent différer de celles actuellement disponibles sur le site web de l'EUMOFA, qui sont constamment mises à jour. Les écarts éventuels dans les sommes totales sont dus aux arrondis.

* La consommation apparente du groupe de produits « thon et espèces apparentées » comprend 95% de thon et 5% d'espadon.

L'on estime qu'en 2023, le citoyen moyen de l'UE a consommé 22,89 kg EPV de produits de la pêche et de l'aquaculture. Cette consommation était constituée de produits capturés à l'état sauvage et, plus précisément, de poissons sauvages importés³⁹. Les captures sauvages, en effet, ont représenté 16,36 kg EPV de la consommation apparente totale par habitant, contre 6,53 kg EPV pour les produits d'élevage.

Les données disponibles ne distinguant pas entre les prises destinées à la consommation humaine et celles prévues à des fins non alimentaires, l'EUMOFA se base sur des approximations pour élaborer ses estimations⁴⁰. Les données sur les captures figurant dans ce chapitre se réfèrent à celles destinées à la consommation humaine, telles que présentées dans le bilan d'approvisionnement de l'UE. Comme indiqué ci-dessus, l'approvisionnement issu des captures a augmenté entre 2022 et 2023, principalement grâce à la hausse des prises de merlan bleu. L'on estime également que les captures destinées à fins non alimentaires ont progressé sous l'effet des prises de merlan bleu et de lançons.

TABLEAU 6**PRODUCTION DE L'UE (TONNES, ÉQUIVALENT POIDS VIF)**

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#) et [fish_aq2a](#)) et de la FAO. La note méthodologique présente en détail les sources et l'approche méthodologique utilisée pour évaluer la méthode de production des importations et des exportations, ainsi que l'utilisation des débarquements par destination. Les écarts éventuels dans les sommes totales sont dus aux arrondis.

		2019	2020	2021	2022	2023
Usage alimentaire	Pêche	3.502.245	2.963.236	2.920.197	2.838.521	2.861.200
	Aquaculture	1.126.709	1.088.398	1.129.157	1.087.776	1.043.081
Total de la production destiné à un usage alimentaire		4.628.954	4.051.634	4.049.354	3.926.297	3.904.281
Usage non alimentaire	Pêche	703.690	905.728	671.050	627.202	693.636

L'UE maintient un niveau élevé de consommation apparente de produits de la pêche et de l'aquaculture grâce aux importations de pays tiers. L'autosuffisance, qui est la capacité des États membres de l'UE à répondre à la demande à partir de leur propre

³⁹ Pour l'évaluation de l'origine des importations et des exportations en termes de méthode de production, veuillez consulter la note méthodologique.

⁴⁰ Pour l'évaluation des captures considérées comme n'étant pas destinées à la consommation humaine, veuillez consulter la note méthodologique.

production, peut être calculée comme le rapport entre la production intérieure et la consommation intérieure apparente.

TABLEAU 7

TAUX D'AUTOSUFFISANCE PAR GROUPE DE PRODUITS

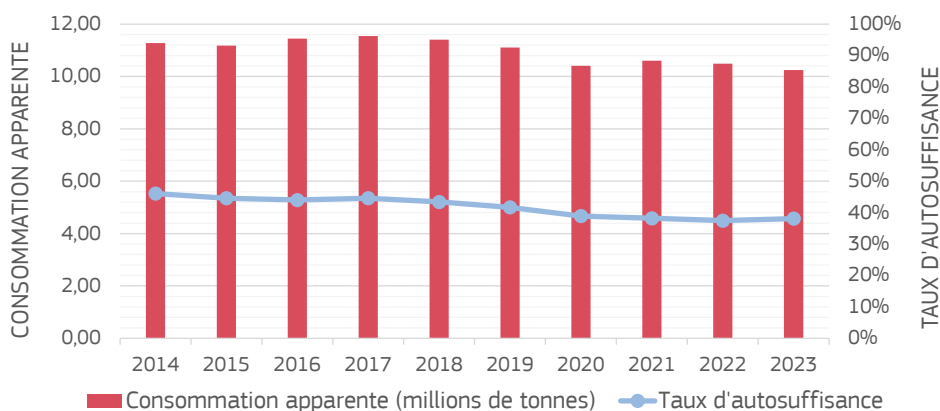
Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#), [fish_aq2a](#) et [DS-045409](#)), de la FAO, des administrations nationales et de la FEAP. Les sources utilisées sont présentées plus en détail dans la note méthodologique.

Groupes de produits et part dans la consommation apparente totale en 2023	Taux d'autosuffisance									
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Poissons de fond (25%)	25%	26%	23%	26%	24%	23%	22%	21%	20%	24%
Salmonidés (13%)	18%	17%	19%	18%	18%	17%	17%	16%	15%	15%
Thon et espèces apparentées (12%)	40%	32%	34%	32%	38%	33%	29%	31%	29%	35%
Petits pélagiques (12%)	124%	115%	103%	104%	101%	98%	96%	95%	95%	86%
Bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques (9%)	57%	63%	65%	75%	77%	80%	73%	74%	70%	70%
Crustacés (8%)	18%	17%	17%	16%	19%	17%	16%	14%	15%	14%
Autres poissons de mer ⁴¹ (7%)	71%	68%	66%	65%	61%	60%	59%	60%	58%	60%
Céphalopodes (6%)	21%	18%	14%	13%	12%	12%	13%	12%	16%	14%
Poissons d'eau douce (4%)	34%	36%	38%	42%	39%	39%	45%	47%	43%	43%
Produits aquatiques divers (3%)	18%	7%	17%	14%	14%	24%	17%	25%	22%	26%
Poissons plats (2%)	68%	70%	65%	66%	63%	64%	67%	62%	57%	55%
Total	46,1%	44,6%	44,0%	44,6%	43,4%	41,7%	38,9%	38,2%	37,4%	38,1%

Le taux d'autosuffisance de l'UE en produits de la pêche et de l'aquaculture a fortement varié au cours de la période 2014-2023. Il a culminé à 46,1% en 2014 grâce à des taux de production élevés, notamment dans le secteur de la pêche. L'on observe toutefois une nette tendance à la baisse depuis 2018, qui est due à la réduction continue de la production intérieure, aussi bien au niveau des captures que de l'aquaculture. Cette situation s'est poursuivie jusqu'en 2022, lorsque le taux d'autosuffisance est descendu à 37,4%, son niveau le plus faible de la période analysée. Il s'est légèrement redressé en 2023 pour atteindre 38,1%, un pourcentage comparable à celui de 2021.

GRAPHIQUE 4 CONSOMMATION APPARENTE DE L'UE ET TAUX D'AUTOSUFFISANCE POUR LES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (codes des données en ligne : [fish_ca_main](#), [fish_aq2a](#) et [DS-045409](#)), de la FAO, des administrations nationales et de la FEAP. Les sources utilisées sont présentées plus en détail dans la note méthodologique.



⁴¹ Les espèces appartenant à ce groupe sont la dorade royale et les autres dorades, le bar, la baudroie (= lotte), le requin, la raie, le rouget, le grondin, le sabre, l'abadèche, la rousette, le picarel, le saint-pierre, l'éperlan, la grande castagnole, la vive, le cobia et les espèces marines non incluses dans d'autres groupes de produits. Pour plus d'informations, veuillez consulter la page relative à l'harmonisation des données, sur le site de l'EUMOFA : <http://www.eumofa.eu/harmonisation>.

2.2 ANALYSE PAR ESPÈCES PRINCIPALES

TABLEAU 8
TAUX D'AUTOSUFFISANCE
DES 15 PRODUITS LES
PLUS CONSOMMÉS DANS
L'UE (2023)

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main_fish_aq2a](#) et [DS-045409](#)) et de la FAO. Les sources utilisées sont présentées plus en détail dans la note méthodologique.

Produits ⁴² et part dans la consommation apparente totale	Consommation par habitant (kg, équivalent poids vif)	TAUX D'AUTOSUFFISANCE
Thon (12%)	2,68	34%
Saumon (10%)	2,39	1%
Lieu d'Alaska (8%)	1,78	0%
Crevette (7%)	1,59	11%
Cabillaud (7%)	1,53	5%
Moule (5%)	1,14	74%
Merlu (4%)	1,01	40%
Hareng (4%)	0,98	67%
Calmar (3%)	0,61	15%
Surimi ⁴³ (2%)	0,54	n.d.
Maquereau (2%)	0,50	87%
Sardine (2%)	0,49	67%
Truite (2%)	0,46	84%
Lieu noir (2%)	0,36	11%
Dorade royale (1%)	0,33	74%

L'UE est tributaire des importations, notamment de thon, de saumon, de lieu d'Alaska, de crevettes et de cabillaud, pour pouvoir répondre à la demande interne en produits de la pêche et de l'aquaculture. En 2023, la part cumulée de ces cinq espèces a représenté 44% de la consommation apparente totale de ces produits dans l'UE. Le taux d'autosuffisance global de cette dernière n'était que de 12% pour ce groupe de poissons.

Les paragraphes suivants mettent l'accent sur l'évolution de l'autosuffisance pour les 15 produits dont la consommation apparente est la plus élevée au sein de l'UE.

THON

En 2023, la consommation apparente du groupe de produits « thon et espèces apparentées » comprenait 95% de thon et 5% d'espadon. Le taux d'autosuffisance pour cette catégorie s'est élevé à 35%, contre 34% pour le thon seul.

Au cours de la décennie analysée, c'est en 2014 que l'UE a affiché le plus haut taux d'autosuffisance pour le thon. La conclusion d'accords de libre-échange avec les principaux pays producteurs et la hausse des contingents tarifaires autonomes (CTA)⁴⁴ à l'égard des importations de thon à partir de 2013 ont entraîné une croissance de ces dernières et une diminution du taux d'autosuffisance en 2015. Toutefois, il convient de tenir compte du fait qu'une grande partie de ces importations est composée de captures effectuées par des navires de pêche en eau profonde, qui sont débarquées dans des pays tiers puis réimportées dans l'Union européenne. Le taux est resté relativement stable jusqu'en 2017, avant de remonter en 2018 suite à une réduction des importations et sous l'impulsion des prises accrues de listao par les flottes espagnole et française. Ces dernières ont toutefois amorcé une phase descendante en 2019, qui s'est poursuivie en 2020, entraînant à nouveau une baisse du taux d'autosuffisance. De 2020 à 2021, grâce à une hausse des captures et à une

⁴² Certaines espèces sont regroupées dans un seul produit, à savoir : la moule (*Mytilus* spp. + autres moules), le thon (listao, albacore, thon blanc, thon obèse, thon rouge et thons divers) et la crevette (crevette d'eau chaude, crevette d'eau froide, crevette rose du large, crevette *Crangon* spp. et crevettes diverses).

⁴³ Étant donné que le surimi est composé de différentes espèces et qu'aucune statistique ne se réfère spécifiquement à sa production, le taux d'autosuffisance ne peut pas être calculé pour ce produit.

⁴⁴ Les contingents tarifaires autonomes visent à encourager l'activité économique des industries de l'Union en améliorant leur capacité concurrentielle, en créant des emplois, en modernisant les structures, etc.

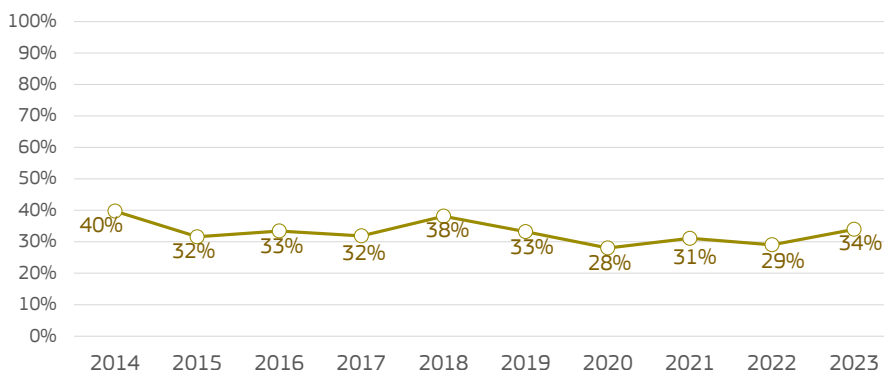
Ils sont habituellement accordés pour les matières premières, les semi-produits ou les composants qui sont disponibles dans l'UE mais en quantités insuffisantes. Plus d'informations disponibles au lien suivant : https://taxation-customs.ec.europa.eu/customs-4/calculation-customs-duties/customs-tariff/quota-tariff-quotas-and-ceilings_en.

diminution des importations - qui ont atteint leur plus bas niveau depuis 2016 -, le taux s'est légèrement redressé. En 2022, un nouveau recul des prises et une augmentation des importations ont entraîné une rechute du taux. Il a toutefois grimpé jusqu'à 34% en 2023, sous l'effet d'un accroissement des volumes importés et d'un volume accru de produits de la pêche et de l'aquaculture.

GRAPHIQUE 5

TAUX D'AUTOSUFFISANCE POUR LE THON

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#), [fish_aq2a](#) et [DS-045409](#)) et de la FAO. Les sources utilisées sont présentées plus en détail dans la note méthodologique.



SALMONIDÉS

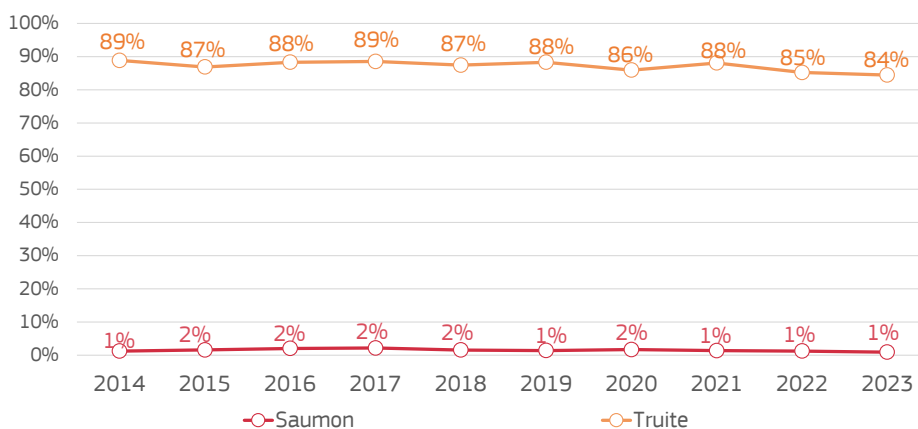
SAUMON, TRUITE

En 2023, moins de 1% du saumon consommé dans l'UE a été produit sur le territoire de cette dernière. La majeure partie des importations communautaires de saumon provient de Norvège. Ce pays a représenté plus de 80% du volume total. En outre, il convient de noter que la plupart des échanges intra-UE consistent en des réexportations de produits initialement importés de pays tiers. En revanche, en ce qui concerne la truite⁴⁵, l'Union européenne a maintenu un niveau d'autosuffisance élevé, proche de 90%, au cours de la décennie 2014-2023, grâce à de solides infrastructures aquacoles.

GRAPHIQUE 6

TAUX D'AUTOSUFFISANCE POUR LES SALMONIDÉS LES PLUS CONSOMMÉS

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#), [fish_aq2a](#) et [DS-045409](#)) et de la FAO. Les sources utilisées sont présentées plus en détail dans la note méthodologique.



POISSONS DE FOND

CABILLAUD, LIEU D'ALASKA, MERLU, LIEU NOIR

La consommation apparente combinée par habitant de quatre espèces de poissons de fond, à savoir le cabillaud, le lieu d'Alaska, le merlu et le lieu noir, s'est élevée à 4,69 kg EPV en 2023. Cela représente 29% de la consommation apparente totale de l'UE en produits de la pêche. Ce pourcentage s'élève à 20% si l'on tient compte de la consommation de produits aquacoles.

Le lieu d'Alaska consommé étant importé dans son intégralité, les États membres sont entièrement dépendants de pays fournisseurs non-membres de l'UE pour satisfaire leur demande. Il s'agit de la troisième espèce la plus consommée dans l'Union européenne, derrière le thon et le saumon. Pour les trois autres espèces de ce groupe (cabillaud, merlu et lieu noir), le taux d'autosuffisance combiné de l'UE a atteint 18% en 2023.

⁴⁵ Il s'agit de truites d'élevage en eau douce et en mer.

Pour la troisième année consécutive, le taux d'autosuffisance en cabillaud s'est maintenu à 5%, ce qui est son niveau le plus bas sur dix ans. Cela correspond à près de la moitié de sa moyenne sur cette décennie (9%). Ce recul est dû principalement à une tendance à la baisse des captures par les flottes espagnole, danoise, française, portugaise et polonaise, probablement en raison d'une réduction des quotas au cours des dernières années ainsi que des réattributions post-Brexit⁴⁶.

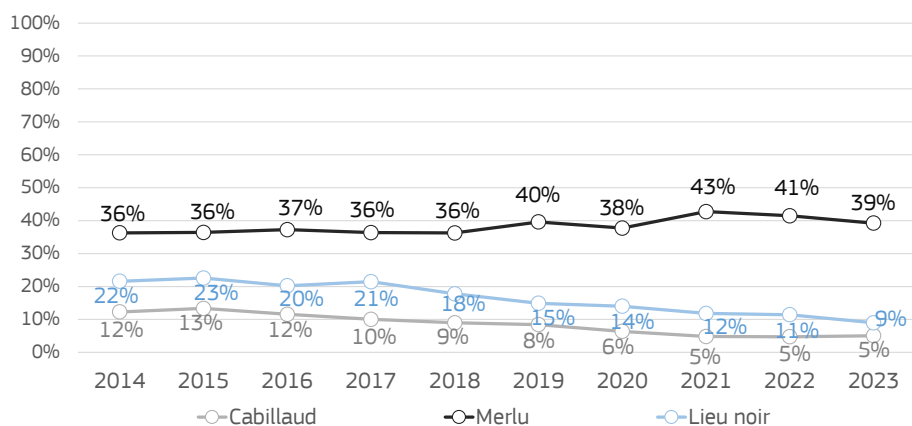
L'autosuffisance en lieu noir a également continué de diminuer, atteignant en 2023 son niveau le plus bas des dix dernières années : 9%. Jusqu'en 2021, l'évolution à la baisse était due au fait que la consommation apparente dépendait davantage des importations que des captures de l'UE, qui ne cessaient de se réduire. Ces dernières se sont stabilisées entre 2021 et 2022. La flotte française, principale productrice de lieu noir, a alors enregistré une augmentation de 3% par rapport à l'année précédente. 2023 a toutefois été marquée par un nouveau recul des prises, principalement de la part de la flotte allemande, qui a vu son quota se réduire.

Enfin, après un pic de 43% en 2021, le taux d'autosuffisance en merlu est tombé à 39% en 2023, tout en restant au-dessus de la moyenne des dix dernières années (38%). Cette baisse est due à une réduction des captures par la flotte espagnole.

GRAPHIQUE 7

TAUX D'AUTOSUFFISANCE POUR LES POISSONS DE FOND LES PLUS CONSOMMÉS

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (codes des données en ligne : [fish_ca_main](#) et [DS-045409](#)). Les sources utilisées sont présentées plus en détail dans la note méthodologique.



PETITS PÉLAGIQUES

HARENG, MAQUEREAU, SARDINE

Avec 1,02 million de tonnes EPV de captures, les petits pélagiques ont représenté 26% de la production totale de produits de la pêche et de l'aquaculture de l'UE en 2023. Ce pourcentage s'élève à 36% si l'on tient compte uniquement des captures à l'état sauvage. Ce chiffre est beaucoup plus élevé que les importations communautaires d'espèces de petits pélagiques, qui ont totalisé un peu moins de 720.000 tonnes EPV la même année. Cela signifie que l'Union européenne est tout à fait en mesure de répondre à la demande pour ces poissons. Certaines années, l'UE a connu un taux d'autosuffisance combiné de 100% ou plus pour les trois espèces les plus consommées de cette catégorie (hareng, sardine et maquereau).

En 2023, le taux a fortement chuté à l'égard du hareng, atteignant seulement 67%. C'est le résultat cumulé d'une baisse de la production et d'une hausse des importations. Il s'agit en fait d'un stock partagé, l'Accord de commerce et de coopération entre l'UE et le Royaume-Uni imposant un transfert vers ce dernier. La part de l'Union est donc inférieure à ce qu'elle était avant le Brexit.

En ce qui concerne le maquereau, l'Union européenne a répondu à sa demande interne en affichant des taux d'autosuffisance supérieurs à 100% entre 2013 et 2017. Cependant, les captures de maquereau n'ont cessé de baisser depuis 2018, ce qui a entraîné une réduction de l'autosuffisance. Le taux a atteint son niveau le plus bas en 2022 - 85% - puis est légèrement remonté en 2023 - 87% -, coïncidant avec une hausse des importations et de la production de l'UE. Après le Brexit, les quotas de maquereau sont plus difficiles à déterminer en raison du nombre plus élevé de parties

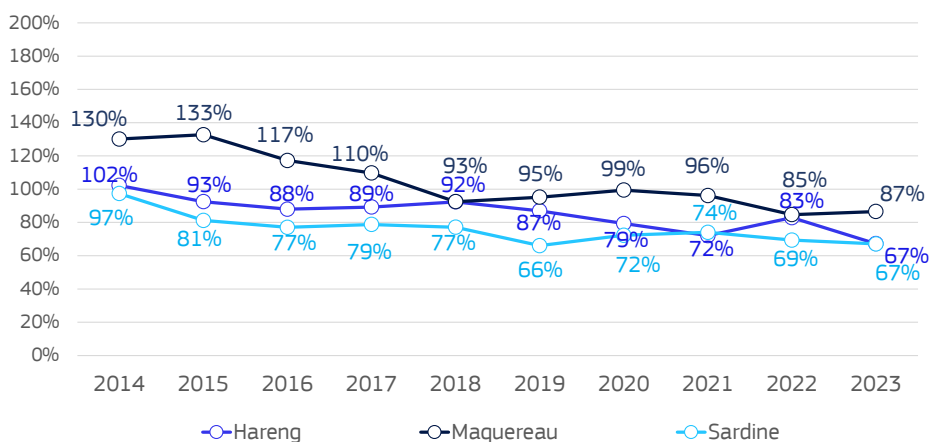
⁴⁶ Après son retrait de l'UE, le Royaume-Uni a obtenu des quotas de plus en plus élevés pour le cabillaud et le lieu noir, en vertu de l'Accord de commerce et de coopération UE-Royaume-Uni (ACC).

impliquées (UE, Royaume-Uni, Norvège, îles Féroé, Islande, Groenland). Cela signifie que les négociations avec d'autres États côtiers pourraient réduire (ou limiter) la part de quota de l'Union européenne.

Poursuivant une tendance à la baisse observée en 2022, le taux d'autosuffisance de l'UE à l'égard de la sardine est tombé à 67% en 2023. Ce taux était déjà passé de 77% à 66% entre 2018 et 2019, suite à la réduction des captures et à la croissance des importations. En 2020, les principaux producteurs - Croatie, France, Espagne, Pays-Bas et Portugal - ont augmenté leurs prises⁴⁷, ce qui a compensé la baisse des flottes italienne et grecque ainsi qu'une nouvelle hausse des importations. En 2021, les importations et les captures ont légèrement reculé. En outre, ces dernières ont chuté de 5% en 2022 et de 13% en 2023. Dans le même temps, les importations se sont accrues de 1% en 2022, ce qui a contribué à la baisse du taux, puis ont recheté de 9%, ce qui, en termes d'autosuffisance, n'a pas permis de compenser la contraction de l'approvisionnement issu de la production.

GRAPHIQUE 8
TAUX D'AUTOSUFFISANCE
POUR LES PETITS
PÉLAGIQUES LES PLUS
CONSOMMÉS

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (codes des données en ligne : [fish_ca_main](#) et [DS-045409](#)). Les sources utilisées sont présentées plus en détail dans la note méthodologique.



AUTRES PRODUITS
DE DIFFÉRENTS
GROUPES DE
PRODUITS

CREVETTES, MOULES,
CALMAR, SURIMI,
DORADE ROYALE

Parmi les autres produits très consommés au sein de l'UE, mentionnons les crevettes (groupe des crustacés), les moules (bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques), le calmar (céphalopodes), le surimi (produits aquatiques divers) et la dorade royale (autres poissons de mer). Outre les petits pélagiques, mentionnés ci-dessus, les moules et la dorade royale font partie des rares espèces affichant un taux d'autosuffisance élevé, rendu propice également par de solides infrastructures aquacoles. Leur taux était de 74% en 2023, soit un recul par rapport à l'année précédente, dû principalement à une réduction de la production aquacole. Une hausse de l'approvisionnement provenant de pays hors UE (la Turquie, essentiellement) est une autre raison pour laquelle le taux a chuté pour la dorade royale.

Par ailleurs, l'UE est fortement dépendante des importations de crevettes et de calmar. En moyenne, l'autosuffisance en crevettes s'est élevée à 11% au cours de la période de dix ans analysée, sans présenter de variations notables. Les espèces de crevettes les plus consommées, dont l'approvisionnement provient principalement des importations, sont la crevette d'eau chaude et la crevette rouge d'Argentine, sous forme de produits congelés ou préparés-conservés.

D'autre part, le taux d'approvisionnement du calmar a très fortement varié au cours des deux dernières années. Après avoir atteint 19% en 2022 (12% de plus qu'en 2021), il est redescendu à 15% en 2023, ce qui reflète l'évolution des captures par la flotte espagnole.

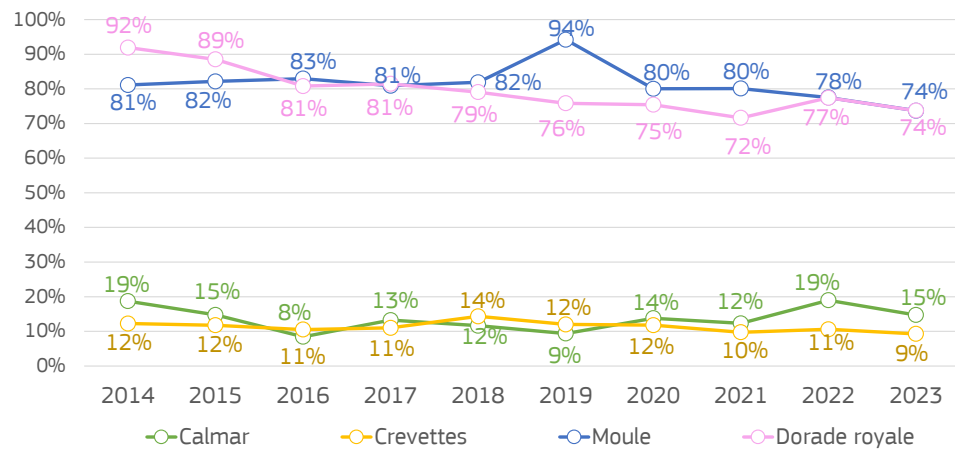
Il n'a pas été possible d'estimer le taux d'approvisionnement du surimi, parce qu'il s'agit d'un produit transformé à partir de différentes espèces (dont le lieu d'Alaska et le merlan bleu), vis-à-vis desquelles aucune statistique de fabrication précise n'est

⁴⁷ À noter que ces pays ne ciblent pas les mêmes stocks, qui sont soumis à différentes mesures de gestion.

disponible. La production et la consommation de surimi dans l'Union européenne reposent fortement sur les importations de produits à base de surimi provenant de pays hors UE (comme le lieu d'Alaska exporté par les États-Unis). Les principaux marchés sont la France, l'Espagne et l'Italie.

GRAPHIQUE 9
TAUX D'AUTOSUFFISANCE
POUR LES AUTRES
PRODUITS LES PLUS
CONSOMMÉS

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#), [fish_aq2a](#) et [DS-045409](#)) et de la FAO. Les sources utilisées sont présentées plus en détail dans la note méthodologique.



3/ CONSOMMATION

3.1 BILAN DE L'ENSEMBLE DES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

CONSOMMATION APPARENTE

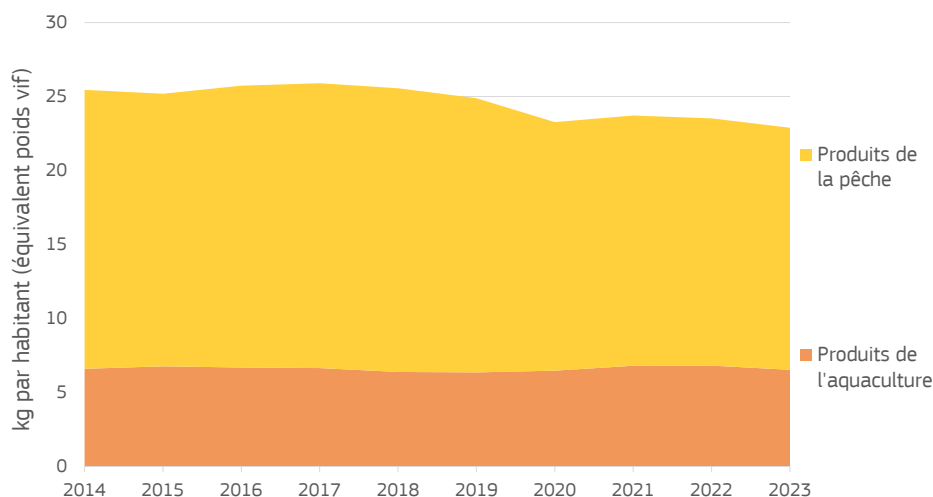
En 2023, la consommation apparente dans l'UE a atteint un volume estimé à 10,25 millions de tonnes EPV, soit son niveau le plus bas des dix dernières années

La consommation apparente de produits de la pêche et de l'aquaculture dans l'UE a atteint une moyenne de près de 11 millions de tonnes EPV, ou 24,6 kg EPV par habitant, au cours de la période 2014-2023. La tendance était à la baisse lors des dernières années de cette décennie (2018-2023), exception faite d'une hausse temporaire entre 2020 et 2021 (+2%), rendue possible par une augmentation de la production aquacole et des importations.

En 2023, elle a atteint un volume estimé à 10,25 millions de tonnes EPV (ou 22,89 kg EPV par habitant), soit 3% de moins qu'en 2022. Il s'agit de son niveau le plus bas des dix dernières années, dû à la baisse de la production aquacole et des importations. Cependant, en dépit d'une hausse de l'approvisionnement provenant des captures entre 2022 et 2023, la consommation apparente de produits sauvages a atteint son plus bas niveau de la décennie écoulée : 7,32 millions de tonnes EPV (ou 16,36 kg EPV par habitant). Dans le cas des produits d'élevage, en revanche, elle s'est élevée à 2,92 millions de tonnes EPV (ou 6,53 kg EPV par habitant), ce qui est proche de la moyenne des 10 dernières années.

GRAPHIQUE 10 CONSOMMATION APPARENTE PAR HABITANT DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#), [fish_aq2a](#) et [DS-045409](#)) et de la FAO. La note méthodologique présente en détail les sources et l'approche méthodologique utilisée pour évaluer la méthode de production des importations et des exportations, ainsi que l'utilisation des débarquements par destination.



Selon l'EUMOFA et les estimations nationales⁴⁸, le Portugal reste le principal consommateur de produits de la pêche et de l'aquaculture de l'UE. Le rôle dominant de ce pays s'est consolidé en 2023, bien que sa consommation apparente par habitant ait suivi une tendance à la baisse après un pic en 2018 (53,61 kg EPV en 2023 contre près de 61 kg EPV en 2018). Ce recul reflète une évolution négative de la

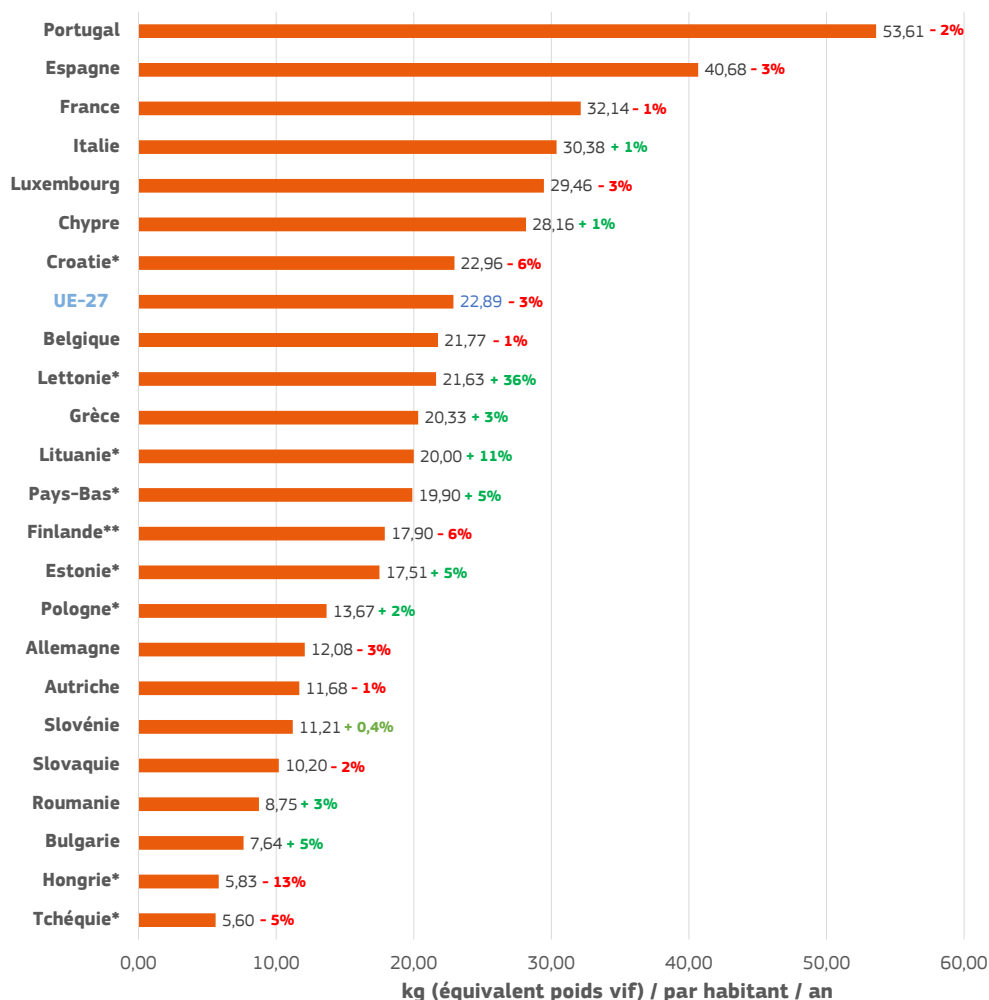
⁴⁸ Il convient de mentionner que les modes de calcul de la consommation apparente à l'échelle de l'UE et des États membres sont différents. Dans le premier cas, la méthode repose sur les données et estimations indiquées dans la note méthodologique et, dans le second cas, elle nécessite une adaptation des tendances anormales en raison du plus grand impact de l'évolution des stocks. Dans les cas où les estimations de l'EUMOFA concernant la consommation apparente par habitant continuaient à présenter une volatilité annuelle élevée en dépit de ces adaptations, des points de contact nationaux ont été sollicités afin de confirmer ces estimations ou de fournir leurs propres chiffres. Ceux-ci sont signalés par un * au graphique 11.

consommation apparente en général, notamment dans deux autres pays où elle est traditionnellement élevée : l'Espagne et la France.

GRAPHIQUE 11

CONSOMMATION APPARENTE PAR HABITANT DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE PAR ÉTAT MEMBRE EN 2023 ET VARIATIONS EN % (2023/2022)

Source : ESTIMATIONS DE L'EUMOFA et sources nationales pour un certain nombre de pays (voir encadré ci-dessous).



* Les données ont été fournies par les sources nationales suivantes : Croatie : ministère de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche ; République tchèque : CZSO - Office statistique tchèque (République tchèque) ; Estonie : Institut estonien de recherche économique - EKI ; Hongrie : Institut de l'économie agricole ; Lettonie : Université lettone des sciences de la vie et de la technologie et ministère de l'Agriculture ; Lituanie : Centre des données agricoles ; Pays-Bas : Office néerlandais de commercialisation du poisson ; Pologne : Institut de l'économie alimentaire et agricole - Institut national de recherche.

** Les estimations relatives à la Finlande diffèrent de celles de l'Institut des ressources naturelles.

Le Danemark, l'Irlande, Malte et la Suède ne figurent pas dans ce graphique. Danemark : bien que l'Agence danoise des pêches n'ait fourni aucune donnée, les estimations effectuées par l'Université de Copenhague pour les dernières années indiquent que la consommation apparente par habitant s'est située entre 20,00 et 25,00 kg EPV ; Irlande : bien que l'Autorité irlandaise de protection des pêches marines n'ait fourni aucune estimation, l'EUMOFA a estimé que la consommation apparente moyenne par habitant a atteint près de 20,00 kg EPV au cours des trois dernières années ; Malte : les données disponibles concernant ce pays ne permettent pas de fournir des estimations précises en raison de la grande importance que revêtent les importations de poisson congelé susceptible d'être utilisé directement en tant qu'aliments dans l'industrie d'élevage du thon rouge. En outre, le tourisme présent dans de petits pays tels que Malte exerce un impact significatif sur la consommation totale. En tenant compte de ce qui précède, la consommation apparente annuelle par habitant peut être estimée entre 30 et 40 kg EPV. Suède : le Conseil suédois de l'agriculture n'a fourni aucune estimation. Néanmoins, l'Institut suédois de recherche RISE a indiqué que la consommation a atteint 10 kg EPC par habitant (ou 1,6 portion par personne et par semaine) en 2023.

Le saumon est de loin l'espèce dont la consommation apparente a été la plus élevée au cours de la période de dix ans analysée. Il convient de noter que la catégorie « thon » présentée dans ce chapitre englobe plusieurs des principales espèces commerciales de cette espèce⁴⁹, ce qui explique sa consommation apparente supérieure à celle du saumon. Le même principe s'applique aux différentes espèces comprises dans le groupe des « crevettes ».

Le tableau 9 présente les estimations de l'EUMOFA concernant la consommation apparente par habitant des 15 produits de la pêche et de l'aquaculture les plus consommés au sein de l'UE.

TABLEAU 9
CONSOMMATION
APPARENTE
DES 15 PRODUITS LES
PLUS CONSOMMÉS
(2022)

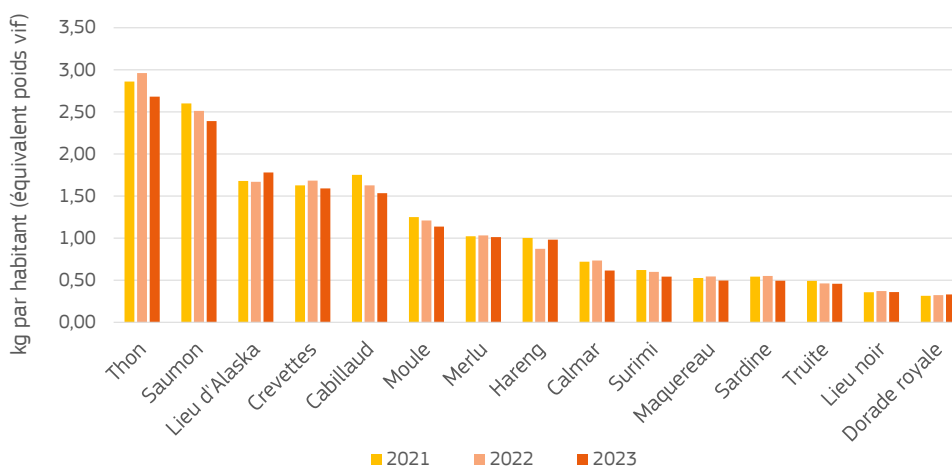
Produits	Consommation par habitant (kg, EPV)	Évolution de la consommation en 2023/2022	% pêche	% aquaculture
Thon	2,68	-9%	98,2%	1,8%
Saumon	2,39	-5%	5,7%	94,3%
Lieu d'Alaska	1,78	+7%	100%	0%
Crevettes	1,59	-6%	42,0%	58,0%
Cabillaud	1,53	-6%	99,9%	0,1%
Moule	1,14	-6%	7,1%	92,9%
Merlu	1,01	-2%	100%	0%
Hareng	0,98	+12%	100%	0%
Calmar	0,61	-16%	100%	0%
Surimi	0,54	-10%	100%	0%
Maquereau	0,50	-9%	100%	0%
Sardine	0,49	-10%	100%	0%
Truite	0,46	-1%	0,9%	99,1%
Lieu noir	0,36	-3%	100%	0%
Dorade royale	0,33	+2%	2,4%	97,6%
Autres	6,48	+2%	77,4%	22,6%
Total	22,89	-3%	71,5%	28,5%

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#), [fish_aq2a](#) et [DS-045409](#)) et de la FAO. La note méthodologique présente en détail les sources et l'approche méthodologique utilisée pour évaluer la méthode de production des importations et des exportations, ainsi que l'utilisation des débarquements par destination.

ANALYSE PAR ESPÈCES PRINCIPALES

GRAPHIQUE 12
CONSOMMATION
APPARENTE
DES 15 PRODUITS LES
PLUS CONSOMMÉS,
TENDANCE SUR TROIS
ANS

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#), [fish_aq2a](#)) et de la FAO. La note méthodologique présente en détail les sources et l'approche méthodologique utilisée pour évaluer la méthode de production des importations et des exportations, ainsi que l'utilisation des débarquements par destination.



⁴⁹ Listao, albacore, thon blanc, thon obèse, thon rouge et thons divers.

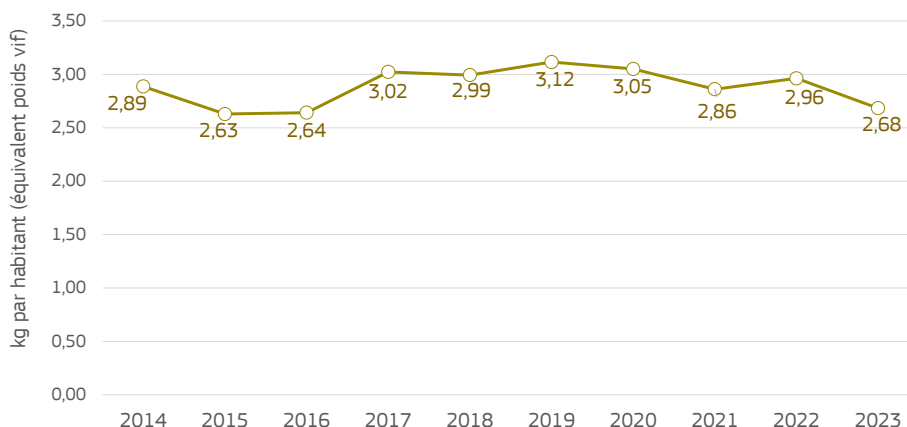
THON

En 2019, la consommation apparente de thon dans l'UE a atteint un pic de 3,12 kg EPV en raison d'une forte augmentation des importations. Elle s'est réduite en 2020 et 2021, particulièrement en raison d'une diminution des captures en 2020 et d'une réduction des importations en 2021. Mais la tendance s'est inversée en 2022 suite à une hausse des importations, conjuguée à un fléchissement des exportations. Ainsi la consommation apparente a atteint 2,96 kg EPV. Enfin, elle a chuté de 9% en 2023 suite à une diminution des importations, qui a contrebalancé l'augmentation de la production.

GRAPHIQUE 13

CONSOMMATION APPARENTE DE THON

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#), [fish_aq2a](#) et [DS-045409](#)) et de la FAO. La note méthodologique présente en détail les sources et l'approche méthodologique utilisée pour évaluer la méthode de production des importations et des exportations, ainsi que l'utilisation des débarquements par destination.



SALMONIDÉS

SAUMON, TRUITE

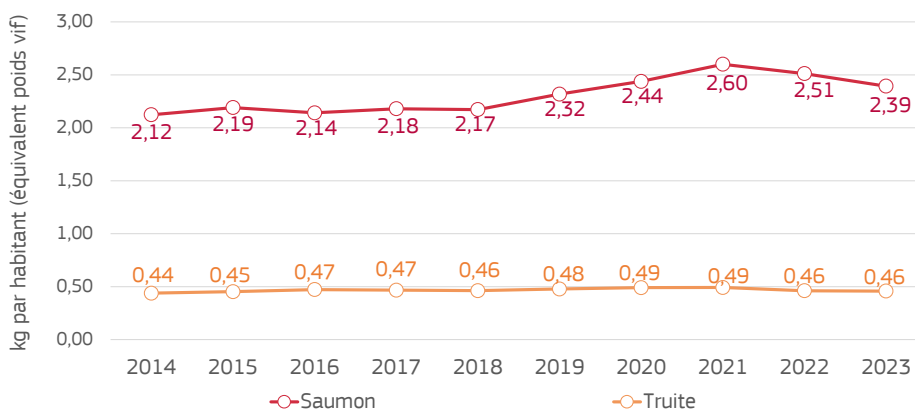
La consommation apparente de saumon s'est accrue de manière continue au cours de la période de dix ans analysée, principalement grâce aux importations en provenance de Norvège et, dans une moindre mesure, aux importations d'Écosse et à la production aquacole en Irlande. Elle a toutefois chuté en 2022 et 2023, pour la première fois depuis 2018, en raison d'une baisse de la production de saumon atlantique en Irlande. Il a été estimé toutefois que chaque habitant de l'Union européenne a consommé, en moyenne, près de 2,40 kg EPV de saumon en 2023, ce qui est encore supérieur à la consommation apparente moyenne des neuf années précédentes. Malgré quelques difficultés, cela indique que les négociants et transformateurs européens de saumon ont réussi à maintenir une chaîne d'approvisionnement solide en 2020, au début de la pandémie de COVID, qui s'est poursuivie les années suivantes.

La consommation apparente de truite par habitant dans l'UE s'est stabilisée autour de 500 grammes EPV pendant la décennie analysée.

GRAPHIQUE 14

CONSOMMATION APPARENTE DES SALMONIDÉS LES PLUS CONSOMMÉS

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#), [fish_aq2a](#) et [DS-045409](#)) et de la FAO. La note méthodologique présente en détail les sources et l'approche méthodologique utilisée pour évaluer la méthode de production des importations et des exportations, ainsi que l'utilisation des débarquements par destination.



POISSONS DE FOND

CABILLAUD CABILLAUD, LIEU D'ALASKA, MERLU, LIEU NOIR

Quatre espèces de poissons de fond - cabillaud, lieu d'Alaska, merlu et lieu noir - constituent un cinquième de la consommation apparente de produits de la pêche et de l'aquaculture de l'UE.

Dans cette dernière, la consommation de cabillaud est approvisionnée par les importations de Norvège, d'Islande et de Russie. Depuis le pic de 2016 (2,06 kg EPV par habitant), la consommation apparente a globalement diminué, à l'exception d'une hausse temporaire en 2021. Cette tendance est due à une baisse de l'approvisionnement issu des importations et des captures pendant la période 2017-2022. En 2023, la consommation moyenne de cabillaud a été estimée à environ 1,53 kg EPV par habitant, un niveau inférieur à celui de 2022 (1,63 kg EPV), également en raison d'une diminution des importations et des captures. À titre de comparaison, en 2023, les prises ne représentaient plus qu'un tiers de celles enregistrées en 2016. Étant donné que l'Union européenne ne cible pas le lieu d'Alaska, la consommation apparente est estimée comme étant le total des importations moins les exportations. Elle a atteint une moyenne de 1,70 kg EPV au cours des dix années analysées.

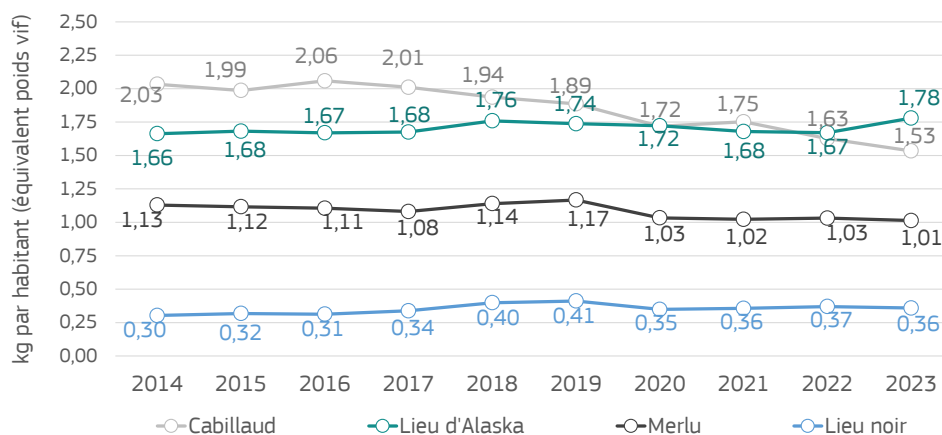
D'autre part, la consommation apparente de merlu a connu un pic en 2019 (1,17 kg EPV), lorsque les captures et les importations ont atteint le niveau le plus élevé de la période étudiée. Ces dernières ont toutefois diminué en 2020, ce qui a entraîné une baisse de la consommation apparente. Celle-ci est restée stable depuis, bien qu'un léger recul ait été observé en 2023 à la suite d'une réduction des prises, que n'a pas compensée la hausse des importations.

Enfin, la consommation apparente de lieu noir, majoritairement approvisionné par les importations provenant de Norvège et d'Islande, n'a pas beaucoup varié pendant la décennie analysée. Elle s'est maintenue autour de 350 grammes EPV par habitant en moyenne.

GRAPHIQUE 15

CONSOMMATION APPARENTE DES POISSONS DE FOND LES PLUS CONSOMMÉS

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#) et [DS-045409](#)). La note méthodologique présente en détail les sources et l'approche méthodologique utilisée pour évaluer la méthode de production des importations et des exportations, ainsi que l'utilisation des débarquements par destination.



PETITS PÉLAGIQUES

HARENG, MAQUEREAU, SARDINE

L'UE produit de grandes quantités de petits pélagiques, dont du hareng (capturé par les Pays-Bas et le Danemark, en majorité), du maquereau (pêché principalement par la flotte irlandaise) et des sardines (ciblées par les navires croates et espagnols). Une grande partie de l'approvisionnement sur le marché de l'Union européenne provient de pays extracommunautaires, dont la Norvège et le Royaume-Uni (pour le hareng et le maquereau) ainsi que le Maroc (pour la sardine). Mentionnons également l'importance des exportations communautaires dans le bilan d'approvisionnement de ces espèces.

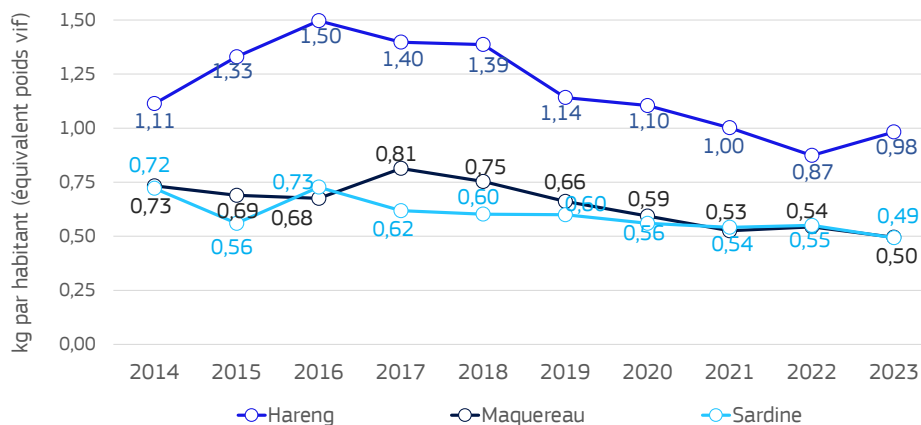
En 2023, la consommation apparente de hareng s'est redressée, atteignant 1 kg EPV par habitant. En 2022, celle-ci avait enregistré son niveau le plus bas des dix dernières années, suite à une diminution des importations et à un accroissement des exportations. La reprise de la consommation est due à une augmentation de

l'approvisionnement de pays tiers et à la baisse des exportations, malgré une réduction des captures, qui ont atteint leur niveau le plus bas des dix dernières années, notamment en Espagne.

La consommation apparente de maquereau et de sardine est restée relativement stable au cours de la dernière décennie, maintenant une moyenne de 650 et 600 grammes EPV par habitant (respectivement). En 2023, celle-ci a été estimée à 500 grammes EPV par habitant (chacun), soit un léger fléchissement par rapport à l'année précédente.

GRAPHIQUE 16 CONSOMMATION APPARENTE DES PETITS PÉLAGIQUES LES PLUS CONSOMMÉS

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#) et [DS-045409](#)). La note méthodologique présente en détail les sources et l'approche méthodologique utilisée pour évaluer la méthode de production des importations et des exportations, ainsi que l'utilisation des débarquements par destination.



AUTRES PRODUITS DE DIFFÉRENTS GROUPES

CREVETTES, MOULES, CALMAR, SURIMI, DORADE ROYALE

La consommation apparente de crevettes dans l'UE comprend à parts égales des produits sauvages et d'élevage. Une très grande partie provient des importations, principalement d'Équateur, d'Inde, du Vietnam, de Thaïlande, d'Indonésie, d'Argentine et du Groenland. Après un pic de près de 1,60 kg EPV par habitant en 2018, la consommation apparente de crevettes dans l'Union est tombée en dessous de 1,50 kg EPV par habitant en 2019 et 2020, essentiellement suite à une réduction de la production de l'espèce *Crangon* aux Pays-Bas et en Allemagne. Toutefois, la consommation des espèces les plus importées, à savoir les crevettes d'eau chaude congelées ou préparées-conservées et les crevettes rouges d'Argentine, est demeurée relativement stable pendant cette période. En 2021, des importations accrues venant d'Équateur et d'Argentine ont permis une reprise de la consommation, qui s'est élevée à 1,63 kg EPV par habitant. Un nouveau pic a été atteint en 2022 (1,68 kg EPV par habitant) grâce à la hausse des captures aux Pays-Bas, en Espagne et en Estonie et à une nouvelle progression des importations. Enfin, elle a légèrement régressé en 2023 pour se situer à près de 1,59 kg EPV, en raison d'une baisse de la production et du volume importé.

En termes de quantité, la moule est le principal produit élevé dans l'UE, particulièrement en Espagne. Estimée à 1,14 kg EPV en 2023, sa consommation apparente est descendue à son niveau le plus bas de la période de dix ans analysée, sous l'effet d'une réduction de la production aquacole.

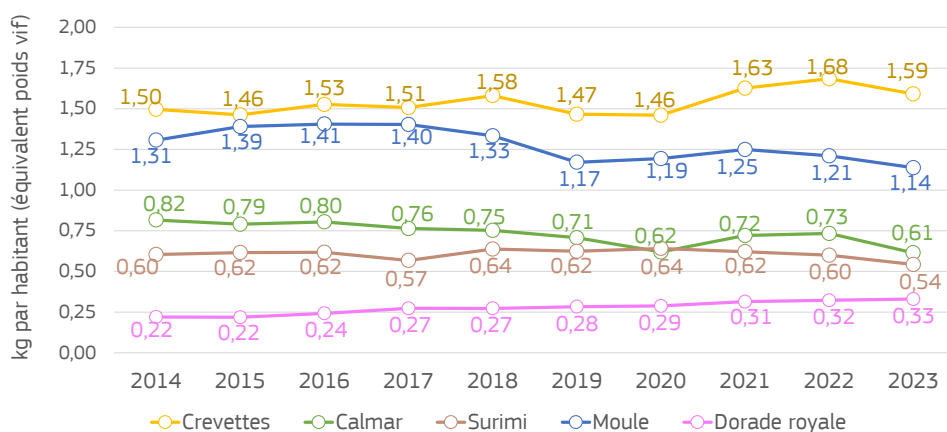
Dans l'Union européenne, la consommation apparente de calmar est fortement tributaire des importations. En 2020, cette consommation a chuté suite à une diminution des importations provenant des îles Falkland, le plus grand fournisseur. Une hausse des importations en 2021 a permis d'atteindre 720 grammes, puis 730 grammes EPV par habitant en 2022, sous l'impulsion d'un accroissement important des captures en Espagne et en France - bien que dans une moindre mesure. En 2023, toutefois, il a atteint son plancher depuis une décennie, s'élevant à 614 grammes EPV par habitant. La faute à une nouvelle baisse des importations.

En ce qui concerne le surimi, aucune statistique concernant sa production n'est disponible, car il est composé d'un mélange de différentes espèces. Sa consommation apparente est donc calculée sur la base des importations moins les exportations. Au cours des dix dernières années analysées, la consommation apparente par habitant (comprenant en grande partie du surimi importé des États-Unis) s'est élevée à 610 grammes EPV en moyenne.

Enfin, la consommation apparente de dorade royale est restée stable dans l'UE - près de 300 grammes EPV par habitant - pendant la période étudiée, grâce à une production aquacole soutenue et à des importations significatives, notamment en provenance de Turquie.

GRAPHIQUE 17 CONSOMMATION APPARENTE DES AUTRES PRODUITS LES PLUS CONSOMMÉS

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#), [fish_aq2a](#) et [DS-045409](#)) et de la FAO. La note méthodologique présente en détail les sources et l'approche méthodologique utilisée pour évaluer la méthode de production des importations et des exportations, ainsi que l'utilisation des débarquements par destination.



DÉPENSES DES MÉNAGES ET PRIX

Dans l'UE, entre 2023 et 2024, les dépenses des ménages en poisson ont augmenté de 4%, dans la lignée des croissances annuelles observées ces deux dernières années

Entre 2023 et 2024, les dépenses des ménages en poisson ont augmenté dans l'ensemble des États membres de l'UE. Elles ont atteint un total de 62,8 milliards d'euros en 2024, soit 2,7 milliards d'euros de plus que l'année précédente. La croissance moyenne au niveau de l'Union européenne était de 4%, dans la lignée des hausses annuelles enregistrées au cours des deux dernières années⁵⁰.

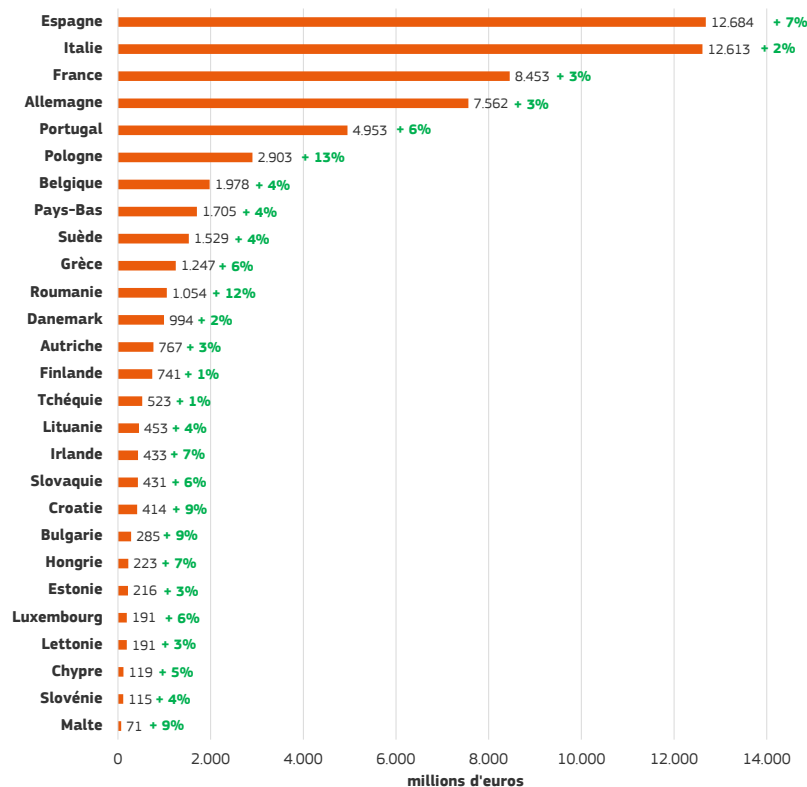
En 2024, le prix du poisson est resté élevé dans l'UE, conformément à une tendance entamée en 2020. Alors que les augmentations de 2020 et 2021 étaient surtout dues aux restrictions liées à l'épidémie de COVID-19, la forte croissance observée en 2022 s'expliquait plutôt par des facteurs économiques et géopolitiques. Bien qu'elles aient affiché un rythme plus lent en 2023, les pressions inflationnistes sont restées élevées en 2024, continuant à contribuer à la tendance haussière des prix. Dans le même temps, la consommation totale des ménages en poisson frais, qui n'a cessé de chuter depuis 2012, a reculé de plus de 4% dans les principaux pays consommateurs de l'UE entre 2023 et 2024, selon les données d'Europanel, Kantar et GfK. L'Italie, dont les dépenses totales en produits de la pêche et de l'aquaculture étaient historiquement les plus élevées, a été dépassée par l'Espagne en 2024. Ces deux pays ont enregistré une hausse de leurs dépenses par rapport à l'année précédente : +2% en Italie (soit une hausse de 203 millions d'euros) et +7% en Espagne (+839 millions d'euros), marquant la plus forte augmentation de tous les États membres. Entre 2020 et 2024, les dépenses totales des ménages en poisson ont augmenté de 9% en Italie et de 15% en Espagne. Forte d'une hausse de 3% en 2024 (+ 252 millions d'euros), la France est arrivée en troisième position.

⁵⁰ Dans ce rapport, les variations de valeur et de prix pour des périodes supérieures à cinq ans sont analysées en déflatant les valeurs à l'aide du déflateur du PIB (base=2015) ; pour des périodes plus courtes, les variations de valeur et de prix nominaux sont analysées.

Le Portugal, le plus grand consommateur par habitant de l'Union, a vu ses dépenses s'élever à 464 euros par personne en 2024, soit un taux trois fois supérieur à la moyenne communautaire (139 euros) et 182 euros de plus que le Luxembourg, classé deuxième. L'Espagne, qui occupe le deuxième rang, a dépensé 260 euros, soit 6% de plus (ou 15 euros de plus par personne) qu'en 2023. À noter que les dépenses des ménages par habitant ont augmenté dans la quasi-totalité des États membres entre 2023 et 2024. Seules la Finlande et la République tchèque ont maintenu un niveau identique à celui des dernières années.

GRAPHIQUE 18
DÉPENSES NOMINALES
DES MÉNAGES EN
PRODUITS DE LA PÊCHE
ET DE L'AQUACULTURE
EN 2024, ET VARIATION
EN % 2024/2023
(la consommation hors
domicile est exclue)

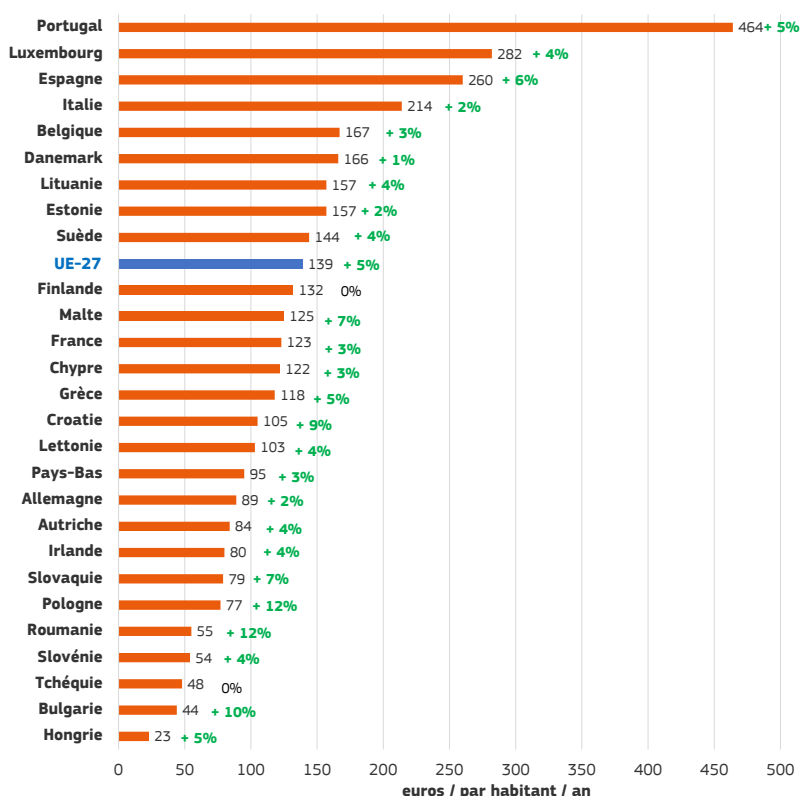
Source : EUROSTAT
(code de données en ligne :
[prc_ppp_ind](#))
Parités de pouvoir d'achat
PPA - dépenses nominales



GRAPHIQUE 19
DÉPENSES NOMINALES
DES MÉNAGES PAR
HABITANT EN PRODUITS
DE LA PÊCHE ET DE
L'AQUACULTURE
EN 2024, ET VARIATION
EN % 2024/2023
(la consommation hors
domicile est exclue)

Source : EUROSTAT
(code de données en ligne :
[prc_ppp_ind](#))
Parités de pouvoir d'achat

PPA - dépenses nominales par
habitant



PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE VS. VIANDE ET DENRÉES ALIMENTAIRES EN GÉNÉRAL

Dans l'ensemble des pays de l'UE, les dépenses en viande sont historiquement supérieures à celles consacrées aux produits de la pêche et de l'aquaculture. La même tendance est vraie pour les volumes consommés⁵¹. En moyenne, les dépenses des ménages de l'Union en produits de la pêche et de l'aquaculture représentent environ un quart de celles consacrées à la viande. En 2024, ces ménages ont dépensé 246 milliards d'euros en viande et 63 milliards d'euros en produits de la pêche et de l'aquaculture.

De tous les États membres, c'est au Portugal que le rapport entre les deux catégories de dépenses est le plus équilibré, comme l'indique le graphique 20. En 2024, les ménages portugais ont consacré 43% de leurs dépenses au poisson et 57% à la viande. L'Espagne vient ensuite, avec 31% des dépenses consacrées au poisson et 69% à la viande. La part des dépenses consacrées aux produits de la pêche et de l'aquaculture reste inférieure à 25% dans tous les autres États membres. Les plus grandes disparités ont été observées en Hongrie, en Roumanie et en République tchèque, où les ménages n'ont dépensé respectivement que 5%, 8% et 9% de leur budget en poisson.

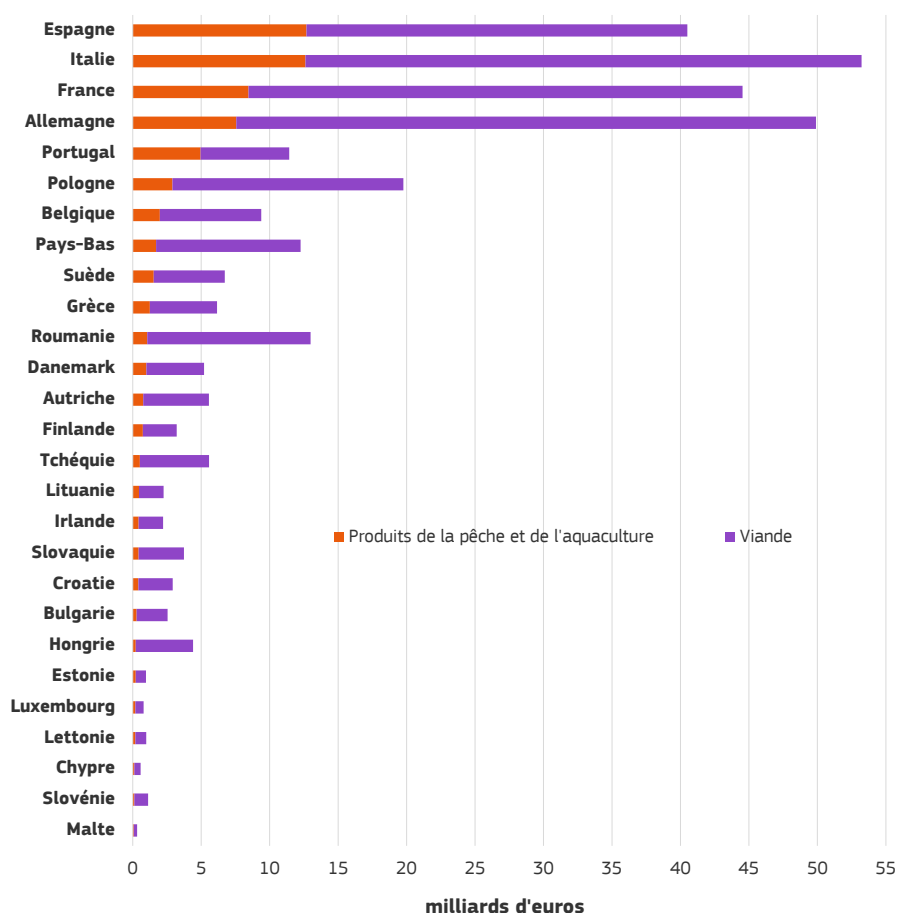
Dans les quatre pays où la consommation nominale de poisson est la plus élevée - l'Espagne, l'Italie, la France et l'Allemagne -, des comportements différents émergent. Comme indiqué ci-dessus, les ménages espagnols consacrent un peu moins d'un tiers de leurs dépenses en produits de la mer et de l'aquaculture. L'Italie s'inscrit dans la lignée de la moyenne européenne (environ un quart de leurs dépenses). En France, les ménages consacrent un cinquième de leur budget à l'achat de poisson, par rapport à leurs dépenses en viande, contre environ un septième en Allemagne.

GRAPHIQUE 20 DÉPENSES DES MÉNAGES EN PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE

L'AQUACULTURE VS. EN VIANDE DANS L'UE EN 2024 (la consommation hors domicile est exclue)

Source : EUROSTAT
(code de données en ligne :
[prc_ppp_ind](#))
Parités de pouvoir d'achat

PPA - dépenses nominales

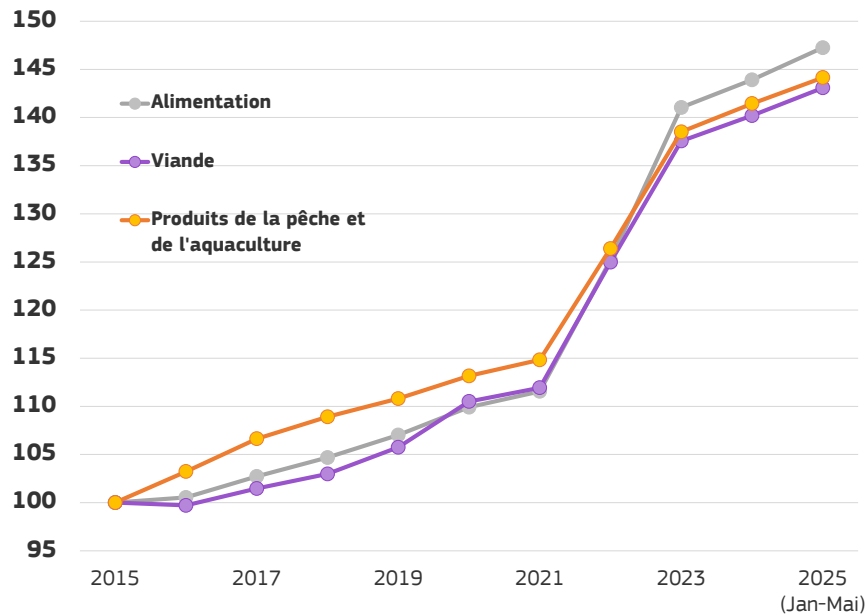


⁵¹ Ceci est confirmé par l'OCDE (lien : https://stats.oecd.org/viewhtml.aspx?datasetcode=HIGH_AGLINK_2019&lang=en#).

Le graphique 21 ci-dessous met en lumière la forte hausse des prix en 2022, qui s'est poursuivie en 2023. Malgré un léger fléchissement en 2024 et durant les premiers mois de 2025, les prix sont restés très supérieurs à ceux des dernières années.

GRAPHIQUE 21
INDICE DES PRIX À LA
CONSOMMATION
(2015=100)

Source : EUROSTAT
(code de données en ligne :
[prc_ppp_ind](#))
Parités de pouvoir d'achat
PPA - dépenses nominales



Le prix des produits de la pêche et de l'aquaculture a continué de grimper en 2024, bien qu'à un rythme nettement plus faible qu'en 2022 et 2023. De 2020 à 2024, les prix à la consommation des produits alimentaires aquatiques ont augmenté de plus de 25%, contre 28% pour la viande et 32% pour l'ensemble des aliments.

Toutefois, entre 2023 et 2024, la croissance des prix s'est considérablement ralentie pour ces trois catégories - poisson, viande et denrées alimentaires en général. Le prix du poisson a augmenté de 2,1%, celui de la viande de 1,9% et celui des aliments en général de 2,0%. Cette tendance s'est stabilisée au cours des premiers mois de 2025, les taux de croissance se maintenant autour de 2% dans les trois cas.

De 2015 à 2025⁵², le prix à la consommation des produits de la pêche et de l'aquaculture a augmenté de 3,8% par an en moyenne, soit un peu plus que le taux de croissance du prix de la viande (+3,7%) et moins que celui de l'ensemble des denrées alimentaires (+4,0%). Comme indiqué au tableau 10, bien que le prix de l'ensemble des produits alimentaires ait considérablement augmenté au cours des cinq dernières années, celui du poisson a affiché la plus faible croissance cumulée. Par conséquent, en 2023, l'indice des prix à la consommation de l'ensemble des aliments a dépassé, pour la première fois depuis 2014, celui des produits de la pêche et de l'aquaculture. Sur la dernière décennie, le prix du poisson a suivi une tendance à la hausse assez régulière entre 2015 et 2021, soit une croissance annuelle de 2,3% en moyenne, qui s'est traduite par une hausse de 15% en termes réels. Mais si l'on compare les prix de 2024 à ceux de 2015, l'augmentation globale du prix des produits de la pêche et de l'aquaculture a atteint 41,5%. Cette croissance correspond à l'augmentation des coûts des biens importés, alors que l'UE continue de dépendre fortement de ces derniers pour répondre à la demande des consommateurs en produits de la pêche et de l'aquaculture. Pendant cette période, le prix de la viande a grimpé de 40,2%, contre environ 44% pour l'ensemble des denrées alimentaires.

⁵² Données de mai 2023.

TABLEAU 10
ÉVOLUTION ANNUELLE
DES PRIX À LA
CONSOMMATION
(2015=100)

Source : EUROSTAT
(code de données en ligne :
[prc_fsc_idx](#))
Indice des prix à la
consommation
harmonisé
IPCH

Secteur	2020	2021	2022	2023	2024	2025 (jusqu'en mai)	2025/2020
Produits alimentaires	+2,7%	+1,5%	+12,2%	+12,7%	+2,0%	+2,3%	+34,0%
Viande	+4,5%	+1,3%	+11,6%	+10,1%	+1,9%	+2,1%	+29,5%
Produits de la pêche et de l'aquaculture	+2,1%	+1,5%	+10,1%	+9,6%	+2,1%	+1,9%	+27,4%

IMPORTANCE PAR ÉTAT DE CONSERVATION

En ce qui concerne les statistiques relatives aux dépenses des ménages en produits de la pêche et de l'aquaculture, Eurostat fournit des données relatives aux « parts des dépenses monétaires totales de consommation finale des ménages »⁵³ pour quatre états de conservation, qui sont énumérés au tableau 11.

TABLEAU 11
VENTILATION DE LA
DÉPENSE DES MÉNAGES
DE L'UE PAR RAPPORT AU
« TOTAL DES BIENS ET
SERVICES »

Source : EUROSTAT
(code de données en ligne :
[prc_hicp_inw](#))
Indice des prix à la
consommation
harmonisé
IPCH.

Catégorie	2023	2024
ALIMENTATION (Viande + Produits de la pêche et de l'aquaculture + Autres aliments)	15,6%	15,2%
Viande	3,6%	3,4%
Produits de la pêche et de l'aquaculture	0,9%	0,9%
<i>Frais ou réfrigéré</i>	43%	42%
<i>Congelé</i>	21%	20%
<i>Séché, fumé, ou sale</i>	10%	11%
<i>Autres conserves et préparations</i>	26%	27%
Autres aliments	11,2%	10,9%
AUTRES BIENS ET SERVICES	84,4%	84,8%
TOTAL DES BIENS ET SERVICES	100%	100%

En 2024, les produits de la pêche et de l'aquaculture ont représenté moins de 1% de l'ensemble des biens et services achetés par les ménages de l'UE, ce qui est très inférieur à la part allouée aux achats de viande (3,5%). En général, les dépenses des ménages en denrées alimentaires ont baissé de 2,6% par rapport à 2023. Les dépenses en viande et en poisson ont diminué à un rythme encore plus rapide (-3% et -4%, respectivement). La chute des dépenses en poisson est principalement due à la réduction des achats de produits frais, réfrigérés et congelés. Parmi toutes les catégories, les dépenses au titre d'autres produits alimentaires ont affiché le recul le plus faible : -2,4%.

À l'échelle nationale, la part des dépenses des ménages en produits de la pêche et de l'aquaculture a diminué dans la plupart des États membres de l'UE en 2024. Les baisses relatives les plus importantes ont été observées en France (-16%), à Malte (-11%) et en Espagne (-10%). Au Portugal et en Italie, où la consommation de poisson est très importante, le fléchissement a été plus modéré (-1% et -0,2%, respectivement), marquant néanmoins le niveau le plus bas de ces cinq dernières années. Les données disponibles pour les premiers mois de 2025 indiquent un rebond partiel au Portugal et à Malte, avec des dépenses en poisson augmentant d'environ 5%. En revanche, l'Italie, l'Espagne et la France poursuivent leur tendance à la baisse.

⁵³ Les métadonnées sont disponibles au lien suivant : https://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/en/prc_hicp_esms.htm.

3.2 CONSOMMATION DES MÉNAGES EN PRODUITS FRAIS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

VUE D'ENSEMBLE

Entre 2020 et 2024, la consommation des ménages en produits frais a chuté de 26%

La consommation des ménages⁵⁴ en produits frais de la pêche et de l'aquaculture est analysée dans 11 États membres de l'UE, à savoir l'Espagne, l'Italie, la France, le Portugal, l'Allemagne, la Pologne, les Pays-Bas, l'Irlande, le Danemark, la Suède et la Hongrie. Classés en fonction de leur volume de consommation, ces 11 pays⁵⁵ ont représenté 86% des dépenses totales des ménages de l'UE en produits de la pêche et de l'aquaculture en 2024⁵⁶.

Comme indiqué au tableau 12, le volume de poissons frais consommés par les ménages européens a diminué de manière constante depuis 2020, chutant de plus de 25% au cours de la période de cinq ans analysée. Après une forte diminution de 22% en 2022, liée probablement à l'assouplissement des mesures de quarantaine qui avaient été imposées lors de la pandémie de COVID-19, le recul s'est ralenti par la suite. Le volume a fléchi de 5% en 2023, ainsi qu'en 2024 (atteignant 1.088.999 tonnes, soit son niveau le plus faible des cinq dernières années). En outre, toujours en 2024, le volume de consommation des ménages s'est réduit dans la plupart des États membres de l'UE, dans la lignée de la tendance générale à la baisse. C'est aux Pays-Bas que la chute a été la plus significative (-7,6%), devant l'Italie (-7%), le Portugal (-6% environ), l'Espagne (-5,5% environ) et l'Allemagne (-4%). La Pologne, le Danemark et la Suède sont les seuls pays à avoir connu une croissance entre 2023 et 2024. À noter que tous les pays analysés ont vu leur volume se réduire entre 2021 et 2022 et entre 2022 et 2023.

Leur valeur a également diminué, bien que dans des proportions moindres. Marquant une rupture en 2022 par rapport aux années précédentes, cette valeur s'était contractée de 11% par rapport à 2021, atteignant 13,3 milliards d'euros. Bien qu'elle n'ait pas diminué en 2023, elle ne s'est toujours pas redressée pour autant. En 2024, elle a même légèrement reculé de 1% pour totaliser 13,2 milliards d'euros, soit son seuil plancher sur les cinq dernières années. Les valeurs unitaires ont augmenté dans le même temps : à partir de 2021, la plupart des espèces principales ont atteint leur niveau le plus élevé des cinq années écoulées. 2024 fait figure d'exception, le prix unitaire du saumon restant relativement stable par rapport aux années précédentes. Il s'est élevé à 18,30 EUR/kg en moyenne (niveau inchangé par rapport à 2023). La valeur unitaire du saumon avait progressé dans l'ensemble des pays étudiés en 2022 (+19%) et 2023 (+10%). Le prix a toutefois sensiblement augmenté de 2023 à 2024 dans un certain nombre de pays : +7% en Pologne (passant de 16,37 à 17,46 EUR/kg) ; +4% en Espagne (de 13,60 à 14,16 EUR/kg) ; +2% en Italie (de 19,17 à 19,48 EUR/kg).

⁵⁴ Les données analysées dans cette section proviennent de panels de ménages représentatifs qui enregistrent les volumes et les valeurs de chaque article acheté. De plus amples détails sont disponibles dans le contexte méthodologique.

⁵⁵ Pour dix de ces pays (Danemark, Allemagne, Espagne, France, Italie, Irlande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Suède), ainsi que pour l'Autriche, la Belgique, la Grèce, la Finlande et la Roumanie, l'EUMOFA recueille également les prix au détail d'une sélection de produits dans les magasins en ligne. Les données peuvent être consultées sur le lien suivant : <https://eumofa.eu/online-retail-prices>.

⁵⁶ Les données sur les dépenses de l'UE sont fournies par EUROSTAT. Ces données sont compilées sur la base d'une méthodologie commune élaborée dans le cadre du « Programme PPA EUROSTAT - OCDE » (<http://www.oecd.org/std/prices-ppp/eurostat-oecdmethodologicalmanualonpurchasingpowerparitiesppps.htm>). De plus amples détails sont disponibles dans le contexte méthodologique.

TABLEAU 12

CONSOMMATION DES MÉNAGES EN PRODUITS FRAIS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE, EN VOLUME (TONNES) ET EN VALEUR NOMINALE (1.000 EUROS)

Source : élaboration de l'EUMOFA sur la base de données d'Europanel/ Numerator UK Ltd/YouGov. Les écarts éventuels dans les totaux et les variations en pourcentage sont dus aux arrondis.

État membre	2020		2021		2022		2023		2024		2024 / 2023	
	Valeur	VOLUME	Valeur	VOLUME	Valeur	VOLUME	Valeur	VOLUME	Valeur	VOLUME	Valeur	VOLUME
Espagne	5.326.492	645.631	5.156.691	590.616	4.515.005	486.606	4.741.384	480.277	4.708.159	453.473	0,7%	-5,6%
Italie	3.224.659	308.035	3.548.918	324.426	3.262.448	279.537	3.005.536	245.113	2.941.068	228.001	-2,1%	-7,0%
France	2.643.167	221.443	2.763.768	231.195	2.504.751	196.749	2.492.463	188.083	2.461.237	186.111	-1,3%	-1,0%
Portugal	506.155	76.966	504.384	73.639	466.015	61.736	464.999	60.072	462.894	56.273	-0,5%	-6,3%
Allemagne	1.189.691	78.626	1.217.255	84.157	975.530	60.892	988.593	57.437	960.970	55.062	-2,8%	-4,1%
Pologne	310.104	48.862	344.837	50.186	341.925	44.252	405.872	43.132	464.205	44.041	14,4%	2,1%
Pays-Bas	611.861	38.039	665.126	40.532	638.665	35.331	641.157	32.766	604.675	30.279	-5,7%	-7,6%
Danemark	225.935	13.620	238.041	13.819	213.284	11.703	222.530	11.128	244.539	12.363	9,9%	11,1%
Irlande	196.773	13.160	197.572	12.847	190.649	11.577	201.782	11.302	201.149	11.085	-0,3%	-1,9%
Suède	153.626	12.385	145.468	11.016	114.718	7.745	116.541	7.474	121.610	7.966	4,5%	6,6%
Hongrie	34.710	6.316	36.869	6.035	32.347	4.395	35.182	3.846	37.218	4.345	5,8%	13,0%
Total	14.423.175	1.463.082	14.818.929	1.438.468	13.255.337	1.200.524	13.315.840	1.140.630	13.207.723	1.088.999	-0,8%	-4,5%

FOCUS SUR LES TROIS PRINCIPAUX PAYS CONSOMMATEURS

En 2024, l'Espagne, l'Italie et la France ont représenté ensemble 80% du volume total et environ 77% de la valeur totale des produits frais de la pêche et de l'aquaculture consommés par les ménages dans les onze pays analysés.

ESPAGNE

À elle seule, l'Espagne a compté pour 42% du volume total et 36% de la valeur totale de la consommation des ménages. En 2024, en effet, les ménages espagnols en ont consommé 453.473 tonnes pour une valeur de 4,71 milliards d'euros. De 2020 à 2024, la consommation de ces ménages en produits frais de la pêche et de l'aquaculture a suivi une tendance à la baisse en Espagne. Durant ces cinq années, le volume et la valeur ont chuté respectivement de 30% et de 12%. La consommation a atteint un pic en 2020, en raison d'une demande accrue durant le confinement lié à l'épidémie de COVID-19. Puis le volume a entamé une pente descendante, reculant de 9% en 2021 et, surtout, de 18% en 2022. Ce mouvement s'est poursuivi ensuite, mais à un rythme moins soutenu (-1% en 2023 et -6% en 2024).

En termes de valeur, la consommation des ménages a baissé de 3% en 2021 et de 12% en 2022, avant de se redresser en 2023 (+5%). Elle a ensuite légèrement fléchi de 1% en 2024.

La consommation diverge d'une espèce à l'autre en Espagne. Ainsi le saumon - le poisson le plus consommé entre 2021 et 2024, a atteint un pic de 68.449 tonnes en 2021, soit 1% de plus qu'en 2020. Sa consommation a ensuite fortement diminué en 2022 : -28% en volume par rapport à l'année précédente, soit un peu moins de 50.000 tonnes. Cette baisse soudaine, observée également dans l'ensemble des pays analysés en 2022, était due à une hausse des prix causée par l'inflation générale⁵⁷. Les autres facteurs y ayant contribué étaient la faible réduction de la production de saumon atlantique, l'exportation d'une part plus importante de cette dernière vers des marchés hors UE et la relance du secteur de l'Horeca suite à la suppression des restrictions liées à la pandémie de COVID-19. 2023 était une année de reprise (-4% en Espagne), qui s'est accentuée en 2024 (+7%, soit un volume de 54.920 tonnes). À noter que les importations espagnoles de saumon ont augmenté de 13% entre 2023 et 2024.

La valeur unitaire, enfin, s'est accrue régulièrement à partir de 2022, atteignant un pic en 2024 : 14,16 EUR/kg, soit 4% de plus qu'en 2023.

En 2024, la sardine a dépassé le merlu au rang de deuxième espèce fraîche la plus consommée dans ce pays. Sa consommation, de l'ordre de 46.693 tonnes, a augmenté de 7% par rapport à l'année précédente. Cette hausse est une première depuis le pic de 2020, où le volume s'était élevé à 64.201 tonnes. Après avoir atteint en 2023 son niveau le plus élevé des cinq dernières années (6,29 EUR/kg), la valeur unitaire a

⁵⁷ Dans les 11 pays analysés, la valeur unitaire moyenne du saumon a atteint 16,70 EUR/kg, soit 18% de plus qu'en 2022.

légèrement diminué de 1% en 2024, se stabilisant à 6,23 EUR/kg. De manière globale, cependant, le prix unitaire a augmenté de 20% sur cinq ans.

La sardine a représenté 10% de la consommation totale, derrière le saumon (12%), mais devant le merlu (9%). Toutefois, cette espèce n'a compté que pour 6% de la valeur totale, loin derrière le saumon (17%) et le merlu (10%), mais au même niveau que le bar commun (6% également).

Les ménages espagnols consomment de moins en moins de merlu depuis 2021. Alors qu'il était le plus consommé en 2020, ce poisson a cédé la place au saumon en 2021 et à la sardine en 2024, ce qui le place au troisième rang des espèces fraîches les plus consommées. Sa consommation a chuté de 41% entre 2020 (71.862 tonnes) et 2024 (42.256 tonnes). Ce volume est le plus faible des cinq dernières années.

Cette tendance peut être due à la hausse des prix, elle-même imputable à la réduction des quotas de merlu européen et à une disponibilité moindre des importations.

Le prix unitaire n'a cessé de croître depuis 2021, passant de 8,46 EUR/kg en 2020 à 10,83 EUR/kg en 2024, soit une augmentation de 28%. Malgré cette hausse du prix, la valeur totale de la consommation de merlu a baissé de 12% entre 2023 et 2024, atteignant son plus bas niveau sur la période analysée.

Ensemble, le cabillaud et le bar commun ont représenté 7% et 6%, respectivement, de la consommation totale des ménages espagnols en poisson frais. En 2024, la consommation de cabillaud s'est réduite de 11% en volume par rapport à 2023, tandis que sa valeur unitaire diminuait légèrement pour atteindre 8,07 EUR/kg (-4%), soit son niveau le plus bas en cinq ans. Celle de bar commun, en revanche, a fortement progressé (+23% par rapport à l'année précédente) pour atteindre son niveau le plus élevé depuis 2020. De même, progressant de 2% par rapport à 2023, la valeur unitaire s'est élevée à 10,65 EUR/kg, soit un pic sur les cinq dernières années.

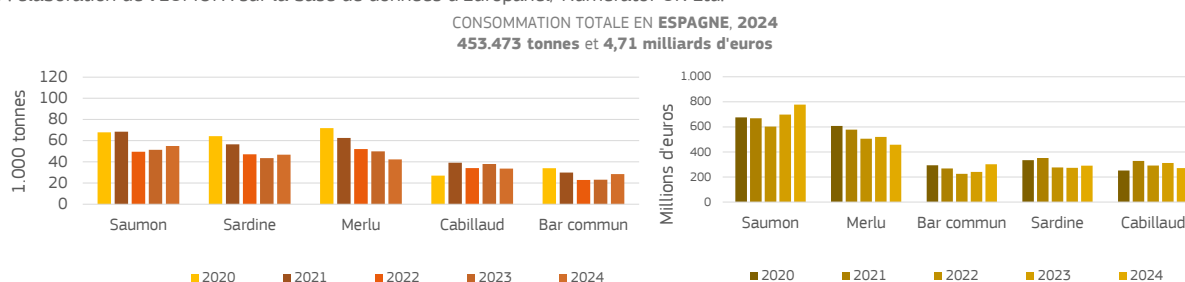
Représentant ensemble 9,5% de la consommation totale, la dorade royale et la sole ont atteint leur plus bas niveau sur la période 2020-2024. La consommation de dorade royale a lourdement chuté de 24% entre 2023 et 2024, tandis que son prix unitaire augmentait de 12% pour atteindre 10,01 EUR/kg, soit 12% de plus par rapport à l'année précédente et son niveau le plus élevé des cinq dernières années. La sole a enregistré une baisse plus modeste de 5% pendant la même période, tandis que sa valeur unitaire atteignait un pic en 2024 : 11,93 EUR/kg (+5% par rapport à 2023).

De même, 2024 a été marquée par une baisse de la consommation de thon, de baudroie et de maquereau. Ensemble, ces trois espèces ont constitué 7% de la consommation totale. La consommation de thon a diminué de 14% et celle de baudroie de 5% par rapport à 2023. Malgré ce volume en diminution, le prix unitaire a progressé de 8% en 2024 pour ces deux espèces : 12,18 EUR/kg pour le thon et 14,14 EUR/kg pour la baudroie. La consommation de maquereau, enfin, a chuté de 23% par rapport à l'année précédente. Il a atteint son niveau plancher par rapport à la période de cinq ans écoulée. De même, sa valeur unitaire a légèrement reculé de 1% en 2024 (5,68 EUR/kg).

GRAPHIQUE 22

LES CINQ PRINCIPALES ESPÈCES FRAÎCHES CONSOMMÉES (EN VOLUME ET EN VALEUR NOMINALE) PAR LES MÉNAGES EN ESPAGNE

Source : élaboration de l'EUMOFA sur la base de données d'Europanel/ Numerator UK Ltd.



ITALIE Comme en Espagne, la consommation des ménages en poisson frais a suivi une tendance à la baisse continue pendant la période de cinq ans analysée en Italie, à l'exception d'un rebond de 5% en 2021. Elle a chuté de 14% en 2022 et de 12% en 2023. Elle a atteint un peu plus de 228.000 tonnes en 2024, après une nouvelle baisse (plus modeste) de 7% par rapport à l'année précédente. De 2020 à 2024, la consommation des ménages en produits aquatiques frais a diminué de 26% en Italie. Bien que légèrement moins prononcé qu'en Espagne, ce recul s'inscrit dans la tendance générale à la baisse.

La dorade royale, l'espèce la plus consommée en Italie, a enregistré la réduction la plus importante, atteignant 27.004 tonnes en 2024 (-11% par rapport à 2023), soit son niveau plancher sur les cinq dernières années. Il convient de noter qu'après une hausse de 13% entre 2020 et 2021, sa consommation a fléchi progressivement depuis 2022, à un taux annuel moyen de 12%. De même, en 2024, les moules *Mytilus* spp., la deuxième espèce la plus consommée, ont atteint leur niveau le plus faible de la période analysée. Le volume était de 20.480 tonnes, soit 5% de moins qu'en 2023. Toutefois, ce ne sont pas les moules et la dorade royale qui ont le plus contribué à la diminution générale, mais plutôt les anchois, dont la consommation a presque été réduite de moitié par rapport à 2020. Entre 2023 et 2024, celle-ci a chuté de 14% pour atteindre 8.837 tonnes. Le merlu (-8% par rapport à 2023), les palourdes (-6%) et l'espadon (-2%) ont également atteint leur niveau plancher en 2024.

En revanche, le bar commun et le saumon ont connu une augmentation : +8% (14.220 tonnes) pour le premier et +2% pour le deuxième (16.515 tonnes). La consommation de poulpe et de calmar est restée relativement stable, ponctuée de hausses marginales de 1% par rapport à l'année précédente.

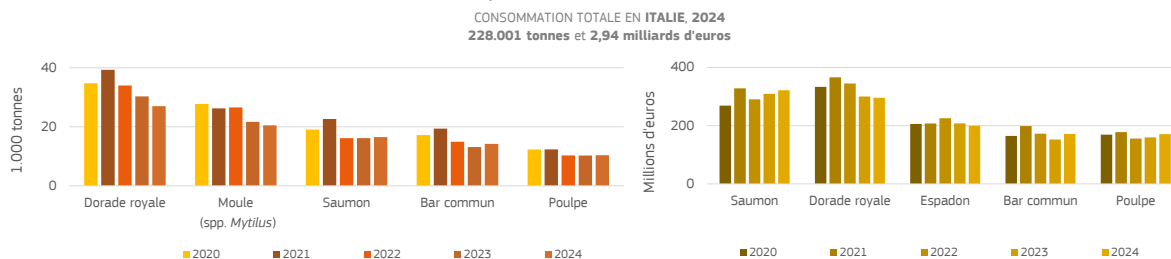
En 2024, la valeur totale de la consommation des ménages italiens en poisson a atteint 2,94 milliards d'euros, soit 2% de moins qu'en 2023. Cette baisse est relativement limitée par rapport à la diminution de 7% du volume. Elle reflète la hausse générale des valeurs unitaires de plusieurs espèces, notamment celles de plus haute valeur, qui peuvent avoir contribué à compenser l'impact des volumes en baisse.

L'espadon fait figure d'exception : affichant 21,66 EUR/kg, son prix unitaire a légèrement diminué de 1% par rapport à 2023. Il se rapproche toutefois de son pic de 2022 (21,99 EUR/kg). De même, les palourdes ont vu leur valeur unitaire chuter de 22% par rapport à l'année précédente. Celle-ci s'élève à 7,58 EUR/kg. En revanche, toutes les autres espèces ont enregistré une augmentation. Une croissance relative a été observée pour le calmar (+9% ; 17,15 EUR/kg) et le merlu (+11% ; 14,16 EUR/kg). Comme dans la plupart des pays analysés, la consommation des ménages en saumon en Italie a atteint son pic en 2021, puis son niveau plancher en 2022. Elle est restée stable en 2023 et a entamé une reprise en 2024 (+2%), pour atteindre 16.515 tonnes. Sa valeur unitaire a continué de grimper durant la période analysée, atteignant son niveau maximal en 2024 (19,48 EUR/kg, soit 2% de plus que l'année précédente), pour une valeur totale de 322 millions d'euros. Il convient de noter qu'à la différence de la plupart des autres pays, le saumon n'est pas l'espèce la plus consommée en Italie (tout comme au Portugal). Mais ce pays occupe le premier rang en termes de valeur totale, tandis que le saumon est dépassé par la dorade royale et les crevettes au Portugal.

GRAPHIQUE 23

LES CINQ PRINCIPALES ESPÈCES FRAÎCHES CONSOMMÉES (EN VOLUME ET EN VALEUR NOMINALE) PAR LES MÉNAGES EN ITALIE

Source : élaboration de l'EUMOFA sur la base de données d'Europanel/ Numerator UK Ltd.



FRANCE

En 2024, la consommation des ménages français en produits frais de la pêche et de l'aquaculture s'est élevée à 186.111 tonnes pour une valeur totale de 2,46 milliards d'euros, soit une baisse de 1% en volume et en valeur par rapport à 2023. Il s'agit du niveau le plus faible des cinq dernières années.

Alors que 2023 avait été marquée par une baisse de la consommation de l'ensemble des espèces étudiées (à l'exception du lieu noir), d'autres tendances se dégagent en 2024. Les espèces de plus haute valeur ont fait l'objet d'une consommation accrue ou sont restées relativement stables. Le saumon se maintient au rang de poisson le plus consommé, avec une hausse observée pour la première fois depuis 2021. Ainsi 29.745 tonnes ont été consommées, pour une valeur de 618 millions d'euros, ce qui représente plus de 15% du volume total et 25% de la valeur totale de la consommation des ménages français. La consommation de cabillaud est restée stable en volume (12.398 tonnes) et en valeur (262 millions d'euros). Celle de la truite a augmenté de 5% en 2024 (5.841 tonnes au total) après une chute de 12% entre 2022 et 2023. De même, sa valeur s'est élevée à 105 millions d'euros, soit une hausse de 6%.

Sa valeur unitaire a baissé de 3%, passant de 21,48 EUR/kg en 2023 à 20,77 EUR/kg en 2024. Le cabillaud et la truite, en revanche, ont vu leur prix unitaire augmenter de 1%, le premier atteignant 21,11 EUR/kg et la deuxième 17,90 EUR/kg.

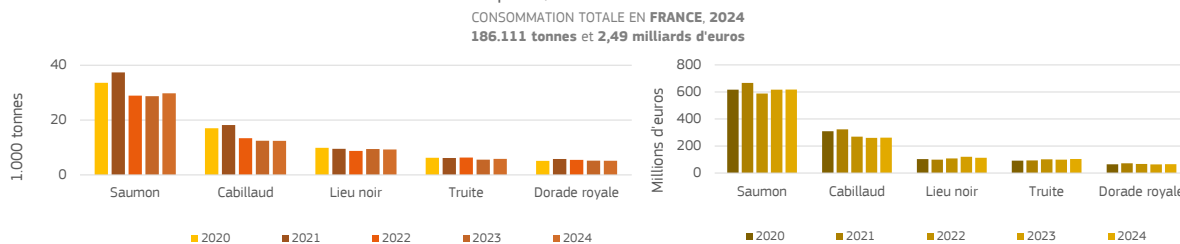
À l'opposé, la sardine, le merlan et le maquereau (qui, ensemble, représentent 5% du volume total et 4% de la valeur totale), ont enregistré les diminutions les plus importantes à partir de 2022 (sauf la sardine, dont la baisse de consommation a débuté en 2023) : -7%, -18% et -20%, respectivement, par rapport à l'année précédente.

Toutes les autres espèces analysées ont également subi une chute du volume entre 2023 et 2024. Mais, dans le même temps, leur prix unitaire a augmenté, atteignant leur plus haut niveau de la période 2020-2024 (à l'exception du lieu noir et du saumon, comme indiqué plus haut).

GRAPHIQUE 24

LES CINQ PRINCIPALES ESPÈCES FRAÎCHES CONSOMMÉES (EN VOLUME ET EN VALEUR NOMINALE) PAR LES MÉNAGES EN FRANCE

Source : élaboration de l'EUMOFA sur la base de données d'Europanel/Numerator UK Ltd.



PRINCIPALES TENDANCES DANS D'AUTRES PAYS

Au Portugal, en 2024, la consommation des ménages en produits frais de la pêche et de l'aquaculture a continué de suivre une pente descendante entamée en 2021. Par rapport à 2023, le volume a baissé de 6% pour atteindre 56.273 tonnes, soit le niveau le plus faible des cinq dernières années. La valeur est restée relativement stable, ne diminuant que de 0,5% par rapport à l'année précédente, dans la lignée de la légère baisse de 0,2% observée entre 2022 et 2023.

PORTUGAL

La chute générale est due à la forte réduction de la consommation de dorade royale. Celle-ci a représenté plus de la moitié de la baisse totale. Bien que demeurant l'espèce la plus consommée, son volume, de l'ordre de 7.812 tonnes, s'est réduit de 21% par rapport à l'année précédente. Sa valeur unitaire, en revanche, a augmenté de 17% pour poindre à 7,74 EUR/kg.

La consommation accrue d'autres espèces a compensé en partie la diminution enregistrée pour la dorade royale. En 2024, les crevettes, dont la consommation a progressé globalement pendant cette période (sauf en 2022, où elle a diminué suite à la levée des restrictions mises en place lors de l'épidémie de COVID-19) a atteint son niveau maximal sur cinq ans : 5.671 tonnes, soit une hausse de 5% par rapport à 2023.

De même, la consommation de bar commun a fortement augmenté, atteignant 4.594 tonnes (+42%). Il devient la troisième espèce la plus consommée dans ce pays, derrière la dorade royale et les crevettes. Le prix unitaire de ces dernières a affiché 10,78 EUR/kg, soit une légère baisse de 1%, tandis que celui du bar commun régressait plus fortement (-8%) pour atteindre 7,91 EUR/kg, marquant ainsi sa première baisse pendant la période 2020-2024.

Le saumon, enfin, moins prisé au Portugal que dans les autres pays visés, a vu sa consommation grimper de 9% entre 2023 et 2024, après une période de stabilité relative (2022-2023). Sa reprise semble donc se consolider après la chute de 31% enregistrée en 2022. Sa valeur unitaire s'élève à 12,03 EUR/kg, soit un recul de 1%. Il s'agit de la première diminution observée au cours de la période analysée. Ce prix reste toutefois le plus élevé parmi toutes les espèces de l'étude.

ALLEMAGNE

En 2024, par rapport à 2023, la consommation des ménages allemands en produits frais de la pêche et de l'aquaculture a baissé de 4% en volume et de 3% en valeur. Ce niveau est le plus bas des cinq années écoulées. En matière de volume, l'on observe néanmoins un fléchissement de la tendance négative qui avait démarré en 2022 (-28%). Celle-ci s'est poursuivie, mais plus modérément, en 2023 (-6%) et 2024 (-4%). Le niveau atteint en 2024 est de 55.062 tonnes pour une valeur de 961 millions d'euros.

Une évolution significative s'est dégagée en 2024. La consommation de saumon, qui compte pour environ 40% du volume total et avait le plus contribué à la baisse générale observée en 2022, s'est élevée à 21.909 tonnes (+7% par rapport à l'année précédente). Son prix unitaire a légèrement baissé de 3%, passant de 21,02 EUR/kg en 2023 à 20,45 EUR/kg en 2024.

Cette croissance a été contrebalancée par des pertes importantes au niveau des autres espèces principales. Ainsi, par rapport à 2023, la consommation de moules *Mytilus* spp. a baissé de 39%, celle de lieu d'Alaska de 39%, celle de truite de 17% et celle de cabillaud de 11%. La valeur unitaire de chacune d'entre elles a augmenté, sauf celle du cabillaud. La truite et les moules ont vu leur prix unitaire atteindre un pic sur la période 2020-2024.

POLOGNE

La Pologne est l'un des rares pays dont la consommation des ménages en produits frais de la pêche et de l'aquaculture a augmenté entre 2023 et 2024. Celle-ci, en effet, a progressé de 2% en volume (44.041 tonnes) et de 14% en valeur (464 millions d'euros).

Le saumon et la carpe, qui représentent respectivement 26% et 14% du total, ont vu leur consommation augmenter de 17% et de 16%. Il s'agit d'une première pour la carpe au cours de la période analysée. La consommation accrue de saumon s'est accompagnée d'une hausse de 7% de son prix unitaire, qui s'est élevé à 17,46 EUR/kg.

En revanche, le maquereau et la truite, qui comptent respectivement pour 20% et 11% du total, ont vu leur consommation se réduire de 14% et 9%, ce qui constitue leur niveau plancher sur la période 2020-2024. Malgré cette baisse, leur prix unitaire a atteint un niveau record : 10,26 EUR/kg pour la truite (+10% par rapport à 2023) et 6,03 EUR/kg pour le maquereau (+14%).

PAYS-BAS

Aux Pays-Bas, la consommation des ménages en produits frais de la pêche et de l'aquaculture est en baisse depuis 2022. Elle a totalisé 30.275 tonnes en 2024, soit une réduction de 8% par rapport à l'année précédente. Il s'agit de son niveau le plus bas en cinq ans. En termes de valeur, elle a également reculé de 6% pour atteindre 605 millions d'euros. Toutes les espèces analysées, à l'exception du saumon, ont contribué à cette diminution générale. En effet, le saumon, qui compte à lui seul pour plus d'un tiers de la consommation des ménages néerlandais, a augmenté de 5% par rapport à 2021. Après avoir atteint un pic en 2023 (26,63 EUR/kg), la valeur unitaire a baissé légèrement de 1% en 2024, atteignant 26,23 EUR/kg. Il convient de noter que ce prix unitaire est le deuxième plus élevé parmi les pays visés (derrière le Danemark), ce qui indique qu'une grande partie de la consommation en saumon frais consiste en des produits transformés.

Parmi les autres espèces, les moules *Mytilus* spp. ont enregistré la baisse la plus importante : -16% par rapport à 2023. De même, le hareng (14%) et le cabillaud (-20%) ont fortement contribué à la diminution globale. C'est davantage au niveau de la valeur que leur impact a été significatif, avec une perte de plus de 8 millions d'euros chacun.

DANEMARK

En 2024, la consommation des ménages danois en produits frais de la pêche et de l'aquaculture a augmenté de 10% en volume et de 11% en valeur par rapport à 2023, soit son plus haut niveau en cinq ans. Le saumon est l'espèce la plus consommée dans ce pays, représentant plus d'un tiers du total. Mais après avoir déjà fortement diminué en 2022, passant de 5.071 à 3.989 tonnes (-21%), sa consommation a poursuivi sa chute en 2023, avec 3.778 tonnes, soit un repli de 5%. En 2024, cependant, elle a atteint 4.283 tonnes, soit une hausse de 13%. Il s'agit du volume le plus élevé depuis 2020. Il est à noter que le Danemark affiche le prix du saumon frais le plus élevé de l'ensemble des pays analysés, ce qui indique qu'une grande partie de la consommation en saumon frais est composée de produits transformés. Après avoir atteint un pic en 2023 (28,51 EUR/kg), il a légèrement fléchi en 2024 (-1%) pour atteindre 28,12 EUR/kg. Il reste malgré tout le plus élevé de l'ensemble des pays étudiés.

Le flet, la deuxième espèce la plus prisée au Danemark, a connu une baisse de consommation régulière entre 2021 et 2023. Mais celle-ci s'est redressée en 2024 : +13% en volume et +14% en valeur. Malgré cette croissance, sa consommation a diminué de plus de moitié entre 2020 et 2024 (-52% en volume et -41% en valeur). La plupart des espèces visées par cette étude ont vu leur volume de consommation augmenter entre 2023 et 2024, à l'exception du cabillaud, qui a poursuivi sa tendance à la baisse entamée en 2020, et des moules *Mytilus* spp., qui ont baissé pour la première fois depuis 2021.

IRLANDE La consommation des ménages irlandais en produits frais de la pêche et de l'aquaculture a suivi une tendance à la baisse au cours des dernières années : -2% entre 2020 et 2021, -10% en 2022 et -2% en 2023 et 2024. Elle est plus stable en valeur. En effet, après une diminution de 4% en 2022, celle-ci a augmenté de 6% en 2023 et est restée pratiquement inchangée en 2024 (-0,3% seulement). Le niveau atteint en 2024 est de 11.085 tonnes pour une valeur de 201 millions d'euros.

Le saumon, qui compte pour plus de la moitié de la consommation des ménages en Irlande, a le plus contribué à la chute observée en 2022. Son volume est resté stable en 2023, puis a progressé de 3% en 2024. Sa valeur a également augmenté de 3% en 2024, atteignant son niveau le plus élevé en cinq ans. Toujours en 2024, son prix unitaire s'est élevé à 20,68 EUR/kg, soit une très légère baisse de 0,3% par rapport au pic de 2023 (20,71 EUR/kg).

Le cabillaud, qui représente 9% de la consommation totale, a atteint son niveau plancher sur la période analysée, reculant de 7% en volume et en valeur par rapport à 2023. En revanche, la consommation d'églefin et de crevettes (8% du total chacun) a augmenté en 2024 : +8% en volume et +10% en valeur pour le premier et +9% en volume et en valeur pour les deuxièmes. Enfin, la consommation de merlu (5% du total) a lourdement chuté par rapport à 2023 : -20% en volume et -19% en valeur. Il s'agit de son niveau le plus bas en cinq ans.

Les valeurs unitaires sont restées globalement stables entre 2023 et 2024. Le cabillaud s'est maintenu à 14,62 EUR/kg, l'églefin a augmenté de 2% (atteignant 13,37 EUR/kg), les crevettes et le merlu ont légèrement baissé de 1% (affichant respectivement 20,96 EUR/kg et 13,91 EUR/kg).

SUÈDE En Suède, la consommation des ménages en produits frais de la pêche et de l'aquaculture a affiché une tendance volatile pendant la période analysée. Après avoir légèrement fléchi en 2021 (-5%), elle a fortement chuté en 2022 (-20%). Elle s'est stabilisée en 2023, puis a entamé une reprise en 2024 (+5% par rapport à l'année précédente).

Dans ce pays, le taux de consommation de poisson frais dépend fortement du saumon. Ce dernier a connu de fortes baisses entre 2020 et 2021 (-12%) et entre 2021 et 2022 (-25%). Des signes de reprise se sont manifestés en 2023 (+4%) et en 2024 (+5%). La part de cette espèce dans la consommation totale en poisson frais est passée de 60% en 2020 à 53% en 2022, avant de remonter à 55% en 2024.

HONGRIE En 2024, la consommation des ménages hongrois en produits frais de la pêche et de l'aquaculture⁵⁸ a totalisé 4.345 tonnes, soit une augmentation de 13% par rapport à l'année précédente. Cela constitue un signal positif après l'évolution à la baisse ayant marqué la période 2021-2023. À la suite du pic de 6.316 tonnes atteint en 2020, la consommation a légèrement reculé de 4% en 2021 (6.034 tonnes), puis a chuté brusquement de 27% en 2022 (4.395 tonnes). 2023 a été marquée par une nouvelle baisse de 12%, pour atteindre 3.846 tonnes - son niveau plancher sur la période analysée. Malgré la hausse enregistrée en 2024, le volume reste inférieur de 31% à celui de 2020.

En valeur, la consommation des ménages a progressé de 6% par rapport à 2023. Elle s'est élevée à 37,2 millions d'euros.

⁵⁸ Pour la Hongrie, la consommation totale est suivie sans détailler par espèce. Selon les estimations de l'EUMOFA sur la « consommation apparente », la carpe est de loin la principale espèce consommée dans le pays.

3.3 VENTE AU DÉTAIL ET CONSOMMATION HORS DOMICILE

Le secteur de la pêche et de l'aquaculture fournit des produits alimentaires aquatiques aux consommateurs via différents canaux de vente : le commerce de détail, qui comprend principalement les poissonneries et la grande distribution (GMS) ; la restauration, qui inclut les traiteurs, les restaurants et les ventes à emporter ; et les canaux institutionnels, qui englobent les écoles, les cantines, les hôpitaux et les prisons, entre autres. Les circuits de la restauration et des institutions sont désignés sous le terme de « consommation hors domicile ».

Cette section⁵⁹ du « Marché européen du poisson » analyse la consommation⁶⁰ de produits transformés dans le commerce de détail et les services de restauration de l'ensemble des pays de l'UE⁶¹. En ce qui concerne la consommation de produits non transformés⁶² de la pêche et de l'aquaculture, une analyse est fournie auprès des circuits de vente au détail, des services de restauration et des canaux institutionnels des principaux pays consommateurs de l'UE - Espagne, Italie, France, Allemagne, Pologne - ainsi que du Royaume-Uni.

PRODUITS TRANSFORMÉS

Au sein de l'UE, la consommation de produits transformés de la pêche et de l'aquaculture via les services de restauration et la vente au détail s'est élevée à plus de 2,1 millions de tonnes en 2024 (+1% par rapport à 2023). Cette progression s'inscrit dans la reprise entamée en 2021, qui avait fait suite à la chute observée en 2020 pour cause de pandémie de COVID-19. Selon les estimations d'Euromonitor⁶³, cette tendance à la hausse devrait se prolonger à un rythme de croissance annuel de 0,7% entre 2024 et 2029. En 2024, 74% de la consommation était concentrée dans quatre pays : l'Allemagne (30%), l'Espagne (19%), la France (14%) et l'Italie (11%). La situation est plus diversifiée si l'on observe les volumes par habitant. Ainsi l'Espagne arrive en tête (un peu plus de 8 kg), devant la Suède (près de 8 kg), l'Allemagne (près de 7,5 kg), le Danemark (un peu plus de 6 kg) et la Croatie (légèrement au-dessus de 5 kg). La France n'arrive qu'en sixième position (près de 4,5 kg), suivie de l'Italie (un peu plus de 4 kg) et de la Pologne (environ 2 kg).

⁵⁹ Les données analysées dans ce chapitre sont extraites d'Euromonitor International (<https://www.euromonitor.com/>). Consultez le contexte méthodologique pour de plus amples détails.

⁶⁰ Les produits transformés sont définis comme étant l'agrégation de poissons, crustacés, mollusques et céphalopodes de longue conservation, transformés réfrigérés et congelés. Il est à noter que la définition des produits transformés diffère de la définition juridique établie dans le règlement (CE) n° 852/2004, relatif à l'hygiène des denrées, disponible au lien suivant : <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2004/852/oj/eng>. Consultez le contexte méthodologique pour de plus amples détails.

⁶¹ Le Royaume-Uni est exclu des agrégations UE pour chaque année.

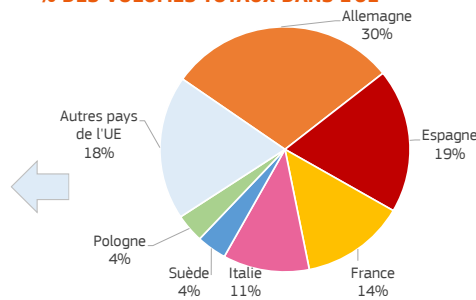
⁶² Les produits non transformés sont définis comme étant l'agrégation de poissons, crustacés, mollusques et céphalopodes frais, réfrigérés et congelés, emballés ou non emballés. Il est à noter que la définition des produits non transformés diffère de la définition juridique établie dans le règlement (CE) n° 852/2004 relatif à l'hygiène des denrées, disponible au lien suivant : <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2004/852/oj/eng>. Consultez le contexte méthodologique pour de plus amples détails.

⁶³ Euromonitor International associe la modélisation statistique aux observations du marché local et aux prévisions fondées sur l'expertise. Les analystes d'Euromonitor identifient tout d'abord les facteurs de croissance passés : les facteurs macro (démographie, PIB, fiscalité, inflation, population, etc.) et les facteurs sectoriels (tendances de croissance des catégories, cycle de vie des produits, modes de vie des consommateurs, prix, point de vue des fabricants, météo, réglementation, etc.). Grâce à sa connaissance du marché, Euromonitor s'entretient ensuite avec les acteurs du secteur au sujet de ces facteurs et évalue le potentiel d'apparition de nouveaux facteurs. Enfin, les analystes recueillent des informations sur les ventes prévues des principaux acteurs au cours des cinq prochaines années et/ou sur les prévisions de croissance du secteur, et commencent à générer une estimation consensuelle de la croissance de ce dernier au cours de la période de prévision.

GRAPHIQUE 25
PRINCIPAUX PAYS
CONSUMMATEURS DE
PRODUITS TRANSFORMÉS DE
LA PÊCHE ET DE
L'AQUACULTURE EN 2024 : %
DES VOLUMES TOTAUX
VENDUS AU DÉTAIL ET DANS
LA RESTAURATION

Tchèque, Belgique, Portugal, Autriche, Danemark	2% chacun
Pays-Bas, Croatie, Roumanie, Finlande, Slovaquie, Grèce, Irlande, Lituanie	1% chacun
Hongrie, Lettonie, Bulgarie, Estonie, Slovénie, Chypre, Malte, Luxembourg	moins de 1% chacun

% DES VOLUMES TOTAUX DANS L'UE



Source : Euromonitor International, Staple Foods, Industry Edition, 2025.

Le commerce de détail a constitué la plus grande partie des ventes totales de produits transformés de la pêche et de l'aquaculture dans la plupart des pays, dans une fourchette allant de 60% en Allemagne à 90% en Roumanie. La Grèce est le seul pays où les ventes fournies par la restauration (56%) ont été supérieures à celles assurées par les détaillants (44%).

Comme mentionné ci-dessus, les ventes au détail ont fortement augmenté entre 2019 et 2020, alors que le secteur de la restauration subissait le contrecoup de l'épidémie de COVID-19. Le graphique 26 indique que la tendance a commencé à s'inverser en 2021, parallèlement à des réouvertures progressives. Alors que les ventes issues de la restauration commençaient à poindre davantage, le commerce de détail entamait une lente descente, passant d'un pic en 2020 à un seuil minimal de 1,5 million de tonnes en 2024 (-0,2% par rapport à 2023). En effet, bien que présentant un volume similaire entre 2023 et 2024 dans la plupart des pays, les ventes au détail ont subi la baisse enregistrée par deux des six principaux pays de consommation de l'UE : l'Italie (-7,5%) et l'Allemagne (-4,1%).

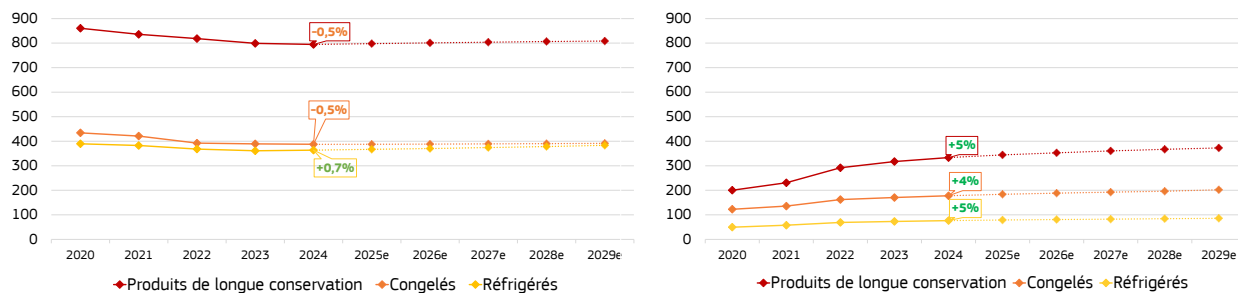
En revanche, la consommation hors domicile, après avoir atteint son niveau le plus bas en 2020 (environ 370.000 tonnes), a entamé une remontée en 2021 et affiché une hausse de 4,7% entre 2023 et 2024, pour culminer à plus de 587.000 tonnes. Tous les pays ont connu une hausse, au premier rang desquels l'Allemagne (+13.100 tonnes, ou +5,4%), où les niveaux pré-pandémiques ont même été dépassés.

Selon les estimations d'Euromonitor⁶⁴, la consommation hors domicile poursuivra sa progression au cours des cinq prochaines années. Elle devrait atteindre 660.000 tonnes en 2029.

GRAPHIQUE 26

VENTES DE PRODUITS TRANSFORMÉS PAR LE BIAIS DU COMMERCE DE DÉTAIL (GAUCHE) ET DES SERVICES DE RESTAURATION (DROITE), PAR CATÉGORIE.
VOLUMES EN 1.000 TONNES. LES VARIATIONS EN % CONCERNENT 2024 VS 2023

Source : Euromonitor International, Staple Foods, Industry Edition, 2025.

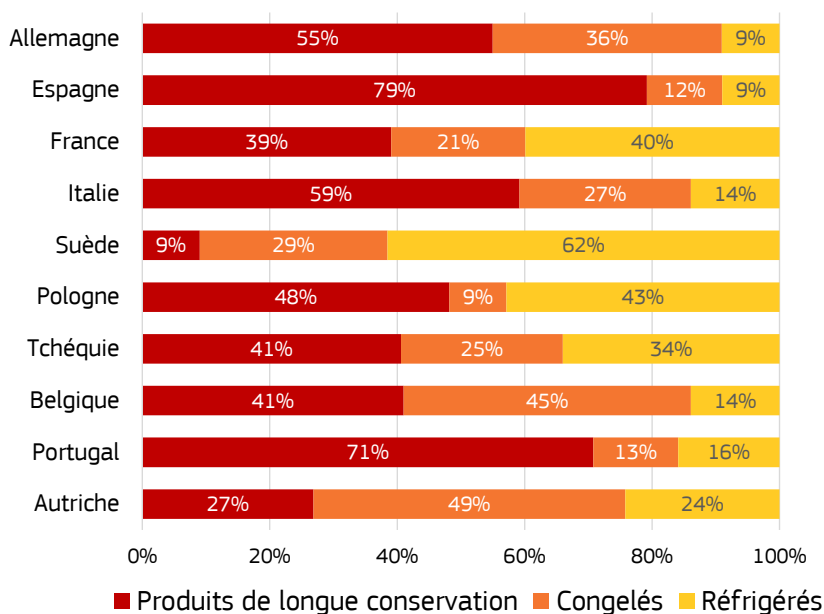


⁶⁴ Ibidem.

Les produits de longue conservation⁶⁵, qui constituent la principale catégorie parmi les produits transformés de la pêche et de l'aquaculture, vendus au détail et par le biais des services de restauration, ont totalisé 1,1 million de tonnes de ventes dans l'UE en 2024. Viennent ensuite les produits congelés (plus de 565.000 tonnes) et les produits réfrigérés (plus de 400.000 tonnes). Toujours en 2024, le pourcentage médian des ventes de produits de longue conservation dans les pays de l'Union européenne s'est élevé à 40%, ce qui témoigne d'une large adhésion à ces produits. Cinq des 27 États membres ont couvert plus de la moitié des ventes au détail et de la consommation hors domicile des produits aquatiques transformés. Il s'agit de l'Espagne (79% du total), du Portugal (71%), de la Slovénie (63%), de l'Italie (59%) et de l'Allemagne (55%). À l'autre extrémité, les produits de longue conservation sont plutôt délaissés dans les trois pays suivants : la Suède (9%), la Croatie (11%) et la Lettonie (29%).

GRAPHIQUE 27
PRINCIPALES CATÉGORIES DE PRODUITS TRANSFORMÉS EN 2024, VENDUS AU DÉTAIL ET PAR LE BIAIS DES SERVICES DE RESTAURATION (% DES VOLUMES TOTAUX DANS LES 10 PREMIERS PAYS DE L'UE EN TERMES DE CONSOMMATION TOTALE)

Source : Euromonitor International, Staple Foods, Industry Edition, 2025.



Le pourcentage médian de la consommation de produits congelés et réfrigérés s'est élevé à 30% (chacun). Il convient de noter que la Croatie est le seul pays où la consommation de produits congelés a représenté plus de la moitié des ventes au détail et de la consommation hors domicile des produits aquatiques transformés (69%). En revanche, la consommation de produits réfrigérés a dépassé cette moitié dans quatre pays : l'Estonie (69%), la Lituanie (65%), la Suède (62%) et la Slovaquie (51%).

PRODUITS NON TRANSFORMÉS

Comme indiqué au début de cette section, les ventes de produits non transformés à travers l'ensemble des canaux - détail, restauration, circuits institutionnels - ont été analysées en Espagne, en Italie, en Pologne, en France, en Allemagne et au Royaume-Uni⁶⁶.

Les poissons à nageoires⁶⁷ ont occupé une place centrale dans l'ensemble des pays étudiés, suivis de loin par les crustacés et les mollusques, y compris les céphalopodes. Les mollusques ont joué un rôle plus important dans les États membres du Sud : céphalopodes et moules en Espagne, huîtres et moules en

⁶⁵ Les produits de longue conservation comprennent les produits généralement vendus dans des boîtes de conserve, des bocaux en verre ou des emballages en aluminium/retort et généralement conservés dans l'huile, la saumure, l'eau salée ou avec une sauce. Les produits marinés vendus à température ambiante sont également inclus.

⁶⁶ Classés par ordre décroissant en termes de ventes en 2024.

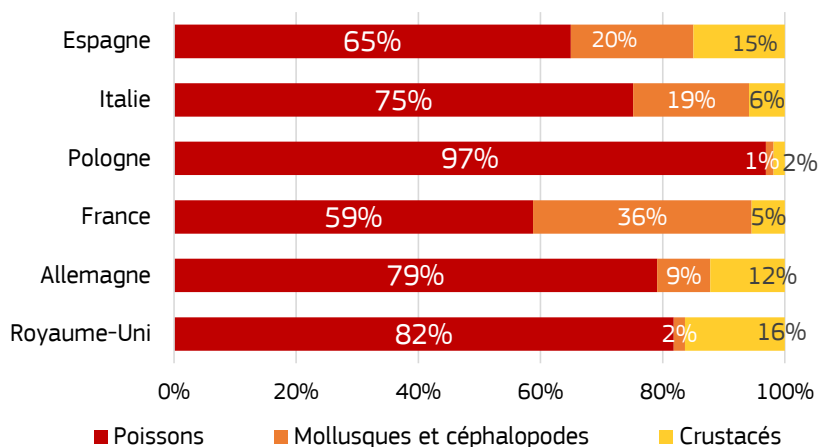
⁶⁷ Ci-après : « Poissons ».

France, palourdes, moules et céphalopodes en Italie. En revanche, la part des crustacés reste relativement faible.

GRAPHIQUE 28

VENTES DE PRODUITS NON TRANSFORMÉS VIA LE COMMERCE DE DÉTAIL, LA RESTAURATION ET LES CANAUX INSTITUTIONNELS EN 2024 (% DU VOLUME TOTAL)

Source : Euromonitor International, Fresh Food, Industry Edition, 2025.

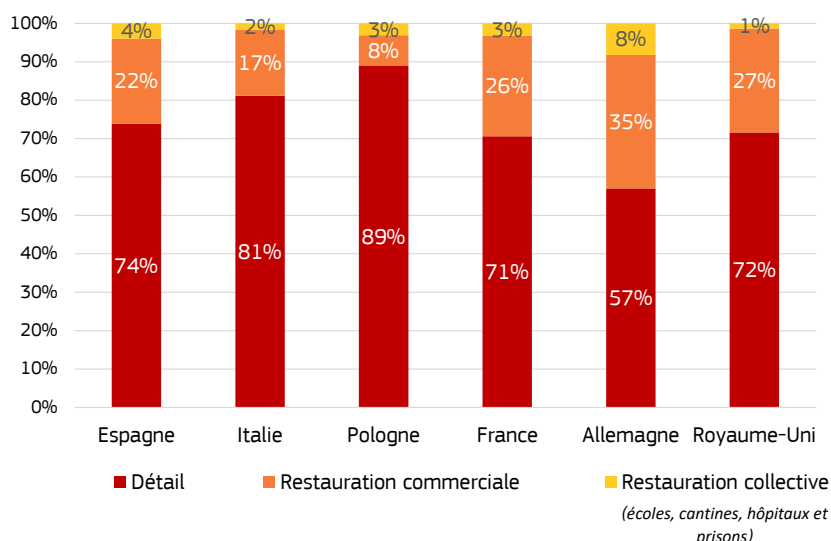


Comme dans le cas des produits aquatiques transformés, la filière du détail a représenté la plus grande partie des ventes totales de produits non transformés de la pêche et de l'aquaculture dans cinq des pays analysés⁶⁸.

GRAPHIQUE 29

VENTES DE PRODUITS NON TRANSFORMÉS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE PAR CIRCUIT DE COMMERCIALISATION EN 2024 (% DU VOLUME TOTAL)

Source : Euromonitor International, Fresh Food, Industry Edition, 2025.



Les effets de la pandémie de COVID-19 apparaissent clairement lorsque l'on examine l'évolution annuelle des ventes au détail et de la consommation hors domicile. Comme pour les produits transformés, les six pays analysés ont connu une chute spectaculaire de la consommation hors domicile des produits non transformés en 2020, suivie d'une reprise à partir de 2021. Malgré une tendance généralement positive depuis cette année-là, la consommation totale hors domicile de produits non transformés n'a atteint que 665.000 tonnes fin 2024, soit bien en dessous du niveau antérieur à la pandémie (plus de 736.000 tonnes). Ce seuil ne devrait d'ailleurs pas être rejoint dans les quatre prochaines années, d'après les estimations d'Euromonitor⁶⁹. L'analyse pays par pays révèle qu'en 2024, la consommation en Italie a été supérieure (près de 110.000 tonnes) à celle de 2019 (107.000 tonnes), tandis que le niveau pré-pandémique devrait être atteint fin 2025 en France, fin 2026 en Espagne et fin 2029 en Pologne. Enfin, l'Allemagne

⁶⁸ Aucune donnée n'est disponible pour la Pologne en termes de canal de vente.

⁶⁹ Les estimations d'Euromonitor sont disponibles jusqu'en 2029.

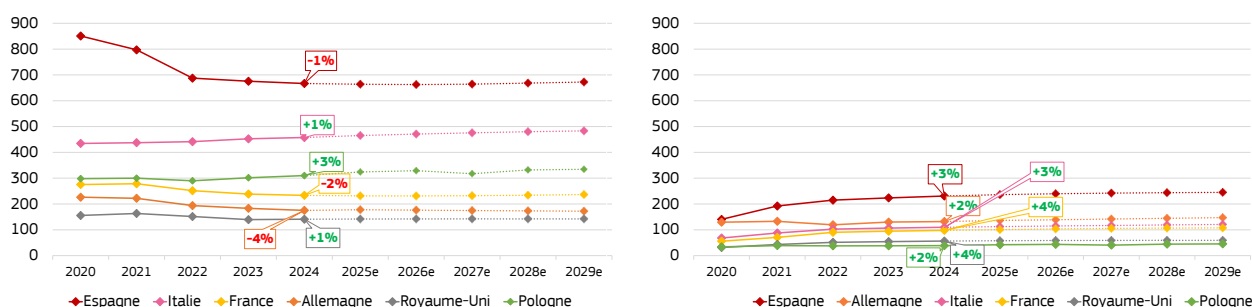
et le Royaume-Uni ne semblent pas en mesure d'atteindre ce seuil au cours des quatre prochaines années.

Le commerce de détail des produits non transformés a suivi une évolution à la baisse depuis la suppression des restrictions liées à la pandémie de COVID-19 en 2021. Comme indiqué au graphique 30, les six pays analysés ont connu des évolutions différentes entre 2023 et 2024.

GRAPHIQUE 30

VENTES DE PRODUITS NON TRANSFORMÉS À TRAVERS LE COMMERCE DE DÉTAIL (GAUCHE) ET LA CONSOMMATION HORS DOMICILE (RESTAURATION + CANAUX INSTITUTIONNELS, DROITE). VOLUMES EN 1.000 TONNES. LES VARIATIONS EN % CONCERNENT 2024 VS. 2023

Source : Euromonitor International, Fresh Food, Industry Edition, 2025.



FOCUS SUR LES PRODUITS BIOLOGIQUES

Les produits biologiques représentent un marché de niche pour les produits de la pêche dans l'UE. Cette section porte sur cinq États membres où la consommation de produits de la pêche et de l'aquaculture est la plus élevée : l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Italie et la Pologne. Elle inclut également le Royaume-Uni, en raison de son rôle prépondérant dans la production européenne de saumon biologique et en sa qualité de fournisseur majeur du marché de l'Union européenne. En moyenne, selon Euromonitor⁷⁰, 1,5% de la consommation totale de produits aquatiques non transformés⁷¹ dans les circuits de détail, de restauration et institutionnels était certifiée biologique dans ces six pays en 2024. Concrètement, cette part était de 3,4% en Pologne, 2,6% au Royaume-Uni, 2,4% en France, 2,6% en Allemagne, 0,7% en Italie et 0,3% en Espagne. Toujours d'après Euromonitor, tous ces pourcentages ont augmenté au cours des dix dernières années et devraient poursuivre leur ascension d'ici à 2029. La France fait figure d'exception, avec une réduction prévue de 2,3%. En termes absolus, c'est en Pologne où les ventes de poisson bio ont été les plus élevées (près de 12.000 tonnes), devant la France (8.000 tonnes), l'Allemagne (8.000 tonnes), le Royaume-Uni (un peu plus de 5.000 tonnes), l'Italie (3.700 tonnes) et l'Espagne (2.700 tonnes).

En outre, sur la base d'Eurostat⁷², la production aquacole biologique⁷³ dans l'UE a totalisé 99.613 tonnes en 2022 (-0,3% par rapport à l'année précédente), ce qui représente 9% de la production aquacole totale de l'Union. Trois pays contribuent à plus de deux tiers de cette production : l'Irlande, qui a contribué à hauteur de 34.366 tonnes en 2022⁷⁴ (saumon et moules, essentiellement), l'Italie (22.187 tonnes, moules et poisson⁷⁵, pour la plupart), et les Pays-Bas (13.912 tonnes, moules, principalement).

⁷⁰ Source : Euromonitor International, Fresh Food, Industry Edition, 202

⁷¹ Il convient de souligner que les espèces biologiques les plus importantes dans ces pays sont le saumon et la truite, et dans une moindre mesure les crevettes tropicales et les moules, qui sont pour une grande part commercialisées sous forme de produits transformés (saumon fumé, truite fumée, crevettes cuites, etc.) et ne sont donc pas incluses dans les données analysées dans ce rapport.

⁷² Source : Eurostat (codes de données en ligne : [org_aqtspec](https://ec.europa.eu/eurostat/tgm/table.do)).

⁷³ À noter que les poissons et les produits de la mer biologiques sont par définition issus de l'élevage.

⁷⁴ D'après les données les plus récentes d'Eurostat, la production biologique de l'Irlande s'est élevée à plus de 54.600 tonnes en 2023.

⁷⁵ D'après les données les plus récentes d'Eurostat, la production biologique de l'Italie a atteint plus de 17.069 tonnes en 2023.

3.4 LES SYSTÈMES DE CONTRÔLE DE QUALITÉ DANS L'UE : INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES ET SPÉCIALITÉS TRADITIONNELLES

L'UE a établi des systèmes de contrôle de qualité visant à reconnaître et à promouvoir les caractéristiques géographiques ou traditionnelles de certains produits agricoles ou alimentaires. Deux systèmes de contrôle de qualité reposent actuellement sur des indications géographiques (IG) : les appellations d'origine protégées (AOP) et les indications géographiques protégées (IGP). Une troisième catégorie, les spécialités traditionnelles garanties (STG), protège les méthodes de production et les recettes traditionnelles. Selon le registre des indications géographiques de l'UE de 2025⁷⁶, parmi les 78 dénominations enregistrées dans le secteur des produits de la pêche et de l'aquaculture, 49 (62,8%) sont des IGP, 23 (29,5%) sont des AOP et 6 (7,7%) sont des STG. Le nombre de dénominations enregistrées augmente d'année en année. En 2025, il était plus de trois fois supérieur à celui de 2011 (23 en 2011). Outre les produits de la mer, le nombre d'IG et de STG enregistrées dans l'UE a également progressé pour l'ensemble des produits agricoles et alimentaires agroalimentaires. En 2025, ce nombre a augmenté d'un facteur 2,4 par rapport à 2011 (1.830 noms inscrits en octobre 2025).

Deux dénominations de produits de la pêche et de l'aquaculture ont été enregistrées en 2025 :

- L'IGP « Caviar d'Aquitaine » (France). Elle désigne les œufs d'esturgeon produits dans le sud-ouest de la France. Les ventes de ce produit très haut de gamme ont atteint 16 tonnes en 2024, dont une grande partie orientée vers l'exportation (24%)⁷⁷. Cette IGP couvre environ un tiers de la production de caviar française (la France est le troisième plus grand producteur de l'UE, derrière l'Italie et la Pologne)⁷⁸.
- La STG « Pulpo Seco de Adra » (Espagne). Elle désigne un poulpe salé et séché de façon traditionnelle à Adra, dans la province d'Almería (sud-ouest de l'Espagne). Chaque poulpe pèse entre 1,5 et 3,5 kg. Il est découpé, nettoyé, congelé, décongelé, traité à la saumure, séché et emballé. Il s'agit du tout premier céphalopode bénéficiant d'une AOP, d'une IGP ou d'une STG.

72 IG ont été enregistrées en 2025, dont 51 (71%) provenant d'États membres de l'UE et 21 (29%) de pays extracommunautaires. Les demandes d'enregistrement des six STG provenaient d'États membres de l'Union. Les pays ayant enregistré le plus grand nombre de dénominations sont la France (huit), l'Allemagne (sept), la Suède (sept), l'Espagne (six), l'Italie (six), la Roumanie (cinq) et la Hongrie (quatre). Ils sont suivis de la République tchèque, de la Croatie, de la Lettonie et de la Finlande (deux dénominations chacune). La Belgique, l'Irlande, la Grèce, les Pays-Bas, la Pologne et le Portugal ont chacun un nom à leur actif. Parmi les pays non-membres de l'Union européenne, 14 des dénominations enregistrées émanent du Royaume-Uni. Ce dernier est suivi de la Chine, avec cinq noms, et de la Norvège et du Vietnam, avec un nom chacun.

Parmi les 78 dénominations actuelles, 57 (73%) ont trait à des poissons, 18 (23%) portent sur des mollusques et deux (4%) visent des crustacés et des céphalopodes. Sur

⁷⁶ Source : Registre eAmbrosia de l'UE, septembre 2025 – <https://ec.europa.eu/info/food-farming-fisheries/food-safety-and-quality/certification/quality-labels/geographical-indications-register/>

⁷⁷ <https://www.inao.gouv.fr/igp-caviar-aquitaine>

⁷⁸ <https://feap.info/wp-content/uploads/2025/01/2025-01-22-production-report-2024-v1.pdf>

ces dénominations, 35 (46%) font référence à des espèces marines, 31 (40%) à des espèces d'eau douce et 10 (13%) à des espèces migratrices dont le cycle de vie alterne entre le milieu marin et l'eau douce. Une seule IG - l'IGP belge « Escavèche de Chimay » - comprend à la fois des poissons marins et d'eau douce.

Les principales espèces protégées par des IG et des STG sont les suivantes : la carpe avec 13 dénominations enregistrées, principalement en Allemagne et en Hongrie ; les moules avec huit dénominations en France, en Italie, en Espagne, en Suède, en Croatie, au Royaume-Uni et en Chine ; les huîtres avec six appellations, enregistrées principalement en France et au Royaume-Uni ; le saumon avec cinq dénominations (quatre au Royaume-Uni et une en Irlande) ; l'anchois et le corégone blanc (quatre produits chacun) ; la truite et le thon (trois chacun).

TABLEAU 13
SYSTÈMES DE CONTRÔLE
DE QUALITÉ PORTANT SUR
LES PRODUITS DE LA
PÊCHE ET DE
L'AQUACULTURE
ENREGISTRÉS JUSQU'EN
OCTOBRE 2025

Source : données basées sur
eAmbrosia,
DG AGRI

Pays	Appellations d'Origine Protégée (AOP)		Indications Géographiques Protégées (IGP)		Spécialités Traditionnelles Garanties (STG)		TOTAL
	Nombre	Espèces concernées	Nombre	Espèces concernées	Nombre	Espèces concernées	
France	1	Moule	6	Huître, Anchois, Coquille Saint Jacques, Bulot, Esturgeon (caviar)	1	Moule	8
Allemagne			7	Carpe (5 IGPs), Hareng, Truite			7
Suède	6	Corégone blanc (oeufs), Corégone (<i>Coregonus</i> spp.), Huître, Moule, Sprat	1	Omble chevalier			7
Espagne	1	Moule	4	Thon (mojama) (2 IGPs), Thon, Maquereau	1	Poulpe	6
Italie	3	Moule, Tanche, Anchois	3	Truite, Omble chevalier, Anchois			6
Roumanie			3	Carpe, Ombrage pontique, autres espèces du delta du Danube (oeufs)	2	Carpe, Sprat	5
Hongrie	1	Carpe	3	Truite (<i>Salmo trutta</i>), Carpe, Carpe et sandre			4
Tchéquie	1	Carpe	1	Carpe			2
Croatie	2	Huître, Moule					2
Lettonie			2	Lamproie			2
Finlande	1	Corégone blanc	1	Corégone blanc			2
Belgique			1	Diverses espèces			1
Irlande			1	Saumon			1
Grèce	1	Grey mullet (roes)					1
Pays-Bas					1	Hareng	1
Pologne	1	Carpe					1
Portugal					1	Cabillaud	1
Royaume-Uni	4	Corégone (Pollan), Moule, Huître, Coquille Saint Jacques	10	Saumon (4 IGPs), Truite de mer, Anguille, Sardine, Cabillaud, Églefin, Huître			14
Chine			5	Écrevisse (2 IGPs), Moule, Palourde et autres vénérédés, Bar japonais			5
Norvège			1	Cabillaud			1
Vietnam	1	Anchois (sauce)					1
TOTAL	23		49		6		78

Plus de la moitié (54%) des produits couverts par les IG/STG sont des espèces sauvages, notamment l'anchois, le cabillaud, le thon et le corégone blanc. Les 42% restants sont des espèces d'élevage, principalement la carpe, le saumon et les coquillages et crustacés⁷⁹. Trois appellations (4%) désignent à la fois des produits de capture et d'élevage transformés. À titre d'exemple, l'IGP roumaine « Salată tradițională cu icre de crap » porte sur des œufs de carpes (et d'autres poissons d'eau douce) d'élevage ou capturées à l'état sauvage.

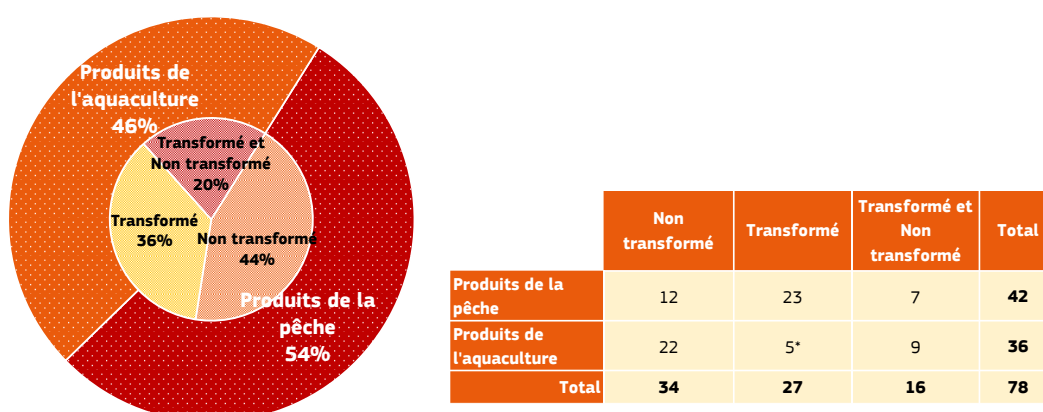
⁷⁹ Il s'agit de trois dénominations qui couvrent à la fois les poissons d'élevage et les poissons sauvages.

43,6% des dénominations font référence à des produits non transformés (dont l'IGP française « Huîtres Marennes Oléron »), en dépit du fait que certains d'entre eux puissent être utilisés comme ingrédients dans des produits transformés, comme la moule espagnole AOP « Mejillón de Galicia », utilisée dans les conserveries. Plus d'un tiers (35,9%) des dénominations portent spécifiquement sur des produits transformés, comme les deux appellations enregistrées en 2025 : « Caviar d'Aquitaine » et « Pulpo Seco de Adra ». En outre, 21% de ces noms désignent des produits à la fois transformés et non transformés⁸⁰, comme l'IGP tchèque « Třeboňský kapr », qui désigne une carpe commercialisée vivante ou transformée (fraîche, fumée ou marinée).

GRAPHIQUE 31

TYPES DE PRODUITS VISÉS PAR LES SYSTÈMES DE CONTRÔLE DE QUALITÉ DE L'UE DANS LE SECTEUR DES PRODUITS DE LA MER (OCTOBRE 2025)

Source : données basées sur eAmbrosia, DG AGRI



* Les IGP « London Cure Smoked Salmon » (2017, Royaume-Uni) et « Escavèche de Chimay » (2021, Belgique) et la STG « Salată tradițională cu icre de crap » (2021) désignent à la fois des produits de pêche sauvage et d'élevage.

En 2017, les ventes de produits de la pêche et de l'aquaculture bénéficiant d'une IG/STG ont été estimées à 246.709 tonnes et 1,42 milliard d'euros au niveau de l'UE-28^{81,82}. Cela a constitué environ 4% de la valeur des ventes du secteur des produits de la mer de l'UE-28⁸³. Le marché intérieur a représenté 62% de la valeur des ventes (0,88 milliard d'euros), devant le commerce intra-UE, qui a atteint 28% pour une valeur de 0,4 milliard d'euros, et le commerce extra-UE qui a couvert 10% (0,14 milliard d'euros).

GRAPHIQUE 32

⁸⁰ Les produits transformés comprennent les produits en filets, fumés, séchés, salés ou en conserve, ainsi que d'autres types de préparations (les œufs de poisson ou les produits à base de poisson, par exemple). Les produits non transformés peuvent être vivants, frais (éviscérés ou non) ou congelés.

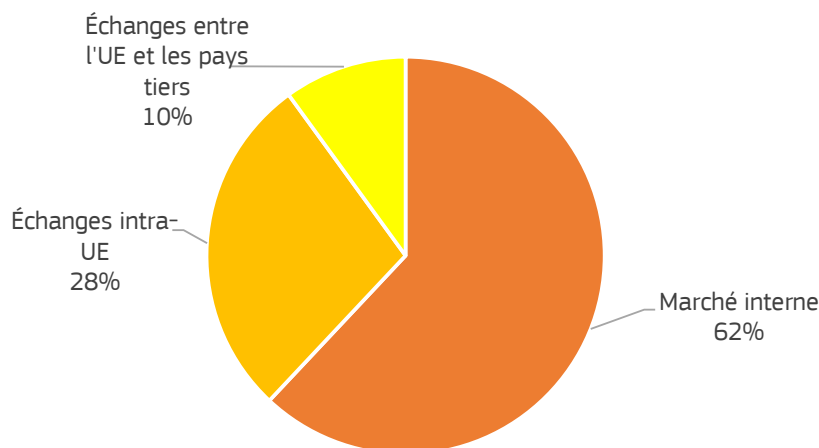
⁸¹ Source : Study on economic value of EU quality schemes, geographical indications (GIs) and traditional specialties guaranteed (TSGs), AND International for DG AGRI, 2019 - <https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/a7281794-7ebe-11ea-aea8-01aa75ed71a1> et fiches pays - <https://op.europa.eu/fr/publication-detail/-/publication/73ad3872-6ce3-11eb-aeb5-01aa75ed71a1/language-fr>

⁸² Ces chiffres portent sur les 43 IG/TSG enregistrées au niveau de l'UE-28 avant 2017.

⁸³ Sur la base des données d'EUROSTAT et de l'EUMOFA, la valeur des ventes du secteur de la pêche et de l'aquaculture au niveau de l'UE-28 peut être estimée entre 28 milliards d'euros (activités de transformation et de conservation uniquement) et 40 milliards d'euros (activités de transformation et de conservation + débarquements + aquaculture ; il s'agit toutefois d'une surestimation avec des doubles comptes).

PART DE LA VALEUR DES VENTES EN FONCTION DU MARCHÉ POUR LES POISSONS, LES MOLLUSQUES ET LES CRUSTACÉS BÉNÉFICIAINT D'UNE IG/STG EN 2017 (UE-28)

Source : Étude sur la valeur économique des systèmes de qualité de l'UE, des indications géographiques (IG) et des spécialités traditionnelles garanties (STG), réalisée par AND international pour la DG AGRI, 2019.



Les IGP ont représenté 71% de la valeur des ventes, suivies des STG avec 22% et des AOP avec 7%. La taille économique moyenne de chaque STG et IGP tend à être plus élevée que celle de chaque AOP (respectivement 36 millions d'euros, 32 millions d'euros et 8 millions d'euros en 2017).

Des données récentes sont disponibles pour certains États membres :

- France⁸⁴ : les ventes de produits faisant l'objet de systèmes de contrôle de qualité⁸⁵ ont atteint 339 millions d'euros en 2022. Certaines dénominations prestigieuses ont été enregistrées dans le domaine des fruits de mer : l'IGP « Huître Marennes Oléron », la STG « Moules de Bouchot », l'AOP « Moules de bouchot de la baie du Mont-Saint-Michel » et l'IGP « Huître de Normandie ».
- Espagne⁸⁶ : les ventes de produits de la mer ayant reçu une IG se sont élevées à 44 millions d'euros pour 11.695 tonnes en 2023, soit une chute importante par rapport aux dernières années, qui est due essentiellement à la baisse des ventes de l'IGP « Mejillón de Galicia » (42.665 tonnes vendues en 2020, contre 9.810 tonnes en 2023). Cette diminution s'inscrit dans une tendance à la baisse de la production de moules en Espagne (204.466 tonnes en 2020, contre 155.741 tonnes en 2023⁸⁷). Parmi les IG les plus significatives en 2023, mentionnons l'IGP « Mejillón de Galicia » (20 millions d'euros), suivie de l'IGP « Caballa de Andalucía » (filets de maquereau en conserve), d'une valeur de 12 millions d'euros. Des produits à base de thon ont également été enregistrés sous trois IGP, représentant des ventes allant de 2 à 6 millions d'euros : « Melva de Andalucía », « Mojama de Barbate » et « Mojama de Isla Cristina ».

⁸⁴ Source : INAO - <https://www.inao.gouv.fr/economie>

⁸⁵ AOP, IGP, STG et le « Label Rouge », qui peut être utilisé conjointement avec une IGP.

⁸⁶ Source : Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation - <https://www.mapa.gob.es/es/alimentacion/temas/calidad-diferenciada/>

⁸⁷ EUMOFA, sur la base d'EUROSTAT.

4/ IMPORTATIONS- EXPORTATIONS

Entre 2015 et 2024⁸⁸, la valeur totale des flux commerciaux de produits de la pêche et de l'aquaculture de l'UE⁸⁹ a augmenté à un taux de croissance annuel de 2%.

Cela comprenait les importations et les exportations entre l'UE et le reste du monde, ainsi que les échanges entre les États membres de l'UE. En 2024, en termes réels⁹⁰, la valeur a été 18% supérieure à celle de 2015, tandis que le volume ne progressait que de 2%. Entre 2023 et 2024, le volume des échanges a légèrement diminué de 0,5% et la valeur nominale a baissé de 1%, entraînant un recul de 4% en valeur réelle.

Toujours en 2024, les échanges intra-UE ont atteint 5,8 millions de tonnes pour une valeur de 31,7 milliards d'euros, soit 45% de la valeur totale et 42% du volume total des flux commerciaux. Alors qu'ils ont fléchi de 1% par rapport à 2015, les volumes ont atteint en 2024 leur niveau le plus bas de la décennie pour la deuxième année consécutive. Cette tendance persiste depuis 2022. En valeur réelle, cependant, les échanges intracommunautaires ont augmenté de 16% par rapport aux dix dernières années, alors que la valeur des exportations extra-UE progressait de 48% et celle des importations extra-UE de 13% pendant la même période. Il convient de noter qu'en 2024, pour la deuxième année d'affilée, les échanges intracommunautaires ont dépassé en valeur les importations extra-UE. Il ne s'agit que de la troisième fois en dix ans (entre 2015 et 2024), après une première en 2021.

Toujours en 2024, les importations extra-UE ont constitué 43% de la valeur et du volume de l'ensemble des produits de la pêche et de l'aquaculture échangés par l'Union européenne. Leur valeur a atteint 29,9 milliards d'euros, soit 1% de moins que l'année précédente. Le volume n'a augmenté que de 0,3% par rapport à 2023, se stabilisant autour de 5,9 millions de tonnes, ce qui est encore très inférieur aux niveaux pré-pandémiques. Il s'agit toutefois du seul flux de commerce dont le volume a augmenté entre 2023 et 2024.

Les exportations extra-UE ont joué un rôle beaucoup moins important, ce qui fait de l'UE un importateur net. Bien que leur valeur ait augmenté de 1% entre 2023 et 2024, passant de 8,0 à 8,3 milliards d'euros, elles ne représentent toujours que 12% de la valeur totale des échanges de l'Union européenne. C'est le seul flux de commerce dont la valeur a augmenté (+1%) aussi bien de 2022 à 2023 que de 2023 à 2024. En termes de volume, cependant, les exportations extra-UE ont baissé de 1% pour atteindre 2,2 millions de tonnes, soit leur niveau le plus bas depuis 2019.

Les chiffres de 2024, qui présentent une baisse du volume et de la valeur de la quasi-totalité des flux d'échanges de l'UE, doivent être interprétés dans le contexte économique et géopolitique des dernières années.

La valeur et le volume des flux commerciaux de l'UE ont diminué entre 2023 et 2024

⁸⁸ Conformément aux lignes directrices d'Eurostat sur la production et la diffusion de données statistiques par les services de la Commission après le retrait du Royaume-Uni de l'UE, et vu que 2024 constitue la période de référence la plus récente, le Royaume-Uni est exclu des agrégations de l'UE pour chaque année.

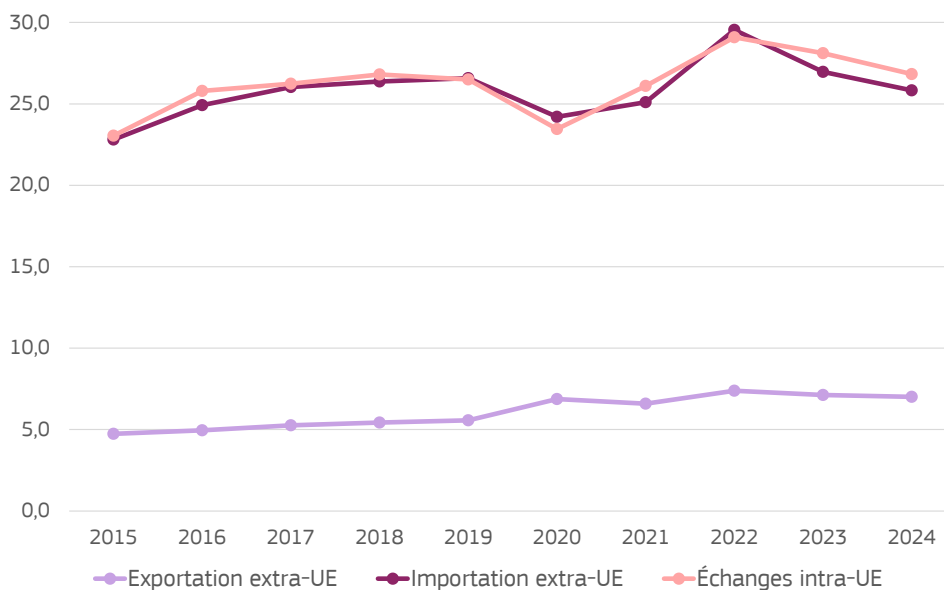
⁸⁹ Somme des importations extra-UE, des exportations extra-UE et des échanges intra-UE. Les échanges intra-UE reposent sur les exportations intra-UE. Veuillez consulter le contexte méthodologique pour de plus amples détails.

⁹⁰ Dans ce rapport, les variations de valeur et de prix pour des périodes supérieures à cinq ans sont analysées en déflatant les valeurs à l'aide du déflateur du PIB (base=2015). Pour des périodes plus courtes, les variations de valeur et de prix nominaux sont analysées.

Entre 2021 et 2022, les flux commerciaux ont augmenté de 20% en valeur et reculé de 2% en volume, ce qui reflétait une inflation en hausse causée par différents facteurs⁹¹. L'inflation de l'Union européenne, qui a commencé à fléchir en 2023, présentait un taux de 3,4 en décembre, soit un niveau très inférieur à celui de décembre 2022 (10,4)⁹². Suivant cette tendance positive, le taux d'inflation de l'UE s'est élevé à 2,7% en décembre 2024⁹³. Il a légèrement reculé au début de 2025 pour atteindre environ 2,4%⁹⁴. En 2024, la valeur totale, bien que légèrement inférieure à celle de l'année précédente, était encore la troisième la plus élevée des dix dernières. Le volume, en revanche, a suivi une tendance à la baisse entamée en 2022, atteignant son niveau le plus bas depuis 2016 et l'un des plus bas de la décennie écoulée.

GRAPHIQUE 33 FLUX COMMERCIAUX DE L'UE DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE, EN VALEUR (EN MILLIARDS D'EUROS)

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](#)). Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2020).



Cette section fournit des données et des analyses détaillées des importations extra-UE, des exportations extra-UE et des échanges intra-UE, en mettant l'accent sur les principales espèces échangées et les pays concernés. Durant toute l'année, l'EUMOFA publie des études de cas spécifiques dans ses « Faits saillants du mois ». Elle présente également des analyses thématiques qui complètent l'étude du marché européen dans son ensemble. Ces publications sont disponibles sur le site de l'EUMOFA, dans la rubrique « *Études et rapports* »⁹⁵. Avant de poursuivre, il est important de tenir compte du fait que la valeur des importations et des exportations est indiquée en euro dans le présent rapport, indépendamment de la devise utilisée dans les transactions. Les achats, en effet, peuvent être effectués dans différentes devises. Les graphiques ci-dessous affichent la tendance du taux de change USD/EUR pendant la période 2020-2024. L'évolution du taux NOK/EUR est également présentée en raison de l'importance des importations de l'UE provenant de Norvège.

Les graphiques 34 et 35 illustrent la tendance des taux d'échange mensuels. En 2022, l'euro s'est fortement déprécié par rapport au dollar américain, notamment en raison de la crainte d'une récession économique liée à l'agression militaire russe contre l'Ukraine.

⁹¹ Hausse de la demande et des prix durant la relance post-COVID-19, baisse de l'approvisionnement due à la réduction des quotas pour les principales espèces et concurrence accrue pour les matières premières. En outre, l'invasion militaire de l'Ukraine par la Russie, qui a débuté en février 2022, a fortement contribué à l'augmentation de la valeur, en ayant un impact sur les coûts de l'énergie, en influant donc sur les coûts de production et en participant à la poussée de l'inflation.

⁹² Eurostat : « Le taux d'inflation annuel en hausse à 2,9% dans la zone euro », janvier 2024 : [9d885442-f323-cdde-e149-17ed99a63a6f \(europa.eu\)](#)

⁹³ Eurostat : « Le taux d'inflation annuel en hausse à 2,4% dans la zone euro », janvier 2025 : <https://ec.europa.eu/eurostat/web/products-euro-indicators/w/2-17012025-ap>

⁹⁴ Eurostat : « Le taux d'inflation annuel en hausse à 2,2% dans la zone euro », mai 2025 : <https://ec.europa.eu/eurostat/web/products-euro-indicators/w/2-19052025-ap>

⁹⁵ La rubrique est accessible au lien suivant : <https://eumofa.eu/market-analysis>.

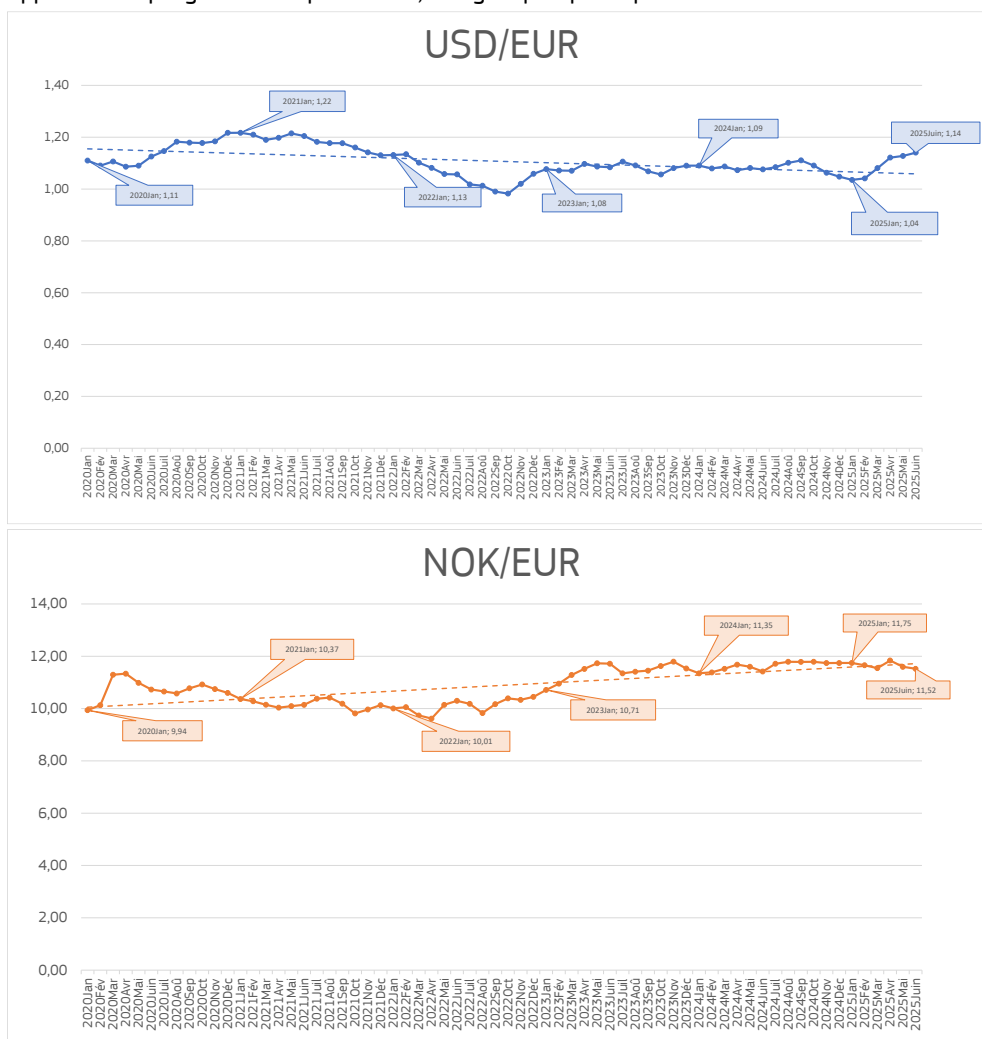
En septembre et octobre 2022, le taux de change USD/EUR est tombé sous le seuil de parité USD=EUR (1:1), ce qui est une première depuis l'entrée de l'euro sur les marchés financiers. L'euro s'est toutefois repris depuis lors. Il est resté relativement stable en 2023 et s'est renforcé en 2024 et au début de 2025. En juin 2025, le taux de change s'est élevé à 1,14, marquant un retour aux niveaux de 2021.

Le taux de change NOK/EUR a suivi une trajectoire différente. Après avoir culminé à 11,84 en avril 2025 - le taux le plus élevé en quatre ans -, la couronne norvégienne s'est légèrement dépréciée pour atteindre 11,52 en juin 2025. Elle a toutefois affiché une appréciation progressive depuis 2020, malgré quelques épisodes de volatilité.

GRAPHIQUES 34 ET 35

TAUX DE CHANGE USD/EUR ET NOK/EUR

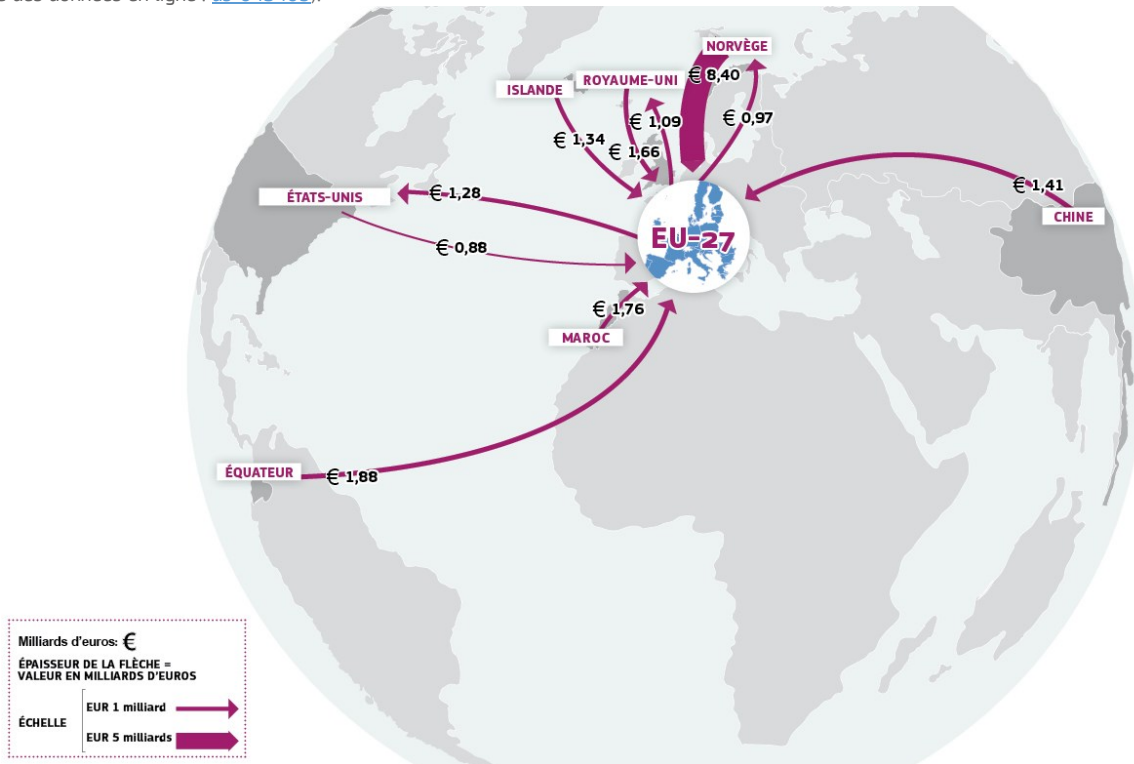
Source : Banque centrale européenne



GRAPHIQUE 36

LES 10 PRINCIPAUX FLUX COMMERCIAUX EXTRA-UE EN 2024, EN VALEUR NOMINALE (EN MILLIARDS D'EUROS)

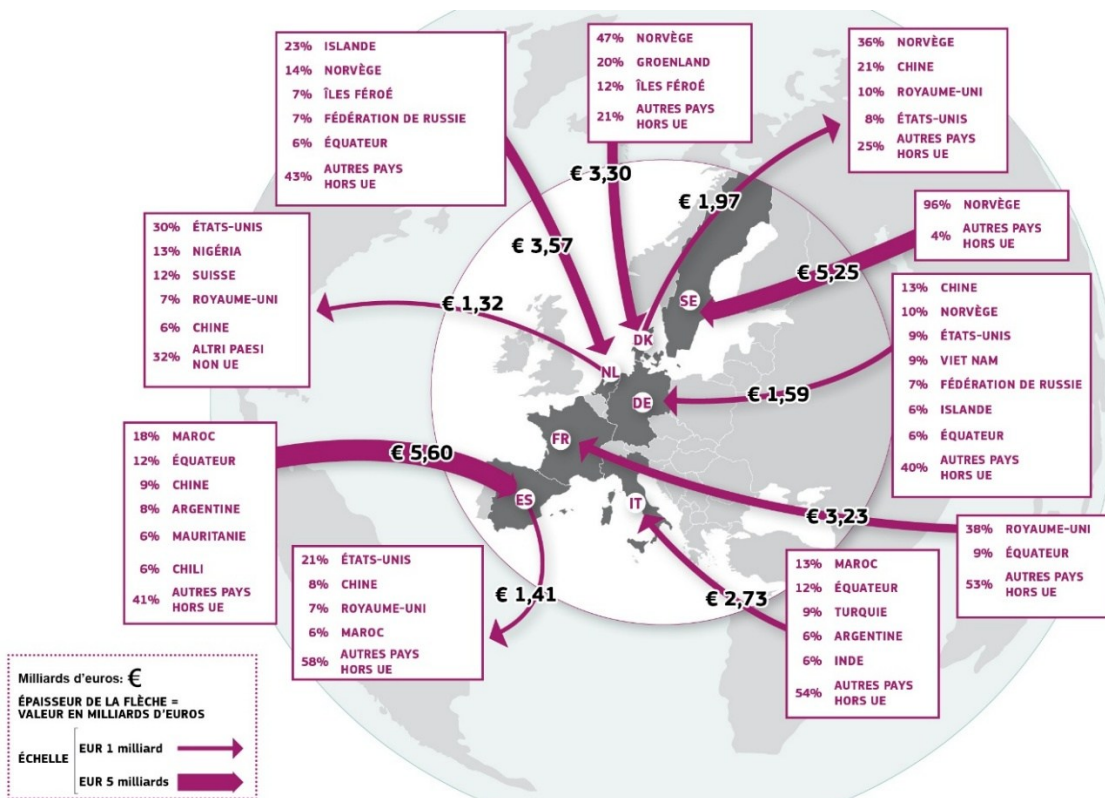
Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT
 (code des données en ligne : [ds-045409](#)).



GRAPHIQUE 37

PRINCIPAUX FLUX COMMERCIAUX EXTRA-UE PAR ÉTAT MEMBRE EN 2024, EN VALEUR NOMINALE (EN MILLIARDS D'EUROS)

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT
 (code des données en ligne : [ds-045409](#)).



4.1 BALANCE COMMERCIALE EXTRA-UE

En 2024, le déficit de la balance commerciale extra-UE⁹⁶ a été moins élevé qu'en 2023 grâce à la baisse de 1% de la valeur des importations, alors qu'augmentait celle des exportations (+1%). Cela entraîné une réduction du déficit global de l'ordre de 2%, ou de 0,43 milliard d'euros, par rapport à l'année précédente. En volume, les importations sont restées généralement stables (+0,3%) et les exportations ont diminué de 1%.

Les tendances ont varié à l'échelle des États membres⁹⁷. Parmi les pays dont le déficit commercial est supérieur à 1 milliard d'euros, l'Espagne a connu la plus forte hausse. La France, l'Italie et les Pays-Bas ont également vu leur déficit se creuser. En revanche, le Danemark, la Suède et l'Allemagne ont connu une amélioration par rapport à 2023.

À noter que les pays énumérés au tableau 14 sont également des points d'entrée importants pour des produits de grande valeur provenant de l'extérieur de l'UE et destinés au marché intérieur. La Suède, par exemple, est le principal pays d'accès des produits norvégiens de haute valeur destinés au marché intérieur. Dans certains cas, les captures réalisées par la flotte extérieure de l'UE sont transformées à la source avant d'être importées (en grande partie) dans le marché communautaire en tant que produits préparés-conservés ou sous forme de longues congelées. Ces débarquements sont probablement comptabilisés comme exportations.

Entre 2015 et 2024, le déficit a augmenté de 4% en termes réels.

TABLEAU 14
BALANCE COMMERCIALE EXTRA-UE POUR LES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE DE L'UE ET DES PRINCIPAUX IMPORTATEURS NETS DE L'UE (VALEUR NOMINALE EN MILLIARDS D'EUROS)

	Balance commerciale 2023	Balance commerciale 2024	Variation 2024-2023
EU-27	-22,05	-21,61	+0,43
Suède	-5,47	-5,16	+0,31
Espagne	-3,95	-4,19	-0,25
France	-2,76	-2,78	-0,02
Italie	-2,25	-2,34	-0,09
Pays-Bas	-2,15	-2,24	-0,09
Danemark	-1,90	-1,34	+0,57
Allemagne	-1,33	-1,18	+0,15

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXTt (code des données en ligne : [ds-045409](#)).

Les États-Unis et le Japon, deuxième et troisième plus grands importateurs nets de produits de la pêche et de l'aquaculture dans le monde après l'Union européenne, ont présenté une trajectoire différente en 2024. En effet, le déficit commercial s'est amélioré au Japon, tandis qu'il s'aggravait aux États-Unis par rapport à l'année précédente. À noter qu'en termes absolus, la Chine est le troisième plus grand importateur dans le monde après l'UE et les États-Unis. Elle n'est cependant pas mentionnée dans le présent rapport parce qu'il s'agit d'un pays exportateur net.

Pour une analyse comparative plus détaillée des échanges de l'Union européenne et du commerce des autres principaux acteurs dans le monde, voir le chapitre 1.3.

⁹⁶ Exportations extra-UE moins importations extra-UE.

⁹⁷ Ces calculs ne tiennent pas compte des flux commerciaux intra-UE.

TABLEAU 15
BALANCE
COMMERCIALE POUR
LES PRODUITS DE LA
PÊCHE ET DE
L'AQUACULTURE DES
PRINCIPAUX
IMPORTATEURS
NETS DE L'UE
(VALEUR NOMINALE
EN MILLIARDS
D'EUROS)

	Balance commerciale 2023	Balance commerciale 2024	Variation 2024-2023
UE-27	-22,05	-21,61	+0,43
États-Unis	-17,11	-18,03	-0,63
Japon	-10,63	-10,31	+0,35

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](#)) et de Trade Data Monitor.

L'examen des groupes de produits, comme indiqué au tableau 16, illustre encore plus clairement l'amélioration de la balance commerciale de l'UE-27. La plupart des catégories ont vu leur déficit se réduire, contribuant à l'évolution positive générale à l'échelle européenne. Les poissons de fond et les produits destinés à fins non alimentaires, en particulier, ont suivi cette tendance et vu leur balance commerciale se redresser. Les produits à usage non alimentaire ont même affiché un excédent, marquant un degré d'autosuffisance que l'on ne retrouve pas dans la plupart des autres catégories. Les produits aquatiques divers⁹⁸ ont également maintenu une balance positive. Il s'agit d'une autre exception à la tendance généralement déficitaire.

Parmi les groupes de produits s'écartant de cette évolution positive, mentionnons le thon et les espèces apparentées, dont le déficit s'est particulièrement aggravé en raison d'une augmentation des importations et d'une diminution des exportations par rapport à 2023.

TABLEAU 16
BALANCE
COMMERCIALE POUR
LES PRODUITS DE LA
PÊCHE ET DE
L'AQUACULTURE PAR
GROUPE DE
PRODUITS (VALEUR
NOMINALE EN
MILLIARDS D'EUROS)

	Balance commerciale 2023	Balance commerciale 2024	Variation 2024-2023
UE-27	-22,05	-21,61	+0,43
Salmonidés	-7,24	-7,23	+0,01
Produits à usage non alimentaire	-0,33	+0,12	+0,45
Thon et espèces apparentées	-2,05	-2,38	-0,33
Petits pélagiques	-0,18	-0,19	-0,01
Crustacés	-3,81	-3,79	+0,02
Autres poissons de mer	-0,84	-0,95	-0,11
Produits aquatiques divers	+0,17	+0,22	+0,06
Poissons de fond	-4,20	-3,76	+0,44
Poissons plats	-0,17	-0,15	+0,01
Céphalopodes	-2,45	-2,50	-0,05
Bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques	-0,48	-0,50	-0,02
Poissons d'eau douce	-0,47	-0,49	-0,03

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](#))

⁹⁸ Ce groupe de produits inclut le surimi, le caviar, les foies et les œufs, les algues et d'autres produits.

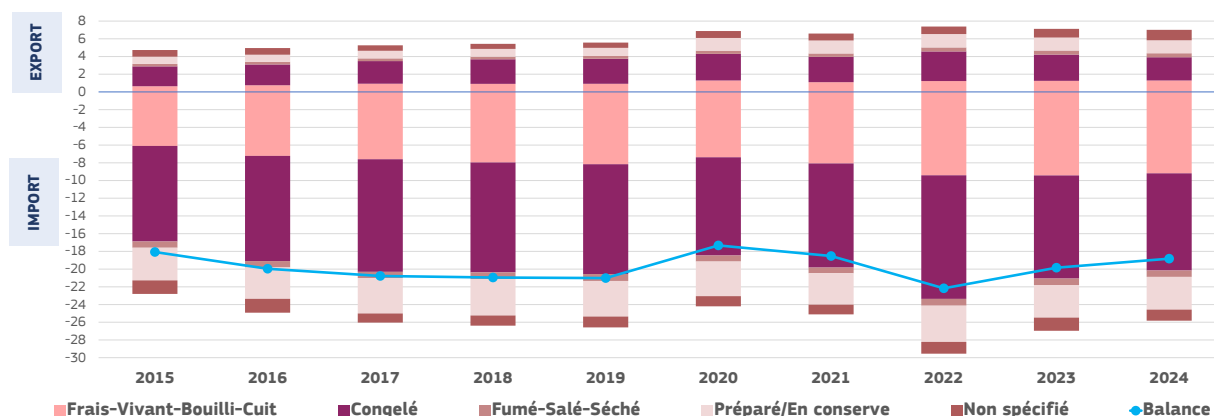
Le déficit de l'UE pour les produits congelés a atteint 8,3 milliards d'euros, soit 44% du total. Les produits frais les ont suivis de près, avec un déficit de 7,9 milliards d'euros (42% du total). Les produits préparés ou conservés ont également contribué au déficit, bien que dans une moindre mesure : 2,2 milliards d'euros, soit environ 12% du total. À noter que toutes les catégories ont vu leur déficit se réduire entre 2023 et 2024, à l'exception des produits préparés ou conservés, où il est resté quasiment inchangé.

GRAPHIQUE 38

BALANCE COMMERCIALE EXTRA-UE POUR LES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE PAR ÉTAT DE CONSERVATION (EN MILLIARDS D'EUROS)

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT

(code des données en ligne : [ds-045409](#). Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2020).



4.2 COMPARAISON ENTRE LES IMPORTATIONS DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE ET LES IMPORTATIONS DE VIANDE

En 2024, la valeur combinée des importations extracomunautaires de produits agroalimentaires *plus* les produits de la pêche et de l'aquaculture s'est élevée à 201,75 milliards d'euros⁹⁹. Sur ce montant, les produits de la pêche et de l'aquaculture ont représenté 12% et la viande 3%¹⁰⁰. L'UE est un importateur net de produits de la pêche et de l'aquaculture, tandis qu'elle est un exportateur net de viande.

Le graphique 39 compare les valeurs des importations de poisson et de viande de 2015 à 2024, à l'exclusion des produits préparés et non comestibles¹⁰¹. La ligne bleue du graphique illustre l'évolution du rapport entre la valeur des importations de poisson et celle des importations de viande. Le ratio est descendu à moins de 5 en 2022, ce qui signifie que la valeur du poisson importé était près de cinq fois supérieure à celle de la viande importée.

La tendance à la hausse observée entre 2018 et 2021 est due au fait que la valeur des importations de viande a baissé davantage que celle des importations de poisson. En 2022, les deux catégories se sont considérablement redressées, bien qu'à un rythme différent : +45% pour les importations de viande et +23% pour le poisson. Cette évolution

⁹⁹ Ce montant inclut les importations extra-UE des produits de la pêche et de l'aquaculture suivis par l'EUMOFA (liste des codes NC-8 disponible au lien suivant : <https://eumofa.eu/documents/20124/35680/Metadata+2+-+DM+-+Annex+4+Corr+CN8-CG-MCS.pdf/ae431f8e-9246-4c3a-a143-2b740a860291?t=1697717528452>) et les importations extra-UE de produits agroalimentaires (source : DG AGRI).

¹⁰⁰ Par souci de clarté, la comparaison se réfère au « poisson » (qui comprend tous les articles déclarés au chapitre « 03 - Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques » des produits de la nomenclature combinée) et à la « viande » (qui comprend tous les articles déclarés au chapitre « 02 - Viandes et abats comestibles ») de la section I « Animaux vivants ; produits animaux » des produits de la nomenclature combinée.

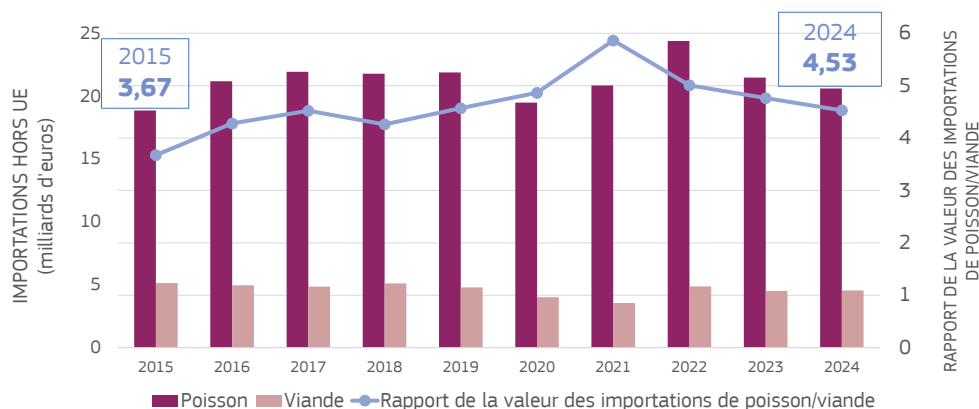
¹⁰¹ À des fins méthodologiques, ce paragraphe compare les codes d'EUROSTAT 02 (viande) et 03 (poisson), à l'exclusion des produits préparés et non comestibles.

a entraîné une autre diminution importante du ratio. En 2023, les valeurs des importations de viande et de poisson ont baissé chacune de 7%, causant une autre baisse (plus modérée) du ratio. Cette tendance s'est poursuivie en 2024 : la valeur de la viande importée a augmenté de 4%, tandis que celle des importations de poisson fléchissait légèrement de 1%, ce qui a permis au ratio de retrouver son niveau d'avant la pandémie.

GRAPHIQUE 39

TENDANCE DES IMPORTATIONS EXTRA-UE ET RATIO DES IMPORTATIONS DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE VS. VIANDE, EN VALEUR (EN MILLIARDS D'EUROS)

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](#)) et de la DG AGRI. Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2020).



4.3 IMPORTATIONS EXTRA-UE

En 2024, les importations extra-UE totales de produits de la pêche et de l'aquaculture ont atteint 5,95 millions de tonnes, soit 29,87 milliards d'euros. Après une hausse importante en 2022, la valeur a diminué pour la deuxième année consécutive, bien que modérément (-1% par rapport à l'année précédente). Les volumes, en revanche, ont légèrement progressé de 0,3%, inversant ainsi la tendance entamée en 2022.

Les principales espèces importées, dont le saumon, les crevettes, le thon, le calmar et le poulpe, ont connu une légère augmentation en valeur en 2024. Toutefois, la réduction générale observée entre 2023 et 2024 est due notamment à la forte baisse de la valeur des autres espèces importantes. Ainsi la valeur du lieu d'Alaska a chuté de 32%, celle du cabillaud de 7%, celle de la farine de poisson de 25% et celle de l'huile de poisson de 14%.

Les volumes importés ont également reculé pour ces espèces, bien que dans une moindre mesure, ce qui explique la tendance généralement plus stable suivie par les volumes totaux.

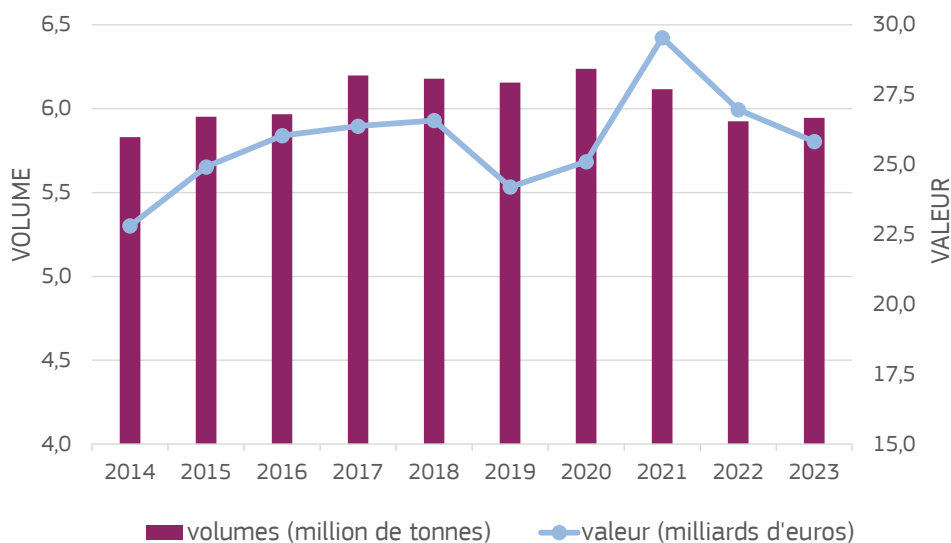
Au sein de l'UE, les dernières années ont été marquées par une diminution du volume et une hausse de la valeur d'importation, essentiellement en raison de la hausse globale des prix en 2022 et, en partie, en 2023. Cependant, cette tendance s'est inversée en 2023 - la valeur des importations diminuant davantage que le volume - et s'est prolongée en 2024. Différents facteurs sont à l'origine de cette évolution, notamment les fluctuations de l'euro par rapport au dollar américain et à la couronne norvégienne au cours des dernières années. Une grande partie des importations extra-UE provenant de Norvège, ces variations du taux de change ont largement contribué à l'augmentation de la valeur à partir de 2022. À noter que le marché communautaire des produits de la pêche et de l'aquaculture dépend considérablement des importations de pays tiers, notamment de la matière première utilisée dans le secteur de la transformation, comme le thon et les sardines en conserve,

les crevettes tropicales congelées, le cabillaud et le lieu d'Alaska congelés, ainsi que le saumon, le cabillaud et le lieu noir frais.

GRAPHIQUE 40

IMPORTATIONS EXTRA-UE DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](#)). Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2020).



Le saumon, de loin la principale espèce importée dans l'Union européenne (principalement en provenance de la Norvège, du Royaume-Uni et des îles Féroé), a représenté 28% de la valeur et 17% du volume des importations extra-UE de produits de la pêche et de l'aquaculture. Après un pic en 2021, les volumes importés ont chuté en 2022 et 2023, revenant aux niveaux antérieurs à la pandémie, mais ont augmenté à nouveau en 2024. Leur valeur, en revanche, a atteint son niveau le plus élevé en 2022, puis a reculé en 2023 avant de retourner à son point culminant en 2024. Entre 2015 et 2024, le volume des importations de saumon a augmenté de 13%, tandis que leur valeur progressait de 53% en termes réels.

Les crevettes arrivent au deuxième rang des espèces les plus importées (en volume et en valeur). Cette catégorie inclut les crevettes d'eau chaude (crevettes congelées du genre *Penaeus*, provenant majoritairement d'Équateur), ainsi que les crevettes diverses¹⁰², autres que les espèces *Pandalidae*, *Crangon*, les crevettes roses du large (*Parapenaeus longirostris*) et celles du genre *Pandalus*. La plupart d'entre elles ont pour origine l'Argentine, l'Inde, le Vietnam et le Groenland.

La Norvège est le principal exportateur de produits de la pêche et de l'aquaculture (saumon, cabillaud et hareng, entre autres) vers l'UE. Elle est suivie de l'Équateur¹⁰³, du Maroc et du Royaume-Uni. La plupart des importations provenant d'Équateur consistent en des crevettes d'eau chaude et du thon¹⁰⁴, celles du Maroc sont plutôt composées de farine de poisson en volume et de poulpe et de calmar (en provenance des îles Falkland) en valeur. Le Royaume-Uni exporte surtout du saumon frais.

En 2024, les importations communautaires en provenance de la Fédération de Russie ont compté pour 3% (179.807 tonnes) du volume et 2% (710 millions d'euros) de la valeur totale des importations extra-UE. Par rapport à 2023, cela représente une baisse de 8% en volume et de 18% en valeur. Le cabillaud et le lieu d'Alaska congelés - les deux principaux produits importés - ont représenté respectivement 45% et 42% du volume total, ainsi que 58% et 26% de la valeur totale.

¹⁰² Aucune donnée n'est disponible en termes d'espèces.

¹⁰³ Une étude de cas sur le développement des échanges commerciaux de produits de la pêche et de l'aquaculture entre l'UE et la Communauté andine a été publiée dans les *Faits saillants du mois* de l'EUMOFA | N° 7/2025. Cette publication est disponible au lien suivant : https://eumofa.eu/documents/20124/188978/MH+7+2025_Final_EN.pdf/4e6e7545-6d84-8deb-ee3b-3fb5e370b3ad?t=1754035384684

¹⁰⁴ Le listao couvre 80% du total des importations extra-UE d'Équateur, contre 13% pour l'albacore. Le reste est composé de thons divers, pour lesquels aucune donnée n'est disponible.

Suite à l'agression illégale, non provoquée et injustifiée de la Russie contre l'Ukraine, une interdiction d'importation de certains produits de la mer, dont les crustacés, le caviar et les succédanés de caviar¹⁰⁵, est entrée en vigueur en juillet 2022. Cependant, la Russie n'a jamais été un grand importateur de ces produits vers l'Union européenne.

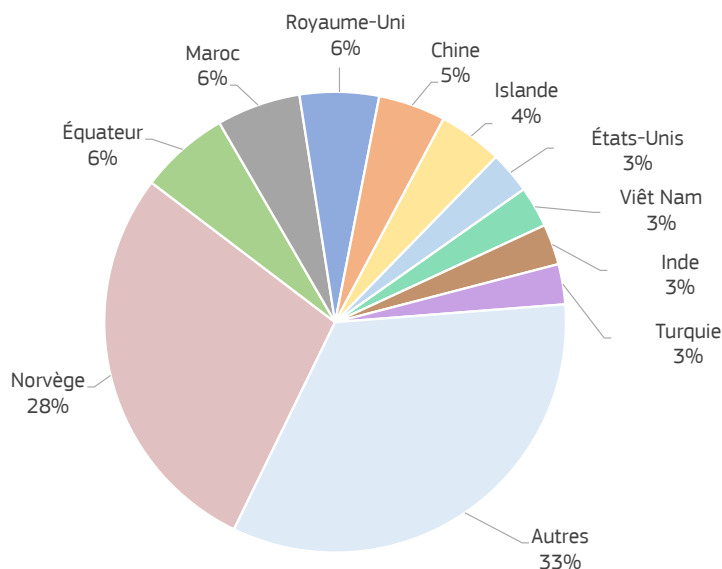
Après s'être élevées à environ 500 tonnes en 2019 et 2020, ces importations ont chuté de 48% en 2021 (270 tonnes), avant d'atteindre 992 tonnes durant les mois ayant précédé l'interdiction en 2022. Au-delà de ces fluctuations, les crustacés provenant de Russie n'ont jamais représenté plus de 0,2% des importations totales de l'UE pendant la période analysée.

Entre 2019 et 2022, la part de caviar et de succédanés de caviar importés de la Russie a progressé tout en restant marginale. En 2019 et 2020, les importations provenant de Russie ont compté pour moins de 1% du total (9 et 14 tonnes, respectivement). Elles ont atteint 40 tonnes en 2021 (1,8% du total des importations communautaires de caviar et de succédanés de caviar), puis 54 tonnes en 2022 (3,3% du total), destinées principalement à l'Allemagne. Selon Eurostat-COMEXT, aucune importation de la Russie n'a été enregistrée en 2023 et 2024.

GRAPHIQUE 41

PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE EXTRA-UE EN 2024 (EN VALEUR)

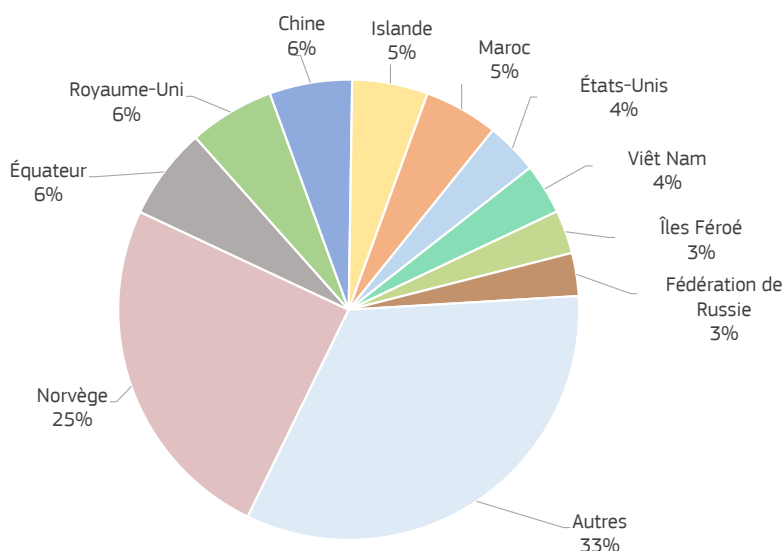
Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](#))



GRAPHIQUE 42

PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE EXTRA-UE EN 2024 (EN VOLUME)

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](#))



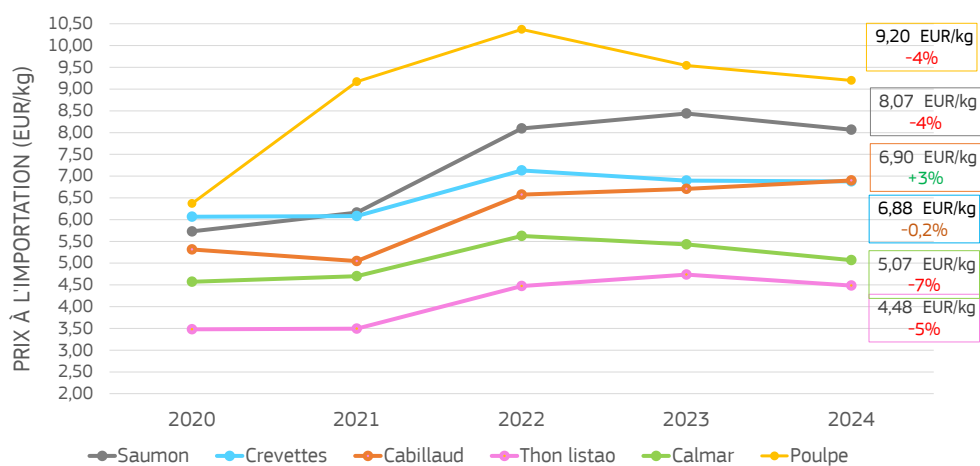
¹⁰⁵ Codes NC des produits interdits : 0306 : crustacés, même décortiqués, vivants, frais, réfrigérés, congelés, séchés, salés ou en saumure ; crustacés fumés, même décortiqués, cuits ou non avant ou durant le processus de fumage ; crustacés non décortiqués cuits à l'eau ou à la vapeur, même réfrigérés, congelés, séchés, salés ou en saumure ; 1604 31 00 : caviar ; 1604 32 00 : succédanés de caviar.

Comme indiqué ci-dessus, la valeur des importations a continué à suivre une tendance baissière en 2024, par rapport à 2023, après la forte hausse des prix enregistrée en 2022. Illustrant l'évolution entre 2020 et 2024, le graphique 43 présente les prix moyens à l'importation des principales espèces commerciales à plus forte valeur importées dans l'UE. En 2022, la plupart des espèces principales ont atteint leur prix le plus élevé des cinq dernières années. Celui-ci a poursuivi sa progression en 2023 concernant le saumon, le cabillaud et le listao. Toutefois, les prix à l'importation ont pratiquement tous baissé en 2024.

Affichant 8,07 EUR/kg, son prix le plus bas depuis 2021, le saumon a vu ce dernier se réduire de 4% pour la première fois en cinq ans, tandis que le volume augmentait et que la valeur totale demeurait inchangée. De même, les prix du poulpe, du calmar et du listao ont chuté (-4%, -5% et -7%, respectivement). Les crevettes sont restées à un niveau stable (6,88 EUR/kg). Le cabillaud est la seule espèce dont le prix a augmenté : +3%, soit 6,90 EUR/kg. Cela a entraîné un recul plus important du volume (-10%) que de la valeur (-7%).

GRAPHIQUE 43
VALEUR UNITAIRE
NOMINALE DES
ESPÈCES
COMMERCIALES À
PLUS FORTÉ VALEUR
IMPORTÉES DANS
L'UE
ET VARIATIONS EN %
ENTRE 2024 ET
2023

Source : élaboration de
l'EUMOFA à partir de
données d'Eurostat-
COMEXT
(code des données en
ligne : [ds-045409](#))



Il est important de souligner que bien que les importations soient déclarées comme telles par Eurostat-COMEXT en fonction des flux enregistrés par les douanes nationales, les États membres de l'UE correspondants ne sont pas les véritables destinations finales, dans la plupart des cas. En effet, ces pays d'importation sont plutôt des points d'entrée pour les produits de la pêche et de l'aquaculture importés dans l'UE, qui sont ensuite commercialisés sur le marché intérieur¹⁰⁶.

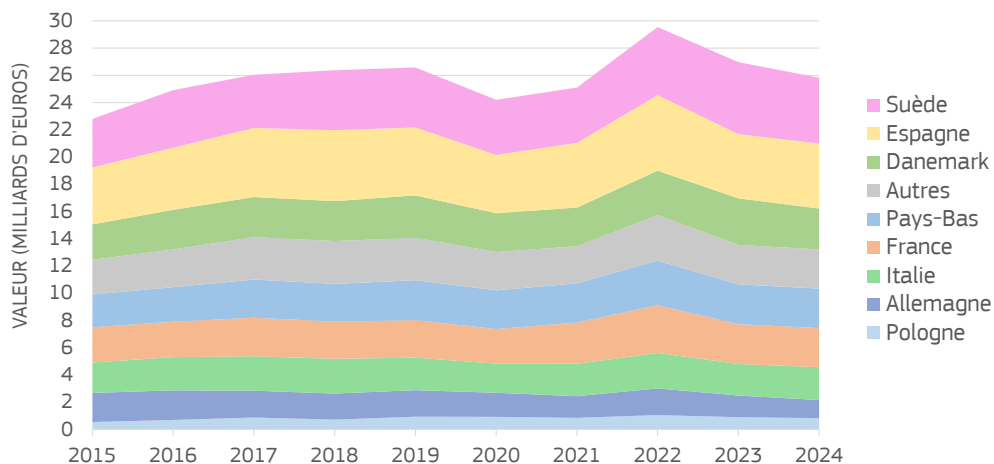
Compte tenu de ces éléments, les cinq principaux pays importateurs de l'UE sont l'Espagne, la Suède, les Pays-Bas, le Danemark et la France. Les montants précis des principaux États membres importateurs de l'Union sont indiqués dans les graphiques 45 et 46. En 2023, la Suède avait dépassé l'Espagne au rang de premier importateur extra-UE en termes de valeur, particulièrement grâce la valeur accrue des importations provenant de Norvège, exportateur exclusif de saumon frais vers le pays voisin. Mais l'Espagne a retrouvé la première place en 2024, suite à la hausse de 4% de la valeur de ses importations, tandis que celle de la Suède diminuait de 6%.

Comme illustré au graphique 45, la Suède, le Danemark, l'Allemagne et la Belgique sont les seuls États membres dont la valeur nominale a reculé de manière constante entre 2023 et 2024. Une tendance similaire est visible dans le graphique 46, qui indique les baisses de volume des importations correspondant à ces pays.

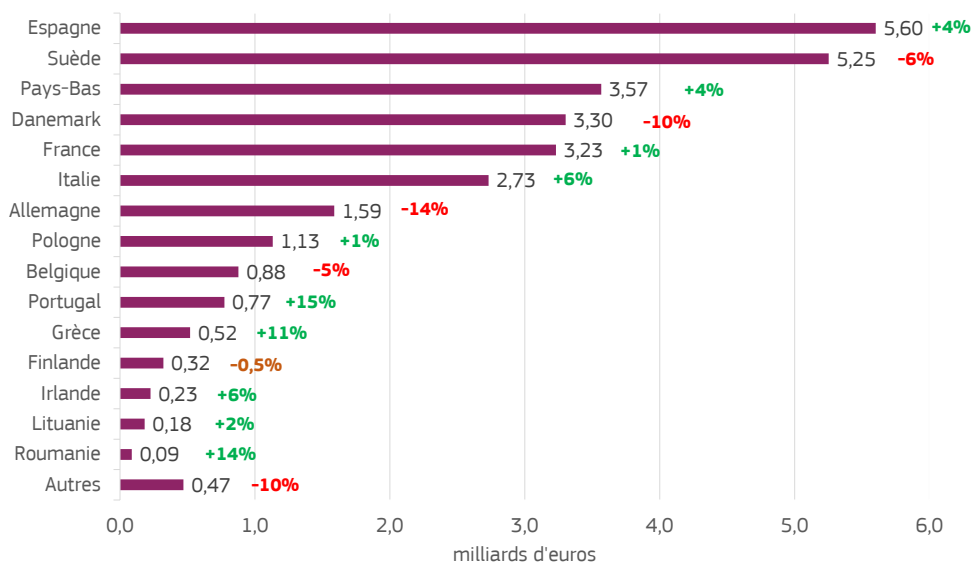
¹⁰⁶ Ce phénomène est connu sous le nom d'« effet Rotterdam ».

GRAPHIQUE 44**VALEUR DES IMPORTATIONS EXTRA-UE PAR ÉTAT MEMBRE (EN MILLIARDS D'EUROS)**

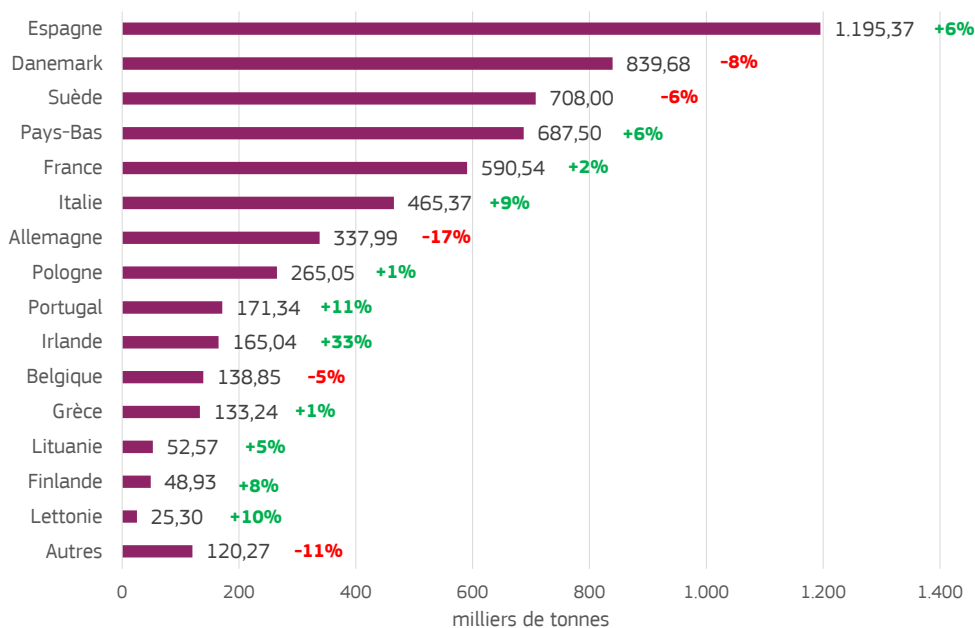
Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](#)). Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2020).

**GRAPHIQUE 45****VALEUR NOMINALE DES IMPORTATIONS EXTRA-UE PAR ÉTAT MEMBRE EN 2024 ET VARIATION EN % ENTRE 2024 ET 2023**

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](#)).

**GRAPHIQUE 46****VOLUME DES IMPORTATIONS EXTRA-UE PAR ÉTAT MEMBRE EN 2024 ET VARIATION EN % ENTRE 2024 ET 2023**

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](#)).



4.3.1 ANALYSE PAR ESPÈCES PRINCIPALES

SALMONIDÉS

En 2024, le saumon, principale espèce importée dans l'UE, a représenté 28% de la valeur totale et 17% du volume total des importations extra-UE de produits de la pêche et de l'aquaculture. Parmi les importations de salmonidés, qui englobent la truite et d'autres espèces, le saumon a représenté 97% du total en volume et en valeur.

SAUMON

En 2024, les importations de saumon ont augmenté de 5% par rapport à l'année précédente, pour atteindre 1,04 million de tonnes. Il s'agit d'un retour de la croissance après deux années de baisse consécutives. La valeur totale, en revanche, est restée pratiquement inchangée : 8,38 milliards d'euros, soit une très légère hausse de 0,1%. Ainsi la valeur unitaire de cette espèce a diminué de 5%, atteignant 8,07 EUR/kg, son prix le plus bas depuis 2021.

Le saumon a surtout été importé frais et entier : 82% du volume total. Les filets frais et congelés ont représenté respectivement 7% et 11% du total. Le reste était composé de produits transformés, comme du saumon fumé et préparé-conservé.

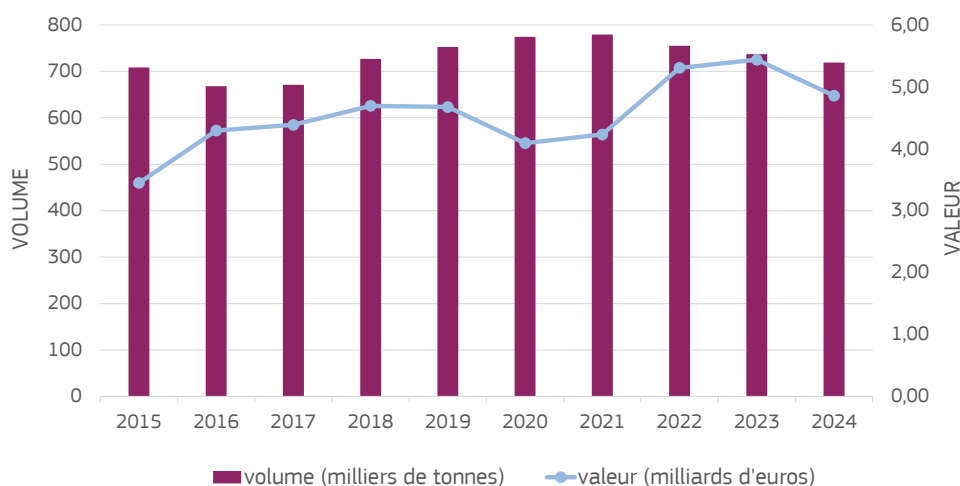
La plupart des importations de saumon proviennent de Norvège. En 2024, celles-ci ont atteint un volume de 827.171 tonnes pour une valeur de 6,65 milliards d'euros. La Suède en a été le principal point d'entrée. À elle la seule, la Norvège a représenté 80% du volume (+0,5% par rapport à 2023) et 79% de la valeur (-3%) de l'ensemble des importations extra-UE de cette espèce. Entre 2015 et 2024, les importations ont augmenté à un taux de croissance annuel de 5% en valeur et de 1% en volume. Le Royaume-Uni et les îles Féroé arrivent en deuxième et troisième position, comptant ensemble pour 11% du volume et 13% de la valeur totale. Leurs importations, qui avaient chuté en 2023 en raison d'une baisse de production, se sont reprises en 2024 grâce à une amélioration de la productivité, qui s'est traduite par une production en hausse. Les produits importés du Royaume-Uni ont augmenté de 39% en volume (atteignant 66.669 tonnes) et de 32% en valeur (616 millions d'euros). Il s'agit du plus haut niveau en valeur de la dernière décennie. Celles des îles Féroé ont progressé de 27% en volume (47.931 tonnes) et de 12% en valeur (436 millions d'euros), soit le niveau le plus élevé en dix ans, aussi bien en valeur qu'en volume.

Le graphique 47 présente une vue d'ensemble des importations extra-UE de saumon entier frais provenant de Norvège au cours des dix dernières années. Des tendances fluctuantes s'en dégagent. De 2017 à 2022, le volume a augmenté plus rapidement que la valeur. À partir de 2022, le volume a diminué tandis que la valeur grimpeait, atteignant son niveau maximal depuis 2015. Un changement s'est produit en 2024 : le volume est resté stable et la valeur a reculé. La tendance baissière du volume entre 2022 et 2024 est à mettre en rapport avec des difficultés en matière de production biologique, qui ont réduit le volume en provenance de Norvège.

Entre 2023 et 2024, le prix unitaire moyen du saumon norvégien a fléchi de 4%, passant de 8,35 EUR/kg à 8,04 EUR/kg. Cette diminution a été observée dans l'ensemble des principaux pays partenaires, à l'exception de l'Islande, où le prix a atteint 8,02 EUR/kg (+5% par rapport à 2023). Le Royaume-Uni a affiché le plus haut prix unitaire moyen, soit 9,24 EUR/kg, malgré un recul de 5% par rapport à l'année précédente. Les importations chinoises ont enregistré le prix moyen le plus bas. Ce dernier s'est élevé à 4,91 EUR/kg, soit une chute de 35%.

GRAPHIQUE 47**SAUMON ENTIER
FRAIS IMPORTÉ
DANS L'UE EN
PROVENANCE DE LA
NORVÈGE**

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](#)). Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2020).

**CRUSTACÉS**

Les importations communautaires de crustacés ont connu une légère progression en 2024, qui compense en partie la chute qui a marqué 2023. En revanche, leur valeur totale a baissé de 1% par rapport à l'année précédente. Elles ont totalisé 665.651 tonnes pour une valeur de 4,55 milliards d'euros. Les crevettes représentent plus de 90% des volumes totaux et 84% des valeurs totales des importations de crustacés dans l'UE. Il s'agit principalement de crevettes d'eau chaude et de crevettes diverses¹⁰⁷ autres que les espèces *Pandalidae*, *Crangon*, de crevettes roses du large *Parapenaeus longirostris* et de celles du genre *Pandalus*.

**CREVETTES
D'EAU CHAUDE**

Les crevettes d'eau chaude importées dans l'UE sont constituées de crevettes congelées du genre *Penaeus*. Ces dernières ont représenté 49% du volume total et 44% de la valeur totale des importations extra-UE de crustacés. En 2024, les importations ont totalisé 329.487 tonnes pour une valeur de 2 milliards d'euros, soit une hausse de 3% en volume, mitigée par un recul de 1% en valeur, par rapport à 2023. Le prix d'importation moyen a diminué pour la deuxième année consécutive, atteignant 6,06 EUR/kg (-4%). Il s'agit du niveau le plus bas de la période 2020-2024. Cette baisse du prix unitaire dans l'UE va de pair avec la chute du prix des crevettes sur le marché mondial. Le volume a chuté en 2023 malgré un prix unitaire inférieur à celui de 2022, ce qui est dû à une faible demande de crevettes sur le marché européen dans un contexte hautement inflationniste¹⁰⁸. À noter qu'en 2024, le volume de crevettes d'eau chaude importées a atteint le pic de la période 2015-2024, tout en enregistrant la valeur la plus basse. Cette année-là, en effet, la demande communautaire est restée stable, tandis que le prix chutait en raison d'une réduction de la demande sur les marchés chinois et américain¹⁰⁹.

En 2024, l'Union européenne a importé ces crevettes d'Équateur (54% du volume total importé), d'Inde (13%), du Venezuela (12%), du Vietnam (8%) et du Bangladesh (4%). La plupart de ces pays ont vu le volume augmenter davantage que la valeur, à l'exception du Venezuela, où la valeur a progressé davantage que le volume, et du Bangladesh, où les deux catégories se sont accrues.

Les importations en provenance d'Équateur ont augmenté de 6% en volume et de seulement 2% en valeur par rapport à 2023. Leur prix unitaire s'est élevé à 5,14 EUR/kg (4% de moins par rapport à l'année précédente), soit le plus faible des cinq principaux fournisseurs. Les importations en provenance d'Inde ont grimpé de 5% en volume, tandis que leur valeur est restée pratiquement inchangée (-0,5%). Cela a entraîné une diminution de 5% du prix unitaire, qui a atteint 6,99 EUR/kg. Les importations du Vietnam ont connu

¹⁰⁷ Aucune donnée n'est disponible en termes d'espèces.

¹⁰⁸ [Shrimp market bleak | GLOBEFISH | Food and Agriculture Organization of the United Nations \(fao.org\)](#)

¹⁰⁹ GLOBEFISH | Quarterly Shrimp analysis - May 2025

la plus forte baisse de leur prix unitaire : -6% par rapport à l'année précédente, soit 7,94 EUR/kg (l'un des prix les plus élevés parmi les principaux exportateurs). En 2024, les importations de crevettes du Vietnam ont augmenté de 13% en volume et de 6% en valeur par rapport à l'année précédente.

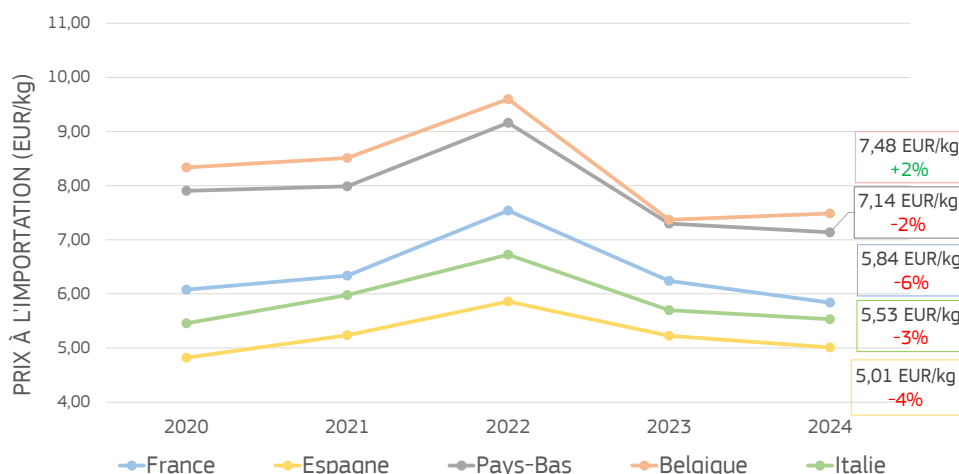
Les crevettes originaires du Vietnam et de l'Inde sont surtout destinées aux Pays-Bas et à la Belgique¹¹⁰. Leur prix est plus élevé que celui des crevettes venant d'Équateur. En effet, ce dernier ne produit que des crevettes à pattes blanches (*Penaeus vannamei*), tandis que l'Inde et le Vietnam exportent également des crevettes géantes tigrées (*Penaeus monodon*), d'une plus haute valeur. De plus, la plupart des crevettes provenant d'Équateur sont des crevettes entières non décortiquées, alors que la majorité des crevettes originaires d'Inde sont décortiquées.

Au sein de l'UE, les premiers points d'entrée des crevettes d'eau chaude sont l'Espagne, la France et les Pays-Bas, bien qu'il ne s'agisse pas forcément des destinations finales (le marché néerlandais, en particulier). En effet, Vigo, en Espagne, et Rotterdam, aux Pays-Bas, sont souvent des villes de transit en vue d'une distribution ultérieure dans d'autres États membres.

GRAPHIQUE 48

PRIX À L'IMPORTATION DES CREVETTES D'EAU CHAUDE DANS LES CINQ PREMIERS PAYS IMPORTATEURS DE L'UE ET VARIATIONS EN % ENTRE 2024 ET 2023

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](#))



CREVETTES DIVERSES

En diminution depuis deux ans, les importations communautaires de crevettes - autres que les espèces *Pandalidae*, *Crangon*, les crevettes roses du large *Parapenaeus longirostris* et celles du genre *Pandalus* - ont entamé une remontée en 2024. Leur volume a totalisé 215.473 tonnes, tandis que leur valeur totale s'est élevée à 1,50 milliard d'euros, soit une hausse de 8% en volume et de 2% en valeur par rapport à 2023.

Cette croissance s'explique par l'augmentation des importations provenant des cinq principaux pays d'origine, à l'exception du Groenland, qui a enregistré une baisse de 19% en valeur et de 18% en volume par rapport à 2023. En revanche, l'Argentine, le Vietnam, l'Inde et la Chine ont vu leurs exportations progresser en volume et en valeur. À elle seule, l'Argentine a représenté plus du tiers des importations extra-UE de crevettes diverses. Ces dernières ont augmenté de 12% en volume et de 10% en valeur par rapport à l'année précédente. Le prix unitaire moyen des crevettes a chuté dans l'ensemble des principaux pays exportateurs, à l'exception du Groenland, où il a augmenté de 1% pour atteindre 7,30 EUR/kg. Dans l'ensemble, cette valeur moyenne s'est élevée à 6,96 EUR/kg en 2024, soit 5% de moins qu'en 2023.

¹¹⁰ Les Pays-Bas et la Belgique ne sont peut-être pas les destinations finales. En effet, Rotterdam (NL) et Anvers (BE) sont des ports importants de débarquement de produits congelés de la pêche et de l'aquaculture provenant de fournisseurs d'Extrême-Orient. Ces ports font office de « plaques tournantes » pour les crevettes arrivant dans l'UE, de sorte que les destinations « réelles » pourraient être d'autres pays.

POISSONS DE FOND

En 2024, l'UE a importé 1,07 million de tonnes de poissons de fond pour une valeur de 4,43 milliards d'euros. Le cabillaud et le lieu d'Alaska, les principales espèces importées dans cette catégorie, représentent ensemble 52% du volume total et 64% de la valeur totale. Ce sont également deux des produits de la pêche et de l'aquaculture les plus importés dans l'UE. Parmi l'ensemble des espèces, elles ont enregistré l'une des chutes les plus importantes entre 2023 et 2024. Seule la farine de poisson a connu pire.

Le merlu, la troisième espèce la plus importante de ce groupe, a compté pour 17% du volume et de la valeur des importations de poissons de fond.

CABILLAUD

En 2024, les importations extra-UE de cabillaud ont atteint 319.115 tonnes pour une valeur de 2,20 milliards d'euros, soit une baisse de 10% en volume et de 7% en valeur par rapport à 2023. Cette chute s'inscrit dans une tendance observée entre 2020 et 2024, marquée par une réduction des importations de l'ordre de 6% par an en moyenne, qui est due à la diminution des quotas pour cette espèce au niveau mondial¹¹¹. Si l'on considère la dernière décennie, leur importation a chuté de 24% en volume, mais seulement de 2% en valeur.

Malgré ce repli, le cabillaud est resté l'une des espèces de poisson de fond de plus forte valeur et parmi les plus importées par l'UE, à un prix unitaire moyen de 6,90 EUR/kg (+3% par rapport à 2023). En 2024, dépassé par le listao, il est passé de la troisième à la quatrième place du classement des espèces les plus importées par volume. En termes de valeur, cependant, le cabillaud occupe toujours le troisième rang, derrière le saumon et les crevettes.

Ensemble, la Norvège, la Russie, l'Islande et la Chine ont représenté 84% du volume et 88% de la valeur des importations extra-UE de cette espèce. La Norvège, principal fournisseur, a compté pour 29% du volume et 34% de la valeur. Elle est suivie de la Russie (24% et 19%), de l'Islande (23% et 28%) et de la Chine (9% et 7%). En 2024, ces pays ont vu leurs exportations de cabillaud diminuer. Les importations provenant de Norvège ont atteint 91.470 tonnes pour une valeur de 742 millions d'euros, soit une baisse de 21% en volume et de 12% en valeur par rapport à 2023. Celles en provenance de Russie ont baissé de 15% en volume (75.525 tonnes) et de 16% en valeur (619 millions d'euros). La Chine en a exporté 27.537 tonnes pour une valeur de 156 millions d'euros, soit une chute de 22% en valeur et de 11% en volume. La diminution du volume en provenance de Norvège et de Russie (et de Chine, dans une large mesure) est inhérente au déclin des stocks dans la mer de Barents. Les importations provenant d'Islande, en revanche, se sont accrues de 9% en volume (atteignant 73.897 tonnes) et de 7% en valeur (412 millions d'euros).

Les produits importés de Norvège et d'Islande sont plus diversifiés et comprennent, à parts égales, du poisson frais, congelé et salé. À l'opposé, la Russie et la Chine exportent essentiellement du cabillaud congelé. Ces différences de composition ont entraîné de fortes variations des prix unitaires. Les produits congelés importés de Russie ont affiché le prix unitaire le plus bas : 5,14 EUR/kg (-4% par rapport à 2023), contre une moyenne de 5,66 EUR/kg chez les principaux fournisseurs. Le cabillaud frais importé d'Islande a enregistré la valeur unitaire la plus élevée : 10,23 EUR/kg (-3% par rapport à l'année précédente), contre un prix moyen de 8,01 EUR/kg. Le prix unitaire moyen des produits salés et séchés a atteint 8,73 EUR/kg. Les importations de Norvège ont présenté le prix le plus élevé : 11,01 EUR/kg (+10% par rapport à 2023).

LIEU D'ALASKA

Après un pic en 2023, les importations de lieu d'Alaska ont chuté de 17% en 2024, atteignant 237.394 tonnes, soit leur niveau le plus bas des dix dernières années. Leur valeur a diminué encore plus brutalement et atteint 634 millions d'euros, soit un recul de

¹¹¹ [GLOBEFISH | Quarterly Groundfish analysis - May 2025](#)

32% (également le niveau le plus faible de la décennie écoulée). Le prix unitaire moyen s'est élevé à 2,67 EUR/kg, soit une baisse de 18%.

Le lieu d'Alaska est importé principalement sous forme de filets congelés. Au cours des dix dernières années, la Chine s'est imposée comme le principal fournisseur de cette espèce. Environ 50% des importations extra-UE proviennent de ce pays. Or un tournant s'est produit en 2024 : les importations de ce pays ont chuté de 51% en volume et de 62% en valeur. Sa part dans le total européen s'est ainsi réduite à 30%. Cette diminution est à mettre en rapport avec la consommation accrue de lieu d'Alaska en Chine et à l'accroissement des exportations de cette dernière vers des marchés voisins, des pays africains et le Brésil. Dans le même temps, sous l'effet d'une hausse de la production en Alaska, les importations provenant des États-Unis ont grimpé de 75% en volume et de 40% en valeur, ce qui en fait le principal fournisseur (36% du total des importations). La Chine a aussi été dépassée par la Fédération de Russie, qui a représenté 34% du volume, malgré une légère baisse de 4% de ce dernier, et une chute de 30% de la valeur.

Le lieu d'Alaska importé des États-Unis a affiché le prix unitaire le plus élevé : 3,22 EUR/kg (-20% par rapport à 2023). Les importations de Russie et de Chine ont présenté un prix inférieur, de l'ordre de 2,31 et 2,44 EUR/kg, respectivement, soit une baisse de 27% et 22% par rapport à l'année précédente.

L'Allemagne est de loin le principal État membre de destination des produits provenant de l'ensemble de ces pays d'origine. Elle a concentré 43% du volume total, suivie à distance par la France (18% du total), les Pays-Bas (14%) et la Pologne (12%).

THONIDÉS ET ESPÈCES APPARENTÉES

Ce groupe comprend différentes espèces de thon et d'espadon. En 2024, les importations extra-UE de cette catégorie ont totalisé 675.707 tonnes, soit 18% de plus qu'en 2023. Il s'agit de leur niveau le plus élevé depuis 2020. En valeur, ces importations ont atteint 3,17 milliards d'euros (+7% par rapport à l'année précédente), soit le deuxième niveau le plus élevé de la période 2020-2024.

Cette hausse est due principalement aux importations accrues de listao et, dans une moindre mesure, d'albacore. Le thon transformé a constitué la majeure partie de ces importations : 23% de produits congelés et 73% de poisson préparé et, surtout, en conserve.

À lui seul, le listao a représenté 55% du volume total, contre 27% pour l'albacore. Il convient de noter que ces importations sont composées en partie de thon capturé et débarqué par les flottes espagnole et française dans des endroits reculés, proches des zones de pêche de l'Équateur, du Salvador, du Guatemala, des Seychelles, de l'Île Maurice, de la Côte d'Ivoire et du Ghana. Transformé dans ces pays, le thon est ensuite réimporté dans l'UE sous forme de produits préparés-en conserve.

LISTAO Le listao, dans sa quasi-totalité, est importé dans l'UE sous forme de produits préparés-conservés. Après trois années consécutives de baisse, les importations extra-UE ont considérablement rebondi en 2024, atteignant 385.471 tonnes et 1,73 milliard d'euros, soit leur niveau le plus élevé des dix dernières années. En 2024, le listao s'est imposé comme la troisième espèce la plus importée en volume, devant le saumon et les crevettes. Cette croissance s'explique par la hausse du volume importé des deux principaux pays fournisseurs. L'Équateur reste de loin le principal exportateur, avec plus de 40% du total des importations extra-UE de listao préparé-conservé. Ces importations ont totalisé 151.603 tonnes et 690 millions d'euros, soit une hausse de 54% en volume et de 46% en valeur par rapport à 2023.

Forte d'une montée de 54% en volume et de 40% en valeur, la Chine occupe le deuxième rang, devant les Philippines, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et l'Île Maurice. En 2024, l'Union européenne a importé 37.632 tonnes de listao de Chine, pour une valeur de 144 millions d'euros. Toutefois, sa part dans le total - 11% du volume et 9% de la valeur - est restée très inférieure à celle de l'Équateur.

Les principaux pays importateurs sont l'Espagne, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Italie et la France. De 2023 à 2024, l'Espagne et les Pays-Bas ont connu la plus forte hausse du volume : +29% et +32% respectivement. À elle seule, l'Espagne a compté pour 38% du volume total des importations extra-UE de cette espèce. Les Pays-Bas, qui avaient vu leurs importations chuter considérablement en 2021 et 2022, ont rebondi en 2023 et continué sur leur lancée en 2024. Il convient de noter que la plupart du listao débarqué dans les ports néerlandais est ensuite réexporté ou transformé avant d'atteindre sa destination finale dans d'autres pays de l'UE.

ALBACORE Après avoir atteint leur niveau plancher en 2023, les importations extra-UE d'albacore se sont reprises en 2024, atteignant 185.021 tonnes (+17%) pour une valeur de 861 millions d'euros (+3%). Ces chiffres reflètent toutefois le deuxième niveau le plus bas des dix dernières années, aussi bien en volume qu'en valeur.

Ce poisson est importé majoritairement sous forme de produit préparé-conservé (73% du volume total en 2024). 25% du total était composé de produits congelés et le reste de poisson frais. Ces différences de présentation ont influé sur les prix unitaires : les produits préparés-conservés ont été vendus au prix de 6,14 EUR/kg (-4% par rapport à 2023), tandis que les produits congelés affichaient 2,68 EUR/kg (-8%).

En 2024, les principaux pays d'origine étaient les Seychelles (comptant pour 16% du volume et 15% de la valeur), suivies de l'Équateur, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, des Philippines et de l'île Maurice. Les importations des Seychelles suivent leur tendance à la baisse : -4% en volume et -25% en valeur par rapport à l'année précédente. Celles en provenance d'Équateur sont restées assez stables en volume (-1% par rapport à 2023), mais ont reculé en valeur (-8%). En revanche, les produits importés de Papouasie-Nouvelle-Guinée et de l'île Maurice ont fait un grand bond en avant en termes de volume (+50% environ) et, de façon plus modérée, en termes de valeur. Prises ensemble, leurs importations ont représenté 15% du volume total et 17% de la valeur totale. Celles provenant des Philippines ont présenté une forte volatilité au cours des dix dernières années. Elles ont atteint leur niveau le plus bas en 2023, puis ont rebondi de façon spectaculaire en 2024, enregistrant une hausse de 179% en volume - leur plus haut niveau depuis 2021 - et de 142% en valeur - le pourcentage le plus élevé des cinq dernières années.

L'Espagne est de loin le principal pays importateur de cette espèce, qu'elle réexporte majoritairement vers les autres pays de l'UE. Ce pays et l'Italie ont représenté 97% des importations totales d'albacore congelé. Les importations de produits préparés-conservés, en revanche, ont été plus diversifiées en termes de distribution, l'Espagne, l'Italie et la France comptant pour 93% du total.

PRODUITS À USAGE NON ALIMENTAIRE

En 2024, les importations extra-UE de produits destinés à des fins non alimentaires ont totalisé 698.473 tonnes (-11% en volume par rapport à 2023) pour une valeur de 1,14 milliard d'euros (-17%)¹¹². Leur valeur avait atteint un pic sur dix ans en 2023, conséquence de la hausse spectaculaire de 55% du prix unitaire moyen de l'huile de poisson (atteignant 3.855 EUR/tonne). Cette hausse était due à la faible disponibilité de ce produit en provenance du Pérou (principal fournisseur à l'échelle mondiale) suite à la réduction des quotas de pêche de l'anchois dans ce pays¹¹³. En 2024, le prix a continué de grimper (-8%), tandis que le volume d'importation atteignait son niveau le plus bas des dix dernières années.

La plupart des produits destinés à des fins non alimentaires ont été constitués de farine (29% du volume) et d'huile de poisson (21%), le reste étant composé d'autres produits non

¹¹² L'EUMOFA a publié récemment l'édition 2025 de son rapport « Farine et huile de poisson », disponible au lien suivant : https://eumofa.eu/documents/20124/35725/Fishmeal+and+fish+oil+study_2025+Edition.pdf/cfae4d0a-4568-277c-cce0-33ebce2f3a00?t=1754035427117

¹¹³ Une étude de cas sur le développement des échanges commerciaux de produits de la pêche et de l'aquaculture entre l'UE et la Communauté andine a été publiée dans les Faits saillants du mois de l'EUMOFA | N° 7/2025, disponibles au lien suivant : https://eumofa.eu/documents/20124/188978/MH+7+2025_Final_EN.pdf/4e6e7545-6d84-8deb-ee3b-3fb5e370b3ad?t=1754035384684

destinés à la consommation humaine, dont les déchets de poisson et les algues. Selon les données disponibles, il s'avère toutefois impossible d'identifier plus précisément les produits inclus dans cette dernière catégorie.

FARINE DE POISSON En 2024, les importations extra-UE de farine de poisson ont atteint leur plus bas niveau depuis 2017, totalisant 199.909 tonnes, soit une chute de 20% par rapport à 2023. La valeur a également baissé par rapport à l'année précédente (-25%), pour atteindre 323 millions d'euros.

La plupart des fournisseurs ont enregistré des réductions de volume et de valeur entre 2023 et 2024. Ce sont les îles Féroé et l'Islande qui ont connu les diminutions les plus spectaculaires : -54% et -69% en volume et -57% -73% en valeur, respectivement. Le Maroc a vu son volume et sa valeur diminuer de 6% et de 11%, respectivement. Ce pays a représenté plus d'un quart du total dans ces deux catégories. La Norvège, le Chili et le Pérou (comptant ensemble pour un peu moins de 30% des importations de farine de poisson) ont connu une réduction de 4.478 tonnes en moyenne. Seule l'Afrique du Sud a réussi à résister à la tendance baissière. Son volume a augmenté de 60% et sa valeur de 40%, ce qui la place au deuxième rang des principaux fournisseurs en 2024.

Le prix moyen à l'importation a atteint 1.615 EUR/tonne, soit 6% de moins qu'en 2023. Les prix ont varié considérablement en fonction du pays d'origine. Le prix le plus élevé a été enregistré en Norvège (2.179 EUR/tonne) et le plus bas au Maroc (1.459 EUR/tonne).

L'Espagne a été le plus grand importateur de farine de poisson de l'UE, aussi bien en 2023 qu'en 2024. Elle en a importé 62.638 tonnes en 2024, soit 6% de moins que l'année précédente. Les importations ont également fléchi au Danemark (-9%) et en Allemagne (-8%). L'Espagne, l'Allemagne et le Danemark sont des points d'entrée majeurs sur le marché de l'UE, principalement en raison de leurs partenariats commerciaux et de la spécialisation de leurs ports et réseaux logistiques. L'Allemagne est également une plaque tournante pour la distribution ultérieure de farine de poisson, principalement dans le segment de l'alimentation piscicole.

HUILE DE POISSON En 2024, les importations communautaires d'huile de poisson ont atteint 144.227 tonnes, soit leur niveau plancher sur dix ans. Leur valeur, en revanche, s'est élevée à 560 millions d'euros, le deuxième montant le plus élevé de la décennie écoulée. Cela constitue une réduction de 20% du volume et de 14% de la valeur par rapport à 2023. Suivant une tendance à la hausse entamée en 2022, le prix unitaire moyen a augmenté de 8% par rapport à l'année précédente, pour atteindre 4.159 EUR/tonne. Ce prix est 67% supérieur à celui de 2022.

Les principaux fournisseurs de l'UE sont la Norvège et le Pérou. Ensemble, ils ont représenté 42% du volume et 37% de la valeur totale. Après deux années consécutives de forte baisse (-43% en 2022 et -92% en 2023), les importations provenant du Pérou se sont redressées en 2024, passant de 2.909 tonnes à 23.167 tonnes. De même, celles en provenance des États-Unis se sont considérablement accrues et ont plus que doublé pour atteindre 12.491 tonnes.

Cela contraste avec la chute des importations de Norvège (-21%), du Chili (-45%) et du Panama (-57%). Parmi les cinq principaux pays d'origine, la Norvège a connu une légère hausse du prix unitaire (+1%), qui reste néanmoins le plus faible de l'ensemble : 2.322 EUR/tonne. Le prix le plus élevé a été affiché par le Pérou : 5.750 EUR/tonne.

Le Danemark est resté le principal point d'entrée des importations d'huile de poisson, absorbant 54.137 tonnes pour une valeur de 222 millions d'euros. Il était suivi à distance par la France et l'Espagne.

4.4 EXPORTATIONS EXTRA-UE

En 2024, les exportations communautaires de produits de la pêche et de l'aquaculture vers des pays tiers ont légèrement diminué en volume par rapport à l'année précédente, atteignant 2,2 millions de tonnes (-1%). Ce recul s'inscrit dans la tendance continue à la baisse entamée depuis le pic de 2020. Leur valeur, en revanche, a légèrement augmenté de 1% par rapport à 2023, pour atteindre 8,25 milliards d'euros, soit le niveau le plus élevé des cinq dernières années.

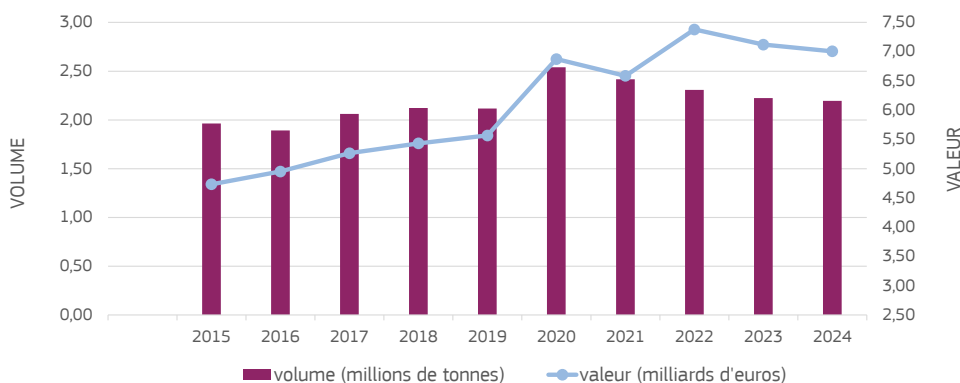
L'écart entre le volume et la valeur de ces dernières années peut s'expliquer par une série de facteurs structurels et externes. S'il est vrai que la relance initiale post-Covid a contribué à remodeler la dynamique des échanges au niveau mondial, de nouveaux éléments semblent avoir influé sur l'évolution récente. Mentionnons notamment les contraintes d'approvisionnement dues à la réduction des quotas et à disponibilité limitée des matières premières, ce qui a contribué à la hausse des prix. Le contexte géopolitique a également joué un rôle. L'invasion de l'Ukraine par la Russie, en particulier, a contribué à la hausse des coûts énergétiques et de production sur la chaîne de valeur, ce qui a impacté les flux commerciaux et les valeurs dans un contexte inflationniste et de fluctuation des taux de change.

L'ensemble de ces éléments peut expliquer ce contraste entre le volume d'exportation en baisse et la valeur en hausse. Jusqu'en 2021, ces deux paramètres ont suivi une évolution similaire, comme l'indique le graphique 49. Toutefois, à partir de 2022, le volume a commencé à fléchir tandis que la valeur poursuivait son ascension en 2023 et 2024.

GRAPHIQUE 49

EXPORTATIONS EXTRA-UE DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](#)). Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2020).



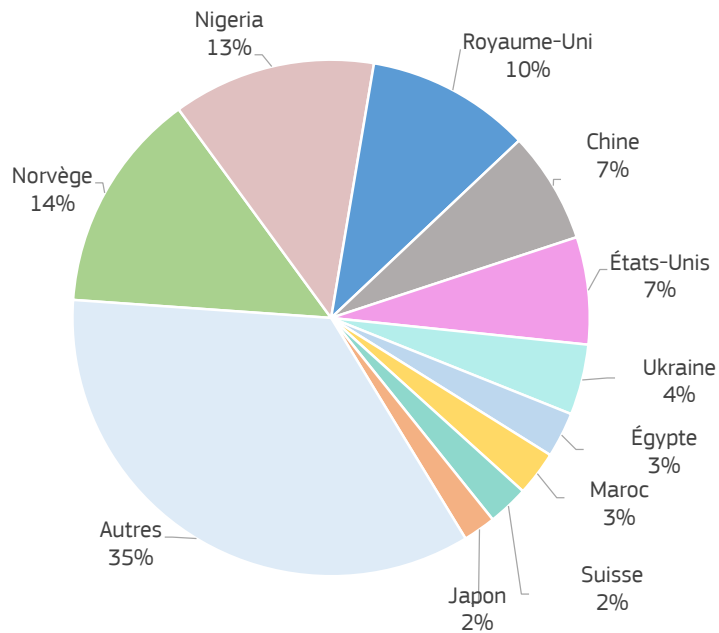
En termes de volume, l'UE exporte principalement du hareng, du merlan bleu, de la farine et de l'huile de poisson non destinées à la consommation humaine, du listao, du maquereau et du saumon. À noter que les exportations extra-UE de thon comprennent des thons capturés par les flottes espagnole et française dans des zones de pêche lointaines. Ces derniers sont transformés sur place, puis une grande partie d'entre eux est importée dans l'UE sous forme de produits préparés-conservés ou de longues congelées. Dans les deux cas, ces débarquements sont enregistrés en tant qu'exportations.

Les exportations de saumon - loin en tête en termes de valeur - ont connu une évolution fluctuante ces dernières années. En 2022, les États-Unis sont devenus la première destination en valeur, la Norvège et le Nigeria jouant les premiers rôles en termes de volume. Après une reprise partielle en 2022, les exportations de saumon ont rechuté en 2023, avant d'entamer une légère remontée en 2024 (+1%). Toujours en 2024, le volume a diminué de 32% et la valeur a augmenté de 22% par rapport à 2020. Les États-Unis sont les principaux destinataires des exportations extra-UE de saumon. En 2023, ils en ont importé 35.971 tonnes pour une valeur de 596 millions d'euros. Le saumon a représenté un peu moins de la moitié des exportations extra-UE vers le marché américain en valeur et un peu moins d'un quart en volume.

La plupart des exportations vers la Norvège ont consisté en de l'huile et de la farine de poisson. Ensemble, ces dernières ont représenté plus de 65% du volume total. Le Nigeria, en revanche, importe du merlan bleu et du hareng (comptant ensemble pour plus de 90% du volume exporté par l'UE vers cette destination).

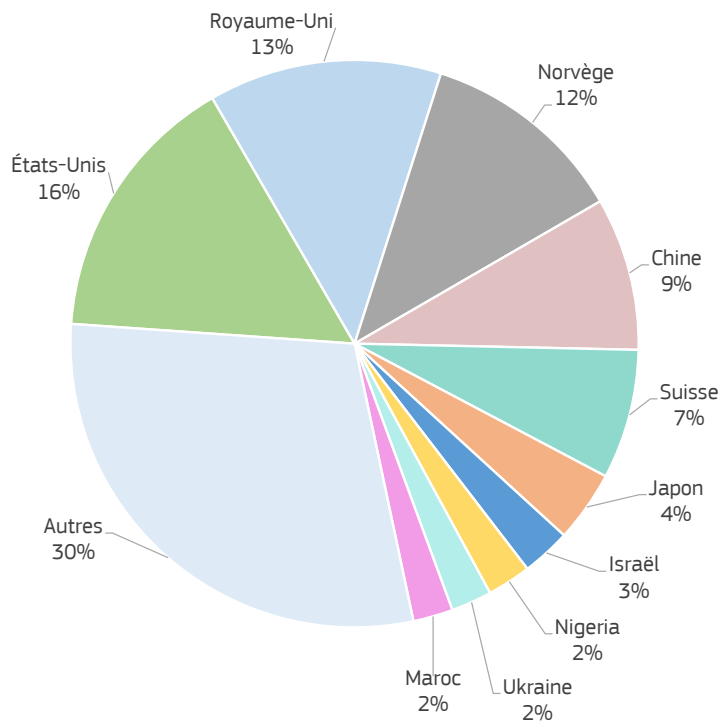
GRAPHIQUE 50
PRINCIPAUX PAYS DE DESTINATION EXTRA-UE EN 2024 (EN VOLUME)

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](#))



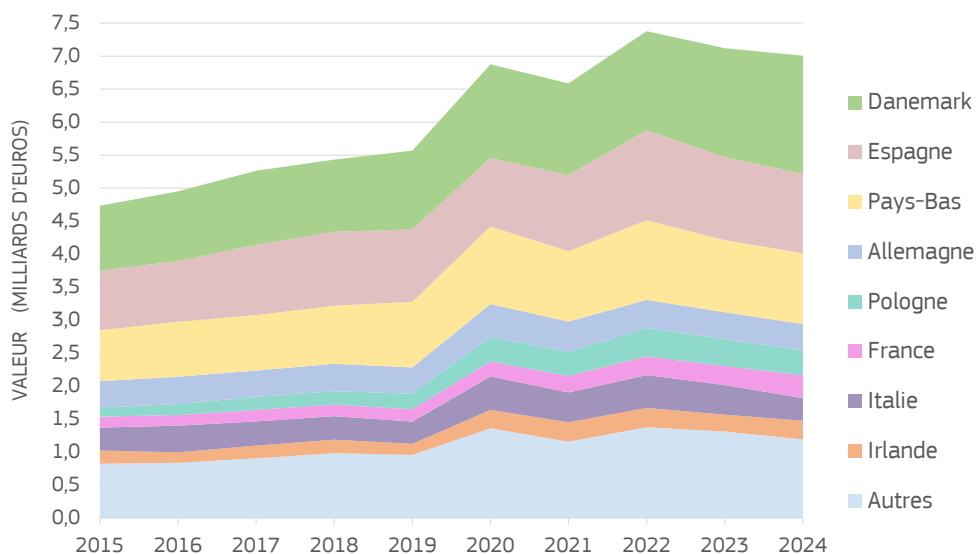
GRAPHIQUE 51
PRINCIPAUX PAYS DE DESTINATION EXTRA-UE EN 2024 (EN VALEUR)

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](#))

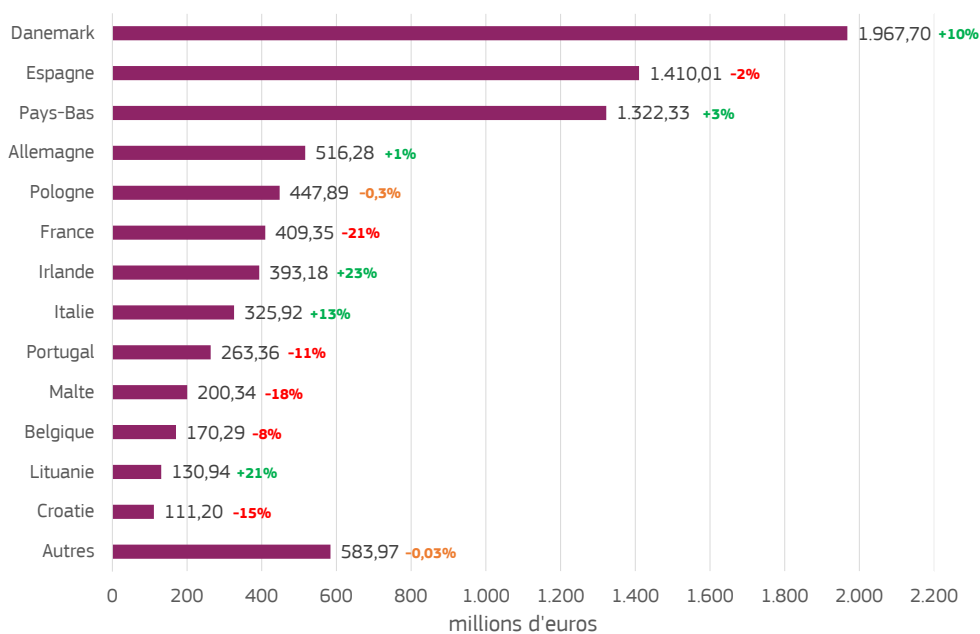


GRAPHIQUE 52**VALEUR DES EXPORTATIONS EXTRA-UE PAR ÉTAT MEMBRE (EN MILLIARDS D'EUROS)**

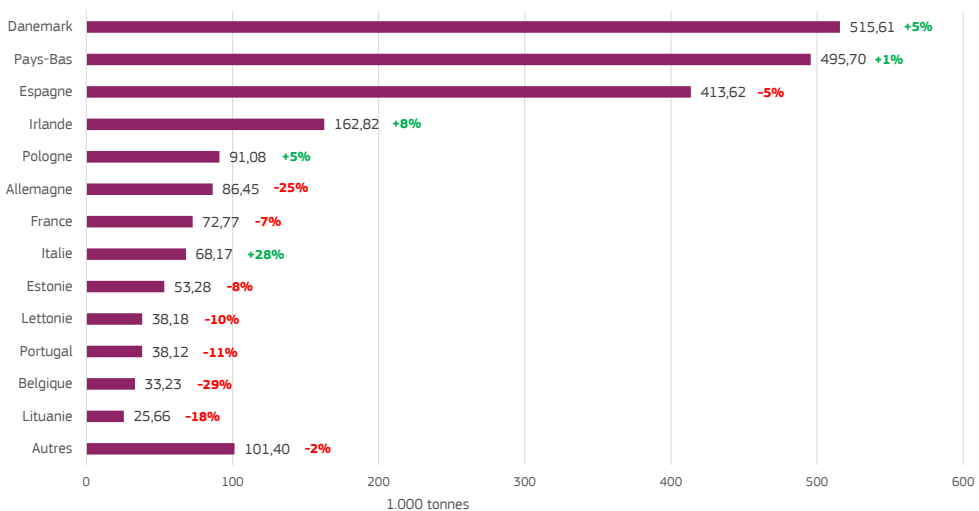
Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](#)). Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2020).

**GRAPHIQUE 53****VALEUR NOMINALE DES EXPORTATIONS EXTRA-UE PAR ÉTAT MEMBRE EN 2024 ET VARIATION EN % ENTRE 2024 ET 2023**

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](#))

**GRAPHIQUE 54****VOLUME DES EXPORTATIONS EXTRA-UE PAR ÉTAT MEMBRE EN 2024 ET VARIATION EN % ENTRE 2024 ET 2023**

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](#))



4.4.1 ANALYSE PAR ESPÈCES PRINCIPALES

SALMONIDÉS

Parmi l'ensemble des exportations de produits de la mer de l'UE, le saumon est de loin l'espèce la plus importante en valeur. En 2024, ce dernier a représenté 91% du volume total et 94% de la valeur totale des exportations extra-UE de salmonidés, qui comprennent également la truite et d'autres espèces. Dans l'ensemble, les salmonidés ont compté pour 4% du volume et 16% de la valeur du total des importations extra-UE en 2024.

SAUMON

En 2024, les exportations extracommunautaires de saumon ont totalisé 88.383 tonnes pour une valeur de 1,28 milliard d'euros. Au cours des cinq dernières années, ces exportations ont chuté de 32% tandis que leur valeur augmentait de 22% et que le prix unitaire moyen grimpait de 78% pour culminer à 14,67 EUR/kg. Le volume en baisse est surtout dû à la forte réduction des exportations de saumon frais, entier ou éviscéré. Celles-ci ont chuté de 91% en 2021. De 2020 à 2024, sa valeur unitaire a progressé de 66%, atteignant 11,67 EUR/kg.

En 2020, près de la moitié des exportations extra-UE de saumon était composée de poisson frais, entier ou éviscéré. Cette proportion n'était plus que de 8% en 2024. En revanche, la part des filets - frais, congelés et fumés - est passée de 43% en 2020 à 79% en 2024. La prépondérance de filets au détriment du saumon frais et éviscéré est également l'une des principales raisons de la hausse de la valeur des exportations.

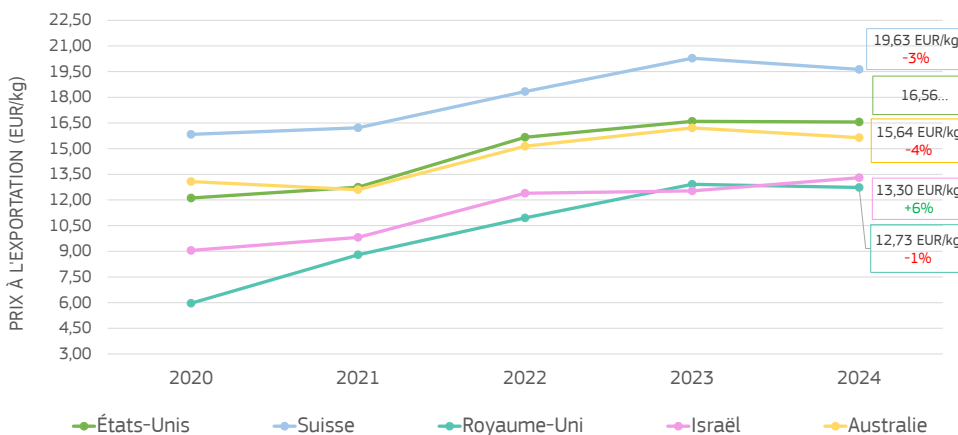
Les Pays-Bas en sont le principal exportateur vers l'Union européenne, majoritairement sous forme de filets frais et de saumon fumé. Suivent de près la Pologne et le Danemark, qui exportent essentiellement des filets congelés et des produits fumés. Le Danemark fournit également des filets frais.

Le graphique 55 montre la tendance sur cinq ans de la valeur unitaire moyenne du saumon exporté vers les principales destinations extra-UE. Celle-ci a augmenté à partir de 2021. La hausse a été de 23% en 2022 et de 11% en 2023. En 2024, la valeur unitaire s'est stabilisée alors que la plupart des destinations enregistraient de légères diminutions - à l'exception du Royaume-Uni, qui a affiché une hausse modérée.

Toujours en 2024, le prix unitaire le plus élevé a été observé en Suisse, qui importe un saumon frais de haute qualité et des filets fumés, certifiés bio ou label rouge. Suivent les États-Unis (16,56 EUR/kg), qui importent principalement des filets frais. C'est en Australie que l'on trouve la troisième plus haute valeur : 15,64 EUR/kg. Ce pays importe surtout du saumon fumé et congelé. Israël, qui importe majoritairement du poisson frais, occupe le quatrième rang, suivi du Royaume-Uni (12,73 EUR/kg), dont les importations consistent essentiellement en des produits fumés et préparés-conservés.

GRAPHIQUE 55
VALEURS UNITAIRES
NOMINALES DES
EXPORTATIONS DE
SAUMON VERS LES
CINQ PREMIÈRES
DESTINATIONS
EXTRA-UE ET
VARIATION EN %
ENTRE 2023 ET
2024

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-Q45409](#))



PETITS PÉLAGIQUES

En 2024, les exportations communautaires de petits pélagiques vers des pays tiers sont tombées à leur plus bas niveau depuis dix ans. Elles ont totalisé 457.248 tonnes pour une valeur de 853 millions d'euros. En termes réels, cette valeur est également la plus faible de la décennie écoulée. Les petits pélagiques ont représenté plus de 20% du volume total et un peu plus de 10% de la valeur totale de l'ensemble des produits de la pêche et de l'aquaculture exportés par l'Union européenne en 2024.

Le hareng et le maquereau, les deux principales espèces commerciales de ce groupe, ont atteint ensemble 343.950 tonnes, comptant respectivement pour 10% et 5% du volume total des exportations extra-UE de produits de la pêche et de l'aquaculture.

HARENG

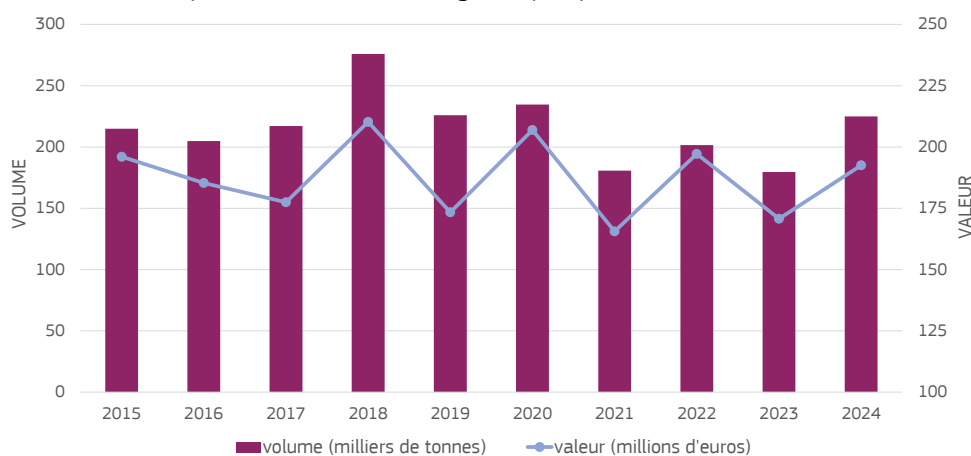
En 2024, les exportations communautaires de hareng ont totalisé 224.949 tonnes et 236 millions d'euros, soit une hausse de 25% en volume et de 18% en valeur par rapport à 2023. Il s'agit du volume d'exportation le plus élevé depuis 2020. Après avoir atteint un pic en 2018, ces exportations ont suivi une tendance volatile. Comme illustré au graphique 56, le volume et la valeur ont lourdement chuté en 2021, ont rebondi en 2022, ont diminué à nouveau en 2023, puis se sont repris en 2024. Le prix unitaire, en revanche, a augmenté de façon continue entre 2020 et 2023 (+26%), passant de 0,88 à 1,11 EUR/kg. En 2024, toutefois, il a reculé de 6% pour se fixer à 1,05 EUR/kg. L'évolution générale est principalement dictée par les Pays-Bas, de loin le principal État membre exportateur de cette espèce vers des pays tiers, qui ont représenté près de deux tiers des exportations en 2024. À noter que la réduction des quotas entre 2020 et 2021 a également joué un rôle en l'espèce.

Dans l'ensemble, la plupart des exportations communautaires de hareng sont destinées au Nigeria, qui a importé 83.511 tonnes en 2024. Il est suivi de loin par l'Égypte (42.432 tonnes), par l'Ukraine et la Norvège (un peu plus de 25.000 tonnes chacune).

GRAPHIQUE 56

HARENG EXPORTÉ DE L'UE VERS DES PAYS TIERS

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](#)). Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2020).



MAQUEREAU

Entre 2015 et 2024, les exportations extra-UE de maquereau ont présenté une évolution fluctuante. Après une chute importante en 2017 et 2018, parallèlement à une réduction des captures de l'Union européenne, le volume a commencé à se redresser entre 2019 et 2021. Il a ensuite plongé en 2022, rebondi légèrement en 2023 et rechuté lourdement en 2024 (-22%). En 2024, dans l'ensemble, les exportations de cette espèce ont été 51% inférieures à celles de 2015.

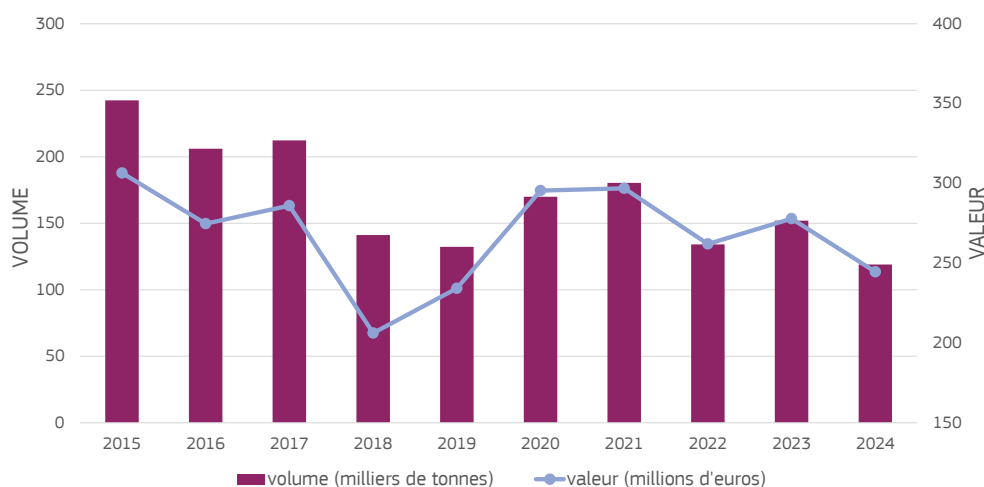
En valeur, elles ont totalisé 287 millions d'euros en 2024, soit 9% de moins que l'année précédente. La valeur unitaire a toutefois atteint 2,41 EUR/kg, soit une hausse de 17% (son plus haut niveau en cinq ans).

Les îles Féroé¹¹⁴ et le Nigeria en ont été les principales destinations, absorbant ensemble environ 37% du total. Mais les exportations vers ces deux pays ont fortement diminué en 2024 (-25% et -42%, respectivement).

GRAPHIQUE 57

MAQUEREAU EXPORTÉ DE L'UE VERS DES PAYS TIERS

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](#)). Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2020)



POISSONS DE FOND

En 2024, les exportations extra-UE de poissons de fond sont restées pratiquement inchangées (+1% à peine par rapport à 2023), pour un total de 352.643 tonnes. Leur valeur, en revanche, a reculé de 4% par rapport à l'année précédente pour atteindre 671 millions d'euros, marquant une deuxième année consécutive de baisse. Le cabillaud a représenté près de 50% de la valeur totale, mais seulement 14% du volume total. Le merlan bleu a été la première espèce exportée en termes de volume (64% du total), mais il s'est classé deuxième en termes de valeur (près de 20% du total), derrière le cabillaud.

CABILLAUD

En 2024, les exportations communautaires de cabillaud ont augmenté pour la première fois depuis 2021, bien que de façon modeste (+1% par rapport à 2023), pour atteindre 49.756 tonnes. Malgré ce rebond, elles constituent toujours le deuxième plus faible volume des dix dernières années. Leur valeur, en revanche, a totalisé 331 millions d'euros, ce qui représente une baisse de 6%.

L'augmentation des exportations danoises - de cabillaud congelé, entier ou éviscéré - a entraîné la légère hausse du volume. Depuis 2023, le Danemark a remplacé les Pays-Bas au rang de premier exportateur de l'UE, comptabilisant 33% du total en 2024. La Chine en est la principale destination. Parmi les principaux pays fournisseurs, le Danemark a affiché le prix unitaire le plus faible : 4,38 EUR/kg, soit 10% de plus qu'en 2023. Les exportations danoises ont grimpé de 62% en volume et de 81% en valeur par rapport à l'année précédente.

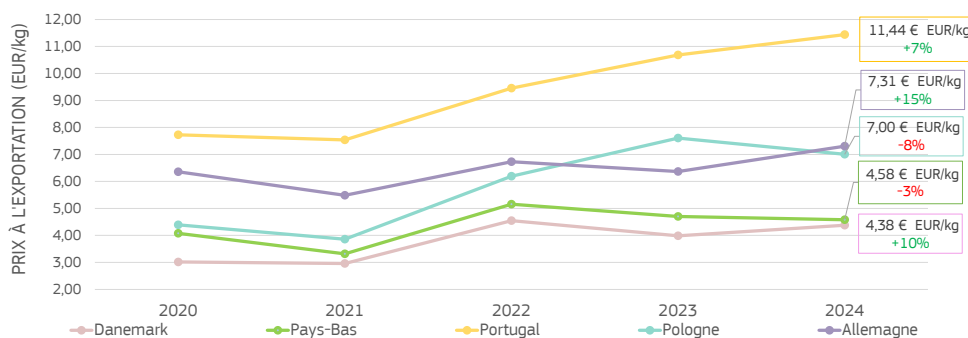
Cette croissance a été contrebalancée par les baisses enregistrées au Portugal, en Allemagne et, dans une moindre mesure, en Pologne, en Lituanie et en Lettonie. Les exportations portugaises de filets de cabillaud ont chuté de 22% en volume et de 16% en valeur. Ces derniers figurent parmi les produits les plus onéreux exportés par l'UE. Cette tendance s'est poursuivie en 2024. Les produits exportés par le Portugal ont affiché un prix de 11,44 EUR/kg, soit 7% de plus qu'en 2023 et près du double du prix du cabillaud exporté par l'Allemagne (deuxième prix le plus cher). Cet écart est dû à la valeur ajoutée créée par les différentes étapes de transformation, étant donné que le Portugal exporte principalement des produits transformés - salés et séchés -, tandis que les autres pays fournissent plutôt du poisson frais. En outre, l'Allemagne a connu une chute importante du volume (-45%) et de la valeur (-37%), tandis que la valeur unitaire grimpait de 15%, atteignant 7,31 EUR/kg.

¹¹⁴ Ces exportations pourraient s'avérer être des débarquements de l'UE dans les îles Féroé, bien que le système d'enregistrement ne puisse pas le confirmer.

GRAPHIQUE 58

VALEURS UNITAIRES
NOMINALES DES
EXPORTATIONS DE
CABILLAUD DES
PRINCIPAUX PAYS
EXPORTATEURS DE
L'UE ET VARIATIONS
EN % ENTRE 2024 ET
2023

Source : élaboration de
l'EUMOFA à partir de
données d'Eurostat-
COMEXT
(code des données en
ligne : [ds-045409](#))



MERLAN BLEU

En 2024, les exportations extra-UE de merlan bleu ont totalisé 224.858 tonnes, soit une légère baisse de 1% par rapport à 2023. Leur valeur s'est élevée à 125 millions d'euros, soit 10% de moins par rapport à l'année précédente. Cette espèce est exportée presque exclusivement sous forme congelée, entière ou éviscérée.

Le Nigeria est resté la principale destination et les Pays-Bas le premier fournisseur des exportations communautaires de cette espèce. En 2024, les exportations néerlandaises ont atteint 182.379 tonnes, soit environ 80% de l'ensemble des exportations extra-UE de merlan bleu. La diminution générale observée en 2024 est due en grande partie à la baisse de 3% du volume et de 14% de la valeur des exportations des Pays-Bas vers le Nigeria. Le prix unitaire moyen a atteint 0,55 EUR/kg, soit le niveau le plus bas de la période 2020-2024.

PRODUITS À USAGE NON ALIMENTAIRE

En 2024, les exportations de produits de la pêche et de l'aquaculture non destinés à la consommation humaine ont compté pour 23% du volume total et 15% de la valeur totale des exportations extra-UE. Elles ont atteint un total de 499.358 tonnes pour une valeur de 1,26 milliard d'euros, soit le niveau le plus élevé de la période 2015-2024, à la fois en termes nominaux et réels. Le volume a reculé de 9% et la valeur a augmenté de 21% par rapport à 2023. Le prix unitaire moyen s'est de nouveau accru pour atteindre 2.514 EUR/tonne, soit 11% de plus que l'année précédente.

FARINE DE POISSON

Après deux années consécutives de baisse et un niveau plancher atteint en 2023, les exportations extra-UE de farine de poisson se sont redressées en 2024 (+15% en volume) pour totaliser 175.763 tonnes. En termes de valeur, elles ont augmenté de 24% par rapport à l'année précédente, atteignant 367 millions d'euros. Il s'agit du montant le plus élevé de la période 2015-2024, aussi bien en termes nominaux que réels. Plus de la moitié de ces exportations a été destinée à la Norvège. Le Danemark demeure le principal pays fournisseur, représentant environ 77% des exportations extra-UE en 2024. Après un fléchissement en 2022, les exportations danoises ont entamé une reprise en 2023, qui s'est consolidée en 2024. Ainsi leur volume a augmenté de 28% et leur valeur de 42%, ce qui les ramène aux niveaux record de 2021.

HUILE DE POISSON

En 2024, rompant avec la tendance à la baisse entamée en 2021, les exportations communautaires d'huile de poisson ont augmenté de 7% par rapport à l'année précédente. De même, leur valeur s'est accrue, en cohérence avec la tendance à long terme. Cette valeur a plus que doublé depuis 2021, affichant une hausse de 124%, tandis que le volume chutait de 15%. Cet écart a entraîné une augmentation importante du prix unitaire moyen, qui s'est élevé à 4.807 EUR/tonne en 2024, soit plus du double de celui affiché il y a trois ans.

Au total, les exportations extracommunautaires d'huile de poisson ont totalisé 137.070 tonnes pour une valeur de 659 millions d'euros. Le Danemark, principal exportateur, a

compté pour plus de 77% du volume total. En 2024, ses exportations ont grimpé de 24% en volume et de 48% en valeur par rapport à 2023. En outre, la Norvège et le Royaume-Uni restent toujours les principales destinations.

4.5 ÉCHANGES COMMERCIAUX INTRA-UE

En 2024, le commerce intra-UE¹¹⁵ des produits de la pêche et de l'aquaculture s'est élevé à 5,8 millions de tonnes pour une valeur de 31,7 milliards d'euros, soit un recul de 1% en volume et en valeur par rapport à 2023, comme indiqué au graphique 59.

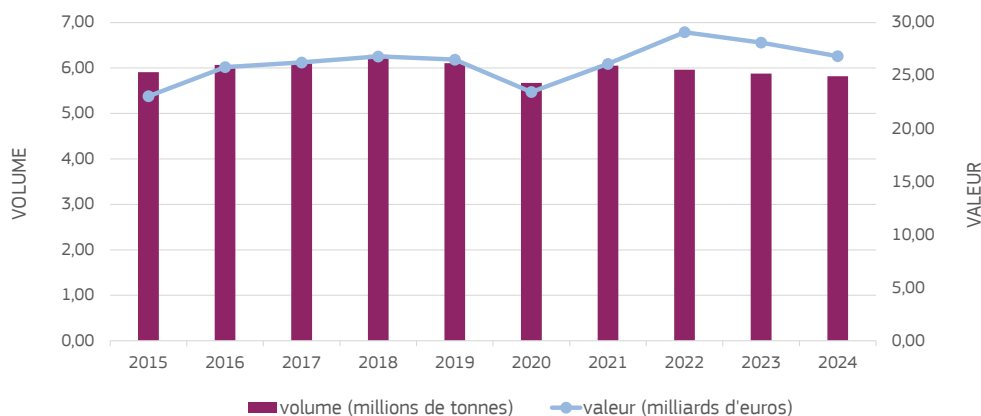
Il convient de noter que ces échanges consistent en grande partie en des réexportations de produits initialement importés de pays tiers¹¹⁶. Ces derniers, en effet, peuvent faire l'objet de multiples échanges et processus de transformation par les États membres une fois entrés sur le marché communautaire. La valeur ajoutée sur des chaînes d'approvisionnement souvent complexes et la multiplication des flux transfrontaliers contribuent à gonfler la valeur des exportations intra-UE.

Les 15 flux ayant la valeur la plus élevée au niveau des pays et des principales espèces commerciales en 2024 sont présentés dans le graphique 60. En 2024, en outre, la valeur combinée des échanges intracommunautaires de saumon et de cabillaud a représenté près de 40% de la valeur totale des flux commerciaux intra-UE de produits de la pêche et de l'aquaculture. Toujours en 2024, les Pays-Bas ont récupéré la première place des pays présentant la valeur la plus élevée - 5,4 milliards d'euros, soit 2% de plus qu'en 2023 -, qui lui avait été subtilisée par la Suède un an plus tôt.

GRAPHIQUE 59

COMMERCE INTRA-UE DES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](#)). Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2020).



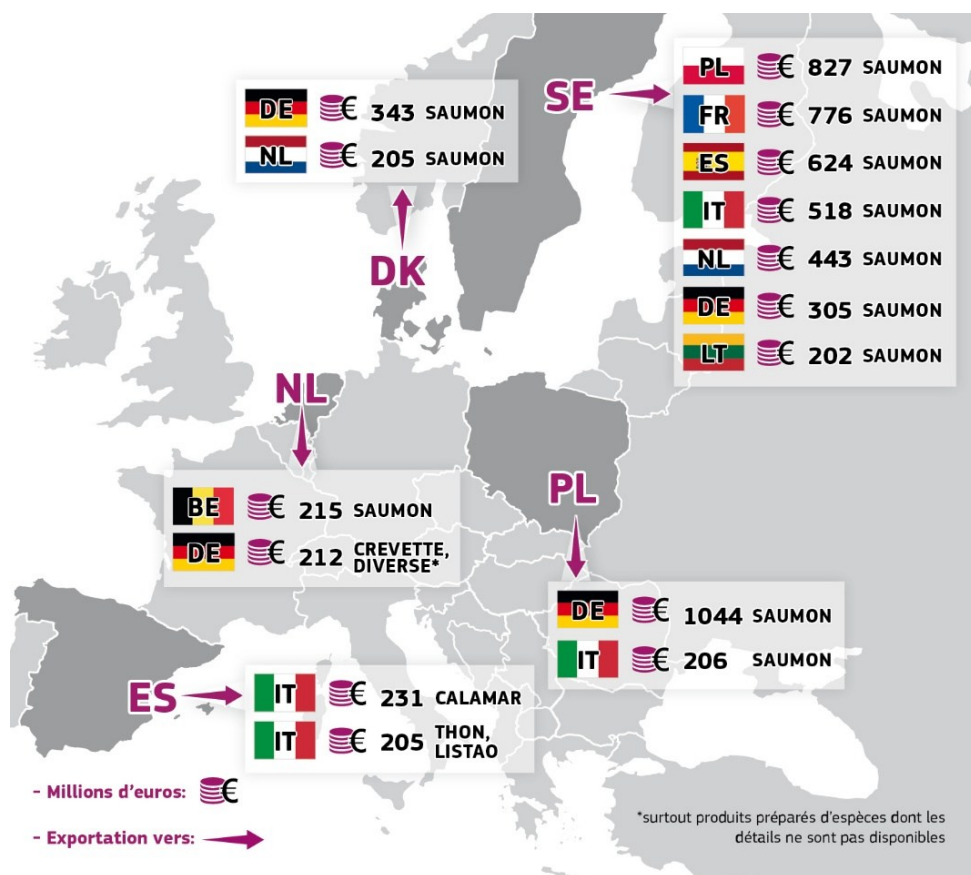
¹¹⁵ L'analyse du commerce intra-UE s'appuie sur les exportations intra-UE uniquement, étant donné que les importations et les exportations intra-UE devraient coïncider. Veuillez consulter le contexte méthodologique pour de plus amples détails.

¹¹⁶ Bien que les « exportations » soient déclarées comme telles par Eurostat-COMEXT en fonction des flux enregistrés par les douanes nationales, il convient de souligner que, dans la plupart des cas, les États membres du nord de l'UE ne sont pas les véritables exportateurs, mais plutôt des pays de transit.

GRAPHIQUE 60

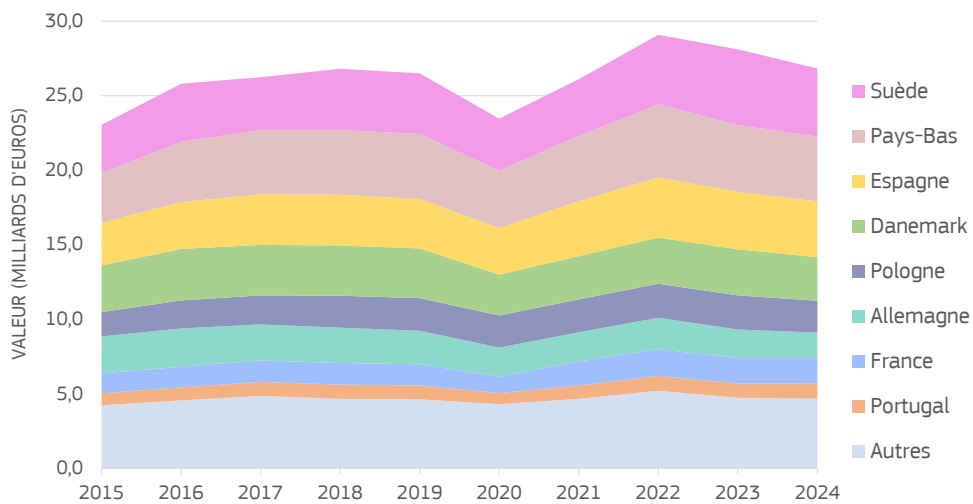
LES 15 PRINCIPAUX
FLUX DES PRODUITS
DE LA PÊCHE ET DE
L'AQUACULTURE
DANS L'UE EN 2024
(EN VALEUR
NOMINALE)

Source : élaboration de
l'EUMOFA à partir de
données d'Eurostat-
COMEXT
(code des données en
ligne :
[ds-045409](#)).

**GRAPHIQUE 61**

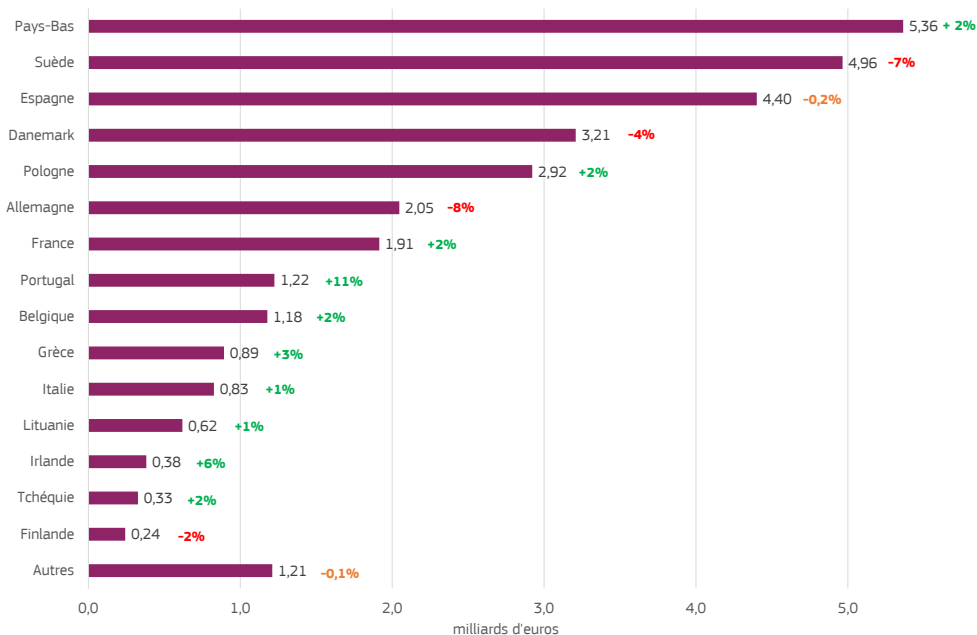
VALEUR DES
EXPORTATIONS
INTRA-UE
PAR ÉTAT MEMBRE
(EN MILLIARDS
D'EUROS)

Source : élaboration de
l'EUMOFA à partir de
données d'Eurostat-
COMEXT
(code des données en
ligne : [ds-045409](#)). Les
valeurs sont exprimées en
utilisant le déflateur du
PIB (base=2020).

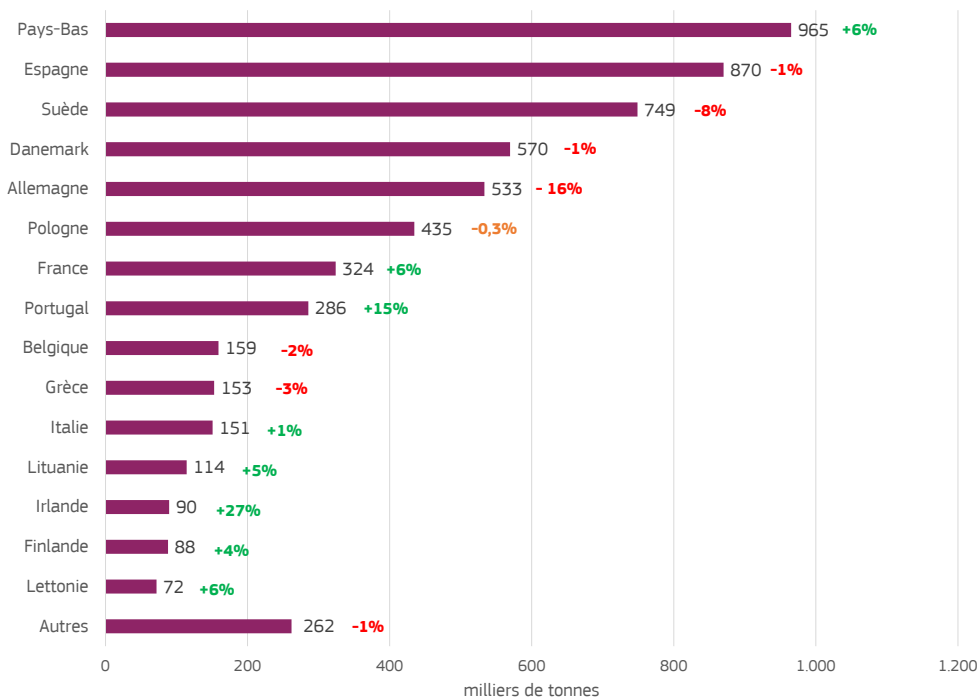


GRAPHIQUE 62**VALEUR NOMINALE
DES EXPORTATIONS
INTRA-UE PAR ÉTAT
MEMBRE EN 2024 ET
VARIATION EN %
ENTRE 2024 ET 2023**

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](#))

**GRAPHIQUE 63****VOLUME DES
EXPORTATIONS
INTRA-UE PAR ÉTAT
MEMBRE EN 2024 ET
VARIATION EN %
ENTRE 2024 ET 2023**

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](#))

**4.5.1 ANALYSE PAR ESPÈCES PRINCIPALES****SALMONIDÉS**

Les exportations de saumon prédominent dans les échanges intra-UE de produits de la pêche et de l'aquaculture¹¹⁷.

En 2024, les échanges intra-UE de saumon ont atteint 1,02 million de tonnes pour une valeur de 10,1 milliards d'euros, soit 18% du volume et 32% de la valeur.

Parmi les salmonidés, qui englobent la truite et d'autres espèces, le saumon a représenté 92% du volume total et 94% de la valeur totale.

SAUMON

À elle seule, la Suède a contribué à un peu moins de la moitié des exportations intra-UE de saumon en 2024, selon Eurostat-COMEXT. En outre, ce pays a apporté 42% de la valeur

¹¹⁷ Ibidem.

totale¹¹⁸. Le Danemark et la Pologne ont compté pour 15% et 11% du volume et pour 13% et 18% de la valeur, respectivement. La Pologne possédant une importante industrie du fumage, alimentée principalement par le saumon de Norvège, ses exportations comprennent essentiellement des produits fumés et, dans une moindre mesure, des produits frais. Les exportations des autres États membres, en revanche, sont presque entièrement constituées de saumon frais.

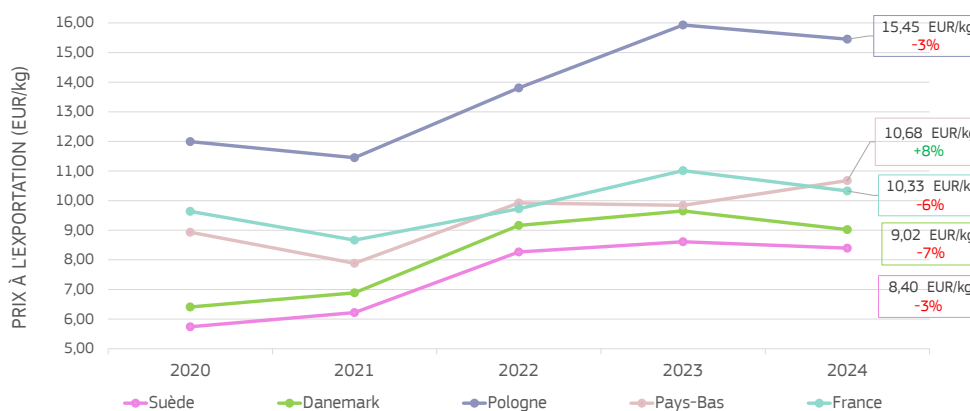
Cela se reflète dans les prix unitaires - voir graphique 64 -, alors que la Pologne affiche la valeur la plus élevée, à savoir 15,45 EUR/kg (-3% par rapport à 2023).

Depuis un pic enregistré en 2021, les flux intra-UE ont suivi une tendance continue à la baisse. 2024 n'a pas échappé à la règle. Ainsi le volume a légèrement reculé de 1% par rapport à 2023, tout en restant supérieur aux niveaux pré-pandémiques. La Norvège est principalement responsable de ce repli, ses échanges avec l'Union européenne ayant baissé de 5% en volume pour atteindre 504.961 tonnes. Le Danemark a également connu une réduction de 2% de ses exportations, qui ont totalisé 149.757 tonnes. Parmi les principaux pays exportateurs, seule la Pologne a affiché une croissance, de l'ordre de 7%, pour atteindre 116.714 tonnes.

En outre, un glissement s'est produit en 2024 sur le plan de la valeur. En effet, les échanges commerciaux intra-UE de saumon ont reculé pour la première fois depuis 2020 en valeur nominale. Ils ont totalisé 10,1 milliards d'euros en 2024, soit une baisse de 2% (250 millions d'euros) par rapport à l'année précédente. Cela est dû à la diminution de 2% de la valeur unitaire moyenne des exportations, qui est passée de 10,13 EUR/kg en 2023 à 9,94 EUR/kg en 2024. Le graphique 64 indique que tous les États membres ont connu un pic de leurs valeurs unitaires en 2023. Ces dernières ont reculé en 2024 dans la plupart d'entre eux, à l'exception des Pays-Bas, où elles ont continué de progresser pour atteindre 10,68 EUR/kg.

GRAPHIQUE 64 VALEUR UNITAIRE NOMINALE DU SAUMON DANS LES ÉCHANGES INTRA-UE PAR LES PRINCIPAUX EXPORTATEURS EN 2024 ET VARIATIONS EN % ENTRE 2023 ET 2024

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](#))



POISSONS DE FOND

En 2024, Les échanges intra-UE de poissons de fond ont totalisé 747.294 tonnes pour une valeur de 3,8 milliards d'euros, soit une baisse de 4% en volume et de 5% en valeur par rapport à 2023. Il s'agit du volume le plus faible des dix dernières années. En termes réels, la valeur est également la plus basse depuis 2015. Le cabillaud, de loin la principale espèce de poisson de fond commercialisée dans l'UE, a tiré la tendance vers le haut.

CABILLAUD

Le cabillaud est la deuxième espèce de plus haute valeur parmi l'ensemble des produits de la pêche et de l'aquaculture échangés au sein de l'UE¹¹⁹.

En 2024, dans la lignée de la tendance générale caractérisant les poissons de fond, les exportations intra-UE de cabillaud ont atteint leur niveau le plus bas des dix dernières

¹¹⁸ Ibidem.

¹¹⁹ Ibidem.

années, totalisant 286.657 tonnes et 2,1 milliards d'euros, soit une réduction de 4% du volume et de la valeur par rapport à 2023.

Les Pays-Bas¹²⁰ en sont le principal exportateur, représentant plus de 35% du total des exportations intra-UE de cette espèce. Ce pays a exporté 196.782 tonnes de cabillaud en 2024, pour une valeur de 808 millions d'euros, soit 5% de moins que l'année précédente. Environ un tiers de ce volume a pris la destination de l'Espagne, essentiellement sous forme de filets congelés, au prix de 5,84 EUR/kg (-2% par rapport à 2023). Le Portugal est traditionnellement un autre pays de destination, friand de cabillaud salé, entier ou éviscéré, de morceaux séchés et de filets congelés. Or les exportations néerlandaises vers ce pays ont fortement chuté entre 2023 et 2024, de l'ordre de 49% en volume et de 40% en valeur. Le prix unitaire de ces produits tend à être plus élevé en raison de leur degré de transformation et de leur disparité. Le prix unitaire moyen s'est élevé à 9,37 EUR/kg en 2024, soit une hausse de 17% par rapport à l'année précédente.

Les autres grands pays exportateurs de cabillaud au sein de l'UE sont le Danemark et la Suède. Ensemble, ceux-ci ont compté pour 33% du volume et 32% de la valeur totale des exportations intra-UE de cabillaud. Leurs exportations ont suivi une tendance générale à la baisse : -12% en volume et -8% en valeur au Danemark ; -18% en volume et -14% en valeur en Suède.

Le Danemark a exporté 58.133 tonnes en 2024, pour une valeur de 408 millions d'euros. Il s'agissait majoritairement de cabillaud frais, entier ou éviscéré, à destination des Pays-Bas, et de filets frais vers la France. Leur prix a augmenté de 5% par rapport à 2023, atteignant 5,68 EUR/kg pour le cabillaud entier/éviscéré et 13,71 EUR/kg pour les filets frais, qui sont d'une qualité supérieure.

La Suède en a exporté 36.394 tonnes pour une valeur de 271 millions d'euros, la plupart vers le Portugal, où les produits sont vendus sous forme de cabillaud séché et salé. Toujours en 2024, le prix moyen du cabillaud séché a augmenté de 8% (12,40 EUR/kg), tandis que celui du cabillaud salé (5,14 EUR/kg) est resté relativement stable (-0,3%).

AUTRES ESPÈCES

Les autres espèces importantes dans le cadre des échanges intracommunautaires sont principalement des espèces importées qui sont ensuite réexportées vers d'autres marchés de l'Union européenne.

En 2024, après le cabillaud et le saumon, les produits dont les échanges ont été les plus nombreux au sein de l'Union européenne ont été les crevettes (diverses et d'eau chaude, en particulier) et le listao. Ces espèces dépendent fortement des importations extra-UE. Les échanges intra-UE de crevettes diverses et d'eau chaude ont atteint 228.443 tonnes et 2 milliards d'euros, soit leur niveau le plus élevé des dix dernières années. Cela constitue une hausse de 6% en volume et de 3% en valeur par rapport à 2023. Le listao a également vu son volume et sa valeur augmenter (+5% et +1%, respectivement), pour atteindre 200.459 tonnes et 1,08 milliard d'euros, soit la valeur la plus élevée de la période 2020-2024.

En revanche, les échanges intra-UE de truite ont légèrement fléchi de 1% en volume et en valeur par rapport à 2023. Le volume a atteint 87.380 tonnes et la valeur 661 millions d'euros. Contrairement à d'autres espèces, la production de truite est importante au sein de l'UE, qui maintient traditionnellement un niveau élevé d'autosuffisance. En effet, ce poisson est l'un des plus cultivés en aquaculture au sein de l'Union, au même titre que les moules.

¹²⁰ Ibidem.

5/ DÉBARQUEMENTS DANS L'UE

5.1 VUE D'ENSEMBLE

TOTAL UE

En 2023, le volume des débarquements de l'UE a atteint son niveau le plus bas des dix dernières années.

Les données sur les débarquements¹²¹ analysées dans ce rapport couvrent le premier déchargement de l'ensemble des produits de la pêche, y compris les algues, réalisé par des navires dans chaque État membre de l'UE¹²². Outre les débarquements d'espèces destinées à la consommation humaine, elles incluent également celles utilisées à des fins industrielles¹²³.

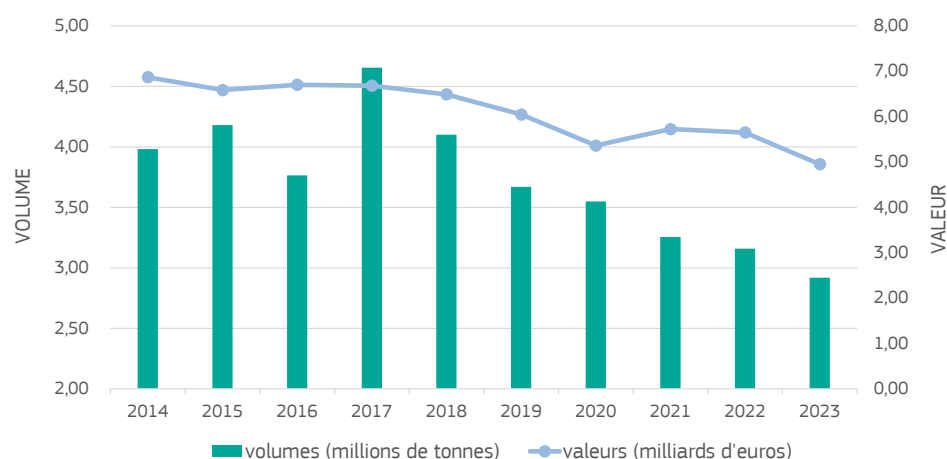
En 2023¹²⁴, les débarquements dans l'UE ont totalisé 2,92 millions de tonnes pour une valeur de 5,59 milliards d'euros. Il s'agit du volume le plus bas de la décennie écoulée (2014-2023), dans la droite lignée d'une tendance à la baisse entamée en 2018.

Les débarquements effectués au sein de l'UE ont chuté de 20% en volume et de 6% en valeur entre 2019 et 2023. Par rapport à 2014, ils ont diminué de 27% en 2023, soit une perte de 1,06 million de tonnes et de 1,92 milliard d'euros en valeur réelle. Par rapport à 2022, la baisse est de 8%, soit une réduction de plus de 240.000 tonnes et de 467 millions d'euros.

Toujours en 2023, 75% des débarquements communautaires d'animaux aquatiques ont été destinés à la consommation humaine, près d'un tiers à un usage industriel et le reste à l'alimentation animale ou à un usage inconnu. 2% ont consisté en des algues, également destinées à la consommation humaine, à l'exception d'environ 5% utilisées à des fins industrielles.

GRAPHIQUE 65 DÉBARQUEMENTS TOTAUX DANS L'UE

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)) et d'administrations nationales. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique. Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2020).



¹²¹ Conformément aux lignes directrices d'Eurostat sur la production et la diffusion de données statistiques par les services de la Commission après le retrait du Royaume-Uni de l'UE, étant donné que la période de référence la plus récente est l'année 2023, le Royaume-Uni est exclu des agrégations de l'UE pour chaque année. En outre, les données de l'UE incluent la Croatie depuis 2013, date de l'adhésion de ce pays.

¹²² Les données relatives aux débarquements ne concernent pas les pays enclavés (République tchèque, Luxembourg, Hongrie, Autriche et Slovaquie). Les données analysées dans ce rapport couvrent les produits débarqués dans l'UE par des navires provenant des États membres de l'UE, du Canada, des îles Féroé, du Groenland, du Kosovo, de l'Islande, de la Norvège et du Royaume-Uni.

¹²³ Il convient de noter que les données relatives à la production issue de la pêche, incluses dans le bilan d'approvisionnement, portent sur les captures destinées à la consommation humaine. Elles diffèrent donc de celles sur les débarquements analysées au chapitre 5 du présent rapport. Veuillez consulter le contexte méthodologique pour de plus amples informations concernant les définitions.

¹²⁴ Il convient de tenir compte du fait que les données de 2023 relatives à différentes espèces débarquées en Irlande et au Danemark sont confidentielles et, par conséquent, exclues de l'analyse.

Comme indiqué au graphique 66, seules deux principales espèces débarquées dans l'UE ont vu leur volume augmenter entre 2022 et 2023. Il s'agit tout d'abord du merlan bleu, qui a profité de la hausse des déchargements aux Pays-Bas et au Danemark, ainsi que du hareng, qui a été débarqué davantage en Estonie, en Finlande et aux Pays-Bas.

En revanche, toutes les autres principales espèces commerciales ont vu leur volume décroître, particulièrement les palourdes et le merlu. Dans le cas de ce dernier, la chute a été brutale en Espagne (qui prend en charge environ deux tiers des déchargements de cette espèce) : -27.361 tonnes, pour un total de 68.572 tonnes, soit son niveau le plus bas des dix dernières années. Cela s'explique par l'entrée en vigueur de certaines mesures de gestion en Méditerranée (notamment la réduction du nombre de jours de pêche et l'établissement de zones fermées à cette dernière). Quant aux palourdes, c'est aux Pays-Bas que la chute des débarquements a été la plus prononcée (réduction de plus de 30%).

Dans l'ensemble, le maquereau et le chinchard ont connu une diminution de leurs TAC, qui se poursuit en 2025.

GRAPHIQUE 66

ESPÈCES COMMERCIALES PRINCIPALES LES PLUS IMPORTANTES DÉBARQUÉES DANS L'UE VOLUME EN 2023, % DU TOTAL ET VARIATIONS EN % (2023/2022)

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)) et d'administrations nationales. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.

	1.000 tonnes	% du total	% de variations 2023/2022
Hareng	467	16%	+3%
Merlan bleu	435	15%	+34%
Sprat	309	11%	-8%
Maquereau	206	7%	-13%
Sardine	149	5%	-11%
Merlu	107	4%	-21%
Anchois	98	3%	-2%
Palourde et autres vénérédés	57	2%	-24%
Algues	53	2%	-17%
Coquille Saint-Jacques et autres pectinidés	49	1%	-6%
Autres espèces*	988	34%	-19%
Total: 2,92 millions de tonnes			

* Les autres espèces comprennent en grande partie l'agrégat de l'EUMOFA « autres poissons de fond » - qui englobe principalement les lançons couvrant à eux seuls 5% du volume total débarqué.

Bien qu'il ne figure pas parmi les dix principales espèces débarquées dans l'UE, le listao (congelé) a connu une très forte baisse qu'il convient de souligner. En effet, les débarquements de ce poisson en Espagne ont chuté de 85%, passant de 140.000 à un peu plus de 20.000 tonnes. Les captures de la flotte espagnole, en revanche, n'ont que très légèrement diminué en 2023. Il convient donc d'en déduire que la forte réduction observée dans ce pays est davantage liée à l'endroit où le poisson a été débarqué qu'à une baisse de production. Les thoniers espagnols opèrent en effet dans des eaux lointaines et, pour des raisons logistiques ou économiques, débarquent souvent leurs cargaisons congelées dans des ports étrangers, notamment dans la partie occidentale des océans Indien ou Atlantique. Outre le listao, le chinchard d'Europe a vu plus de la moitié de son volume se réduire en raison d'un ralentissement des activités en Espagne et aux Pays-Bas.

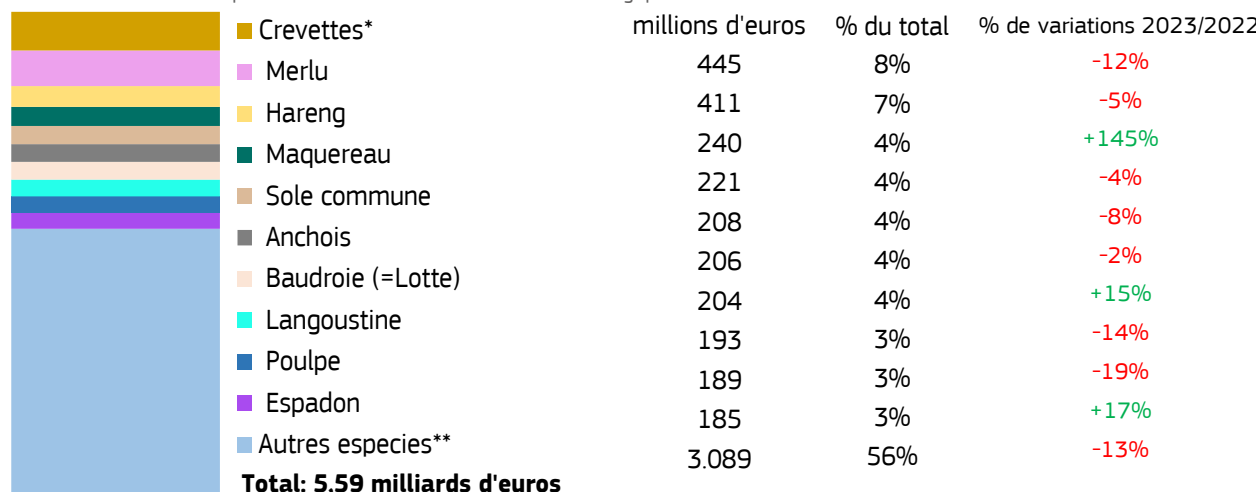
En revanche, les déchargements de lançons¹²⁵ ont fortement augmenté dans l'Union européenne. Bien qu'ils ne soient pas classés dans la catégorie des principales espèces commerciales, leur évolution est analysée ici en raison de leur impact sur le volume général de l'UE. La quasi-totalité des lançons capturés dans l'Union est débarquée au Danemark, qui détient le quota le plus élevé à leur égard. Dans ce pays, ils sont utilisés à des fins industrielles, notamment dans la production de farine de poisson. Les débarquements danois ont atteint 139.810 tonnes en 2023, soit 64% de plus qu'en 2022. Ils ont représenté plus de 99% du total de l'UE. Il s'agit d'un solide rebond après deux années de baisse consécutives. Ces dix dernières années, les déchargements de lançons ont fortement fluctué au gré de la demande de l'industrie, passant d'un niveau plancher de 40.947 tonnes en 2016 à un pic de plus de 391.930 millions de tonnes en 2017. Ces variations sont dues à un ajustement des TAC, à l'évolution de leur biomasse en mer du Nord et à leur faible taux de mortalité par pêche. Ces différents facteurs ont contribué à une hausse des captures en 2017¹²⁶. La progression observée en 2023 compense en partie les baisses considérables survenus depuis 2021. Le volume global reste toutefois très inférieur aux niveaux élevés qui ont marqué le début de la décennie écoulée. Cela reflète la nature cyclique et très réglementée de la pêche.

En termes de valeur, comme l'indique le graphique 67, les diminutions enregistrées pour la plupart des espèces principales débarquées dans l'UE ont été compensées par une forte hausse de la valeur des déchargements de hareng au Danemark.

GRAPHIQUE 67

ESPÈCES COMMERCIALES PRINCIPALES LES PLUS IMPORTANTES DÉBARQUÉES DANS L'UE VALEUR NOMINALE EN 2023, % DU TOTAL ET VARIATIONS EN % (2023/2022)

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)) et d'administrations nationales. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



* La catégorie « crevettes » comprend les crevettes *Crangon* spp., les crevettes d'eau froide, les crevettes roses du large, les crevettes d'eau chaude et les crevettes diverses.

** Parmi les autres principales espèces commerciales, celles dont la valeur des débarquements a été la plus élevée en 2023 sont les suivantes : hareng, merlan bleu et palourde, qui représentent chacun 3% du total.

¹²⁵ Le lançon ne constitue pas une « espèce commerciale principale » en raison de son marché limité pour la consommation humaine. Il relève donc de l'agrégation « autres poissons de fond ».

¹²⁶ Rapport de 2019 sur le marché européen du poisson : https://eumofa.eu/documents/20124/48460/EN_The+EU+fish+market_2019.pdf/6d17b377-282d-d37c-7d0c-9393add41357?t=1593074325939

Les autres espèces ont également vu leur volume se réduire et leur prix de marché s'affaiblir suite à la flambée survenue en 2022. La stabilisation de l'inflation et l'allègement des coûts énergétiques pourraient permettre de ramener la valeur en baisse à des conditions de marché plus modérées. Les chutes de valeur les plus importantes ont touché le listao (-82% ; -209 millions d'euros) et l'albacore (-50% ; -98 millions d'euros). Le merlu - l'une des espèces de plus forte valeur pour la flotte de l'UE - a perdu 22 millions d'euros en raison de la réduction des débarquements espagnols.

TABLEAU 17
PRIX NOMINAUX
MOYENS AU
DÉBARQUEMENT DES
PRINCIPALES ESPÈCES
COMMERCIALES DANS
L'UE (EUR/KG)

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)) et d'administrations nationales. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique. Les écarts éventuels dans les variations en % sont dus aux arrondis.

Principales espèces commerciales	2019	2020	2021	2022	2023	2023/2022	2023/2019
Anchois	1,75	1,46	1,93	2,11	2,09	-1%	+20%
Chinchard d'Europe	0,90	1,04	1,31	1,02	1,22	+20%	+36%
Merlan bleu	0,31	0,41	0,57	0,35	0,38	+9%	+23%
Palourde et autres vénérédés	2,82	2,38	2,34	2,42	2,60	+7%	-8%
Cabillaud	3,21	3,95	4,14	4,97	4,74	-5%	+48%
Crabe	2,59	2,22	2,41	3,21	2,83	-12%	+9%
Plie commune	2,44	2,62	2,37	3,48	3,03	-13%	+24%
Églefin	2,08	1,79	1,83	1,79	1,76	-2%	-15%
Merlu	3,05	3,01	3,07	3,20	3,85	+21%	+26%
Hareng	0,33	0,41	0,51	0,21	0,51	+140%	+57%
Maquereau	1,13	1,08	1,23	0,97	1,07	+10%	-5%
Baudroie (=Lotte)	5,34	4,93	5,41	5,82	5,41	-7%	+1%
Moule <i>Mytilus</i> spp.	0,25	0,29	0,31	0,28	0,39	+39%	+53%
Langoustine	9,27	9,37	9,98	11,69	10,48	-10%	+13%
Sardine	0,98	0,86	0,99	0,98	0,91	-7%	-7%
Coquille Saint-Jacques et autres pectinidés	2,69	2,81	2,61	2,77	2,75	-1%	+2%
Algues	0,07	0,07	0,06	0,07	0,07	+4%	-2%
Crevette <i>Crangon</i> spp.	2,89	3,60	4,11	5,63	6,57	+17%	+127%
Thon listao	1,18	1,22	1,44	1,75	1,69	-3%	+43%
Sprat	0,24	0,23	0,25	0,28	0,39	+38%	+64%
Thon albacore	2,12	1,82	2,48	3,09	3,08	-0,1%	+45%

PAR ÉTAT MEMBRE

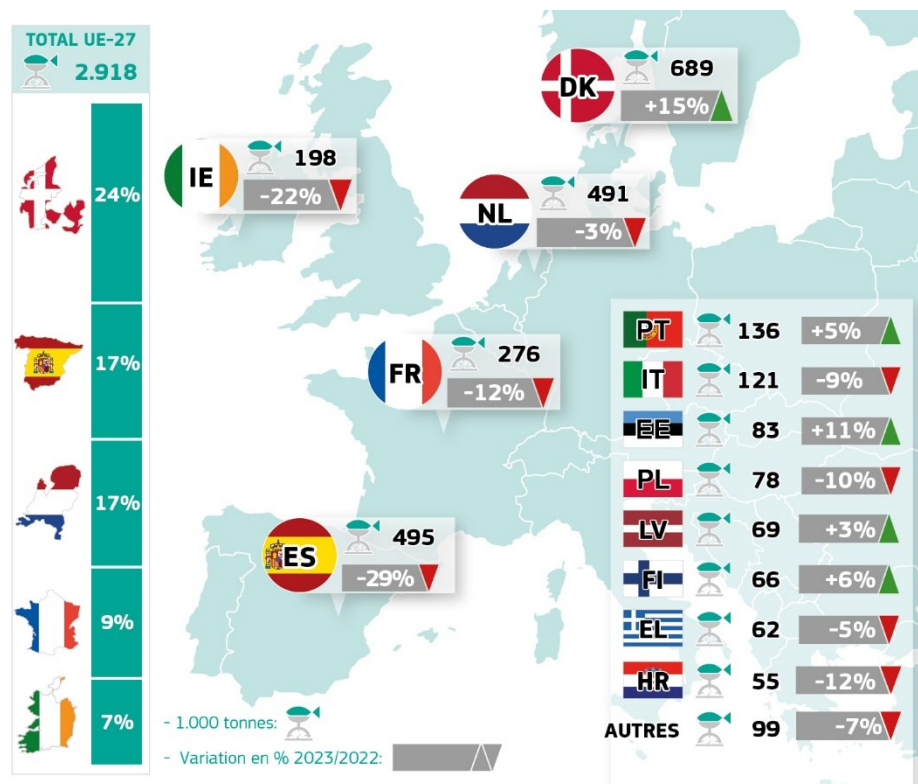
En 2023, le Danemark a enregistré le volume de débarquement le plus élevé de l'UE : 689.163 tonnes et 505 millions d'euros, soit une hausse de 15% en volume et de 61% en valeur¹²⁷ par rapport à l'année précédente. Cela est dû principalement à l'augmentation des déchargements de lançons, de merlan bleu et de hareng, qui a largement compensé les baisses de sprat, de plie et de cabillaud. En Espagne, en revanche, les débarquements ont atteint 494.923 tonnes et 1,65 milliard d'euros, soit une chute de 29% en volume et de 20% en valeur par rapport à 2022. Ce recul est lié à la forte diminution des débarquements de thon (listao et albacore, en particulier). Le merlu a également atteint son niveau le plus bas des dix dernières années, à peine atténué par la modeste augmentation des débarquements d'espardon et de sardine. En outre, la France a débarqué 275.638 tonnes qui ont généré 883 millions d'euros, soit une baisse de 12% et de 9%, respectivement, par rapport à 2022. Cette baisse, qui fait suite à une progression considérable l'année précédente, concerne plusieurs espèces importantes (thon blanc, merlan bleu, sardine, palourdes et coquilles Saint-Jacques, entre autres). Cela, malgré des débarquements de merlu et de seiche restés stables ou en légère hausse.

¹²⁷ En tenant compte, toutefois, de la valeur du hareng, dont les données de 2022 sont confidentielles. Sans inclure cette espèce dans la comparaison d'une année sur l'autre, la valeur des débarquements danois a augmenté de 29% entre 2022 et 2023.

GRAPHIQUE 68

VOLUMES DES PRODUITS DÉBARQUÉS DANS LES PRINCIPAUX PAYS DE L'UE EN 2023 ET VARIATIONS EN % (2023/2022)

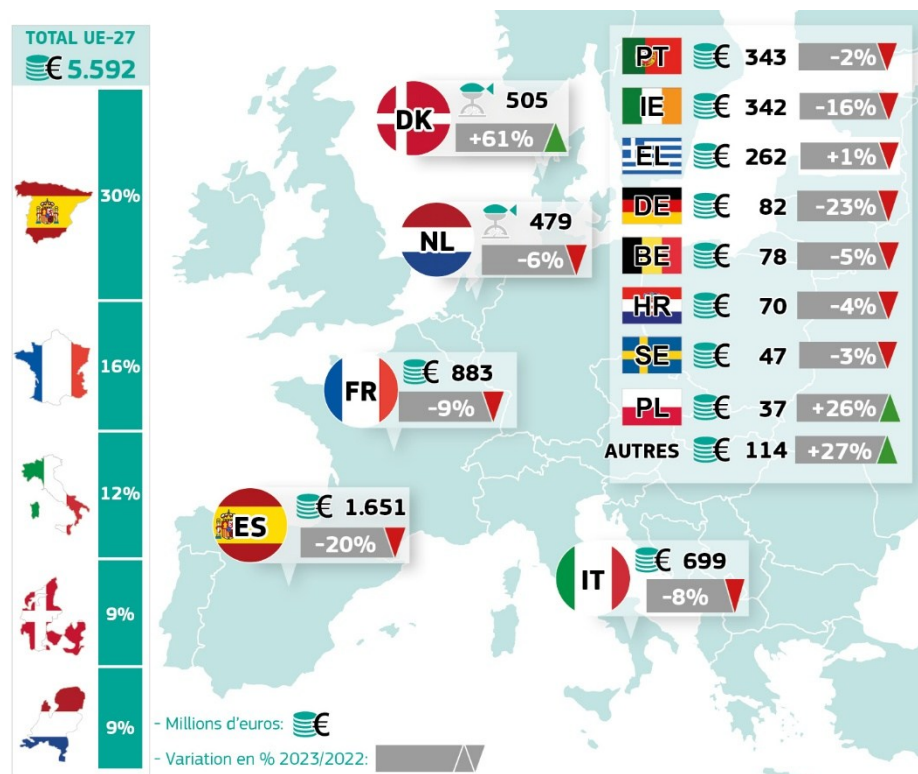
Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)) et d'administrations nationales. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



GRAPHIQUE 69

VALEURS NOMINALES DES PRODUITS DÉBARQUÉS DANS LES PRINCIPAUX PAYS DE L'UE EN 2023 ET VARIATIONS EN % 2023/2022

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)) et d'administrations nationales. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



5.2 ANALYSE PAR ESPÈCES PRINCIPALES

PETITS PÉLAGIQUES

En 2023, les débarquements communautaires de petits pélagiques ont totalisé 1,30 million de tonnes pour une valeur de 999 millions d'euros. Avec une baisse de 8% par rapport à 2022, le volume a atteint son niveau le plus bas de la décennie écoulée, dans la poursuite d'une tendance à la baisse entamée en 2018. Leur valeur globale, en revanche, a augmenté de 9%¹²⁸.

La chute du volume provient majoritairement d'une baisse des débarquements de maquereau et de chinchard d'Europe et, dans une moindre mesure, de sprat et de sardine. La valeur a suivi la même évolution et diminué pour certaines espèces, parallèlement à leur perte de volume. Il est à noter que les cinq principales espèces de petits pélagiques - hareng, sprat, maquereau, sardine et anchois - ont représenté ensemble plus de 40% du volume débarqué dans l'Union européenne, tandis qu'elles ne comptaient que pour environ 15% de la valeur totale.

HARENG

Le hareng, principale espèce commerciale la plus débarquée, a totalisé 467.133 tonnes en 2023, soit 16% du volume total de l'UE. Cela représente une progression de plus de 10.000 tonnes par rapport à l'année précédente, qui met fin à une baisse persistante depuis 2019. Leur valeur a atteint 240 millions d'euros, soit plus du double par rapport à 2022¹²⁹, grâce à la reprise des prix dans les principaux pays producteurs.

Parmi ces derniers, les Pays-Bas constituent le marché le plus important, davantage orienté vers l'exportation. 149.217 tonnes y ont été débarquées en 2023, soit un tiers du total de l'UE. Bien que leur volume ait légèrement fléchi de 3% par rapport à l'année précédente, la valeur des déchargements néerlandais s'est accrue de 51% pour atteindre 69 millions d'euros, grâce au redressement du prix unitaire qui est passé de 0,30 EUR/kg en 2022 à 0,46 EUR/kg en 2023. Cette évolution positive contraste avec la lourde perte subie en 2022, comme indiqué au graphique 70. La flotte danoise suit de près, en deuxième position, avec 138.358 tonnes débarquées (30% du total de l'UE). Leur valeur - dont les données sont devenues disponibles en 2023 - s'est élevée à 106 millions d'euros, soit le niveau le plus élevé de tous les États membres.

D'autres pays du nord ont également apporté leur contribution, quoique de façon plus modeste. C'est le cas de la Finlande, qui a débarqué 54.419 tonnes (+8% par rapport à 2022) pour une valeur de 16 millions d'euros (+41%). Assurant 12% du total, elle consolide sa position de troisième plus grand producteur communautaire. Les débarquements estoniens se sont élevés à 43.985 tonnes (+26% par rapport à 2022) pour une valeur de 14 millions d'euros (deux fois plus que l'année précédente). La Lettonie, d'autre part, a débarqué 34.422 tonnes (+9%) pour une valeur de 11 millions d'euros (+28%).

L'augmentation globale de la valeur est due à la hausse des prix unitaires dans l'ensemble des principaux pays producteurs, ce qui indique une reprise des marchés après le net repli observé en 2022. Ces prix n'ont pas augmenté qu'aux Pays-Bas, mais également en Finlande (passant de 0,23 en 2022 à 0,30 EUR/kg en 2023), en Estonie (de 0,21 à 0,33 EUR/kg) et en Lettonie (de 0,28 à 0,33 EUR/kg). Il est à noter que la plupart des débarquements de hareng dans les pays de l'UE sont destinés à être vendus à l'état frais. Seuls les poissons débarqués aux Pays-Bas sont transformés et vendus sous forme congelée.

Il convient de souligner que les déchargements de hareng proviennent de différents stocks, dont celui de la mer du Nord, celui de hareng de frai de printemps de l'Atlantique

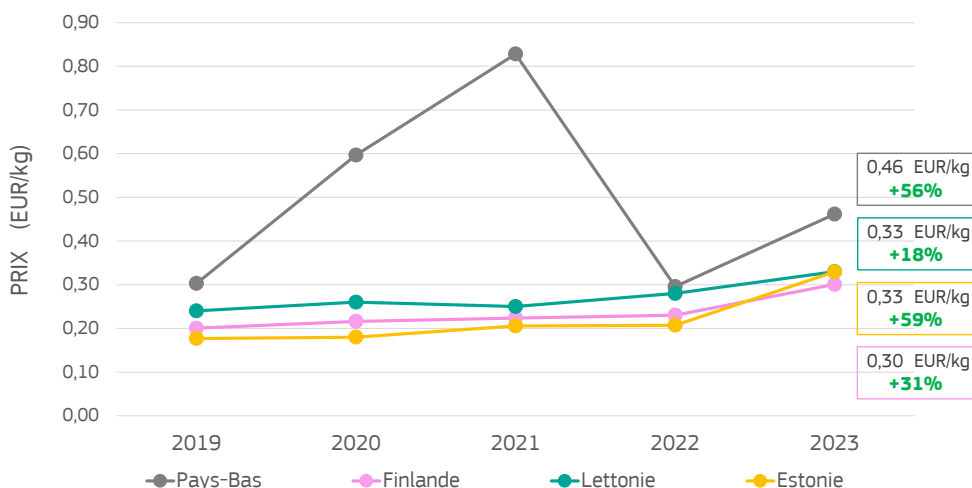
¹²⁸ En tenant compte, toutefois, de la valeur du hareng au Danemark, dont les données de 2022 sont confidentielles. Sans inclure les débarquements danois de cette espèce dans la comparaison d'une année sur l'autre, la valeur des débarquements de petits pélagiques dans l'UE a diminué de 9% entre 2022 et 2023.

¹²⁹ En tenant compte, toutefois, de la valeur du hareng, dont les données de 2022 sont confidentielles. Sans inclure les débarquements danois de cette espèce dans la comparaison d'une année sur l'autre, la valeur des débarquements de hareng dans l'UE a augmenté de 41% entre 2022 et 2023.

et celui de la mer Baltique. Chacun d'entre eux possède des caractéristiques uniques qui répondent aux préférences spécifiques du marché. Cela entraîne donc des prix différents sur le marché. Un autre facteur, particulièrement pertinent pour le Danemark et la Suède, est le fait que la part des débarquements destinés à un usage industriel et la part de ceux destinés à la consommation humaine varient d'une année à l'autre, ce qui entraîne des écarts de prix significatifs.

GRAPHIQUE 70 PRIX NOMINAUX MOYENS DU HARENG DÉBARQUÉ DANS LES PRINCIPAUX ÉTATS MEMBRES DE L'UE (EUR/KG)

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)) et d'administrations nationales. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



SPRAT

En 2023, les débarquements de sprat dans l'UE ont atteint 308.991 tonnes pour une valeur de 120 millions d'euros, soit une baisse de 8% en volume, mais une hausse de 27% en valeur, ce qui reflète la forte remontée des prix dans les principaux pays producteurs (voir graphique 71). Si l'on compare par rapport à 2014, le volume s'est réduit de 22%, tandis que la valeur augmentait de 4% (en termes réels).

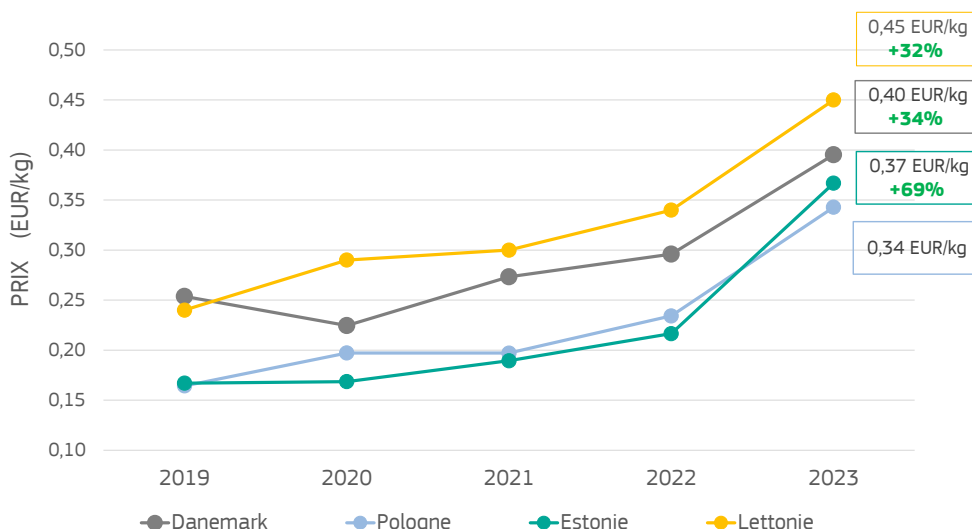
Ensemble, le Danemark, la Pologne, l'Estonie et la Lettonie ont représenté près de 95% de l'ensemble des débarquements de sprat dans l'Union européenne, à la fois en volume et en valeur. Le Danemark reste de loin le plus grand producteur, avec 173.002 tonnes débarquées (57% du total). Malgré une réduction du volume de 7% par rapport à 2022, la valeur s'est accrue de 25% pour atteindre 68 millions d'euros, sous l'effet d'une hausse du prix unitaire moyen (passant de 0,30 à 0,40 EUR/kg). Le sprat débarqué au Danemark est utilisé pour produire de la farine de poisson¹³⁰, tandis que la Pologne et la Lettonie l'utilise plutôt dans leurs conserveries (ces deux pays étant les plus grands producteurs de sprat en conserve de l'UE).

La Pologne occupe le deuxième rang, avec 46.260 tonnes, soit une baisse de 15% par rapport à 2022. La valeur est toutefois en hausse de 24% (16 millions d'euros au total), grâce à la hausse du prix (passant de 0,23 à 0,34 EUR/kg). En Estonie, le volume est resté relativement stable (35.958 tonnes : -1% seulement), tandis que la valeur faisait un bond de 67% (pour atteindre 13 millions d'euros), également sous l'effet d'une forte augmentation du prix (passant de 0,22 à 0,37 EUR/kg). De même, la Lettonie a vu la valeur de ses débarquements grimper de 30% (14 millions d'euros), alors que leur volume ne diminuait que de 2% (31.906 tonnes). Ce pays a affiché le prix unitaire moyen le plus élevé des principaux producteurs : 0,45 EUR/kg.

¹³⁰ Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans l'étude de l'EUMOFA sur la production européenne de farine et d'huile de poisson, disponible au lien suivant : <https://www.eumofa.eu/market-analysis#thematic>.

GRAPHIQUE 71
PRIX NOMINAUX
MOYENS DU SPRAT
DÉBARQUÉ DANS
LES PRINCIPAUX
ÉTATS MEMBRES DE
L'UE (EUR/KG)

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)) et d'administrations nationales. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



MAQUEREAU

En 2023, les débarquements de maquereau dans l'UE ont totalisé 206.343 tonnes (-13% en volume par rapport à l'année précédente) et 221 millions d'euros (-4% en valeur), soit leur niveau le plus faible des dix dernières années.

Ces débarquements ont fortement fluctué au cours de la dernière décennie, au gré de la disponibilité variable des stocks, de la nette diminution des totaux admissibles de capture (TAC) ces dernières années et de la redistribution des possibilités de pêche à la suite du Brexit. Les périodes de reprise, comme en 2020 et 2022, ont alterné avec des phases de net repli, comme en 2021 et en 2023, lorsque la réduction de l'effort de pêche a considérablement impacté les débarquements.

Forts de 60.491 tonnes, les Pays-Bas sont restés le premier producteur de l'UE (représentant près de 30% du total). Malgré une baisse du volume de 24% par rapport à 2022, la valeur totale a augmenté de 25%, atteignant 52 millions d'euros sous l'effet du redressement du prix unitaire moyen (qui est passé de 0,52 EUR/kg en 2022 à 0,86 EUR/kg en 2023). Il convient de noter toutefois que la chaîne de valeur fait l'objet d'une intégration verticale aux Pays-Bas, en vertu de laquelle de très nombreuses étapes de la production et de la distribution sont contrôlées par une même entreprise. Il est donc possible que cette valeur unitaire soit sous-évaluée en raison de différents tarifs internes propres à chaque stade, qui ne refléteraient pas exactement le prix du marché.

Viennent ensuite l'Irlande et l'Espagne, qui ont enregistré une baisse du volume par rapport à l'année précédente (41.322 tonnes et 39.981 tonnes, respectivement). Une baisse de valeur a également été observée, pour un total respectif de 62 millions et 42 millions d'euros. La réduction enregistrée en Espagne est due à la chute des prix, qui sont passés de 1,40 à 1,06 EUR/kg en moyenne, tandis qu'ils restaient stables en Irlande (1,50 EUR/kg). Il convient de mentionner que cette dernière a été affectée par une réduction générale des TAC pour les espèces les plus importantes, dont le maquereau. Les TAC recommandés pour ces espèces n'ont pas cessé de diminuer entre 2021 et 2024. Et les avis scientifiques émis pour 2025 indiquent que cette tendance est amenée à se poursuivre. Le Portugal, enfin, a vu ses débarquements fortement augmenter en volume (31.490 tonnes, soit +55% par rapport à 2022) et en valeur (16 millions d'euros, soit +57%), ce qui s'est traduit par un prix unitaire stable : 0,51 EUR/kg (+2%).

SARDINE

En 2023, les débarquements communautaires de sardine ont atteint 148.595 tonnes et 135 millions d'euros, soit leur niveau le plus bas des dix dernières années. Par rapport à 2022, le volume a chuté de 11% et la valeur de 17%, suivant une tendance amorcée en 2019 et brièvement interrompue par une période de hausse en 2020.

Représentant près de la moitié des débarquements, l'Espagne et la Croatie sont restés les principaux producteurs de l'Union européenne. Ainsi l'Espagne a débarqué 35.088 tonnes (24% du total de l'UE et 4% de plus qu'en 2022), bien que pour une valeur en baisse de 21% (33 millions d'euros). La Croatie l'a suivie de près avec 32.093 tonnes (22% du total), soit une forte diminution de 19% par rapport à 2022. La valeur a atteint 19 millions d'euros, soit un recul de 15%. Cette chute est à mettre en relation avec l'entrée en vigueur du plan de gestion pluriannuel pour la pêche des petits pélagiques dans l'Adriatique, qui prévoit notamment la réduction des limites de capture pour la sardine et l'anchois au cours des trois premières années (de 2022 à 2024)¹³¹.

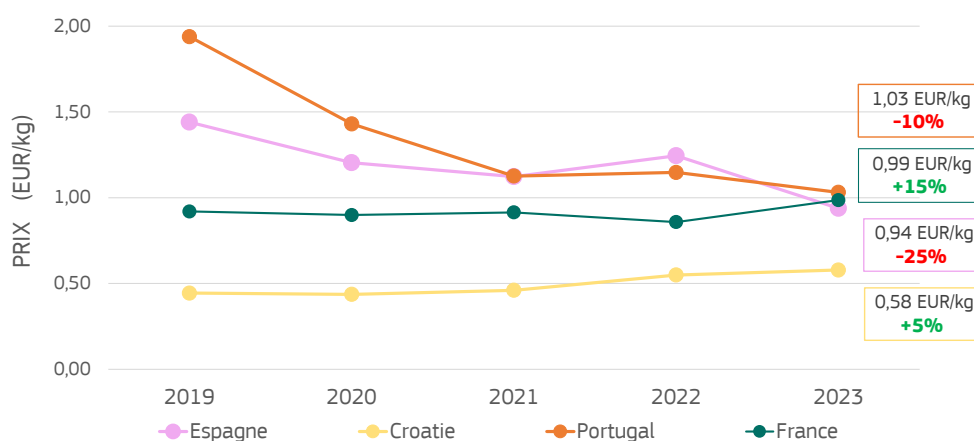
Le Portugal a débarqué 26.011 tonnes (18% du total), soit une hausse de 5% par rapport à l'année précédente, tandis que la valeur fléchissait de 5% pour atteindre 27 millions d'euros. Avec 22.582 tonnes (-10% par rapport à 2022), la France a compté pour 15% du volume total. La valeur de ses débarquements a légèrement augmenté de 4% pour se stabiliser à 22 millions d'euros.

La valeur unitaire de la sardine a largement varié d'un pays producteur à l'autre. L'Espagne, qui affiche traditionnellement le prix le plus élevé, a enregistré une baisse de la valeur unitaire moyenne (qui est passée de 1,24 en 2022 à 0,94 EUR/kg en 2023, soit une chute de 24%). Le Portugal a connu une évolution similaire, son prix passant de 1,15 à 1,03 EUR/kg (-10%). En revanche, le prix unitaire moyen a augmenté de 5% en Croatie (de 0,55 à 0,58 EUR/kg) et de 15% en France (de 0,86 à 0,99 EUR/kg).

GRAPHIQUE 72 PRIX NOMINAUX MOYENS DE LA SARDINE DÉBARQUÉE DANS LES PRINCIPAUX ÉTATS MEMBRES DE L'UE (EUR/KG)

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)) et d'administrations nationales.

Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



ANCHOIS

En 2023, les débarquements communautaires d'anchois sont descendus, pour la première fois en dix ans, sous le seuil des 100.000 tonnes. En effet, ils ont totalisé 98.385 tonnes et engendré 206 millions d'euros, soit un recul de 2% par rapport à 2022. C'est le résultat d'une tendance progressive à la baisse du volume depuis 2019, interrompue en 2021 pour une brève période de reprise.

L'Espagne, principal producteur, a contribué pour près de la moitié des débarquements d'anchois de l'UE. Son volume s'est accru modérément de 3% (45.208 tonnes), tandis que sa valeur atteignait progressivement de 11% (91 millions d'euros). De même, le Portugal, qui a représenté 5% du total débarqué dans l'Union européenne, a connu une forte augmentation de son volume (4.567 tonnes : +29%) et de sa valeur (16 millions d'euros : +30%).

La croissance de ces deux pays a été contrebalancée par des pertes en Italie et en Grèce¹³², tandis que la Croatie maintenait un volume stable. L'Italie (20% du total de l'UE) a enregistré une baisse importante de son volume (19.567 tonnes : -19%) et de sa valeur

¹³¹ Source : <https://www.fao.org/gfcm/managementplan-smallpelagic-adriatic/en/>

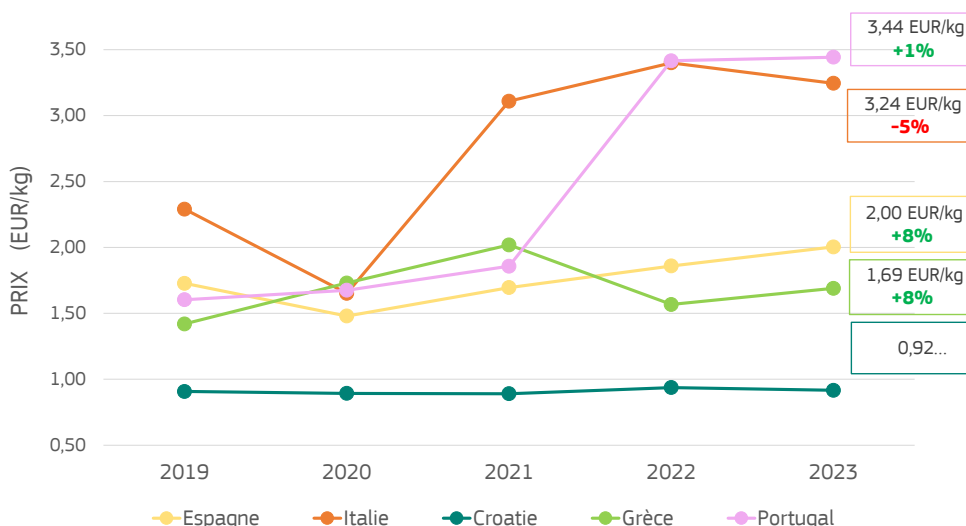
¹³² La baisse observée dans les pays méditerranéens est largement imputable au plan de gestion pluriannuel, comme mentionné ci-dessus.

(63 millions d'euros : -23%). Les débarquements grecs (12% du total) ont diminué de 10% en volume (11.527 tonnes) et de 3% en valeur (19 millions d'euros). La Croatie (14% du total) a vu son volume et sa valeur légèrement fléchir de 1% (13.833 tonnes) et de 3% (13 millions d'euros), respectivement.

La valeur des déchargements d'anchois varie considérablement d'un État membre à l'autre, même lorsque les volumes sont similaires. En 2023, le prix unitaire s'est élevé à 3,44 EUR/kg au Portugal (+1% par rapport à 2022) – son niveau le plus élevé en cinq ans – tandis qu'il affichait 1,69 EUR/kg en Grèce (+8%). En Croatie, la valeur unitaire, généralement plus faible qu'ailleurs, a diminué de 2% pour atteindre 0,92 EUR/kg.

GRAPHIQUE 73 PRIX NOMINAUX MOYENS DE L'ANCHOIS DÉBARQUÉ DANS LES PRINCIPAUX ÉTATS MEMBRES DE L'UE (EUR/KG)

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)) et d'administrations nationales. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



POISSONS DE FOND

En 2023, le volume des débarquements de poissons de fond de l'UE a augmenté pour la première fois depuis 2020 (+21% par rapport à 2022). De même, la valeur totale a progressé de 3%.

Cette catégorie regroupe les principales espèces suivantes : merlan bleu, merlu, cabillaud, églefin, rouget, lieu noir, merlan, tacaud, lingue, lieu jaune, grenadier et légine. Les autres espèces, dont le lançon, sont agrégés au groupe « autres poissons de fond ». Au cours des dix dernières années, les débarquements d'espèces de plus faible valeur, dont le lançon et le merlan bleu, ont augmenté, contrairement à ceux de produits haut de gamme, tels que le merlu. Le volume total de l'UE est depuis toujours étroitement lié aux déchargements de lançons. Or ces derniers ont énormément fluctué depuis 2016, passant parfois d'environ 40.000 tonnes à un peu moins de 400.000 tonnes d'une année à l'autre. Comme indiqué ci-dessus, la demande de l'industrie est à l'origine de ces variations, puisque seuls quelques navires les ciblent à certaines périodes de l'année pour un créneau spécialisé du marché.

MERLAN BLEU

Parmi les poissons de fond, le merlan bleu est l'espèce commerciale la plus débarquée dans l'UE. En 2023, il a représenté plus de la moitié du volume total de cette catégorie : 56%.

Il convient de noter que la plupart des débarquements de cette espèce ne sont pas destinés à la consommation humaine, à l'exception des espèces pêchées en Méditerranée et d'une petite partie des captures dans l'Atlantique, destinées aux marchés d'exportation spécialisés dans la production de surimi. En effet, ils servent en majorité à la production de farine et d'huile de poisson¹³³.

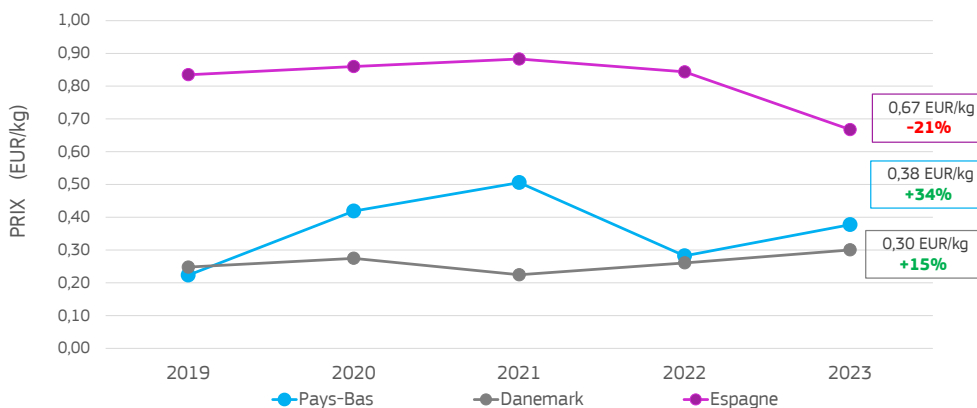
¹³³ Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans l'étude de l'EUMOFA sur la production européenne de farine et d'huile de poisson, disponible au lien suivant : <https://www.eumofa.eu/market-analysis#thematic>.

Toujours en 2023, 434.519 tonnes de merlan bleu ont été débarquées dans l'Union européenne, pour une valeur de 164 millions d'euros, soit une augmentation de 34% en volume et de 46% en valeur par rapport à l'année précédente. Les deux principaux pays de débarquement de cette espèce sont à l'origine de cette forte poussée :

les Pays-Bas, d'une part, qui ont vu leur volume augmenter de 47% par rapport à 2022 : 177.778 tonnes, soit le niveau le plus élevé des dix dernières années. De même, la valeur a quasiment doublé pour atteindre 67 millions d'euros, tandis que le prix unitaire progressait de 34%, passant de 0,28 EUR/kg en 2022 à 0,38 EUR/kg en 2023. Le Danemark, d'autre part, a enregistré également une nette reprise de ses débarquements : +97% en volume (138.183 tonnes) et +126% en valeur (42 millions d'euros), soit l'équivalent des niveaux atteints en 2019. De même, le prix unitaire s'est accru de 15%, passant de 0,26 à 0,30 EUR/kg. À l'opposé, les débarquements irlandais ont reculé de 28% en volume (pour atteindre 70.194 tonnes) et de 27% en valeur (19 millions d'euros). L'Espagne a débarqué 28.547 tonnes (+14%) pour une valeur inférieure de 10% à celle de 2022 : 19 millions d'euros. La valeur unitaire des débarquements espagnols est généralement supérieure à celle du Danemark et des Pays-Bas. 2023 n'a pas échappé à la règle, en dépit d'une baisse de 21% par rapport à l'année précédente (passant de 0,84 à 0,67 EUR/kg).

GRAPHIQUE 74
PRIX NOMINAUX
MOYENS DU MERLAN
BLEU DÉBARQUÉ
DANS LES
PRINCIPAUX ÉTATS
MEMBRES DE L'UE
(EUR/KG)

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)) et d'administrations nationales. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



MERLU

En 2023, les débarquements de merlu dans l'UE se sont élevés à 106.64 tonnes pour une valeur de 411 millions d'euros, soit une chute de 21% en volume et de 5% en valeur par rapport à 2021. Il s'agit du niveau le plus faible de la décennie écoulée (en volume et en valeur réelle). Le prix unitaire moyen a toutefois augmenté de 21%, passant de 3,20 à 3,85 EUR/kg, atteignant un pic sur cinq ans.

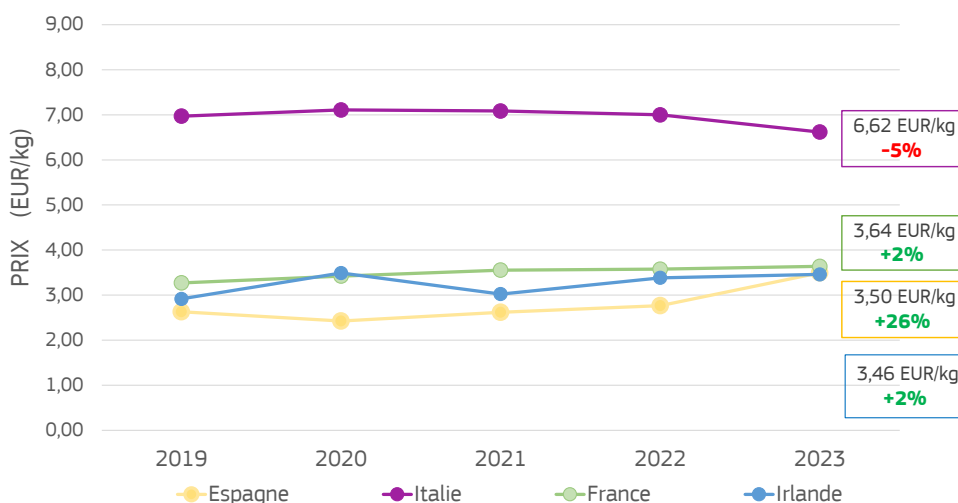
Le merlu européen (*Merluccius merluccius*), principale espèce débarquée, a représenté 72% du total, tandis que le merlu d'Argentine (*Merluccius hubbsi*), débarqué exclusivement en Espagne par les flottes de pêche lointaine, a constitué 18% de ce dernier. Le reste était composé de merlu d'Afrique tropicale (5%) et de merlu commun (5%).

débarquements de merlu de l'UE, malgré un recul du volume (68.572 tonnes : -29%) et de la valeur (240 millions d'euros : -10%) en raison d'une réduction du merlu d'Argentine (-66% entre 2022 et 2023). Cette contraction n'a pas été compensée par les hausses enregistrées en France, en Irlande et en Italie. À noter que l'Italie présente depuis toujours le prix unitaire le plus élevé. Il s'est élevé à 6,62 EUR/kg en 2023, soit 5% de moins qu'en 2022. L'Espagne, en revanche, a présenté la valeur unitaire la plus basse :

3,50 EUR/kg. Ceci est dû au prix bas du merlu d'Argentine entier et congelé, qui était de 2,02 EUR/kg en 2023 (+6% par rapport à l'année précédente).

GRAPHIQUE 75 PRIX NOMINAUX MOYENS DU MERLU DÉBARQUÉ DANS LES PRINCIPAUX ÉTATS MEMBRES DE L'UE (EUR/KG)

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)) et d'administrations nationales. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



CABILLAUD

En 2023, le volume des débarquements de cabillaud dans l'UE est resté généralement stable par rapport à l'année précédente, n'enregistrant qu'une légère baisse de 0,5% pour atteindre 16.591 tonnes. Leur valeur s'est élevée à 79 millions d'euros, soit 5% de moins qu'en 2022. Le volume et la valeur connaissent toujours des niveaux historiquement bas après une période de baisse prolongée au cours des dix dernières années. Ainsi les débarquements de cette espèce ont chuté de 81% entre 2014 et 2023, tandis que leur valeur accusait un recul de 64% en termes réels.

Des tendances contrastées se dégagent toutefois d'un État membre à l'autre. Les pays ayant enregistré les plus nombreux débarquements sont le Danemark (47% du total), l'Espagne (17%), le Portugal (17%) et l'Allemagne (13%). Les hausses les plus importantes ont été observées au Danemark (+50%) et au Portugal (+58%). Il en a été de même en termes de valeur, le Danemark faisant un bond de 122% pour atteindre 32 millions d'euros et le Portugal doublant presque son score de l'an dernier, avec 8 millions d'euros. C'est le résultat de volumes plus élevés et d'un raffermissement des prix du marché. En revanche, des baisses ont été enregistrées en Allemagne et en Espagne. Cette dernière a vu ses débarquements chuter de 15% en volume (atteignant 2.794 tonnes) et de 22% en valeur (16 millions d'euros). En Allemagne, le volume a reculé de 39% (2.214 tonnes) et la valeur s'est réduite de moitié (13 millions d'euros). En 2023, le prix unitaire moyen du cabillaud a affiché 4,74 EUR/kg dans l'UE, contre 4,94 EUR/kg en 2022 (-4%), conséquence d'une plus grande proportion de débarquements de produits de moindre valeur au Danemark et au Portugal.

CRUSTACÉS

En 2023, les débarquements de crustacés dans l'UE ont diminué de 11% en volume et de 13% en valeur par rapport à l'année précédente, totalisant 98.203 tonnes et 802 millions d'euros. Rompant avec deux années de croissance, cette diminution a entraîné le volume et la valeur (réelle) à leur niveau le plus bas des dix dernières années.

CREVETTES

Les crevettes, présentées ici toutes espèces confondues, ont enregistré la plus forte valeur de l'ensemble des produits débarqués dans l'UE.¹³⁴

47.341 tonnes ont été débarquées en 2023 - soit le niveau le plus bas de la décennie écoulée -, pour une valeur totale de 445 millions d'euros. Ce repli fait suite à la hausse

¹³⁴ L'agrégation « crevettes » inclut les espèces suivantes : crevettes *Crangon* spp., crevettes d'eau froide (essentiellement les crevettes nordiques « *Pandalus borealis* »), crevettes roses du large (« *Parapenaeus longirostris* »), crevettes d'eau chaude (principalement les caramotes « *Penaeus kerathurus* ») et crevettes diverses (notamment les gambons rouges « *Aristaeomorpha foliacea* », les crevettes rouges « *Aristeus antennatus* » et les gambons rayés « *Aristeus varidens* »).

observée en 2022, la première depuis 2018, qui avait marqué un retour aux niveaux antérieurs à la pandémie.

Pour la première fois, la crevette rose du large (*Parapenaeus longirostris*) a dépassé la crevette *Crangon* au rang de première espèce débarquée dans l'UE, avec 35% du total. L'Italie, l'Espagne et la Grèce ont continué de dominer le marché, comptant à eux trois pour 90% du volume de crevette rose du large. Au total, les débarquements de cette espèce ont chuté de 7% en volume et en valeur par rapport à 2022. L'Italie est arrivée en tête malgré une baisse de 4% en volume (atteignant 5.944 tonnes) et de 12% en valeur (32 millions d'euros). Le prix unitaire moyen s'est élevé à 5,41 EUR/kg (-9% par rapport à 2022). L'Espagne arrive ensuite avec 5.759 tonnes (-7% en volume) et 50 millions d'euros (-6% en valeur). Sa valeur unitaire a atteint 8,63 EUR/kg (+1% par rapport à 2022). La Grèce a connu une baisse plus sévère : -18% en volume (3.215 tonnes) et -10% en valeur (17 millions d'euros). Son prix unitaire s'est élevé à 5,19 EUR/kg (+9% par rapport à l'année précédente).

La crevette *Crangon*, débarquée principalement dans les États membres du nord, a représenté 31% du volume total des débarquements de crevettes en 2023, contre 43% en 2022. Les Pays-Bas, principal pays producteur, ont vu leurs débarquements chuter de 54% (atteignant 6.437 tonnes) et leur valeur de 47% (44 millions d'euros). Le prix unitaire s'est élevé à 6,79 EUR/kg (+15% par rapport à l'année précédente). Avec 6.305 tonnes (-29%) valant 38 millions d'euros (-23%), l'Allemagne a affiché un prix unitaire de 6,02 EUR/kg (+8% par rapport à 2022).

Les crevettes d'eau froide autres que l'espèce *Crangon* ont essentiellement été débarquées en Suède et au Danemark. Ce dernier a enregistré une baisse de 25% en volume (pour atteindre 1.775 tonnes) et de 11% en valeur (8 millions d'euros), pour une valeur unitaire de 4,57 EUR/kg (+19%). Les débarquements suédois, de l'ordre de 1.131 tonnes, ont diminué de 14% en volume et de 25% en valeur (9 millions d'euros), tandis que le prix unitaire s'élevait à 8,23 EUR/kg (-13% par rapport à 2022).

Le groupe « crevettes diverses » comprend principalement le gambon rouge (*Aristaeomorpha foliacea*), la crevette rouge (*Aristeus antennatus*) et le gambon rayé (*Aristeus varidens*). Ensemble, l'Italie et l'Espagne ont compté pour environ 90% de l'ensemble des débarquements de ces crevettes dans l'UE en 2023, tant en volume qu'en valeur. Alors que la plupart des débarquements italiens portaient sur des gambons rouges, ceux de l'Espagne étaient composés majoritairement de gambons rayés, de crevettes rouges et de crevettes édouard. Les débarquements espagnols de « crevettes diverses » ont enregistré une hausse de 18% en volume (pour atteindre 3.573 tonnes) et de 3% en valeur (77 millions d'euros), pour une valeur unitaire de 21,58 EUR/kg (-13%). En Italie, le volume a reculé de 2% (atteignant 2.736 tonnes) et de 11% en valeur (67 millions d'euros), pour une valeur unitaire de 24,54 EUR/kg (-10%).

TABLEAU 18

PRIX NOMINAUX MOYENS DES CREVETTES DANS LES PAYS DE L'UE OÙ LA PLUPART DES DÉBARQUEMENTS ONT ÉTÉ ENREGISTRÉS EN 2023 (EUR/KG)

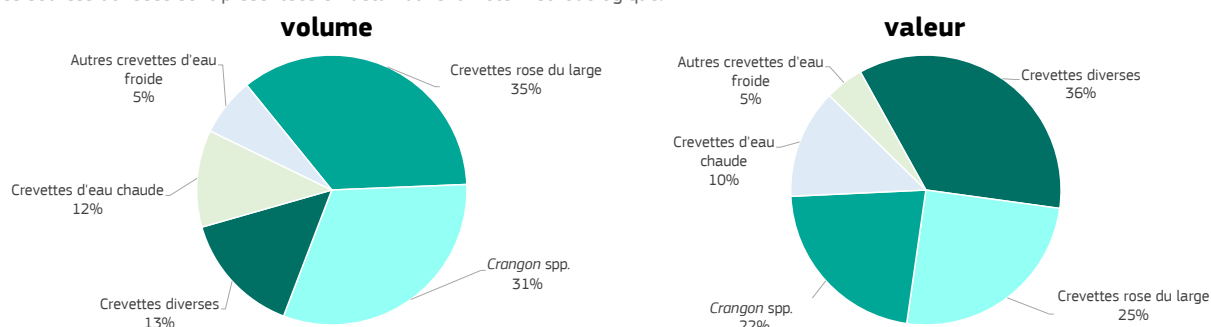
Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)) et d'administrations nationales. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.

Principales espèces commerciales	État membre	2019	2020	2021	2022	2023	2023/2022	2023/2019
Crangon spp.	Pays-Bas	2,77	3,25	3,79	5,96	6,79	+14%	+145%
	Allemagne	2,72	3,70	4,06	5,53	6,01	+9%	+121%
Autres crevettes d'eau froide principalement la crevette nordique (<i>Pandalus borealis</i>)	Danemark	4,97	3,55	4,51	3,89	4,57	+17%	-8%
	Suède	11,92	10,97	11,90	9,41	8,23	-13%	-31%
Crevettes rose du large (<i>Parapenaeus longirostris</i>)	Italie	6,84	6,56	5,12	5,90	5,41	-8%	-21%
	Espagne	8,95	9,64	10,11	8,59	8,63	+0,5%	-4%
	Grèce	4,36	4,11	4,70	4,73	5,20	+10%	+19%
Crevettes d'eau chaude principalement la crevette caramote (<i>Penaeus kerathurus</i>)	Espagne	20,35	11,23	15,91	10,09	9,91	-1%	-51%
	Italie	15,60	15,92	17,87	18,50	13,00	-30%	-17%
Crevettes diverses principalement des gambons rouges (<i>Aristaeomorpha foliacea</i>), crevettes rouges (<i>Aristeus antennatus</i>), et les gambons rayés (<i>Aristeus varidens</i>)	Espagne	21,38	20,97	23,61	24,66	21,59	-12%	+1%
	Italie	21,73	27,15	22,32	27,24	24,54	-10%	+13%

GRAPHIQUE 76

DÉBARQUEMENTS DE CREVETTES DANS L'UE EN 2023

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)) et d'administrations nationales. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



**THON ET
ESPÈCES
APPARENTÉES**

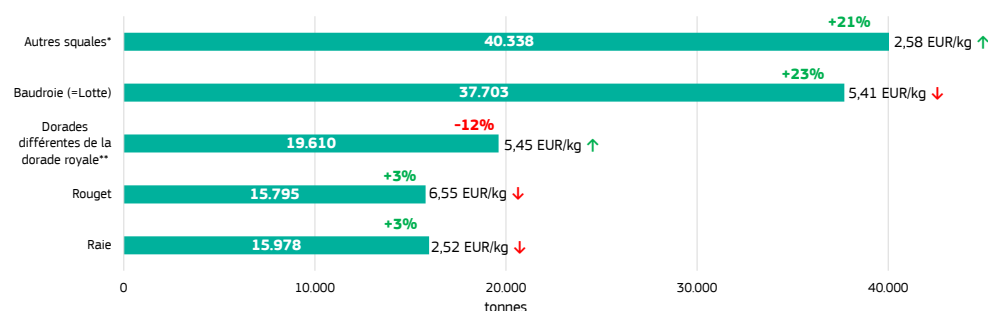
En 2023, les débarquements de thon et d'espèces apparentées dans l'UE ont atteint 152.210 tonnes et 617 millions d'euros, soit une chute de 51% en volume et de 36% en valeur par rapport à l'année précédente. Il s'agit de leur niveau le plus bas des dix dernières années. Représentant 77% du volume et 70% de la valeur totale, l'Espagne a tiré l'ensemble vers le bas, avec une chute de 57% en volume (pour un total de 116.660 tonnes) et de 45% en valeur (429 millions d'euros) par rapport à 2022. Les thons « tropicaux » ont particulièrement accusé le coup : entre 2022 et 2023, le listao a dégringolé de 85% en volume (21.200 tonnes) et de 86% en valeur (35 millions d'euros), tandis que l'albacore n'affichait que 28.975 tonnes (-54%) pour une valeur de 81 millions d'euros (-57%). En outre, les débarquements de thon obèse ont été réduits de moitié (13.913 tonnes), tout comme leur valeur (-51%), qui a atteint 35 millions d'euros. Toujours en 2023, 21% des débarquements de l'Union européenne ont été composés d'albacore, 19% d'espadon, 18% de listao (-46% par rapport à 2022), 17% de thon blanc, 11% de thon obèse et 7% de thon rouge.

ALBACORE En 2023, les débarquements communautaires de listao ont totalisé 31.942 tonnes et 255 millions d'euros, soit une baisse de 50% en volume et de 49% en valeur par rapport à l'année précédente. Le niveau atteint est le plus bas des dix dernières années, dans la poursuite d'une tendance à la baisse entamée en 2017. Sur le volume total, 91% ont été débarqués en Espagne, essentiellement sous forme de produits entiers congelés. Les baisses observées en Espagne ont eu des répercussions sur le résultat global : l'albacore y a fortement chuté de 54%, pour totaliser 28.975 tonnes, tout comme la valeur (-57%), qui est tombée à 81 millions d'euros.

AUTRES POISSONS DE MER

Les débarquements de la catégorie « autres poissons de mer » ont suivi une évolution à la baisse depuis 2021. Ils se sont élevés à 213.187 tonnes en 2023 - leur niveau le plus bas de ces dix dernières années - pour une valeur de 905 millions d'euros. Le graphique 77 donne un aperçu des débarquements des principales espèces commerciales appartenant à ce groupe.

GRAPHIQUE 77 LES PRINCIPALES ESPÈCES D'« AUTRES POISSONS MARINS » : VOLUME DÉBARQUÉ EN 2023, VARIATIONS EN % (2023/2022) ET PRIX NOMINAUX AU STADE DU DÉBARQUEMENT



* Le groupe « autres requins » comprend principalement le peau bleue (68% du total), la petite roussette (12%), les émissoles (9%), le requin bleu (4%), la grande roussette (3%), le requin-hâ (1%) et les roussettes nca (1%).

** Le groupe « dorades autres que dorade royale » comprend principalement la bogue (29% du total), la dorade grise (15%), le pageot commun (12%), le sar commun (7%), le pagre rouge (7%), le pageot acarne (6%), la dorade rose (6%), l'oblade (6%), le marbré (3%), le denté commun (3%), le sar à tête noire (2%), les sars, sparailons nca (2%), le denté à gros yeux (1%), le sparailon commun (1%), le gros denté rose (1%) et les pageots nca (1%).

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_id_main](#)).

Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.

BAUDROIE

En 2023, les débarquements de baudroie dans l'UE ont augmenté pour la première fois depuis 2018, atteignant 37.703 tonnes pour une valeur de 204 millions d'euros. Cela a représenté une hausse considérable du volume (+23%) et de la valeur (+15%).

Sur le volume total, 45% des espèces étaient classées en tant que « baudroies, etc. nca¹³⁵ » (*Lophius spp et Lophiidae*), 29% en tant que « baudroie commune » (*Lophius piscatorius* et 2,5% comme « baudroie rousse » (*Lophius budegassa*). Le reste appartenait aux catégories « baudroie africaine » (*Lophius vaillanti*) et « baudroie d'Amérique » (*Lophius americanus*).

L'Espagne est restée le plus grand producteur de baudroie, représentant 36% du volume total et 37% de la valeur totale des débarquements dans l'Union européenne. Ainsi son volume est passé de 7.696 tonnes en 2022 à 11.976 tonnes en 2023 (+56%), tandis que sa valeur augmentait de 54% (de 45 millions à 69 millions d'euros). Cette forte reprise tire l'ensemble vers le haut et rapproche l'Espagne de son niveau atteint en 2019, à savoir 11.243 tonnes débarquées pour une valeur de 70 millions d'euros.

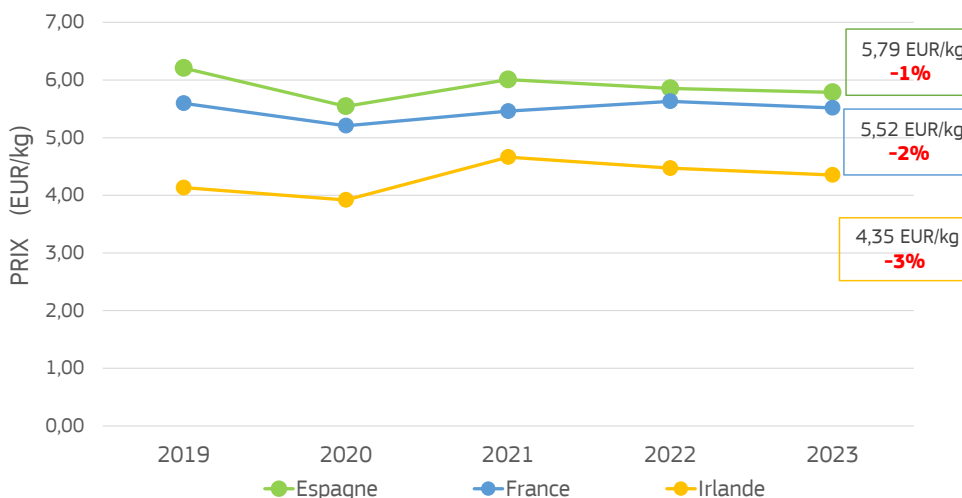
La France a contribué pour 33% de l'ensemble du volume et de la valeur de l'UE. Les débarquements français ont légèrement diminué de 5% en 2023, pour atteindre 11.011 tonnes, tandis que leur valeur chutait de 7% (61 millions d'euros). Malgré ce petit recul, la France a maintenu une production stable par rapport aux cinq dernières années.

¹³⁵ Non classées ailleurs.

Classée en troisième position, l'Irlande a progressé en volume (+15%) et en valeur (+12%) après trois ans de baisse, soit un total de 9.527 tonnes et 41 millions d'euros.

GRAPHIQUE 78
 PRIX NOMINAUX
 MOYENS DE LA
 BAUDROIE
 DÉBARQUÉE DANS
 LES PRINCIPAUX
 ÉTATS MEMBRES DE
 L'UE (EUR/KG)

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)) et d'administrations nationales. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



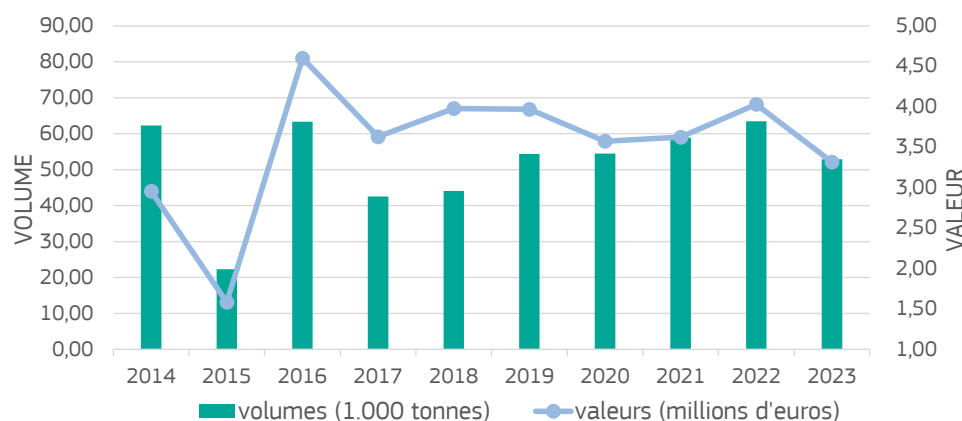
ALGUES

Les algues ne représentent qu'une part mineure des débarquements totaux de produits de la pêche dans l'UE.

En 2023, ces débarquements se sont élevés à 52.866 tonnes pour une valeur de 3,71 millions d'euros, presque entièrement débarquées en France et, dans une moindre mesure, en Espagne.

GRAPHIQUE 79
 DÉBARQUEMENTS
 TOTAUX D'ALGUES
 DANS L'UE

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)) et d'administrations nationales. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



En 2023, les débarquements d'algues dans l'Union européenne ont atteint 52.796 tonnes pour une valeur de 3,7 millions d'euros, soit une chute de 16% en volume et de 13% en valeur par rapport à l'année précédente. Malgré cette contraction, le volume total est resté dans les limites observées depuis 2019, avec quelques fluctuations liées aux aléas de la production en Espagne et en France (qui contribuent ensemble à 95% du total de l'UE).

Premier pays producteur, la France a débarqué 49.881 tonnes d'algues en 2023, soit 9.864 tonnes de moins (-17%) qu'en 2022. Cette baisse a concerné deux espèces comptant pour la quasi-totalité de la production française : le tangle (*Laminaria digitata*), qui a accusé une chute de 14% (pour atteindre 36.435 tonnes), et le laminaire nordique (*Laminaria hyperborea*), qui a diminué de 23% (13.373 tonnes). La valeur, également en baisse de 17% (passant de 2,48 millions d'euros en 2022 à 2,07 millions d'euros en 2023), reflète un prix unitaire moyen stable, mais bas : 0,04 EUR/kg.

Au deuxième rang, l'Espagne a représenté 6% du volume de l'UE mais, surtout, 44% de la valeur totale. Ce pays a débarqué 2.987 tonnes d'algues en 2023, soit une baisse de 10% en volume et de 8% en valeur (atteignant 1,64 millions d'euros) par rapport à 2022. Malgré un volume plus faible, l'Espagne a affiché un prix unitaire très élevé, de l'ordre de 0,55 EUR/kg, soit dix fois plus que la moyenne française, grâce à la production d'espèces

comestibles haut de gamme. C'est notamment le cas du wakamé (*Undaria pinnatifida*), vendu au prix de 0,78 EUR/kg en 2023.

6/ AQUACULTURE¹³⁶

6.1 VUE D'ENSEMBLE

AU NIVEAU DE L'UE

Après deux années de croissance, la valeur de la production aquacole de l'UE a diminué en 2023

En 2023, la production aquacole de l'UE¹³⁷ a totalisé 1,04 million de tonnes pour une valeur de 4,76 milliards d'euros, soit une baisse de 4% (ou 44.693 tonnes) du volume et de 1% (ou 68 millions d'euros) de la valeur par rapport à 2022. 2023 a été la deuxième année la moins productive en termes de volume, tout en étant la deuxième meilleure année en ce qui concerne la valeur au cours de la période 2014-2023.

Les moules sont restées la principale espèce en termes de volume, couvrant plus d'un tiers de la production totale malgré une baisse de 10% par rapport en 2022, qui a fortement impacté le volume global. La truite a représenté la valeur la plus élevée, avec une croissance de 16% par rapport à l'année précédente. Sa part dans le total est de près de 20%.

Bien que les données indiquent une progression de la valeur, il est important de noter que celle-ci est plutôt la conséquence de l'augmentation des coûts de production et des prix unitaires qui en résultent (les producteurs s'adaptant à la montée inflationniste du prix des matières premières) que de la croissance du volume au sens strict.

En effet, sur une période de dix ans (de 2014 à 2023)¹³⁸, la production aquacole de l'Union européenne a augmenté de 21.180 tonnes (+2%) et sa valeur a connu une formidable croissance en termes réels : +35%, ou 1,09 milliard d'euros. La hausse de valeur s'est produite essentiellement entre 2014 et 2017. Elle a reculé par la suite, parallèlement au volume, jusqu'en 2020. Mais l'augmentation la plus spectaculaire s'est produite entre 2020 et 2021 (voir graphique 80), le volume culminant à 1,13 million de tonnes (+4%) et la valeur à 4,17 milliards d'euros (+14%), en termes nominaux. Une production accrue et le redressement du marché suite à l'épidémie de COVID-19 sont à l'origine de cette progression notable. La valeur a suivi cette tendance positive en 2022 et a atteint un pic sur dix ans (4,84 milliards d'euros en termes réels, soit 16% de plus par rapport à 2021), malgré le retour d'un ralentissement du volume. La tendance s'est infléchie en 2023, le volume continuant de chuter et la valeur connaissant un nouveau ralentissement après deux années de croissance. Il convient de noter que les graphiques couvrant des périodes supérieures à cinq ans, comme le graphique 80, présentent des valeurs déflatées.

La baisse de volume observée entre 2022 et 2023 s'explique par une production moindre de moules, de bar commun et de dorade royale. Les moules ont toutefois enregistré une hausse de leur valeur pendant cette même période, au contraire d'autres espèces importantes qui ont précipité la chute de la valeur globale. La baisse de production des *poissons de mer nca* (« non classés ailleurs »), dans la catégorie

¹³⁶ La principale source de données pour la production aquacole de l'UE est EUROSTAT. Ces données couvrent le secteur aquacole du point de vue de la production sur l'exploitation, disponible pour la consommation humaine. Il convient de tenir compte du fait que la production est comptabilisée au stade des premières ventes. Le rapport n'inclut donc pas la production destinée à la consommation personnelle, ni les œufs et alevins produits en vue d'être élevés au sein d'une même exploitation sans les vendre. Inklusés indépendamment de leur utilisation finale depuis l'année de référence 2016, les plantes aquatiques constituent une exception au critère de « consommation humaine ».

Les données ont été intégrées à celles de la FAO, de la FEAP et des administrations nationales pour plusieurs États membres : pour plus d'informations sur les intégrations effectuées et sur les données collectées pour chaque pays, veuillez consulter la note méthodologique.

¹³⁷ Conformément aux lignes directrices d'Eurostat sur la production et la diffusion de données statistiques par les services de la Commission après le retrait du Royaume-Uni de l'UE, alors que la période de référence la plus récente est l'année 2023, le Royaume-Uni est exclu des agrégations de l'UE pour chaque année. En outre, les données de l'UE incluent la Croatie depuis 2013, date de l'adhésion de ce pays.

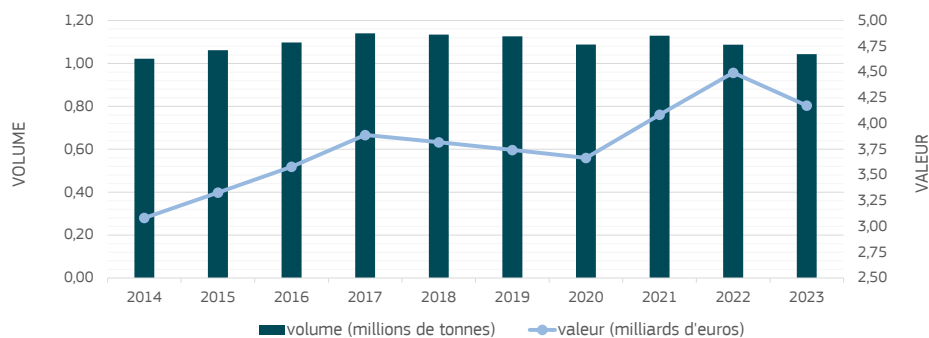
¹³⁸ Dans ce rapport, les variations de valeur et de prix pour des périodes supérieures à cinq ans sont analysées en déflatant les valeurs à l'aide du déflateur du PIB (base=2020) ; pour des périodes plus courtes, les variations de valeur et de prix nominaux sont analysées.

des « autres poissons de mer » (dont aucune autre donnée n'est disponible), est l'une des raisons principales de la diminution de la valeur et du volume.

GRAPHIQUE 80

LA PRODUCTION AQUACOLE DANS L'UE

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)), de la FAO, des administrations nationales et de la FEAP. Les sources utilisées sont présentées plus en détail dans la note méthodologique. Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2020).



Les principaux groupes d'espèces élevées au sein de l'UE sont présentés aux graphiques 81 et 82. Comme indiqué dans ces derniers, les bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques représentent un peu moins de la moitié du volume de la production aquacole de l'UE, notamment grâce à l'élevage de moules en Espagne (qui couvre environ 15% de la production totale) et d'huîtres en France (9%).

Les catégories « autres poissons de mer », qui englobent la dorade royale et le bar commun, et « salmonidés », qui incluent la truite et le saumon, ont constitué respectivement 21% et 18% du volume total en 2023. La Grèce reste le principal pays producteur de dorade royale (couvrant environ deux tiers de la production communautaire) et de bar commun (plus de la moitié).

En 2023, l'Italie a produit le plus de truites de l'Union européenne - suivie de près par la France et le Danemark, responsables de la moitié de la production totale -, tandis que 90% du saumon d'élevage provenait d'Irlande. Élevées essentiellement en Pologne, en République tchèque et en Hongrie, les espèces d'eau douce, dont la carpe, ont couvert 9% du total de la production aquacole de l'Union.

Le reste était réparti entre les autres groupes d'espèces, dont la production annuelle moyenne s'est élevée à environ 40.000 tonnes entre 2019 et 2023.

En termes de volume, tous les groupes d'espèces principales ont reculé entre 2022 et 2023, comme indiqué au graphique 81. La valeur a toutefois augmenté pour chacune de ces catégories, à l'exception des « autres poissons de mer ». Ce dernier groupe a connu une baisse de 7% en volume et de 18% en valeur, sous l'effet de la réduction des « autres poissons de mer nca », dont aucune autre donnée n'est disponible. Les importations (en provenance de la Turquie, principalement) ont constitué environ la moitié de l'approvisionnement du marché communautaire pour cette catégorie. La valeur de ces importations a toutefois légèrement fléchi de 1%, tandis que leur valeur augmentait de 1%.

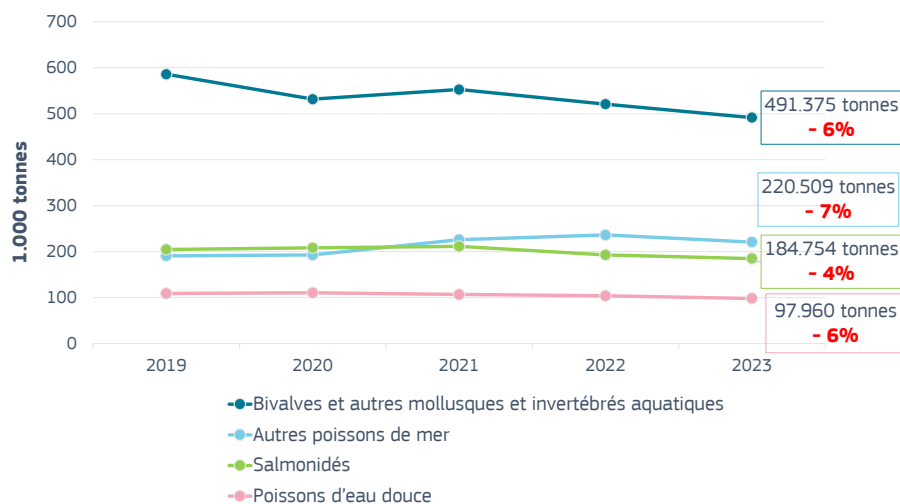
En général, la valeur de la plupart des produits aquacoles a augmenté sans que le volume en fasse de même, essentiellement en raison de prix unitaires plus élevés.

La hausse des frais de production, liée aux coûts énergétiques élevés et à l'inflation, aggravée par la guerre en Ukraine, a entraîné un fort accroissement des frais de transport et du coût des aliments pour animaux. En plus de cela, les faibles volumes produits n'ont fait qu'accroître les coûts unitaires.

GRAPHIQUE 81

VOLUMES DES GROUPES DE PRODUITS AQUICOLES LES PLUS PRODUITS DANS L'UE. VARIATIONS EN % (2023/2022)

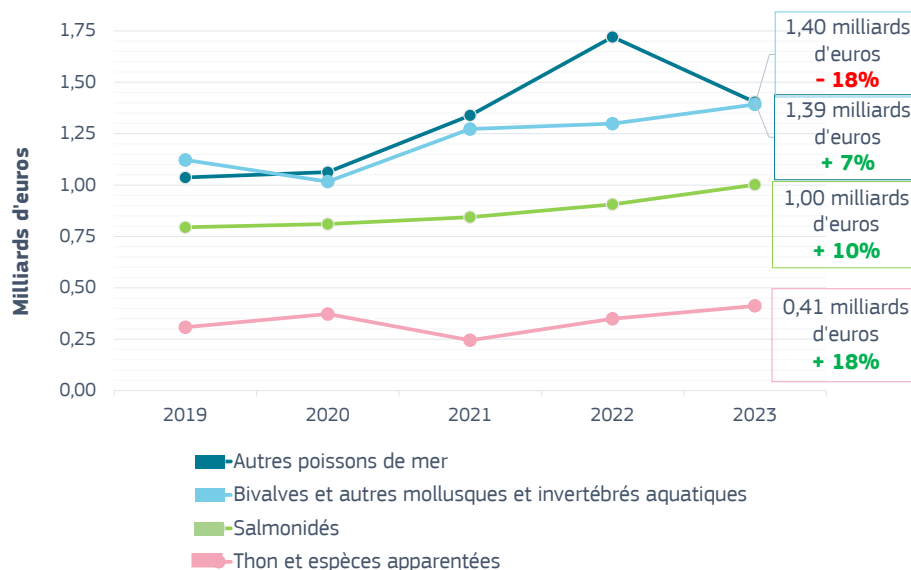
Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)) et de la FAO. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



GRAPHIQUE 82

VALEURS NOMINALES DES GROUPES DE PRODUITS AQUICOLES PRODUITS DANS L'UE QUI ONT LA PLUS FORTE VALEUR. VARIATIONS EN % (2023/2022)

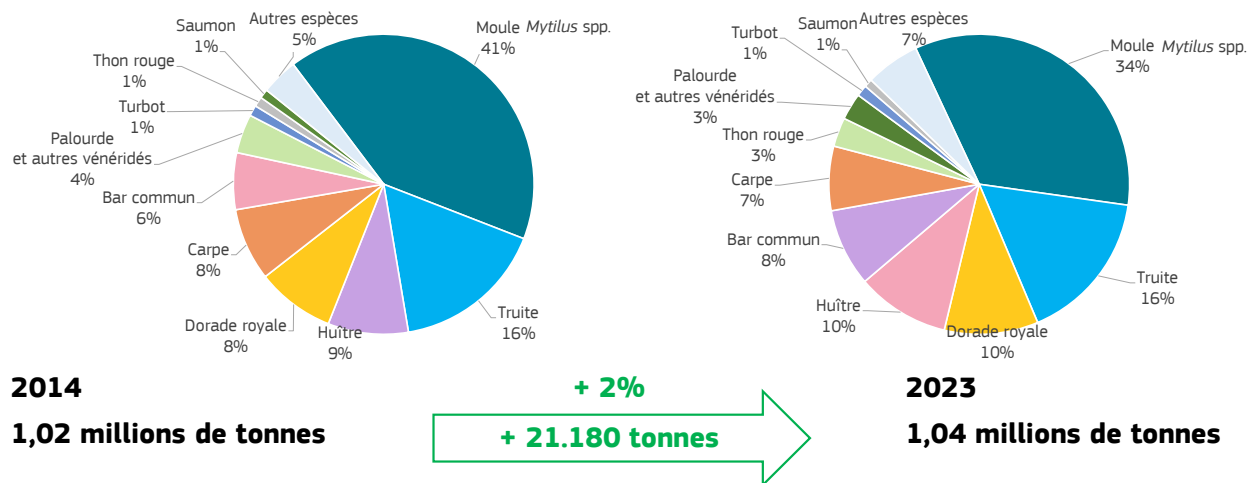
Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)) et de la FAO. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



GRAPHIQUE 83

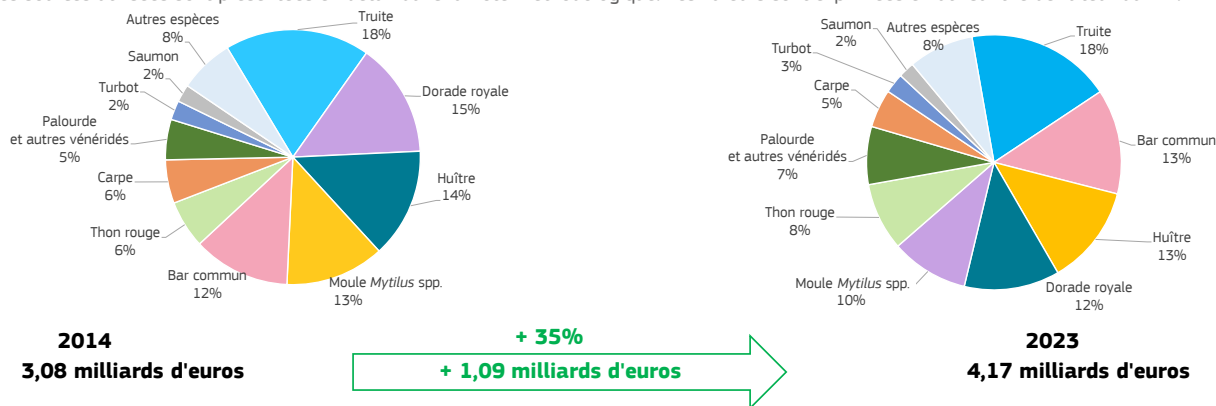
COMPOSITION DE LA PRODUCTION AQUICOLE DE L'UE PAR PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES - EN VOLUME : 2014 VS. 2023

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)), de la FAO et de la FEAP. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



GRAPHIQUE 84**COMPOSITION DE LA PRODUCTION AQUACOLE DE L'UE PAR PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES – EN VALEUR RÉELLE (BASE=2020) : 2014 VS. 2023**

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)), de la FAO et de la FEAP. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique. Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB.



La composition par espèce de la production aquacole de l'UE est restée similaire à celle des dix dernières années, aussi bien en termes de volume que de valeur. Les moules sont l'espèce produite en plus grande quantité et la truite est celle ayant la plus forte valeur. La structure de la production aquacole de l'UE a toutefois connu quelques petits changements.

En effet, bien que les moules restent au faîte de la production, elles ont enregistré une baisse de volume entre 2014 et 2023, tout comme d'autres espèces importantes (carpe, palourdes et saumon), qui ont vu leur part diminuer dans la production globale de l'Union européenne. Ainsi le pourcentage des moules dans le total est passé de 41% en 2014 à 34% en 2023. La dorade royale et le bar commun, en revanche, ont vu leur proportion augmenter de 2%. La truite a maintenu un volume de 16%, ce qui confirme son importance en tant que poisson d'eau douce, tandis que les huîtres passaient de 9 à 10%.

De 2014 à 2023, la valeur réelle de l'aquaculture communautaire a augmenté d'environ 1,09 milliard d'euros (+35%), pour atteindre 4,17 milliards d'euros. La truite s'est accrochée à sa première place, à hauteur de 18%, pour une valeur de près de 770 millions d'euros. Le pourcentage du bar commun est passé de 12% à 13%, ce qui le met au même niveau que les huîtres. En revanche, malgré une hausse de 13% en valeur (+60 millions d'euros), la dorade royale a vu la part de cette dernière diminuer (passant de 15% à 12%). De même, les moules ont perdu du terrain (de 13% à 10%) en dépit d'une valeur en progression de 6% (+24 millions d'euros). L'apport des palourdes à la valeur globale est passé de 5% à 7%, reflétant une croissance, en termes absolus, de 124 millions d'euros (+94%).

Bien que toujours considéré comme un produit de niche, le thon rouge a connu un développement soutenu entre 2014 et 2023, sa part dans l'ensemble atteignant 2% en valeur et en volume. La proportion accrue de thon rouge dans le total est principalement due à une hausse importante des prix et à une croissance exceptionnelle de la production maltaise entre 2014 et 2023¹³⁹, qui a grimpé de 242% en volume et de 77% en valeur, soit une augmentation d'environ 13.000 tonnes et de 72 millions d'euros. Le total s'est élevé à 18.624 tonnes et 167 millions d'euros en 2023. Enfin, l'Espagne a également renforcé sa position par

¹³⁹ L'augmentation de la production maltaise de thon rouge peut être également liée à l'élevage illégal et clandestin de cette espèce à Malte. En 2020, les départements de la pêche de l'UE et de Malte ont engagé une action pénale contre les éleveurs de thons accusés au préalable d'avoir acheté plus de quotas de thon rouge que ce dont ils avaient droit. Voir : [How the illegal Bluefin tuna market made over EUR 12 million a year selling fish in Spain | Europol \(europa.eu\)](#)

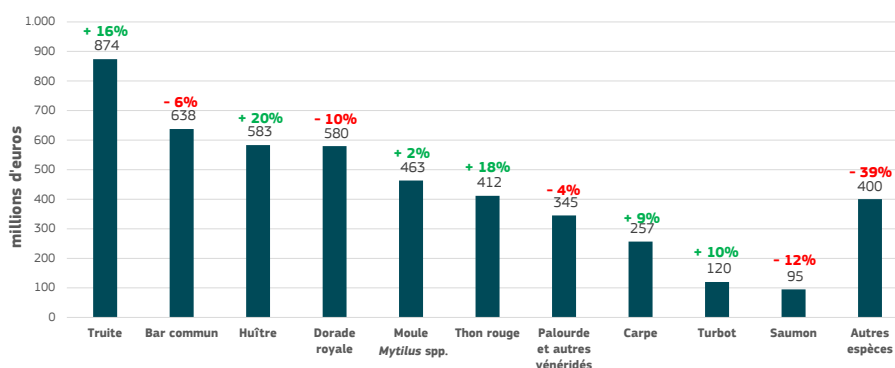
rapport aux dix dernières années, avec une très forte montée du volume (+245%) et de la valeur (+153%). Sa production a atteint 10.653 tonnes en 2023, pour une valeur de 150 millions d'euros.

GRAPHIQUE 85

VALEURS NOMINALES DES PRINCIPALES ESPÈCES AQUACOLES DANS L'UE EN 2023 ET VARIATIONS EN % (2023/2022)

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)) et de la FAO.

Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



AU NIVEAU DES ÉTATS MEMBRES

Au sein de l'UE, l'aquaculture se caractérise par des productions spécialisées dans quelques États membres : la Grèce pour la dorade royale et le bar commun, l'Espagne pour les moules, la France pour les huîtres, les moules et la truite, l'Italie pour les palourdes et la truite, les Pays-Bas pour les moules, la Pologne pour la carpe, le Danemark pour la truite, l'Irlande pour le saumon et Malte pour le thon rouge.

En 2023, en termes de volume, les six plus grands pays producteurs ont été l'Espagne, la France, la Grèce, l'Italie, les Pays-Bas et la Pologne. En termes de valeur, la France, la Grèce, l'Espagne, l'Italie et le Portugal ont affiché la plus forte progression. Au total, ces sept pays ont couvert environ 70% de la production aquacole totale de l'UE (en volume et en valeur). Et à elles seules, l'Espagne, la France et la Grèce y ont apporté plus de la moitié.

Comme indiqué aux tableaux 19 et 20, les volumes ont généralement baissé en 2023. L'Espagne a connu la chute la plus spectaculaire, tandis que les Pays-Bas affichaient une nette remontée. En revanche, les valeurs ont progressé dans la plupart des États membres, notamment au Portugal (+26%), en France (+14%) et en Italie (+12%). Les valeurs sont restées stables en Espagne, malgré un volume plus faible. La Grèce a fait figure d'exception, avec une diminution de 20% due à la baisse du prix de la dorade royale et du bar commun.

TABLEAU 19

VOLUME DE LA PRODUCTION AQUACOLE DANS LES 5 PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS DE L'UE (1.000 TONNES)

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)), et de la FAO.

Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.

Les écarts dans les variations en % sont dus aux arrondis.

État membre	2019	2020	2021	2022	2023	2023-2022
Espagne	307	277	277	273	243	-11%
France	194	191	193	184	187	+1%
Grèce	129	131	144	141	141	-0,3%
Italie	132	123	146	130	130	-0,4%
Pays-Bas	46	40	41	38	41	+9%

TABLEAU 20
VALEUR NOMINALE DE LA
PRODUCTION AQUACOLE
DANS LES 5 PRINCIPAUX
PAYS PRODUCTEURS DE
L'UE
(MILLIONS D'EUROS)

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)), et de la FAO.

Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.

État membre	2019	2020	2021	2022	2023	2023-2022
France	759	723	781	792	906	+14%
Espagne	633	582	649	809	802	-1%
Grèce	508	552	641	852	684	-20%
Italie	446	392	547	553	618	+12%
Portugal	108	121	158	169	212	+26%

En Espagne, premier producteur aquacole de l'Union européenne, le volume suit une tendance progressive à la baisse : -21% entre 2019 et 2023. Pendant cette période, en revanche, la valeur de sa production a augmenté de 27%, malgré un léger recul de 1% en 2023. Cette réduction du volume s'explique largement par la forte contraction de l'élevage de moules (environ un tiers de moins depuis 2019). Mais cela n'a pas empêché leur valeur de progresser en Espagne, tout comme d'autres espèces importantes, dont le bar commun et le thon rouge.

La France arrive première en valeur, celle-ci ayant progressé de 14% en 2023 (906 millions d'euros) par rapport à l'année précédente (792 millions d'euros). Cette croissance a profité de la hausse du prix des huîtres, dont le volume n'a augmenté que de 1% entre 2022 (près de 184.000 tonnes) et 2023 (environ 186.500 tonnes). Les huîtres représentent un peu moins de la moitié du volume aquacole français et près de 60% de sa valeur. Depuis 2019, année marquée par un pic de production sur la période 2014-2023, le volume n'a fléchi que de 4% (moules et truite, en particulier), mais la valeur a connu une croissance constante, dans la lignée de la tendance générale à la hausse au sein de l'UE.

La Grèce, qui avait dépassé la France et l'Espagne en termes de valeur en 2022, est retournée dans les rangs en 2023 suite à une chute de 20%, malgré un volume stable.

La production aquacole grecque a connu son niveau le plus élevé en 2021 et s'est maintenue depuis. Le taux de progression a été de près de 10% entre 2019 et 2023. Ceci grâce à l'élevage accru de dorade royale et de bar commun, dont la Grèce est le principal producteur au sein de l'Union européenne. Ces deux espèces ont également contribué à l'accroissement de la valeur, qui était 34% supérieure à celle de 2019, malgré une chute prononcée en 2023. Cette dernière était due à la baisse des prix unitaires par rapport à l'année précédente : -15% pour la dorade royale et -12% dans le cas du bar commun. Dans le même temps, les volumes n'ont diminué que de 6% et 7%, respectivement. Il convient de noter que le pic d'inflation de 2023 a influé sur le prix final de ces deux poissons, généralement entre 0,70 et 1,00 EUR/kg supérieur à celui des produits importés de Turquie, ce qui a entraîné une plus forte résistance des consommateurs. Ces derniers, face à la hausse des coûts de production pour les transformateurs ainsi que des dépenses ménagères, se sont davantage tournés vers les produits meilleur marché importés du voisin turc¹⁴⁰.

Les autres grands producteurs ont également connu des évolutions notables. Ainsi l'Italie et le Portugal ont suivi le sillage de la France, avec un volume généralement stable et une valeur en hausse : +12% et +26%, respectivement. La hausse du prix de la truite a permis cette croissance en Italie, tandis que la production aquacole

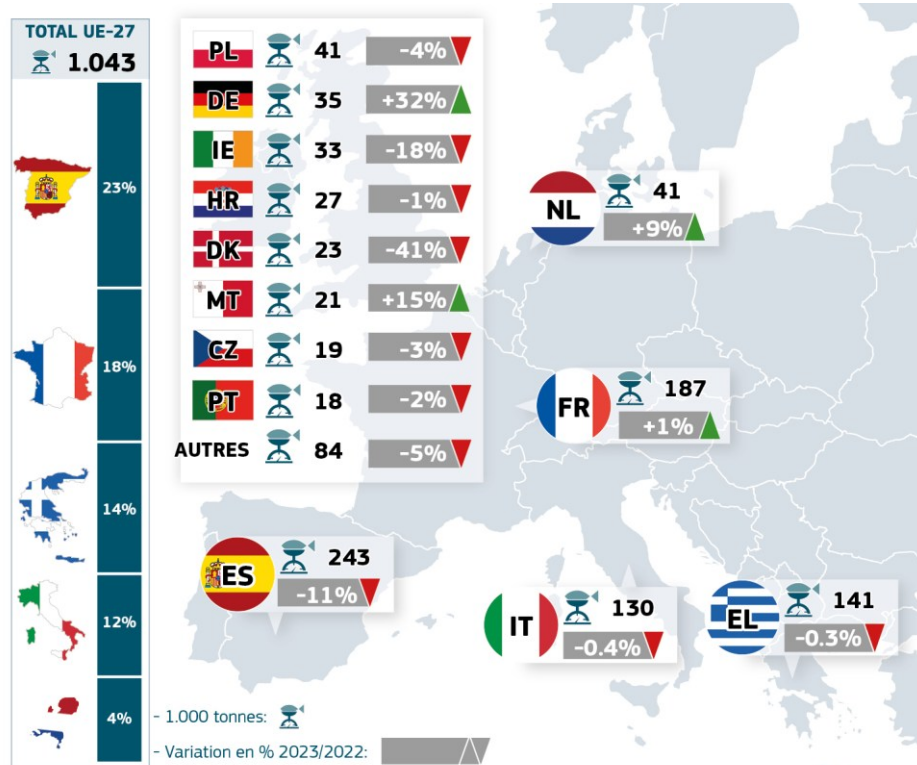
¹⁴⁰ Cependant, la production turque s'est également amoindrie en 2023, ce qui semble suggérer que la réduction a reflété une baisse générale de la demande plutôt qu'un effet isolé de la concurrence.

portugaise affichait sa valeur la plus élevée des dix dernières années, notamment sous l'effet du prix accru de ses palourdes. Après un léger recul en 2022, la production néerlandaise a rebondi en 2023 pour revenir à son niveau de 2021. En parallèle, sa valeur a progressé de 5% pour atteindre son plus haut niveau en cinq ans. Ces augmentations sont dues à la reprise de l'élevage de moules et à la production accrue des espèces appartenant à la catégorie des « autres poissons de mer », dont les *poissons diadromes nca*.

GRAPHIQUE 86

VOLUME DE LA PRODUCTION AQUACOLE DANS LES PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS DE L'UE EN 2023 ET VARIATIONS EN % 2023/2022

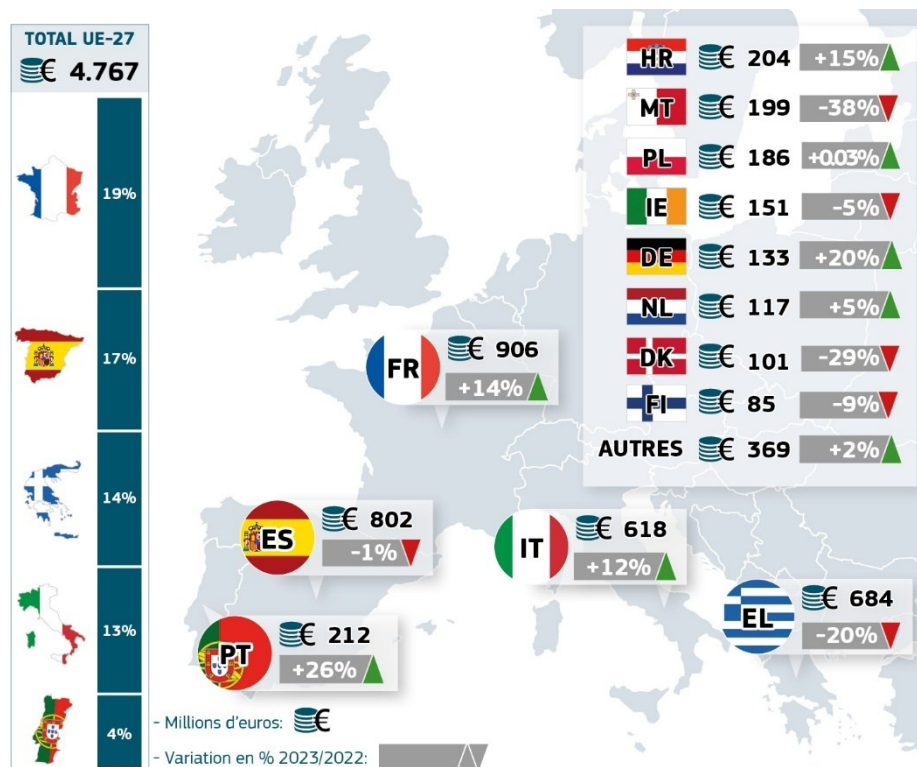
Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)) et de la FAO. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



GRAPHIQUE 87

VALEUR DE LA PRODUCTION AQUACOLE DANS LES PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS DE L'UE EN 2023 ET VARIATIONS EN % 2023/2022

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)) et de la FAO. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



6.2 ANALYSE PAR ESPÈCES PRINCIPALES

BIVALVES ET AUTRES MOLLUSQUES ET INVERTÉBRÉS AQUATIQUES

En 2023, les États membres de l'UE ont produit 491.375 tonnes de bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques d'élevage, ce qui s'est traduit, pour la deuxième année consécutive, par une baisse du volume : -6%. Passant pour la première fois sous le seuil des 500.000 tonnes, ce niveau est le plus faible des dix dernières années. Cela n'a pas empêché leur valeur d'atteindre 1,39 milliard d'euros, soit une hausse de 7% et un pic sur cinq ans. Les huîtres, les moules¹⁴¹ et les palourdes ont représenté plus de 99% de la valeur et du volume de production.

MOULES

Les moules représentent plus d'un tiers du volume total de la production aquacole. En 2023, l'Union européenne a produit 356.568 tonnes de moules, d'une valeur de 463 millions d'euros, soit une réduction de 10% (ou 39.822 tonnes) en volume et une hausse de 2% (ou 8 millions d'euros) en valeur par rapport à l'année précédente. Une tendance à la baisse est observée au niveau de l'UE depuis 2018 (sous l'effet d'une diminution de la production espagnole), à l'exception d'une légère hausse de 5% en 2021, tandis que la production continuait de s'accroître à l'échelle mondiale. Malgré des valeurs variables, leur prix unitaire n'a cessé d'augmenter au cours des cinq dernières années, passant de 0,93 EUR/kg en 2019 à 1,30 EUR/kg en 2023 (soit une progression de 39%).

L'Espagne, premier producteur aquacole de l'Union, a poursuivi une tendance baissière entamée en 2019. Après une faible reprise en 2021, où elle n'est descendue que de 0,6%, la production a chuté de 19% en 2023 pour atteindre son plus bas niveau des dix dernières années analysées. Ce recul peut être dû à un ensemble de causes : maladies, manque de naissains, faible rentabilité et conditions météorologiques extrêmement défavorables. 2023 a été marquée par la première diminution de la valeur depuis 2020 (-19%). Cette dernière a atteint 126 millions d'euros.

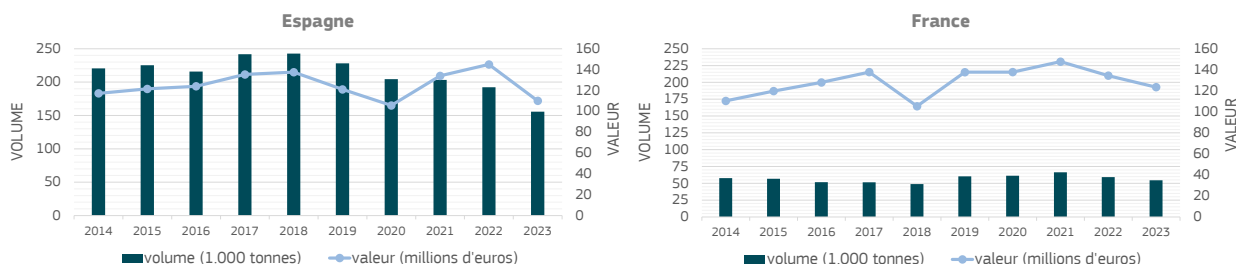
L'Espagne utilise majoritairement la technique d'élevage sur cordes fixées à des radeaux, qui est également employée en Italie et en France (sur la côte méditerranéenne). La culture sur le fond est surtout utilisée dans les pays du nord de l'UE, à savoir les Pays-Bas, l'Allemagne et l'Irlande.

La France a connu la même évolution que l'Espagne. Sa production a baissé pour la deuxième année consécutive, tout comme la consommation des ménages. Le volume a atteint 53.531 tonnes en 2023 (-8%), pour une valeur de 136 millions d'euros (-3%). De même, la production italienne a reculé de 5% en volume (57.279 tonnes), tout en affichant une hausse spectaculaire de sa valeur : +39%. Celle-ci a atteint 84 millions d'euros, soit son niveau le plus élevé des dix dernières années, aussi bien en termes nominaux que réels. À noter que l'Espagne et l'Italie produisent principalement des moules méditerranéennes (*Mytilus galloprovincialis*), vendues aux prix moyens de 0,81 EUR/kg et 1,46 EUR/kg, respectivement, en 2023. L'Espagne utilise une grande partie de ce volume en tant que matière première pour son industrie de transformation, dont un quart est destiné au secteur de la conserverie. Les consommateurs italiens, en revanche, préfèrent les moules fraîches. D'autre part, la France produit principalement la moule commune (*Mytilus edulis*), dont une partie importante approvisionne le marché des produits frais. Elle s'est vendue au prix moyen de 2,49 EUR/kg en 2023.

¹⁴¹ Une étude de cas intitulée « Les moules et les huîtres - dernières tendances du marché de l'UE » a été publiée dans les *Faits saillants du mois* de l'EUMOFA, n° 8/2025. Elle est disponible au lien suivant : <https://eumofa.eu/documents/20124/197737/MH+8+2025+Final.pdf/8e623e53-8c77-9756-8056-b07e97efa735?t=1758527276660>

GRAPHIQUE 88**PRODUCTION DE MOULES D'ÉLEVAGE DANS LES PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS DE L'UE**

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)). Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2020).

**PALOURDES**

En 2023, l'UE a produit 30.153 tonnes de palourdes, soit 6% de plus qu'en 2022, alors que leur valeur nominale a baissé de 4% pour atteindre 345 millions d'euros. Malgré ce léger rebond du volume, la production est restée nettement inférieure à ce qu'elle était au début de la décennie écoulée. La valeur, en revanche, est restée très élevée en 2023, après les pics enregistrés en 2021 et 2022.

Dans la lignée des dernières années, l'Italie était toujours le principal État membre producteur en 2023, contribuant à hauteur d'environ 72% du total, avec 21.577 tonnes valant 199 millions d'euros. La palourde japonaise y est principalement cultivée. Comme indiqué au tableau 21, cela représente une diminution de 3% en volume et de 21% en valeur par rapport à l'année précédente. Le prix moyen départ exploitation a fortement chuté en Italie (-23%), passant de 12,00 EUR/kg en 2022 à 9,21 EUR/kg en 2023, soit un niveau similaire à celui de 2021, où il était de 9,20 EUR/kg.

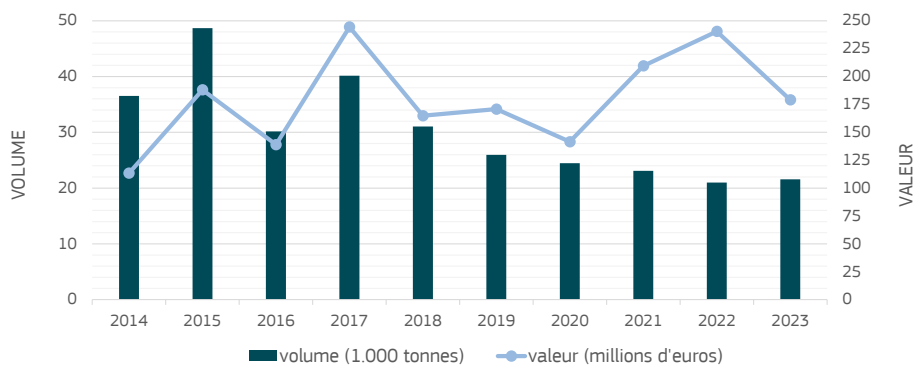
Le Portugal et la France ont également contribué à la production de palourdes de l'Union européenne, mais à des prix très différents de ceux de l'Italie. Le Portugal, qui a représenté un peu plus de 20% du total, a affiché un prix moyen de 20,13 EUR/kg, soit une hausse de 7% par rapport à l'année précédente. Le prix moyen en France était de 6,28 EUR/kg, soit 8% de plus qu'en 2022. Environ 4% de la production communautaire a émané de ce pays. Ces écarts sont probablement liés aux différentes espèces cultivées : la palourde croisée d'Europe est principalement élevée au Portugal, tandis que la France mise plutôt sur la coque commune et la palourde japonaise.

En ce qui concerne les méthodes utilisées dans l'UE, en règle générale, toutes les espèces de palourdes sont élevées sur le fond. L'environnement côtier méditerranéen est particulièrement adapté à la culture des palourdes grâce à ses eaux saumâtres, aux faibles mouvements de marée, à la présence d'un fond marin plutôt peu profond à texture mixte (sable-vase) et, surtout, à l'abondance de nutriments sous forme de phytoplanctons.

GRAPHIQUE 89**PRODUCTION DE PALOURDES D'ÉLEVAGE EN ITALIE**

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)) et de la FAO.

Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique. Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2020).



HUÎTRES En 2023, l'UE a produit 104.626 tonnes d'huîtres pour une valeur totale de 583 millions d'euros, soit une hausse de 9% en volume et de 20% en valeur par rapport à l'année précédente. Il s'agit du niveau le plus élevé atteint sur les dix dernières années, en termes nominaux et réels. Comme indiqué au graphique 90, la forte croissance observée en 2023 s'inscrit dans la reprise entamée en 2021. Cette dernière faisait d'ailleurs suite à plusieurs années de fluctuations après un pic en 2018.

2019 et 2020, en effet, ont vu la production communautaire se réduire, probablement en raison de la présence de norovirus (*gastroenteritis virus*) dans certaines régions d'élevage en France depuis décembre 2019. Ce virus avait entraîné des fermetures temporaires et plusieurs interdictions de vente dans la région Nouvelle-Aquitaine en 2020. Alors que les légères hausses de volume en 2021 et 2022 étaient liées à une augmentation de l'élevage aux Pays-Bas, au Portugal et en Irlande, c'est grâce à un regain de production en France que la production globale s'est redressée en 2023. Ce pays a d'ailleurs atteint le deuxième volume le plus élevé de la décennie 2014-2023. En effet, 90.410 tonnes d'huîtres, valant 515 millions d'euros, ont été produites en France, soit une progression de 12% en volume et de 24% en valeur par rapport à 2022.

Cette dernière est restée le principal pays producteur de ce mollusque dans l'UE, avec plus de 85% de la production totale, concentrée le long du littoral atlantique. Elle est également un important marché de consommation, la majeure partie de sa production étant commercialisée sur le marché intérieur. En 2023, les huîtres françaises ont été vendues à un prix moyen départ exploitation de 5,69 EUR/kg, soit 11% de plus qu'en 2022.

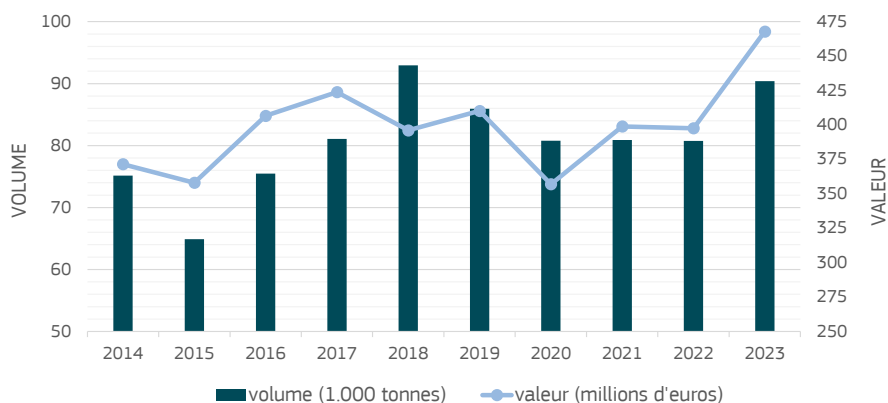
En outre, des ostréiculteurs plus modestes, davantage orientées vers l'exportation, se sont développés en Irlande, au Portugal et aux Pays-Bas. En 2023, la production irlandaise s'est maintenue à 8.257 tonnes pour une valeur de 43 millions d'euros, tandis que le prix moyen a légèrement augmenté de 2% (de 5,14 EUR/kg en 2022 à 5,23 EUR/kg en 2023). Le Portugal a produit 2.434 tonnes (un peu moins que le pic de 2022) pour une valeur de 10 millions d'euros et un prix moyen de 4,27 EUR/kg (contre 4,16 EUR/kg en 2023, soit un recul de 3%). En revanche, la production néerlandaise a chuté à son niveau le plus bas des dix dernières années (en volume et en valeur), atteignant 1.640 tonnes et générant moins de 5 millions d'euros. Le prix moyen des huîtres dans ce pays a augmenté de 5%, passant de 2,66 EUR/kg en 2022 à 2,78 EUR/kg en 2023.

L'huître creuse (*Crassostrea gigas*) reste la principale espèce élevée en France, en Irlande, au Portugal et dans toute l'Union européenne. Bien que la production d'huîtres se déroule traditionnellement dans les zones intertidales avec une culture sur le fond, les cas de production en casiers ne sont pas rares.

GRAPHIQUE 90

PRODUCTION D'HUÎTRES D'ÉLEVAGE EN FRANCE

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)). Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2020).



SALMONIDÉS

Les salmonidés ont représenté 24% de la valeur et 18% du volume de la production aquacole de l'UE en 2023. La truite est l'espèce reine de cette catégorie. À elle seule, elle a constitué 16% de l'ensemble du volume et 21% de la valeur totale de la production aquacole de l'UE.

TRUITE

En 2023, l'Union européenne a produit 171.146 tonnes de truite - majoritairement la truite arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*) - pour une valeur de 874 millions d'euros. Cette valeur est la plus élevée des dix dernières années (en termes nominaux et réels), malgré un volume qui ne cesse de baisser et a d'ailleurs atteint son niveau le plus bas depuis 2015. Par rapport à 2022, la production a reculé de 1% et la valeur a progressé de 16%.

Ce contraste entre le volume en baisse et la valeur en hausse est dû non seulement à la forte augmentation des coûts de production (qui ont entraîné un ajustement des prix vers le haut), mais aussi aux conditions du marché. En 2023, en effet, la baisse de l'approvisionnement en saumon atlantique européen et la flambée des prix qui s'est ensuivie ont exercé des pressions à la hausse sur la grande truite arc-en-ciel, utilisée comme produit de substitution dans l'industrie de transformation et de fumage.

L'Italie et la France, les deux principaux producteurs de truite de l'UE, illustrent parfaitement cette dynamique. En 2023, l'Italie en a produit 35.211 tonnes, soit 5.361 tonnes de plus qu'en 2022 (+18%), mais toujours en dessous du pic de 2021. Leur valeur totale s'est élevée à 207 millions d'euros, soit près du double de celle de l'année précédente et le niveau le plus élevé des dix dernières années (en termes nominaux et réels). Cette hausse est due à l'envolée du prix moyen (+77%), qui est passé de 3,32 EUR/kg en 2022 à 5,88 EUR/kg en 2023. La France, en revanche, est restée confrontée à la baisse du volume, qui n'a atteint que 27.686 tonnes en 2023, soit 4.277 tonnes de moins que l'année précédente (-13%) et le niveau le plus faible de la décennie écoulée. Le système français, extrêmement tributaire des eaux fluviales, voit sa capacité de production se réduire lorsque baissent les débits pendant les étés chauds. Certains optent pour un système d'aquaculture en recirculation, mais cette solution reste très onéreuse.

Malgré cette diminution du volume, la valeur totale a atteint 141 millions d'euros, ce qui représente une progression de 1% par rapport à 2022, favorisée par une hausse de 17% du prix moyen (passant de 4,34 EUR/kg en 2022 à 5,08 EUR/kg en 2023).

D'autres pays ont également vu leur volume s'amoinrir. C'est notamment le cas du Danemark et de la Pologne, qui ont représenté respectivement 14% et 11% de la production communautaire en 2023. Le Danemark, d'une part, a produit 23.194 tonnes de truite, soit 12% de moins que l'année précédente et le niveau le plus faible des dix dernières années¹⁴². La valeur totale - 101 millions d'euros - a chuté de 8%, tandis que le prix moyen augmentait légèrement de 5% (4,36 EUR/kg en 2023). La production polonaise, d'autre part, a atteint 18.584 tonnes, soit un recul de 11% par rapport à 2022, qui fait suite à deux années de croissance consécutives¹⁴³. La valeur totale - 79 millions d'euros - a baissé de 11%, tandis que le prix moyen progressait de 1% (4,25 EUR/kg en 2023).

Les systèmes d'élevage de truite arc-en-ciel présentent de nombreuses similitudes d'un pays à l'autre de l'UE. Ainsi plus de deux tiers de la production se déroule dans des réservoirs et des bassins allongés à écoulement continu. Environ 10% provient

¹⁴² La production danoise a subi le contrecoup d'épidémies de nécrose hématopoïétique infectieuse (NHI) qui se sont déclenchées en 2022. Ces dernières ont entraîné des interdictions de mouvement, des mises en jachère et des restrictions qui ont porté préjudice aux cycles ultérieurs (<https://en.foedevarestyrelsen.dk/animals/animal-health/animal-diseases/infectious-haematopoietic-necrosis>). La capacité d'aquaculture marine du pays est également limitée depuis 2019, ce qui réduit les perspectives d'expansion (<https://www.hatchmag.com/articles/denmark-declares-no-new-fish-farms/7714889>).

¹⁴³ En Pologne, la production reste vulnérable aux algues dorées toxiques (*Prymnesium parvum*) qui peuplent le bassin de l'Oder. Celles-ci ont causé des mortalités massives en 2022 et constituaient toujours un risque en 2023 (<https://www.reuters.com/world/europe/poland-seeks-contain-toxic-algae-tons-fish-die-oder-basin-2024-08-18/>).

de systèmes de recirculation, notamment au Danemark, tandis que la production en étang reste une pratique courante en Pologne. Alors que certains systèmes de cages utilisent de l'eau de mer ou de l'eau saumâtre, la plupart des bassins acheminent de l'eau douce des rivières et des fleuves, ce qui les rend sensibles à la hausse de la température de l'eau et à la baisse des débits, deux facteurs qui ont limité de plus en plus la production. Ces pressions environnementales, auxquelles s'est ajoutée la flambée récente des prix de l'énergie et des aliments pour poissons, ont accéléré la diminution structurelle de la production de truite au sein de l'Union européenne.

TABLEAU 21

**PRODUCTION DE TRUITE
D'ÉLEVAGE DANS LES
PRINCIPAUX PAYS
PRODUCTEURS DE L'UE**

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)).

Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.

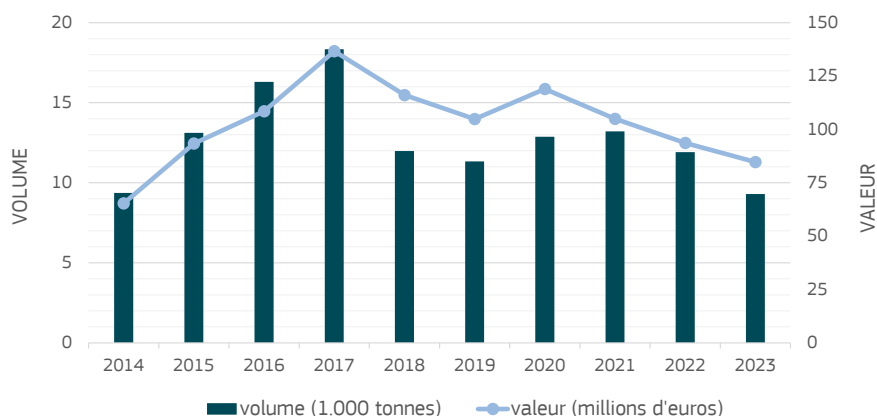
État membre	2024			VARIATION EN % ENTRE 2023 ET 2022		
	Volume (tonnes)	Prix (EUR/kg)	Valeur (millions d'euros)	Volume	Prix	Valeur
Italie	35.211	5,88	207	+18%	+77%	+109%
France	27.686	5,08	141	+5%	+22%	+28%
Danemark	23.194	4,36	101	-27%	+0,4%	-27%

SAUMON

La production communautaire de saumon a lourdement chuté, n'atteignant que 9.301 tonnes en 2023, soit 3.998 tonnes de moins (-30%) que l'année précédente. Il s'agit de son niveau le plus faible de la décennie écoulée. De même, la valeur a diminué pour la troisième année consécutive, à hauteur de 12% (soit 13 millions d'euros) pour un total de 95 millions d'euros. Ce ralentissement prolongé est dû à des conditions environnementales défavorables qui ont débuté en 2021, telles que la prolifération d'algues toxiques responsables de pertes importantes dans des exploitations salmonicoles à Mowi, en Irlande. Au Danemark, en outre, une importante ferme d'élevage de saumon en recirculation a brûlé, ce qui a entraîné des pertes considérables. En outre, le prix moyen départ exploitation a augmenté de 27%, passant de 8,15 EUR/kg en 2022 à 10,21 EUR/kg en 2023, soit son plus haut niveau en cinq ans. Cette hausse s'explique également par la chute de production de saumon atlantique dans la plupart des pays producteurs européens : -2% en Norvège (le plus grand producteur en Europe) ; -5% en Écosse (deuxième en ordre d'importance) ; -10% aux îles Féroé et en Islande. Au sein de l'Union européenne, le saumon est élevé essentiellement en Irlande, de manière entièrement biologique (même si tous les producteurs ne sont pas certifiés), ce qui se traduit généralement par des prix plus élevés. 9.289 tonnes y ont été produites en 2023, pour une valeur nominale de 95 millions d'euros, soit un recul de 22% en volume et de 6% en valeur. Il s'agit de son niveau le plus faible des dix dernières années. Le prix moyen a toutefois progressé de 21%, passant de 8,49 EUR/kg en 2022 à 10,20 EUR/kg en 2023.

GRAPHIQUE 91**PRODUCTION DE SAUMON
D'ÉLEVAGE EN IRLANDE**

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)). Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2020).

**POISSONS D'EAU
DOUCE**

Les carpes et les anguilles sont les principales espèces d'eau douce élevées dans l'UE.

CARPE

En 2023, la carpe a représenté environ 7% du volume total de la production aquacole de l'UE et 5% de sa valeur totale. 72.333 tonnes ont été produites, soit une très légère hausse de 0,2% par rapport à l'année précédente, mais encore très proche du niveau plancher de la décennie écoulée. La valeur nominale de la carpe a totalisé 257 millions d'euros, soit 9% de plus qu'en 2022. Ce niveau, l'un des plus élevés en dix ans, s'inscrit dans une forte tendance à la hausse en dépit d'une production stagnante qui s'est affaiblie de 2020 à 2022. Cette hausse de valeur a été favorisée par des prix élevés. À cet égard, le prix unitaire moyen est passé de 3,25 EUR/kg en 2022 à 3,55 EUR/kg en 2023.

Deux tiers de la production communautaire sont réalisés en Pologne (26%), en République tchèque (23%) et en Hongrie (17%). Parmi ces pays, seule la Pologne a vu sa production augmenter par rapport à 2022, atteignant 19.092 tonnes (+6%) et 87 millions d'euros (+8%). En revanche, la production tchèque s'est élevée à 16.749 tonnes, soit une baisse de 3%. Sa valeur a toutefois progressé de 3% pour atteindre 43 millions d'euros en 2023. Malgré un volume de 12.572 tonnes, en légère baisse de 0,3%, la Hongrie a également vu la valeur croître de 14% pour atteindre 44 millions d'euros.

Les autres pays producteurs, dont la Roumanie, l'Allemagne, la Bulgarie, la Croatie, la Lituanie et la France, ont représenté environ 31% de la production de l'UE en 2023. La plupart ont enregistré une réduction du volume et une hausse de la valeur entre 2022 et 2023 : 7.128 tonnes (-5%) et 23 millions d'euros (+7%) en Roumanie ; 4.209 tonnes (-2%) et 14 millions d'euros (+4%) en Allemagne ; 3.073 tonnes (-14%) et 11 millions d'euros (+29%) en Croatie. La Lituanie a produit 2.339 tonnes (-22%) qui ont généré 10 millions d'euros (-17%). La Bulgarie, en revanche, a connu une progression de 4% du volume (3.538 tonnes) et de 20% de la valeur (11 millions d'euros). La France fait figure d'exception, avec une très forte augmentation du volume (2.032 tonnes : +50%) et de la valeur (9 millions d'euros : +60%). Dans l'ensemble, la production de carpe est restée généralement stable dans l'UE, les baisses observées dans ces pays équilibrant le volume polonais en hausse.

Les prix moyens se sont accrus dans la plupart des grands producteurs en 2023 : +2% en Pologne (4,55 EUR/kg) ; +3% en République tchèque (2,56 EUR/kg) ; +15% (3,49 EUR/kg) en Hongrie. Les producteurs plus modestes ont également vu leur prix augmenter : +12% en Roumanie (3,19 EUR/kg) ; +6% en Allemagne (3,35 EUR/kg) ; +16% en Bulgarie (3,54 EUR/kg) ; +51% en Croatie (3,47 EUR/kg) ; +7% en Lituanie (4,10 EUR/kg) ; +7% en France (4,34 EUR/kg).

ANGUILLE Les données de 2023 sur la production d'anguille dans l'UE sont partielles, étant donné que les chiffres des Pays-Bas - de loin le premier producteur communautaire - sont considérés comme confidentiels et ne sont donc pas inclus dans ce rapport. Par conséquent, la forte chute apparente ne reflète pas forcément la réalité du secteur. L'Union européenne aurait donc produit 1.532 tonnes d'anguille, soit 69% de moins qu'en 2022, pour une valeur de 22 millions d'euros, soit une diminution de 64%. Mais si l'on tient compte de la période 2016-2018, les valeurs réelles étaient sensiblement supérieures, culminant à 64 millions d'euros en 2017, avant de décroître au cours des années suivantes. Contrairement aux autres espèces aquacoles, la production d'anguilles dépend entièrement de la capture de civelles sauvages, qui sont élevées jusqu'à atteindre la bonne taille de commercialisation. Cela rend le secteur hautement vulnérable aux fermetures réglementaires et aux fluctuations du recrutement naturel. C'est pour protéger cette espèce que le Conseil de l'Union européenne a adopté des mesures d'accompagnement¹⁴⁴, telles que des périodes de fermeture spatio-temporelle, qui ont d'abord ciblé les spécimens adultes avant de s'étendre aux anguilles migratrices durant toutes leurs phases de vie. Au cours des dernières années, l'UE a institué des interdictions saisonnières de pêche commerciale à des périodes spécifiques, déterminées par les États membres selon les comportements migratoires locaux.

Parmi les principaux producteurs, sans tenir compte des Pays-Bas, l'Allemagne a maintenu une production généralement stable, de l'ordre de 1.163 tonnes (+0,4% par rapport à 2022), malgré une valeur en baisse de 6% (16 millions d'euros). L'Italie, en revanche, a vu sa production se réduire de moitié (272 tonnes) et sa valeur chuter de 39% (4 millions d'euros)¹⁴⁵. Dans ce pays, l'extension de l'interdiction de pêche jusqu'en juin 2023 a aussi eu pour effet de limiter le nombre de juvéniles disponibles pour l'aquaculture, les anguilles ne pouvant pas être élevées en captivité¹⁴⁶. La production polonaise a davantage accusé le coup¹⁴⁷, s'enfonçant de 74% pour ne totaliser que 8 tonnes. La valeur était également en chute libre : 0,1 million d'euros (-70%).

La chute importante de l'approvisionnement a entraîné une hausse du prix moyen en 2023. Au niveau de l'UE, le prix moyen départ exploitation a augmenté de 15%, passant de 12,28 EUR/kg en 2022 à 14,19 EUR/kg en 2023. Il a atteint 14,03 EUR/kg (+6%) en Allemagne et 15,85 EUR/kg (+24%) en Italie.

AUTRES POISSONS DE MER

Deux espèces de ce groupe, à savoir la dorade royale et le bar européen, représentent une partie importante de la production aquacole de l'UE. En 2023, au total, la dorade royale a compté pour 12% de la valeur et 10% du volume, tandis que le bar européen couvrait 13% de la valeur et 8% du volume. Ces espèces sont généralement produites sur les mêmes sites en Méditerranée, principalement en Grèce, en Italie et en Espagne.

Elles sont élevées dans les eaux côtières du sud de l'UE, principalement dans des cages ou des parcs à filet ouverts. Le bar commun (*Dicentrarchus labrax*) constitue la plus grande partie de la production de bar dans l'UE. Les autres poissons de mer appartenant à la famille des *Moronidae* ne représentent qu'un pourcentage négligeable.

¹⁴⁴ Règlement (CE) n° 1100/2007 du conseil du 18 septembre 2007 instituant des mesures de reconstitution du stock d'anguilles européennes, [EUR-Lex - 52020SC0035 - EN - EUR-Lex](#)

¹⁴⁵ D'après l'association italienne de pisciculture, la production nationale était proche de 400 tonnes en 2023, pour une valeur de 6,4 millions d'euros, contre 550 tonnes et 7,4 millions d'euros en 2022, soit une diminution de 27% en volume et de 14% en valeur.

¹⁴⁶ <https://www.aboutpharma.com/animal-health/stop-alla-pesca-dellanguilla-fino-al-30-giugno-2023/>

¹⁴⁷ Un rapport du gouvernement polonais sur les quotas de pêche mentionne que le CIEM a recommandé l'interdiction de la pêche d'anguilles - sportive et commerciale - dans tous les habitats en 2023, y compris les civelles destinées à l'aquaculture et au restockage. Cette mesure a probablement eu pour effet de limiter la production destinée à l'aquaculture.

DORADE ROYALE En 2023, l'UE a produit 105.345 tonnes de dorade royale, soit 2% de moins que le pic de 2022, pour une valeur en baisse de 10% (580 millions d'euros). Malgré cette diminution, le volume et la valeur réelle sont parmi les plus élevés de la dernière décennie. Il est vrai toutefois que la valeur est fortement retombée après le niveau record atteint en 2022.

La Grèce est le principal producteur de dorade royale, avec un total de 65.097 tonnes en 2023, soit un peu moins de deux tiers de la production globale de l'UE. Son volume a baissé, cependant, par rapport à 2022 (-7%), tout comme sa valeur, qui s'est élevée à 318 millions d'euros (-21%)¹⁴⁸. Les données à long terme révèlent qu'il s'agit de la première forte réduction depuis 2018, rompant avec une période de croissance soutenue qui avait atteint son point culminant en 2022.

Ce recul est largement dû à la chute des prix unitaires (-15% par rapport à 2022), amplifiée par l'inflation en 2023. La dorade royale grecque, vendue généralement plus cher que celle importée de Turquie, a ainsi fait l'objet d'une plus forte résistance des consommateurs. La hausse des coûts de production pour les transformateurs et les contraintes budgétaires des ménages ont encouragé ces derniers à s'orienter davantage vers des produits importés meilleur marché¹⁴⁹, même si, dans le même temps, les producteurs grecs ont baissé stratégiquement leur prix pour rester compétitifs. Pour aggraver le tout, les vagues de chaleur estivales ont mis encore plus de pression sur les stocks et plusieurs centres de production ont dû cesser leurs activités durant l'année.

Le fléchissement de la valeur n'est pas seulement la conséquence d'une demande en baisse et de la concurrence turque, mais reflète également un ajustement à la baisse prôné délibérément par les producteurs grecs pour rester compétitifs à l'échelle internationale, dans un contexte de coûts de production élevés, de pressions inflationnistes et de démantèlement de certains sites. Les défis climatiques, dont les vagues de chaleur pesant sur les stocks de dorade et de bar en été, ont également contribué au recul observé en 2023.

En 2023, l'Espagne a vu son volume et sa valeur grimper de 46% et 41%, respectivement, pour atteindre 13.206 tonnes et 69 millions d'euros, ce qui lui a valu de récupérer sa place de deuxième plus grand producteur. La production espagnole connaît ainsi un deuxième rebond après son effondrement historique en 2020 et 2021, causé notamment par la tempête Gloria (2020) et une efflorescence algale (2021). Cette dernière, causée par la prolifération d'algues toxiques, a fortement réduit la teneur en oxygène des eaux et libéré des toxines qui ont porté atteinte à la vie marine. Cet incident a entraîné des mortalités massives d'espèces qui, comme la dorade royale, sont particulièrement sensibles à la modification de la qualité de l'eau. Retrouvant désormais son niveau d'avant la crise - entre 12.000 et 17.000 tonnes - , l'Espagne a ainsi devancé l'Italie, qui a produit 7.482 tonnes et généré 59 millions d'euros en 2023. Après quatre ans de ralentissement, la production italienne s'est fortement redressée en 2021, de l'ordre de 30%, puis s'est stabilisée en 2022. Cette reprise s'est toutefois essoufflée en 2023, le volume reculant de 6% et la valeur de 2% par rapport à l'année précédente.

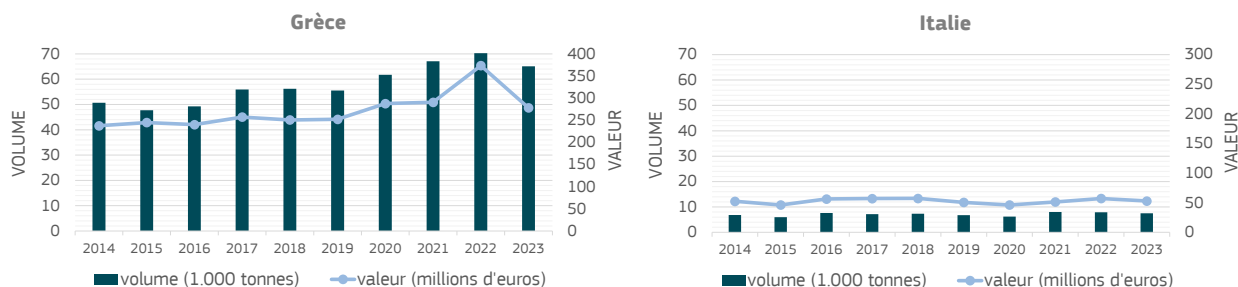
Toujours en 2023, l'Espagne a affiché un prix moyen de 5,19 EUR/kg, soit une hausse de 14%. L'Italie maintient toujours le prix le plus élevé des trois, à savoir 7,85 EUR/kg, malgré une baisse de 4% par rapport à 2022. La moyenne de l'UE était de 5,50 EUR/kg, soit -7% par rapport à celle de 2022 (5,95 EUR/kg).

¹⁴⁸ Les données de l'organisation hellénique des producteurs aquacoles indiquent toutefois une diminution moins importante de la valeur : -8%. https://fishfromgreece.com/wp-content/uploads/2024/10/HAPO_AR24_WEB_v5.pdf.

¹⁴⁹ Le prix des importations en provenance de Turquie a toujours été inférieur à celui des produits communautaires, leur donnant un avantage concurrentiel dans un contexte de pic d'inflation en 2023.

GRAPHIQUE 92**PRODUCTION DE DORADE ROYALE D'ELEVAGE DANS LES PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS DE L'UE**

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)) et de la FAO. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique. Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2020).

**BAR COMMUN**

La production aquacole de bar commun de l'UE a connu une forte croissance au cours des dix dernières années, passant de 62.520 tonnes en 2014 à 87.469 tonnes en 2023. Sa valeur est passée de 380 millions en 2014 à 638 millions d'euros en 2023, malgré une baisse de 5% en volume et de 6% en valeur par rapport à 2022. Néanmoins, la valeur obtenue en 2023 restait considérablement inférieure aux pics de 2016-2018, ce qui indique une longue série de fluctuations en dépit de l'augmentation générale.

La Grèce est demeurée de loin le principal producteur, avec 44.201 tonnes, soit un peu plus de la moitié de toute la production de l'Union européenne, pour une valeur de 285 millions d'euros. Toutefois, une baisse du volume (-6%) et de la valeur (-17%) a été enregistrée par rapport à 2022¹⁵⁰. Celle-ci reflète une réduction du prix moyen. C'est principalement cette dernière qui a entraîné ce recul généralisé, le prix du bar commun grec ayant chuté de 12% par rapport à l'année précédente. On retrouve la même dynamique que dans le cas de la dorade royale : les pressions inflationnistes, la réduction du pouvoir d'achat des consommateurs et la concurrence des importations turques ont pesé sur la demande, bien qu'avec quelques différences au niveau des calibres, de la destination des exportations et des sensibilités biologiques.

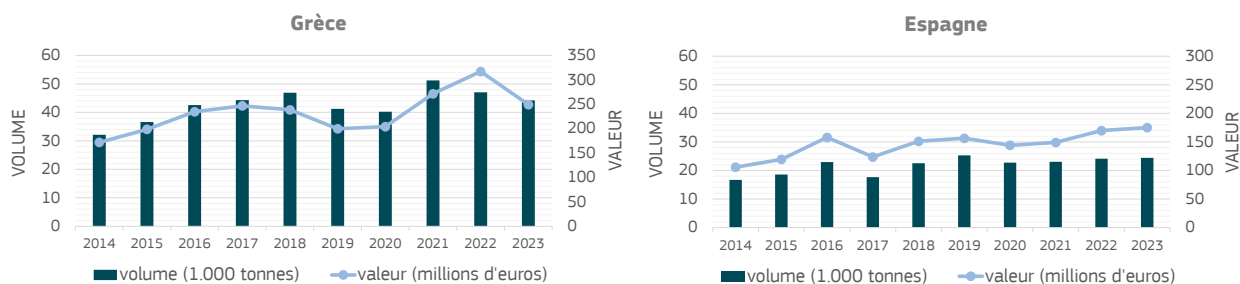
Avec 28% de la production totale, l'Espagne est bien ancrée au deuxième rang. Sa production s'est élevée à 24.413 tonnes en 2023, soit 1% de plus qu'en 2022. Sa valeur a augmenté de 9% pour atteindre 200 millions d'euros, ce qui marque un retour aux niveaux antérieurs à la pandémie de COVID-19. La production croate, en revanche, a chuté de 15% pour atteindre 8.515 tonnes. La valeur - 63 millions d'euros - a également reculé, bien que plus légèrement : -7%. Parmi les petits producteurs, l'Italie a connu une baisse de 3% de sa production (4.821 tonnes), mais sa valeur s'est stabilisée autour de 40 millions d'euros.

D'autre part, l'Espagne a vu le prix grimper de 8% (passant de 7,56 EUR/kg à 8,19 EUR/kg), tout comme la Croatie : +10% (de 6,74 EUR/kg à 7,42 EUR/kg). Mais c'est en Italie que le prix est resté le plus élevé : 8,39 EUR/kg, soit une augmentation de 4% par rapport à 2022.

GRAPHIQUE 93**PRODUCTION DE BAR COMMUN D'ELEVAGE DANS LES PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS DE L'UE**

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)) et de la FAO. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique. Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2020).

¹⁵⁰ Comme pour la dorade royale, l'organisation hellénique des producteurs aquacoles a présenté des données différentes pour 2023. Son rapport annuel 2024 indique une baisse marginale de 0,2% de la valeur du bar entre 2022 et 2023.



PRODUITS AQUATIQUES DIVERS

Les produits aquatiques divers englobent des produits variés qui ne sont pas directement attribuables à des espèces spécifiques, mais plutôt à des macro-groupes de produits caractérisés par divers états de préservation et classés en différentes catégories. Les espèces de ce groupe faisant l'objet d'un suivi par l'EUMOFA sont notamment les algues, les éponges, les oursins, les tortues et les grenouilles.

ALGUES

La production aquacole d'algues, recensée dans huit pays de l'UE - Irlande, France, Grèce, Pays-Bas, Espagne, Danemark, Bulgarie et Portugal - se trouve à un stade précoce de développement en Europe, aussi bien en termes de volumes qu'en nombre d'unités de production.

1.164 tonnes ont été produites en 2023, pour une valeur de 15,3 millions d'euros, soit une hausse de 4% en volume et de 10% en valeur par rapport à l'année précédente. Ces chiffres confirment la forte croissance observée en 2022, année où le volume avait plus que doublé par rapport à 2021.

De fait, entre 2014 et 2023, la production communautaire d'algues issues de l'aquaculture a connu une augmentation spectaculaire : +507% en volume et +1.298% en valeur (en termes réels). Ces résultats présentent un réel potentiel de croissance pour l'avenir.

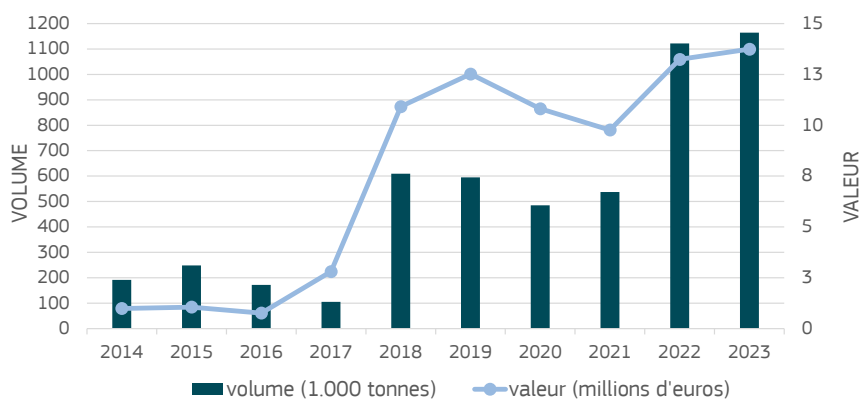
Malgré son étendue limitée - à peine 0,11% de la production aquacole et 1,6% de la valeur totale de l'UE -, le secteur est devenu une priorité politique. La DG MARE a mis en avant leur rôle potentiel dans le développement de la durabilité, de la bioéconomie et de l'innovation alimentaire. À cet égard, l'Europe abrite un très grand nombre de start-ups et de pôles novateurs par rapport à d'autres régions, qui traduisent une forte dynamique d'expansion à l'avenir.

Les macroalgues, récoltées presque exclusivement à l'état sauvage, couvrent 96% du volume total. Concentrée en Bretagne (France), en Irlande, en Islande et en Galice (Espagne), leur production demeure largement artisanale. 85% des algues sont collectées à la main. La culture de macroalgues ne compte que pour 4% de la production. Différentes techniques font toutefois leur apparition. Mentionnons notamment l'élevage en suspension pratiqué en mer (pour les espèces *Saccharina*, *Alaria*, *Ulva* et *Palmaria*) et la culture terrestre dans des étangs, des bassins et des photobioréacteurs, idéale pour les microalgues telles que la *Spirulina* et la *Chlorella*. La France, l'Irlande et l'Espagne sont les principaux producteurs de macroalgues, tandis que l'élevage de microalgues est surtout concentré en Espagne, en Allemagne, en France et en Italie¹⁵¹.

¹⁵¹ Rapport sur l'état actuel du secteur des algues en Europe : <https://zenodo.org/records/13375431>

GRAPHIQUE 94**PRODUCTION D'ALGUES
DANS L'UE**

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)). Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2020).



PRODUCTION D'ŒUFS DE POISSON DESTINÉS À LA CONSOMMATION HUMAINE

Le volume et la valeur des œufs de poisson destinés à la consommation humaine ont fortement augmenté ces dix dernières années. Un pic de production, de l'ordre de 1.470 tonnes, a même été atteint en 2021.

En 2023, 1.306 tonnes ont été produites dans l'UE, pour une valeur de 112 millions d'euros¹⁵², soit une baisse de 10% en volume par rapport à l'année précédente, due principalement à la diminution d'œufs de truite arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*) au Danemark et en Finlande. Leur valeur a toutefois augmenté de 10% par rapport à 2022, grâce à la hausse du prix du caviar élaboré avec des œufs d'esturgeon (*Acipenseridae*) en Italie et en Pologne.

Le Danemark, la Finlande, l'Italie, la France, l'Espagne et la Pologne en sont les principaux producteurs. L'Italie produit les œufs de plus haute valeur en raison des espèces cultivées, qui lui permettent d'afficher des prix supérieurs.

571 tonnes ont été produites au Danemark, pour une valeur de 12,9 millions d'euros, composées presque exclusivement d'œufs de truite arc-en-ciel, vendus au prix de 22,68 EUR/kg. Cela constitue une réduction de 13% en volume et de 21% en valeur par rapport à 2022.

L'Italie, principal producteur en termes de valeur, a récolté 118 tonnes en 2023, qui ont généré 40 millions d'euros. Ce pays produit du caviar à base d'œufs d'esturgeon, vendu à un prix très élevé (579,00 EUR/kg), ainsi que des œufs de truite arc-en-ciel (35,00 EUR/kg) et de mulot (*Mugilidae*, 150,00 EUR/kg). Dans l'ensemble, la production italienne a augmenté de 9% en valeur (grâce au caviar) et de 11% en volume (sous l'impulsion des œufs de truite arc-en-ciel) par rapport à 2022.

En 2023, la France a produit 110 tonnes d'œufs de poisson pour une valeur de 32 millions d'euros. Le volume était composé d'œufs d'esturgeon de Sibérie (*Acipenser baerii*), vendus au prix de 669,61 EUR/kg, et de truite (*Salmo spp*), dont le prix s'est élevé à 27,10 EUR/kg. Par rapport à l'année précédente, cela représente un léger recul de 3% en volume et une hausse de 2% en valeur.

La Finlande, l'Espagne et la Pologne ont également contribué à la production de l'UE, bien qu'avec des espèces diverses. Ainsi la Finlande a produit 399 tonnes d'œufs de truite arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*), pour une valeur de 7,4 millions d'euros, soit une diminution de 10% en volume et en valeur par rapport à 2022. De même, leur prix a légèrement baissé pour atteindre 18,48 EUR/kg. Les œufs de truite arc-en-ciel sont également collectés en Espagne, bien qu'à un degré moindre : 51 tonnes pour 1 million d'euros en 2023, soit une chute de 33% en volume et de 56% en valeur par rapport à 2022. Leur prix moyen - 19,65 EUR/kg - était très inférieur à celui de l'année précédente. La Pologne, en revanche, s'est spécialisée dans les œufs d'esturgeon (*Acipenseridae*). Elle en a produit 39 tonnes en 2023, pour une valeur de 15 millions d'euros. La baisse de 20% du volume par rapport à 2022 reflète les défis auxquels le secteur est confronté, notamment la hausse des coûts de production et

¹⁵² Source : Eurostat

les pressions environnementales¹⁵³. En revanche, leur valeur a plus que doublé grâce à la montée en flèche des prix, qui sont passés de 170,74 EUR/kg en 2022 à 384,00 EUR/kg en 2023.

¹⁵³ Bien que légèrement inférieurs à ceux de 2022, les prix de l'énergie sont restés élevés (≈ 534 PLN/MWh en moyenne (<https://www.ure.gov.pl/energia-elektryczna/charakterystyka-rynku/12095%2C2023.html>), ce qui exerce une forte pression sur les systèmes très coûteux d'aquaculture en recirculation. La prolifération d'algues toxiques (*Prymnesium parvum*) dans l'Oder menace la qualité des eaux et pose des risques en matière de biosécurité (<https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/34452361/>), tandis que les virus tels que les « mimivirus » - détectés dans près de 26% des esturgeons d'élevage entre 2016 et 2020 - rend la production encore plus vulnérable (<https://wodnesprawy.pl/en/threats-to-sturgeon-farming-and-caviar-production/>).

EUM OFA

European Market Observatory for
Fisheries and Aquaculture Products

www.eumofa.eu



Office des publications
de l'Union européenne

ISBN: 978-92-68-34344-9
doi: 10.2771/6235862